TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 700 — VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1982

LE FILS DU GÉNÉRAL DALLA CHIESA ACCUSE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE SICILIENNE D'ÊTRE RESPONSABLE DE LA MORT DE SON PÈRE

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les électeurs néerlandais et les euromissiles

Les résultats des élections législatives anticipées qui ont eu lieu mercredi 8 septembre aux Pays-Bas devraient plutôt consolider la position des partisans de l'installation des euromissiles sur le territoire néerlandais. Les enseignements parfois contradictoires du scrutin engagent toutefois à la prudence.

Le parti qui redevient le plus important numériquement, le P.v.d.A. (socialiste) de M. Joop Den Uyl, n'avait pas fait mystère de son opposition à la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN. Ses dirigeants considèrent en effet que l'« équilibre de la terreur » est désormais suffisant pour dissuader l'un ou l'autre camp de déchaîner le feu nucléaire, et que l'avance prise par les Soviétiques avec les SS-20 n'a pas creusé un écart tel avec les forces de l'alliance que cet équilibre se trouve rompu de façon significative. Quelque 30 % d'électeurs ayant fait confiance au P.v.d.A., sans parler de ceux qui se sont prononcés en faveur de plus petites formations elles aussi hostiles, à des degrés divers, aux euromissiles, voire à toute forme d'armement, il serait excessif de prétendre que les projets de l'OTAN viennent d'être plébiscités par l'opinion néerlandaise.

Il n'en demeure pas moins que la formation qui présentait le « profil atlantique » le plus clair et le plus unitaire, le parti libéral conservateur (V.V.D.), est aussi celui qui enregistre la poussée de loin la plus spectaculaire. Cette progression, certes, tient au moins autant à ses positions économiques. Et aussi probablement au fait qu'il était le seul des quatre grands partis à ne pas avoir participé à la laborieuse expérience gouvernementale qui avait suivi les élections législatives de mai 1981.

Quant au chef du gouvernement sortant, M. Van Agt, qui passe de longue date pour un chaud partisan de l'implantation des 48 fusées de l'alliance atlantique sur le sol de son pays, sa position personnelle ne devrait guère être affectée, sur ce point, par le recul, léger mais réel, de l'électorat de son parti démocrate-chrétien. Le C.D.A. pouvait en effet, plus que d'autres, en raison de sa référence chrétienne et de ses divisions, pâtir de la campagne lancée par des organismes comme le Conseil interconfessionnel pour la paix, qui préconisait de ne voter que pour des partis hostiles à l'implantation des euromissiles. Au regard de l'ampleur de la campagne pacifiste au Pays-Bas, et s'agissant d'un parti qui est mieux placé qu'aucun autre pour connaître l'usure du pouvoir, la perte de trois sièges peut difficilement passer pour un désaveu sur cette question.

Mais surtout, la possibilité de constituer avec le V.V.D. une coalition à dominante nettement plus atlantiste que la précédente, à laquelle participaient socialistes et libéraux de gauche, peut permettre à M. Van Agt, s'il est finalement reconduit, de faire prendre à son futur gouvernement la décision que demande l'OTAN depuis décembre 1979, et qui a toujours été différée jusqu'à présent. Ce souci de mettre un terme à des hésitations qui, selon le premier ministre sortant, nuisent gravement à la crédibilité de La Haye comme membre de l'alliance, pourrait d'ailleurs achever de détourner M. Van Agt de tout nouvel accord avec le P.v.d.A., et même avec les Démocrates 66 (libéraux de gauche). Même si sa politique économique et sociale risque d'avoir grand besoin d'une caution de gauche...

(Lire nos informations page 4.)

Le sommet arabe a dégagé un consensus impliquant l'acceptation de l'existence d'Israël

• M. Begin veut faire approuver son refus du « plan Reagan » par des élections anticipées

• La Syrie serait prête à évacuer le Liban

Le jour même — mercredi 8 septembre — où, au cours d'un grand débat à la Knesset, M. Begin faisait approuver son intervention au Liban et envisageait des élections anticipées, le sommet arabe de Fès parvenait à un consensus sur un plan de règlement au Proche-Orient. Les chefs d'Etat, ou leurs représentants, de tous les pays arabes, à l'exception de l'Egypte et de la Libye, se seraient ralliés à une version légèrement amendée du « plan Fadh », qu'ils avaient repoussé lors de leur précédente réunion. Aucun texte officiel de ces résolutions n'avait encore été publié *ce jeudi en fin de matinée, et les chefs* de délégation devaient avoir une ultime réunion en début d'après-midi.

Toutefois, il est certain que le sommet a pris en compte les suggestions de M. Reagan, et que les résolutions adoptées implique — comme le « plan Fahd », et avec l'accord de l'O.L.P. — l'acceptation de l'existence d'Israël, et qu'elles vont permettre l'ouverture d'une négociation entre Washington et ses alliés arabes. Bien qu'aucune réaction officielle ne soit encore envisagée à Jérusalem, le rejet du « plan de paix arabe » par M. Begin, déjà hostile aux suggestions beaucoup plus *limitées de M. Reagan, ne fait aucun doute.*

D'autre part, le sommet de Fès a admis le principe du retrait de toutes les forces étrangères du Liban, israéliennes certes, mais aussi — avec l'accord de Damas — de l'armée syrienne qui y est stationnée sur mandat arabe en tant que Force arabe de dissuasion (FAD). Beyrouth se félicite de cette décision et attend de la nouvelle mission de l'émissaire américain M. Habib — qui commencera le 24 septembre, au lendemain de la prise de fonctions du président Gemayel — une rapide négociation des modalités de départ des Syriens. Leur présence dans la Bekaa a donné lieu, mercredi, à un nouvel affron*tement avec les forces israéliennes.*

Fès : un compromis avec Washington ?

De notre envoyé spécial

Fès. — « *C'est le premier sommet au cours duquel nous avons réellement dégagé un consensus sur les questions essentielles concernant l'ensemble du monde arabe, à l'exclusion des différends bilatéraux* », nous a déclaré, visiblement satisfait, l'un des participants à la conférence de Fès, quelques heures avant qu'elle ne se termine, ce jeudi 9 septembre.

Les chefs de délégation avaient en effet choisi d'ignorer de nombreux points figurant à l'ordre du jour (*le Monde* du 8 septembre) pour se concentrer sur deux ou trois seulement. Ils ont établi un « plan de paix arabe » qui combine des éléments du « plan Fahd » et du « plan Bourguiba ». Il confirme aussi deux points : l'O.L.P. est le seul représentant légitime du peuple palestinien et ce dernier a droit à un Etat qui serait situé en Cisjordanie et à Gaza.

La contrepartie serait, évidemment, la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Les dirigeants arabes envisageraient aussi d'envoyer une délégation à Washington pour présenter ce texte au président Reagan et examiner avec lui les possibilités de rapprocher des leurs ses propres propositions. Celles-ci refusent expressément la création d'un Etat palestinien mais envisagent simplement l'octroi d'un statut d'autonomie aux habitants de Cisjordanie et de Gaza. Le président syrien Hafez El-Assad s'est montré hostile à une telle démarche et les discussions se sont poursuivies tard dans la nuit à ce sujet.

Les dirigeants palestiniens rencontrés nous ont déclaré qu'ils étaient dans l'ensemble satisfaits de ce plan.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Jérusalem : prendre de vitesse les travaillistes

De notre correspondant

Jérusalem. — En déclarant incidemment devant la Knesset, le 8 septembre, qu'il envisageait de provoquer, en mai ou en juin l'an prochain, des élections anticipées, M. Begin a confirmé sa volonté de combattre coûte que coûte les propositions de paix du président Reagan, mais il a, en même temps, avoué implicitement qu'il était désormais sur la défensive et dans une position difficile.

Le premier ministre semble estimer, en effet, qu'il a besoin de trouver auprès de l'électorat les forces nécessaires pour résister à l'initiative américaine, dont la signification paraît chaque jour plus grande aux yeux de beaucoup d'Israéliens, surtout depuis que les indications concordantes en provenance du sommet de Fès augmentent leur inquiétude.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

La police suisse a libéré les otages à l'ambassade de Pologne à Berne

Berne (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — *La police suisse a donné l'assaut à l'ambassade de Pologne, ce jeudi matin 9 septembre, à 10 h 40, libérant les cinq otages, qui sont sains et saufs, et capturant les cinq membres du commando qui s'était emparé du bâtiment lundi dernier.*

Lancé vingt-quatre heures avant l'expiration du dernier ultimatum des terroristes l'assaut a été précédé par une forte explosion. Il semble que les policiers aient profité d'une livraison de vivres aux occupants de l'ambassade pour intervenir. Trois membres du commando semblent en effet avoir été maîtrisés à l'extérieur de l'ambassade Pendant ce temps, d'autres policiers faisaient sauter une autre entrée du bâtiment et se ruaient à l'intérieur : ils ont utilisé des grenades à gaz. Selon le porte-parole de la police, l'intervention s'est soldée par « *un succès complet* ». On ignorait cependant en fin de matinée si certains terroristes avaient été blessés.

C'est lundi dernier que le commando, se réclamant d'une « Armée révolutionnaire polonaise de l'intérieur », s'était emparé des locaux diplomatiques polonais à Berne ainsi que d'une quinzaine d'otages. Huit otages avaient été libérés depuis. Mercredi soir, les autorités fédérales avaient refusé de nouvelles propositions du commando qui, renonçant à ses premières exigences, avait demandé des sauf-conduits et un véhicule pour quitter librement les lieux avec des documents trouvés dans le bureau de l'attaché militaire.

Les autorités suisses avaient également rejeté catégoriquement la *proposition de Varsovie* d'envoyer un groupe spécial d'intervention pour prêter main forte à la police locale.

Dans l'après-midi de mercredi, également, M. Josef Matusiak, un attaché d'ambassade qui avait réussi à se dissimuler dans les combles du bâtiment depuis le début de l'opération, était parvenu, avec le concours de la police, à s'échapper par les toits.

LA FIN DE L'ASSEMBLÉE DU F.M.I.

Le danger de la déflation

par PAUL FABRA

De graves menaces d'ordre financier, mais aussi économique, pèsent sur le monde sans distinction de régime politique et de zone géographique. Le Sud et le Nord, l'Ouest et l'Est, tous sont déjà entraînés dans un processus de pénible ajustement dont personne ne peut aujourd'hui prévoir quelles formes il prendra. Telle est la conclusion logique qui se dégage de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, terminée ce jeudi 9 septembre, à Toronto.

Seul parmi les représentants du monde industrialisé, le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a paru estimer que les *éléments positifs l'emportaient* sur les facteurs négatifs, en soulignant les progrès décisifs, selon lui, accomplis dans la lutte contre l'inflation aux Etats-Unis et dans d'autres pays, et en prévoyant pour un avenir proche une reprise vigoureuse et durable de l'économie américaine.

Si cette reprise devait effectivement avoir lieu dans des conditions aussi favorables, elle serait évidemment de nature à atténuer bien des difficultés. Toutefois, *force est de constater que l'optimisme* de M. Regan n'a pas rencontré d'écho et qu'il semble en effet difficile à justifier.

Cependant la réunion de Toronto n'a pas été sans résultats, même si ce que l'on peut attendre des décisions qui en découleront n'est sans doute pas à la hauteur des problèmes à résoudre, étant entendu qu'il est des situations qui ne peuvent être redressées sans de longs et douloureux efforts. Il est pratiquement acquis, *ce qui ne l'était pas avant l'as*semblée générale, qu'un accord sera conclu, dès avril 1983 — et non pas à la fin de l'année prochaine — au sujet de l'augmentation des ressources du Fonds.

Les quote-parts des pays membres seront sans doute augmentées d'au moins 50 %, bien que Washington continue à plaider pour un pourcentage plus modeste, et il est probable que le F.M.I. sera, en outre, autorisé à emprunter des ressources supplémentaires, conformément au projet présenté par les Etats-Unis.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Pub

L'Union soviétique a publié deux pages publicitaires dans l'Humanité, *pour vanter sa réussite économique et proclamer la nécessité d'une* « coopération réciproquement avantageuse » *avec la France.*

On aurait compris que cette « pub » figure, comme antidote, dans tel ou tel journal résolument antisoviétique et antisocialiste primaire. Mais pourquoi dans l'Humanité *?*

Il est impossible qu'il y ait encore des lecteurs de ce quotidien pour ignorer que le bilan de l'Union soviétique est globalement positif. C'est de l'argent jeté par les fenêtres.

BRUNO FRAPPAT.

Coups de théâtre chez Talbot

● M. Auroux obtient la réintégration des licenciés

● La C.S.L. refuse leur retour à l'usine de Poissy

(Lire page 23.)

Le privilège de M. Michel Rocard

(Lire page 24 l'article de Jean-Yves LHOMEAU.)

« UN AMOUR DE SOI », un roman proustien

L'éclat de Serge Doubrovsky

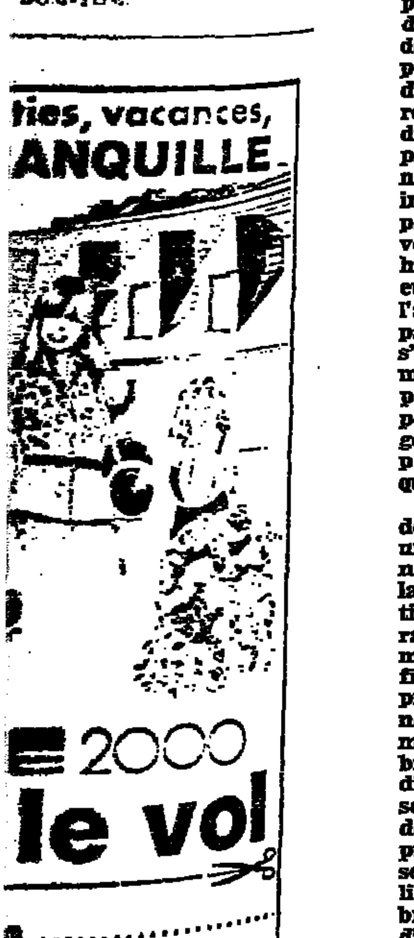
Longtemps professeur dans une *université de New-York et main*tenant dans une université parisienne, Serge Doubrovsky s'est d'abord fait un nom dans la critique. Sa thèse sur Corneille, son essai sur Proust et « la Place de la madeleine », ses recueils d'articles, l'ont imposé. Mais il est un de ces universitaires que la création personnelle tente encore plus que le commentaire d'autrui. Aussi, parallèlement à son œuvre d'exégète, il mène une œuvre de romancier.

Après un recueil de récits distancés (« le Jour S », Mercure de France, 1963), il s'est mis à faire de sa vie la matière même de ses romans. Cela nous a valu « la Dispersion » (Mercure de France, 1969), *qui recréait* un amour de jeunesse rompu par le sort, puis « Fils » (Galilée, 1977), où il réglait ses comptes avec son enfance et sa mère. Leurs recherches de composition et d'écriture rendaient difficiles ces livres, *bien accueillis par* la critique.

Aujourd'hui, « Un amour de soi », *où retentit une référence* proustienne, conte avec drôlerie et férocité un échec amoureux vécu aux alentours de la cinquantaine. L'auteur, que l'on reconnaît parfaitement, assure que tout y est vrai. Nous sommes donc jetés en plein réalisme. Mais, par l'effet d'une langue qui joue avec elle-même jusqu'à l'ivresse, nous sommes en pleine littérature.

Jamais, il me semble, Serge Doubrovsky n'a réuni aussi parfaitement ses deux aspirations : dire la vie comme elle est et lui donner forme et cohérence par un style. Simplifié par rapport aux livres précédents, « Un amour de soi », que nous présentons en page 14 du « Monde des livres », fouille le rapport fondamental homme-femme, tout en passant au crible notre civilisation. Par sa qualité, son acuité, ses provocations mêmes, il éclate dans notre rentrée.

JACQUELINE PIATIER.



Le Monde

idées

Politique

Les sondages, en cette période de rentrée, continuent de traduire un certain désenchantement, bien explicable par la dureté des temps. Alain Tranchant estime que, tôt ou tard, M. Mitterrand sera obligé, comme de Gaulle en 1969, de recourir au référendum pour savoir s'il dispose toujours de la confiance de la nation. Daniel Amson croit la guerre de succession ouverte et ne cache pas ses sympathies pour M. Giscard d'Estaing. Mais Paul Granet ne pense pas que le désaveu de la politique actuelle doive conduire à un retour en arrière, et il préconise un projet social-démocrate. Enfin Alain Bockel fait remarquer que, contrairement à ce que beaucoup prédisaient, l'avènement de la gauche a renforcé l'autorité de la Constitution de 1958.

Techniciens, prophètes et scientifiques

par PAUL GRANET (*)

EVOQUER aujourd'hui en France une possibilité de politique social-démocrate, c'est souvent s'attirer deux répliques :

1) Nous avons eu une politique social-démocrate avec le septennat précédent ; elle n'a réussi qu'à amener la gauche au pouvoir ;

2) Après l'expérience socialiste actuelle, nous aurons un régime de droite. Le socialisme ne peut être remplacé par la social-démocratie.

Voire...

Valéry Giscard d'Estaing social-démocrate ? L'auteur de *Démocratie française*, peut-être, le chef d'Etat, nous en douterons.

C'est l'auteur qui a dit qu'une société avancée ne peut se décharger sur la seule concurrence et sur le seul marché du soin de la conduire, et qu'elle doit mettre l'activité économique au service des hommes. Hélas ! le septennat aura vu la remise en cause des objectifs qualitatifs de la planification et aura été marqué par des hymnes productivistes de plus en plus appuyés ! Si la social-démocratie — comme François Fejto le pense — est une économie où le déploiement des forces de l'initiative privée coexiste avec une intervention régulatrice de l'Etat, force est de constater que l'on s'est, de 1974 à 1980, progressivement éloigné de cet équilibre. C'est l'auteur également qui se demande : *« Quelle est l'ampleur socialement justifiée des écarts de situations individuelles à une époque donnée, à l'intérieur d'une société donnée ? »* Vraie question, qui est au cœur de toute la réflexion social-démocrate. Mais à laquelle, malheureusement, le chef d'Etat devait apporter une réponse timide.

C'est l'auteur, enfin, qui a remarqué que le libéralisme classique ne rend pas compte de la réalité sociale contemporaine, que plus la société progresse, plus l'homme s'éloigne du pur robot libéral, et qui a salué la marche vers l'unité de cette société. Mais l'homme d'Etat ne réussit jamais à convaincre ses proches de l'intérêt de la « société libérale avancée », tant les pesanteurs sociologiques se faisaient sentir autour de lui.

Dans la société de liberté et de responsabilité préconisée, il fut vite évident que la liberté servait d'alibi à des captations de responsabilités.

Les Français devaient y être d'autant plus sensibles que, dans le même temps, la crise internationale aidant, tous les grands dossiers restaient bloqués. Citons pêle-mêle celui des radios libres, de la réforme de l'entreprise, du pouvoir régional, du système répressif, du pouvoir associatif, des droits des minorités, de la formation permanente, de l'environnement...

Bref, le septennat, commencé dans la convivialité et l'imagination, devait se terminer par l'assujetissement aux contraintes économiques. Ce fut le règne des techniciens, des techniciens de l'Etat tout particulièrement. Mais la techno-structure, chère à Galbraith, n'a jamais été social-démocrate. Tout cela comportait des risques qui devaient se vérifier.

Manichéisme

Le septennat de M. Mitterrand se terminera-t-il, comme celui de M. Giscard d'Estaing, par une mutation brutale ?

Il nous semble que les « scénarios de sortie », quelles que soient leurs variables, doivent intégrer un certain nombre de données d'ores et déjà inscrites dans le paysage politique.

1) *Il n'y aura plus de raz de marée électoraux.* Les systèmes électoraux de demain seront largement inspirés — quelles qu'en soient les modalités pratiques — de la représentation proportionnelle. Nous aurons donc, dans un pays où la minorité ne saurait descendre en dessous de 40 %, des assemblées nationales et régionales assez équilibrées. Ce qui signifie en clair que si l'opposition l'emporte, son noyau dur ne saurait avoir le prétention de gouverner à lui seul la France.

2) *Il y a des lois que l'on pourra infléchir*, mais dont il est honnête de dire qu'*elles ne pourront être fondamentalement remises en question.* Il en est ainsi notamment des textes sur la décentralisation, de la loi Auroux et même de la plupart des nationalisations.

3) *De nouvelles générations vont arriver à l'âge des responsabilités.* Elles sont étrangères à notre manichéisme et à nos classifications. Elles ignorent nos peurs politiques, qu'il s'agisse du parti communiste ou des multinationales. Et elles déjoueront nos pièges, notamment celui de l'union des camps en présence, qui est destiné essentiellement à permettre aux caciques de se perpétuer. L'exemple corse est là pour être médité.

4) Il y a quelques années, Valéry Giscard d'Estaing notait que *« la classe moyenne en France* (le « groupe central ») *se gonflait, donnant à ce pays, à terme, son unité »*. L'analyse est exacte. L'arrivée des socialistes au pouvoir n'a pas arrêté ce mouvement. Il l'a, au contraire, par toute une série de mesures, souvent, il est vrai, trop brutales et trop fortes, accentué. Nous allons vers une homogénéisation des comportements, une diminution de l'échelle des revenus — ce que l'on pourrait appeler plus d'unité socio-culturelle.

Cette classe moyenne, qui englobe notamment la fonction publique et parapublique, a largement irrigué le parti socialiste. Elle n'est pas séduite pour autant par le socialisme, mais il est douteux qu'elle abandonne la majorité actuelle. Elle va sans doute la faire dériver sur sa droite et jouer ensuite le rôle de rassembleur qui est dans sa vocation.

5) *Nul gouvernement ne pourra demain ignorer la volonté de sécurité des Français et leur désir de voir un certain nombre de leurs besoins « sociétisés ».* Certes, il est vrai que par un retour d'opinion à la fois juste et normal, les notions de liberté et de responsabilité retrouveront du charme et des défenseurs. Et qu'un équilibre sera à trouver après une époque qui aura trop vite aggravé la bureaucratisation.

Mais qui ne voit que les socio-professionnels lorsqu'ils s'attaquent à l'Etat en appellent encore à un Etat ? Qui ne voit que la classe politique, grande bénéficiaire de la politique de décentralisation, est chaque jour davantage intégrée à l'Etat, dont elle prend possession des bureaux ? Qui ne voit que devant tout nouveau problème le citoyen se « défausse » sur la société et son bras séculier, l'Etat ?

Et demain, cela changerait ? Comment cela serait-il possible, et d'ailleurs serait-ce un bien ?

Alors ? Il ne suffira pas à l'opposition de dire inlassablement non pour que le pouvoir demain lui soit à nouveau confié. Il ne servirait à rien non plus de bâtir un programme en additionnant les revendications de chaque catégorie socio-professionnelle. Et il serait infantile de se contenter de vilipender l'Etat.

Il faut définir une nouvelle société qui tienne compte de la signification des votes de 1981 et également de l'échec qui a suivi. En mai 1981, les Français ont marqué leurs préférences pour une société des droits de l'homme, incluant le droit au travail, à la dignité du travail, à l'environnement et au temps libre, le droit à l'égalité de considération, le droit, enfin, à un espace de liberté. Le problème, dès lors, était de rechercher empiriquement la part d'intervention de l'Etat nécessaire à la garantie de ces droits, compatible avec la bonne marche de l'économie. Ce qui est proprement une démarche social-démocrate.

Empirisme

Le gouvernement socialo-communiste a commis l'erreur de tourner le dos à l'empirisme parce qu'il a cru détenir, avec certitude, la vérité. Schématiques dans leur vision de la société de demain, excessifs quant aux moyens d'y parvenir, nos socialistes nous bâtissent chaque jour une société fermée, bureaucratique, et, dans toutes ses cellules économiques, déficitaire.

Ils se sont crus scientifiques. Comme le dit Edgar Faure, ils ne l'étaient pas parce que la science est expérimentale et qu'ils sont tout le contraire : messianiques.

Je n'imagine pas pour autant que demain les Français, après avoir désavoué ceux qui voulaient poursuivre dans le déréglement la politique actuelle, confient leur destinée à ceux qui leur proposent de revenir brutalement en arrière. Il y aura des regroupements à opérer autour d'un projet de société d'ouverture, évolutionnaire, de style expérimental et donc véritablement scientifique. Ce qui sera, revu et corrigé par Karl Popper, la version pour les années à venir des vieux projets réformiste et social-démocrate. Ils n'ont pu jusqu'ici s'affirmer en France par ce qu'il fallait, en préalable, que la prophétie socialo-communiste s'accomplisse et que son contenu de falsifications devienne évident aux yeux d'un peuple incurablement attiré par les oracles. Voilà qui est fait.

La facture de l'élimination de l'erreur, nous dit-on, va être lourde. C'est vrai, mais ce n'est peut-être pas trop cher payé pour que de nouvelles politiques deviennent possibles.

(*) Ancien ministre, cofondateur du Lien.

Vers un référendum

par ALAIN TRANCHANT (*)

SANS que les Français en aient réellement conscience, la France s'apprête à connaître une crise politique sans précédent sous la Ve République.

Voici un chef de l'État élu, et bien élu, il y a un peu plus d'un an. Voici une Assemblée nationale qui donne au gouvernement une assise parlementaire inespérée. Voici un pouvoir qui dispose de tous les pouvoirs, qui est par conséquent pleinement responsable, et n'a pas, comme autrefois, l'excuse de l'infirmité des institutions.

Et voilà un peuple, le peuple français, qui se rebelle contre l'absolutisme des gouvernants : des sidérurgistes qui incendient un château, des patrons qui arrêtent les trains, des agriculteurs et des viticulteurs en colère, bref un sentiment de mécontentement populaire qui trouve, chaque dimanche, sa traduction dans les élections partielles organisées à travers la France.

D'un côté, le pays légal. De l'autre, le pays réel. L'image n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est que le crédit d'un pouvoir issu des urnes soit aussi rapidement entamé... comme l'héritage a été, hélas ! dilapidé. Alors que *« l'état de grâce »* n'est déjà plus que le lointain souvenir d'une divine surprise, et avant de connaître *« l'état de disgrâce »*, le pouvoir apprend chaque jour à ses dépens que *« si doux que soient les rêves, les réalités sont là »* (Charles de Gaulle).

A l'occasion de l'un de ses rares et rapides déplacements en province, M. Mitterrand — qui gagnerait à garder le contact du pays et des foules, et qui aurait tout intérêt à écouter la colère qui gronde — a expliqué brièvement qu'il *« respectait son contrat »*.

Le fait est que les socialistes et leur chef ont beaucoup parlé et beaucoup écrit lors de leur long séjour dans l'opposition. Mais nulle part on ne trouve dans leurs déclarations, c'est-à-dire dans leur contrat : l'augmentation du nombre des chômeurs, la diminution de leurs allocations, le blocage des salaires et des revenus, le blocage de certains prix, l'augmentation de la T.V.A. supportée dans un premier temps par les entrepreneurs, commerçants et artisans, deux dévaluations du franc, l'augmentation de l'impôt sur le revenu, l'assurance chômage payée par les fonctionnaires et... la France en état de faillite.

Dans leurs promesses électorales, les socialistes et M. Mitterrand ne parlaient que de *« changer la vie »*, et leurs comparses communistes de *« faire payer les riches »*. Les Français découvrent aujourd'hui, avec stupéfaction et déception, que *« changer la vie »* ne signifiait que *« diminuer le niveau de vie »* et que *« faire payer les riches »* voulait dire *« faire payer tout le monde »*.

L'occasion des élections municipales

On avait promis aux Français la facilité et des temps meilleurs dans un monde sans problème. Aujourd'hui, il n'est plus question que d'austérité, et on nous rebat les oreilles avec des *« années terribles »* en perspective. Mauvais alibi d'un mauvais gouvernement !

Au mépris des réalités, on avait annoncé la relance économique, et l'on organise une politique de déflation que l'on n'ose pas appeler par son nom !

Bien imprudemment, M. Delors avait affirmé, dans une interview à *l'Expansion* (4-11 septembre 1981), *« Les deux millions de chômeurs, ce sera un sommet si nous réussissons »*. L'échec est donc patent et le pouvoir, en plein désarroi, donne l'impression de se trouver aux commandes d'un navire dont il ne maîtrise plus le cap.

Dès lors, quoi d'étonnant si les passagers, victimes d'une navigation à vue et du « stop and go », manifestent quelques signes d'inquiétude et s'apprêtent à demander des comptes au commandant !

Dans quelques mois, une occasion va se présenter avec les élections municipales. Elles seront très politisées et les Français voteront « pour » ou « contre » l'expérience socialo-communiste en cours. Nulle autre raison n'explique d'ailleurs le « changement » de mode de scrutin, destiné à transformer la défaite en victoire parce que le parti socialiste aura demain des élus là où il n'en avait pas hier...

Au lendemain de ces élections, dont tout laisse à penser qu'elles se traduiront pour les socialistes par une déroute historique — tant aura été amplifiée d'ici là la démonstration de leur incapacité flagrante à gérer les affaires de la France, et soulignée leur intolérance, qui contribue à diviser les Français — le divorce entre le pays légal et le pays réel se trouvera accentué.

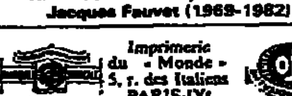
Parce qu'il a été élu sur un « contrat » et qu'il en exécute un autre, M. Mitterrand devra consulter les Français. On sait que le général de Gaulle, par le moyen du référendum, vérifiait à l'intervalle des scrutins présidentiels si la confiance des Français lui était maintenue. Ainsi s'en est-il allé le 27 avril 1969, apportant, une ultime fois, la preuve qu'il avait *« choisi la démocratie et la République »*.

Sous peine d'ouvrir la voie aux pires aventures, mais aussi de se voir appliquer la thèse du *« Coup d'État permanent »* dont il gratifiait allègrement le général de Gaulle, M. Mitterrand devra donner la parole au peuple souverain et procéder à un référendum.

L'intérêt supérieur de la France, qui seul compte en définitive, commande de préférer la voie démocratique du référendum au détournement de procédure de l'article 16.

(*) Ancien délégué départemental de l'Union des jeunes pour le progrès et du Mouvement pour l'avenir du peuple français.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : no 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

L'idéologie institutionnelle

par ALAIN BOCKEL (*)

En 1978 comme en 1981, on avait dit que la victoire de la gauche marquerait la fin de la Ve République : sa Constitution, soumise à la loi des partis, sera dénaturée sinon abandonnée.

Et pourtant, beaucoup d'observateurs l'ont noté, le texte de 1958 demeure intact ; mieux, il paraît sortir renforcé de l'épreuve : la réussite de l'alternance l'enracine plus profondément dans les mœurs du pays. L'élection présidentielle au suffrage universel, sa pièce maîtresse depuis 1962, n'est plus contestée. On peut même parler de retour aux sources, sa dimension « jacobine », favorable aux prérogatives de l'exécutif, étant parfaitement exploitée par la gauche, toute idée de réforme étant renvoyée à plus tard. Si l'on a pu noter un accroissement du rôle des partis dans les institutions, ce n'est là que poursuite d'un phénomène apparu depuis plusieurs lustres.

La Constitution ne se contente pas d'organiser les sources et l'exercice du pouvoir ; elle est aussi « idéologie du pouvoir » par les valeurs et les principes qu'elle affirme, or ce second aspect, fondamental, de la Charte suprême connaît depuis mai 1981 un développement important.

Dans un préambule discret, la Constitution de 1958 se réfère en effet à la Déclaration de 1789 et au préambule de la Constitution de 1946 ; coup de chapeau à ces deux inspirations fondamentales de la démocratie occidentale que sont les traditions libérales de 1789 et les valeurs nouvelles de la démocratie sociale proclamée pour la première fois en 1946 ? Le propos des constituants de 1958 n'était pas très clair. Le Conseil constitutionnel surprit lorsqu'il affirma sans ambages, en 1971 surtout, que ces dispositions avaient valeur constitutionnelle ; le juge constitutionnel, souvent saisi depuis la réforme de 1974, le rappelle dès lors sans relâche : la Constitution renferme des principes politico-juridiques qui ont valeur de normes, et qui s'imposent aux pouvoirs publics et, d'abord, au législateur. Ces normes suprêmes comprennent aussi bien les grandes libertés classiques que les droits économiques et sociaux (droit de chacun à la protection et au développement, droits des travailleurs, nationalisation des services publics et des monopoles, etc.).

Une nouvelle dimension

Jusqu'en 1981 pourtant, cette évolution intéressante demeura entravée ; la Constitution, comme idéologie, jouait surtout un rôle de garde-fou contre les tentations autoritaires du pouvoir. De temps à autre, le Conseil constitutionnel rappelait solennellement qu'il était certains grands principes de liberté auxquels on ne pouvait toucher (la liberté d'association en 1971, la liberté individuelle en 1977, etc.), ou auxquels on ne pouvait porter atteinte qu'avec mesure (le droit de grève en 1979 par exemple).

Depuis lors, une innovation importante paraît se dessiner, imprimant à la Constitution une autre dimension, plus riche et plus vivante.

C'est ainsi qu'elle semble aujourd'hui constituer, pour le pouvoir, une véritable source d'inspiration. Certes, il convient de se garder du manichéisme, les choses ne sont pas si simples, de récents et grands débats sur la sécurité l'ont montré. Il apparaît néanmoins que la légalité républicaine représente désormais la base intouchable de l'action du pouvoir, que la sauvegarde et l'approfondissement des libertés constituent l'un de ses objectifs.

De nombreuses décisions positives sont prises suivant cette préoccupation : ainsi la suppression de certaines législations d'exception, conçues pour faire face à des problèmes conjoncturels, et qui se sont pérennisées. La réalisation d'une conception plus exigeante de la démocratie, amorcée par la décentralisation va dans le même sens.

La « Constitution sociale »

Plus encore, ce mouvement redonne vie à un aspect de cette idéologie institutionnelle, jusque-là passablement tenu sous le boisseau : la « Constitution sociale », proclamée en 1946. Celle-ci, modestement il est vrai, n'en affirme pas moins les nouveaux « principes particulièrement nécessaires à notre temps », qui doivent inspirer les gouvernants : sait-on, par exemple, que *« tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail, ainsi qu'à la gestion des entreprises »*, et que *« la nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à (...) la culture »*, que ce sont là des normes constitutionnelles. Passées les années 1945-1947, ces principes demeuraient assez théoriques, et ne servaient qu'à tempérer, avec moins de bonheur car moins précis que les principes classiques de liberté, certaines mesures restrictives prises par les gouvernants.

Les importantes réformes législatives de ces derniers mois, et les projets en instance, prennent directement leur inspiration dans ces textes, comme les mesures libérales évoquées ci-dessus, ces mesures sociales sont, certes, l'application d'un programme politique, mais elles s'enracinent également dans la Constitution : mesures d'application de celle-ci, elles donnent réalité aux virtualités qui y sont contenues ; en retour, elles y puisent leur fondement idéologique et juridique.

Ainsi, un mouvement intéressant s'amorce ; toute Constitution est affectée d'une certaine souplesse ; plus exactement, un même texte donne souvent lieu à des réalités politiques variées selon les hommes qui l'appliquent, les forces politiques qui l'animent, les orientations qui sont suivies. La Constitution de 1958 s'enrichit, se concrétise, une nouvelle Constitution s'amorce, plus libérale, plus démocratique et plus sociale ; inversement, la législation qui en est issue s'en trouve plus solidement fondée, puisant ses sources dans des traditions constitutionnelles ainsi rajeunies.

(*) Professeur de droit public à l'université d'Orléans.

La guerre de succession

par DANIEL AMSON (*)

SEIZE mois après l'élection de M. Mitterrand, la question de savoir qui pourrait être son successeur se pose déjà. Tout laisse penser, en effet, que, sauf redressement imprévisible, la popularité des partis de gauche va aller déclinant jusqu'aux prochaines élections législatives, qui doivent normalement avoir lieu en 1986. La défaite de la gauche à ces élections étant probable et le contexte politique français étant ce qu'il est, le maintien du chef de l'État à l'Elysée pourrait alors être impossible, comme il le fut déjà en 1924 pour Alexandre Millerand, après la victoire du Cartel des gauches aux législatives.

Dans cette hypothèse, trois hommes — et trois seulement — paraîtraient aujourd'hui susceptibles de représenter l'opposition à l'élection présidentielle : MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre.

Ils ont en commun d'avoir exercé d'importantes responsabilités politiques. Mais ils sont, sous de Gaulle et après lui, tous trois, d'autre part, des technocrates. MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont, l'un et l'autre, anciens élèves de l'ENA. M. Barre est agrégé de droit.

Cependant les trois hommes diffèrent, à l'évidence, par leur tempérament.

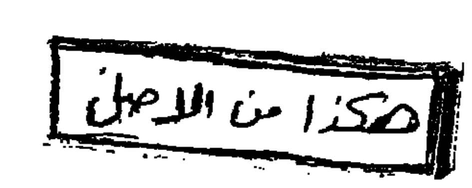
M. Barre est, au niveau le plus élevé, un « docteur Tant-Pis » de la politique, comparable au météorologue d'occasion que décrit Jérôme K. Jérôme dans *Trois hommes dans un bateau*, à qui l'opinion reprochera toujours d'avoir eu raison d'annoncer du mauvais temps.

M. Chirac incarne, par nature, l'idée inverse, selon laquelle « la France va bien » et que, si, par aventure, il lui arrive d'errer comme en ce moment, l'énergie et le bon sens national permettront rapidement de rétablir les choses. Un mélange, en quelque sorte, de l'appel à la revanche de Déroulède, tempéré par le radicalisme du docteur Queuille.

Entre ces deux hommes, dont l'un n'est sans doute pas assez politique pour être élu et dont l'autre l'est sans doute trop pour gouverner efficacement dans une période de crise, M. Giscard d'Estaing incarne l'esprit de mesure. Sans doute souffre-t-il encore d'avoir été « le responsable » pendant sept ans. Mais, à l'heure du prochain bilan, qui oserait affirmer que ce qui est aujourd'hui un obstacle ne sera pas devenu un avantage ? Qui oserait affirmer que l'état de la France en 1974 ne sera pas cité comme référence d'une gestion honorable dans une période de crise mondiale ?

La course à la succession sera longue et dure, comme toutes les courses de fond. Il est à souhaiter, pour le pays, qu'elle ne soit pas gagnée dans un esprit de revanche, mais dans le but de réconcilier deux camps qui n'ont souvent existé que dans l'esprit — ou les ambitions — d'hommes politiques.

(*) Avocat à la cour.



Le Monde

étranger

LA FIN DU SOMMET ARABE

FÈS : un compromis avec Washington ?

(Suite de la première page.)

Après trois mois de guerre avec Israël, les Palestiniens ont le sentiment — largement partagé par la quasi-totalité des délégations — d'avoir acquis leur autonomie par rapports aux régimes arabes et de pouvoir désormais décider seuls de leur sort, même s'ils ont toujours besoin de la solidarité arabe.

On estimait également dans les coulisses de la conférence, que des voix discordantes, comme celles de MM. George Habache, Nayef Hawatmeh et de quelques autres, avaient le droit de s'exprimer, *mais ne réussiraient pas à modifier* le nouveau cours des choses.

Autre grand sujet traité : le Liban. Les Syriens se sont montrés très coopératifs dans ce domaine. Ils ont en particulier accepté de retirer leurs troupes formant la Force arabe de dissuasion, sans pour autant abandonner les fedayin palestiniens se trouvant dans la plaine de la Bekaa. Toutefois ils ont, pour le principe, demandé en contrepartie le retrait des forces israéliennes et précisé que les modalités de leur propre départ seront fixées avec le gouvernement libanais. En échange, les Etats arabes — en fait, cette tâche incomberait principalement à l'Arabie Saoudite — dédommageraient financièrement la Syrie des pertes qu'elle a subies.

Rapprochement syro-irakien

Les rois Hassan II et Fahd ont déployé de grands efforts tout au long de la journée de mercredi pour tenter de rapprocher *les présidents Hafez El-Assad et* Saddam Hussein, qui s'étaient très durement accrochés au cours de la séance de nuit. Le chef de l'Etat irakien demandait notamment l'application de l'article 2 du traité arabe de défense commune, selon lequel toute agression contre un pays de la Ligue est considérée comme une agression contre tous les autres. M. Saddam Hussein a notamment souligné que l'Irak est le *« gardien du front Est »* et a déploré d'avoir été *« lâché par certains frères arabes et trahi par d'autres »* dans le conflit avec l'Iran. Le président Assad avait vivement répliqué que le chef de l'Etat irakien avait commis une grave erreur en s'attaquant au régime de l'imam Khomeiny et qu'il n'avait donc pas aujourd'hui à *« présenter la note »* à ses frères arabes.

On a noté que, au déjeuner offert par Hassan II, mercredi, avant une fabuleuse fantasia (lire ci-contre), le roi Fahd est arrivé en compagnie du président Assad *avec une heure de retard. Ils ont* ensuite pris place à la table du souverain marocain avec l'émir de Koweït — autre important bailleur de fonds, — le roi Hussein et M. Saddam Hussein, et on a pu les voir se lancer dans une discussion animée. A défaut d'une véritable réconciliation, un rapprochement s'est finalement opéré entre les deux hommes et les délégués de Damas et de Bagdad affichaient une certaine satisfaction. Si ce climat devait se confirmer, les deux pays envisageraient de rouvrir leur frontière et Damas permettrait de nouveau à l'Irak d'utiliser l'oléoduc traversant la Syrie pour acheminer le pétrole vers la Méditerranée et assurer des rentrées d'argent à Bagdad, qui en a de plus en plus besoin après deux ans de guerre.

Les travaux se sont poursuivis assez tard dans la nuit, toujours à huis clos ; le détail des autres décisions prises ne devant être connu que dans la journée du jeudi 9 septembre.

PAUL BALTA.

Fantasia politique

Ifrane. — Cinq heures durant, ce fut la fête de la couleur, de la musique et de la danse. La *grande fantasia offerte mercredi* par le roi Hassan II en l'honneur de ses hôtes n'a pas été seulement un divertissement, mais aussi l'occasion d'obtenir, dans une atmosphère détendue, des résultats politiques.

Sur le plateau d'Ifrane, à 60 kilomètres de Fès et à 1 660 mètres d'altitude, face aux deux tentes royales, avaient été disposées, autour d'un immense cercle, un millier de tentes caïdales somptueusement chamarrées et d'au*tres moins luxueuses où ont été* servis le méchoui et le couscous. Tout autour du cercle, avaient pris place des groupes folkloriques de toutes les régions du Maroc : femmes berbères aux robes chatoyantes, hommes en burnous blancs, Sahraouis en boubous bleus. Ils chantent et dansent au son des flûtes, des trompettes et des tambourins.

Spectacle insolite : le roi Hassan II invite ses « frères » à monter dans un simple camion, au centre duquel ont été installés deux bancs — molletonnés il est vrai — pour *faire le tour du cercle, se montrer* à la population, et il donnera le signal de la fantasia. Passé le premier moment de surprise, rois et présidents paraissent ravis. Par vagues successives, trois mille six cents cavaliers déferlent au galop au centre du cercle, tirant en l'air et s'arrêtant net à quelques mètres des tentes royales.

Au flanc de la colline, une gigantesque inscription a été peinte en blanc : *« Nous prierons à Jérusalem »*. Sous les tentes, les conversations ont manifestement un caractère politique. A la fin du repas *et de la fantasia, rois et pré*sidents se rassemblent et posent pour une photo de famille. M. Yasser Arafat, qu'une foule de quelque deux cent mille personnes acclame, fait le V de la victoire. Le roi Fahd, à ses *côtés, lève à son tour le bras*, hésite, car il n'en a pas l'habitude et se décide à faire lui aussi un V avec ses doigts, sous les applaudissements. — P. B.

Le principe du retrait des forces syriennes est favorablement accueilli à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Sur deux problèmes majeurs — le règlement global de la crise du Proche-Orient et le retrait des troupes syriennes du Liban, — le sommet de Fès a pris des décisions capitales qui ouvrent la voie à de vastes négociations, sous l'égide des Etats-Unis.

Avant même la publication des textes *officiels, on se félicite ici* du fait que le « plan Fahd », légèrement modifié, ait été adopté comme plate-forme de règlement *de la crise* du Proche-Orient, et que la demande libanaise de retrait de « toutes » les forces étrangères du territoire national ait été approuvée, le président syrien Hafez El Assad a, lui-même, requis qu'il soit mis fin à la mission de la Force arabe de dissuasion, à *condition* que le retrait du Liban des troupes syriennes, qui la composent soit simultané avec celui des troupes israéliennes.

L'exigence d'un traité de paix

On relève ici que, pour la première fois un sommet arabe insistant sur la reconnaissance d'un Etat palestinien dont les frontières sont à négocier, et dont la capitale devra être Jérusalem, a admis *a contrario* mais indubitablement la reconnaissance d'Israël. Bien que le « plan Regan » exclut la création d'un Etat palestinien, ses aspects positifs ont été dûment relevés, et approuvés, y compris par le chef de *l'O.L.P.*, M. Arafat. Le président Assad, qui avait fait capoter le précédent sommet de Fès, en raison du « plan Fahd » précisément, était présent et même s'il s'est quelque peu démarqué de ses pairs, il n'a plus été en mesure de « contrôler » M. Arafat, *déjà* favorable l'an dernier au « plan Fahd », mais qui avait été contraint de se conformer au rejet syrien.

Sur le retrait des troupes syriennes du Liban, la négociation, selon Beyrouth, devrait être immédiate. Le principe en étant non seulement admis mais proclamé, Israël se voit ôter l'un de ses principaux arguments pour maintenir son occupation. Reste l'exigence — avant le retrait — d'un traité de paix en bonne et due forme que, même un homme comme le président élu, M. Bechir Gemayel, ne peut lui consentir d'emblée, comme le souhaitent MM. Begin et Sharon.

La négociation sur le retrait syrien du Liban devrait reprendre avec le retour à Beyrouth de l'émissaire américain, M. Philip Habib, maintenant annoncé pour le 24 septembre, soit le lendemain de l'entrée en fonctions du président Gemayel. Elle sera sûrement ardue. Elle est, néanmoins, d'autant plus impérative que les incidents se multiplient et s'aggravent dans la Bekaa : l'aviation israélienne a détruit mercredi des fusées Sam-9 à Dahr-El-Baidar sur la route Beyrouth-Damas, installées par l'armée syrienne.

De plus, le retour en force des combattants palestiniens au Liban-Nord et dans la Bekaa, derrière les lignes syriennes, repose avec acuité le problème de la présence des fedayin dans la capitale. Les propos fracassants des chefs palestiniens sur le thème de leur détermination à continuer la lutte armée à partir de la portion de territoire libanais encore contrôlée par la Syrie — notamment l'assertion *d'Abou Ayad qui s'est estimé* habilité à proclamer : *« Beyrouth est notre capitale »*. — *(le Monde* du 8 septembre) ont été fort mal accueillis dans tous les milieux de la capitale libanaise.

Le problème est à régler de toute urgence avant qu'il ne re*mette le feu aux poudres, estime*-t-on à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

● *Un groupe de combattants palestiniens blessés à Beyrouth* est arrivé mercredi 8 septembre à Budapest. Un autre groupe de quatre-vingts blessés est arrivé le même jour à Moscou à bord de quatre avions spéciaux soviétiques. — *(A.F.P.)*

Peut-on reconnaître « implicitement » ?

Que signifie *« reconnaissance implicite »* ? N'est-ce pas une contradiction dans les termes ? *Peut-on « reconnaître »* sans exprimer ce que l'on reconnaît ? C'est pourtant sur cette notion de *« reconnaissance implicite »* que reposer le « plan Fahd » qui, l'automne dernier, fit couler beaucoup d'encre, et le compromis qui s'ébauche aujourd'hui au sommet arabe de Fès.

Le langage diplomatique est un grand consommateur de nuances. Tout l'art de la diplomatie consiste à dénouer ce qui est apparemment inextricable avec une *patience* sans limite, avec des gestes, des décisions, des mesures et d'abord des paroles qui modifient imperceptiblement, *mais à la longue* effectivement et de façon appréciable, l'état des choses antérieur.

La *« reconnaissance implicite »* n'est qu'une expression commode. Pour être plus exact, le « plan Fahd », *qui* reste au centre des discussions de Fès, mentionnait explicitement *« la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région* (le Proche-Orient) *de vivre en paix »*, ce qui implique le droit d'Israël à *l'existence et à la sécurité. Une* fois le premier pas franchi, dans la logique de cette politique, d'autres, plus explicites, devraient l'être, pour normaliser les relations entre Israël et ses voisins.

Le « plan Fahd » contient six autres dispositions qui requièrent toutes des concessions considérables de la part d'Israël, mais ce premier pas arabe, la *« reconnaissance implicite »* d'Israël, est fondamental. Toute solution au Proche-Orient ne pouvant reposer que sur une double concession, la reconnaissance mutuelle des *« droits légitimes »* des Israéliens et des Palestiniens, *une décision* à Fès *dans le* sens du «plan Fahd» signifierait que les Arabes amorcent l'ouverture qui leur est demandée et qu'il appartient désormais aux Israéliens d'amorcer une ouverture de même nature pour qu'ils *puissent enfin se rencontrer.*

C'est le 7 août 1981 que le prince Fahd, alors prince héritier *et aujourd'hui roi d'Arabie Saoudite*, fit connaître son *« plan »* sous forme d'un appel à l'Europe occidentale et aux Etats-Unis.

Accueilli évasivement aux Etats-Unis, mais chaleureusement en Europe (notamment par M. Mitterrand qui *déclara*, le 24 septembre, au cours de son voyage en *Arabie Saoudite qu'il* constituait *« un des éléments les plus positifs de ces dernières années »*), le « plan Fahd » fut immédiatement rejeté par Israël. (Il ne peut constituer *« une base de négociations »* déclara M. Sha*mir, ministre* israélien des affaires étrangères), il reçut apparamment le coup de grâce quand le précédent sommet arabe de *Fès refusa, le 25 novembre 1981*, de le prendre en considération. Mais les idées de bon sens ne meurent jamais tout à fait et renaissent, tel le Phénix, là où elles avaient été réduites en cendres.

MAURICE DELARUE.

JÉRUSALEM : prendre de vitesse les travaillistes

(Suite de la première page.)

Les premières réactions de l'O.L.P. et de la plupart des chefs d'Etat arabes sont loin d'être totalement défavorables au « plan Reagan » et, de ce fait, on craint de plus en plus à Jérusalem que les Palestiniens *et les principaux* pays arabes ne ratent pas cette fois l'occasion de participer à une vaste offensive diplomatique internationale contre un gouvernement israélien complètement isolé.

Pour faire face à ce danger, M. Begin pense que la majorité des Israéliens le soutiendront dans son attitude de défi, récemment manifestée par la décision de poursuivre la politique d'implantation dans les territoires occupés *(le Monde* du 7 septembre).

Le premier ministre compte tirer profit le plus tôt possible du succès que, sur le plan intérieur, lui a apparemment apporté la campagne militaire au Liban. Si l'on en croit les résultats des sondages d'opinion actuellement publiés en Israël, ceux-ci indiquent que, depuis le début de la guerre, la cote de popularité de M. Begin, déjà considérable auparavant, s'est encore élevée de 12 %, et que si des élections avaient lieu actuellement, le Likoud serait en passe de remporter la majorité absolue à la Knesset, soit 61 sièges (il n'en avait obtenu que 48 lors du scrutin de juin 1981, soit un avantage d'un seul siège sur la coalition d'opposition composée du parti travailliste et du MAPAM).

L'idée de recourir à des élections anticipées n'est pas nouvelle. M. Begin et ses partisans y avaient en fait pensé aussitôt après la dernière consultation, en mesurant la faible marge de *manœuvre* dont ils disposaient au Parlement, ce qui les a obligés, depuis, pour conserver une fragile majorité, à composer successivement avec le petit parti TELEM, fondé par Moshe Dayan, et le mouvement d'extrême droite Renaissance, de même qu'à céder au chantage politique du parti religieux ultra-orthodoxe Agoudat Israël, qui vient de contraindre le gouvernement, sous menace de quitter la coalition, à prévoir l'arrêt, très contesté, des vols de la compagnie aérienne nationale El Al, le sabbat et les jours de fête juive officiels. Aujourd'hui donc, M. Begin a *une raison supplémentaire* et déterminante de se représenter devant ses électeurs.

Mais dissoudre le Parlement ne sera pas chose facile, M. Begin devant réunir pour cela 61 voix, ce qui n'est pas acquis, tant s'en faut. Le premier ministre aura besoin vraisemblablement de l'approbation de l'opposition, car les petits partis de la coalition gouvernementale redoutent de perdre des sièges lors du prochain scrutin et veulent repousser l'échéance. C'est le cas notamment du parti national religieux qui a déjà fait *savoir qu'il préférait que* les élections législatives coïncident avec les élections municipales prévues en novembre 1983. D'ici là, selon un *certain nombre* d'observateurs, une partie de l'opinion publique pourrait avoir changé d'avis — le parti travailliste compte sur une telle évolution, — surtout si l'initiative américaine se développe, permettant à l'opposition, jusqu'à ces dernières semaines désemparée, de se ressaisir, puisque le plan travailliste de règlement du problème palestinien fondé sur un *« compromis territorial »* avec la Jordanie ressemble dans une certaine mesure aux propositions du président Reagan.

L'attitude des Américains

Le calcul de M. Begin demeure *également* incertain en raison de l'attitude des dirigeants américains qui, quoi qu'ils en disent, espèrent manifestement un renou*veau du parti travailliste au cours* des prochains mois. Ce qui pourrait convaincre un certain nombre d'Israéliens qu'il existe une alternative à la politique *intran*sigeante de M. Begin.

De récents sondages ont montré en effet que malgré les bénéfices retirés de la guerre au Liban par le Likoud, 40 % environ de l'électorat est favorable à un compromis territorial en Cisjordanie. De surcroît, la révélation soudaine du « plan Reagan » est un coup dur pour le prestige de M. Begin qui, quelques jours plus tôt, vantait encore tout le profit qu'Israël pouvait attendre de sa victoire au Liban, c'est-à-dire avoir les moyens de parachever la politique gouvernementale dans les territoires occupés et d'y imposer un contrôle définitif d'Israël, puisque durant les combats au Liban l'O.L.P. avait été *« battue ». Le monde arabe plus* que jamais divisé est impuissant, et le soutien américain incontestable. A présent, bien des Israéliens *sont* à même de constater que ces atouts sont de moins en moins évidents. La confiance dans l'audace de M. Begin peut en être gravement affectée.

Cependant, dans le premier débat parlementaire sur les nouvelles propositions américaines, M. Begin a continué d'exprimer sa détermination de les rejeter, et 50 députés contre 36 ont approuvé l'attitude du gouvernement à ce propos. Le premier ministre a accusé *les dirigeants* de Washington de vouloir *« la partition d'Heretz Israël »* (la terre d'Israël, qui, selon cette *expression biblique* et l'interprétation qu'en fait M. Begin, inclut la Cisjordanie *et* le territoire de Gaza). *« Personne ne définira les frontières d'Heretz Israël à notre place,* a-t-il ajouté avec véhémence. *La Judée et la Samarie* (Cisjordanie) *appartiennent au peuple juif pour l'éternité. »*

Justifier l'action militaire

Faisant allusion à la *« détermination »* avec laquelle le président Reagan déclare être prêt à défendre ses idées, le premier *ministre* a *précisé que le gouvernement* israélien saurait faire preuve de la même fermeté pour continuer de refuser le projet américain. Auparavant, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, avait affirmé que les Etats-Unis voulaient *« faire plier »* Israël et il a de nouveau prétendu que les propositions annoncées par le chef de l'Etat américain sont toujours pour la plupart en contradiction flagrante avec les accords de Camp David.

Répondant pour l'opposition, M. Chlomo Hillel, député travailliste, a raillé le manque de circonspection du gouvernement qui, selon lui, a commis l'erreur de croire, en se fondant sur la compréhension dont les Etats-Unis avaient fait preuve envers Israël durant la guerre au Liban, qu'il aurait désormais *« les mains libres »* en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. M. Hillel a affirmé que cette spéculation sur la politique américaine était *« tout à fait irresponsable »* et il a ajouté avec ironie que les dirigeants arabes *à Fès étaient en* train de se montrer beaucoup plus *« habiles »* que le gouvernement israélien.

Tandis que le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, dressait un bilan très positif de la campagne militaire au Liban — déclarant par exemple que cette opération était à tous points de vue un *« succès inégalé dans l'histoire des conflits armés »* et que les *bombardements aériens* n'avaient détruit à Beyrouth qu'une quarantaine d'immeubles, — l'opposition a montré qu'elle se sentait quelque peu revigorée par l'initiative américaine et qu'elle approuve en grande partie cet événement inespéré où elle semble avoir puisé un regain d'assurance. Et le secrétaire général du parti travailliste, M. Haïm Bar Lev, ancien chef d'état-major, s'est livré à une critique très sévère de l'opération « Paix pour la Galilée ». Il a souligné que cette entreprise contre l'O.L.P. était contestable presque depuis son *origine* — l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres ayant été un prétexte discutable puisque commis par un groupe dissident de l'organisation palestinienne, — mais surtout depuis le moment où a été dépassé l'objectif initial qui pouvait alors être approuvé par la grande majorité des Israéliens : le *« nettoyage »* du Sud-Liban sur une profondeur de 40 à 50 kilomètres. *« C'est la première fois que nous nous laissons entraîner dans une guerre dont les objectifs ne sont pas vitaux pour l'existence d'Israël »*, a-t-il déclaré, avant de conclure sur ces mots : *« Ce ne sont pas les démonstrations de force qui amèneront les Etats arabes à la table des négociations. »*

La destruction le 8 septembre de nouveaux missiles antiaériens intallés par l'armée syrienne au Liban paraît indiquer que le gouvernement de M. Begin veut, jusqu'au bout, au moment même *où les dirigeants de Damas sem*blent de plus en plus disposés à retirer leurs troupes, justifier le bien-fondé de son action en don*nant l'impression que c'est* grâce aux pressions militaires que l'ennemi est amener à céder, comme M. Sharon l'afait valoir à propos de *l'évacuation de* l'O.L.P. à Beyrouth. C'est en partie pour cette raison que le gouvernement israélien tient l'armée syrienne pour responsable de l'enlèvement de huit soldats israéliens le 4 septembre, mais c'est également parce que la revendication par l'O.L.P. de cette opération de commando embarrasse MM. Begin et Sharon en battant en brèche leurs thèses sur les résultats de la guerre au Liban. En effet, le gouvernement israélien ne veut pas en l'occurrence avouer un échec partiel en admettant que l'O.L.P. peut encore, au Liban, mener des actions contre Israël.

FRANCIS CORNU.

LE PRÉSIDENT MOUBARAK SERA REÇU SAMEDI PAR M. MITTERRAND

Le président Moubarak sera reçu samedi 11 septembre à l'Elysée par M. Mitterrand, a annoncé jeudi 9 *septembre* la présidence de la République.

Le président de la République égyptienne fera escale à Paris avant de regagner Le Caire, au terme d'une visite qui l'a conduit à Belgrade puis à Bucarest, où il est arrivé mercredi.

Avant de quitter la capitale yougoslave, M. Moubarak a déclaré (sans préciser s'il faisait allusion au sommet de la Ligue arabe à Fès) : « L'Egypte salue tout effort sus*ceptible de contribuer* au règlement de ce problème au Proche-Orient. » Ce qui importe, a-t-il ajouté, « c'est que ces efforts débouchent à la fin sur un règlement juste et global du problème du Proche-Orient ». M. Moubarak souhaite que le mouvement des non-alignés « joue à nouveau le rôle qu'il a joué depuis sa création », et a annoncé qu'il a invité le premier ministre indien, Mme Gandhi, à venir en Egypte.

EUROPE

Pologne

Les autorités craignent que l'Église ne s'érige en « parti d'opposition »

Les autorités polonaises ont lancé, mercredi 8 septembre, une dure attaque contre la hiérarchie catholique en s'en prenant à l'un de ses membres les plus connus, Mgr Ignacy Tokarczuk, accusé d'incitation à des actions contre l'Etat.

Dans un éditorial signé Observateur — ce qui lui confère un caractère très officiel, — le quotidien du gouvernement *Rzeczpospolita* reproche à l'évêque de Przemysl, connu pour la fermeté qu'il manifeste à l'égard du pouvoir, d'avoir prononcé, dimanche dernier, à Czestochowa, une homélie « *contraire à l'esprit de l'entente et de la coopération* ». Selon le quotidien, Mgr Tokarczuk aurait successivement fustigé l'athéisme, « *qui éveille uniquement le mal* », exigé la liquidation des grandes fermes d'Etat du nord et de l'ouest du pays, et accusé ouvertement les autorités de violences lors des événements du 31 août. L'évêque n'aurait pas hésité de plus à « *établir un parallèle direct entre les forces de l'ordre dispersant les manifestations illégales et agressives et les assassins hitlériens* ». Plus grave encore, affirme le quotidien, son homélie « *contient également un appel, à peine voilé, invitant les Polonais en uniforme à désobéir* ».

De tels propos, estime l'organe du gouvernement, visent à « *susciter en Pologne l'intolérance et la discorde* », sont « *inadmissibles* » dans la bouche d'un dignitaire de l'Eglise et tendent « *à exciter les foules, éveiller la haine et dresser la population, en particulier la jeunesse, contre les autorités* ».

Au-delà de la personne même de Mgr Tokarczuk, *Rzeczpospolita* s'en prend aux « *interventions politiques* » prononcées « *devant l'autel par certains orateurs, prêtres ou évêques, revêtus d'habits liturgiques* ». Le contenu de ces « *interventions* », ajoute le quotidien, soulève la question de savoir « *si l'Eglise ne serait pas sur le point de répéter l'erreur de Solidarité, consistant à s'ériger en parti politique d'opposition, en sous-estimant la force de l'Etat* ».

C'est surtout cette dernière interrogation qui retient l'attention dans la mesure où les autorités n'avaient jamais fait un tel parallèle entre le syndicat indépendant et l'Eglise. Ce changement de ton marque une tension nouvelle entre le pouvoir et la hiérarchie catholique que reflètent peut-être aussi les propos tenus mercredi au Vatican par le pape. Priant en faveur des prisonniers et des internés, Jean-Paul II, nous indique notre correspondant à Rome, a en effet parlé de « *détenus et condamnés auxquel la société et l'Eglise n'ont pratiquement plus accès* » et affirmé que « *la nation a le droit et le devoir (...) d'agir pour que soient respectés envers les prisonniers tous les droits de l'homme* ».

A Varsovie, un jeune homme de dix-huit ans, M. Chechlacz, a été condamné, mercredi, par un tribunal militaire, à vingt-cinq ans de prison pour le meurtre d'un milicien. Une peine de treize ans de prison a été infligée à son principal complice, M. Lupanow, du même âge, tandis que six autres co-inculpés, dont un curé de trente-deux ans, l'abbé Sylwester Zych, ont été condamnés à des peines allant de deux ans avec sursis à six ans ferme.

Au mois de février dernier, les deux principaux inculpés s'étaient attaqués, dans un tramway à Varsovie, à un milicien auquel ils avaient voulu voler son arme de service. Surpris par sa réaction, ils avaient tiré sur lui. L'arme du crime avait été retrouvée au presbytère de l'abbé Zych. — (*A.F.P., Reuter.*)

UN APPEL DE M. ADAM MICHNIK

« Personne ne peut faire confiance à une justice qui s'exerce sous le diktat des généraux »

Après les manifestations du 31 août et l'annonce par la junte de l'ouverture prochaine d'un procès contre les dirigeants du KOR, M. Adam Michnik, l'une des figures de proue de ce mouvement, a lancé le 2 septembre de sa prison de Bialoleka un « *appel à la communauté internationale* » que nous publions ci-dessous.

Au moment où il écrivait ce texte, M. Michnik ignorait encore qu'il serait inculpé en même temps que MM. Kuron, Litynski et Wujec — tous internés comme lui depuis le 13 décembre, — et MM. Lipski et Chojecki, actuellement à l'étranger et poursuivis par contumace. Après avoir rappelé l'ampleur des manifestations du 31 août, leurs objectifs (« *la levée de l'état de guerre et le rétablissement de la paix sociale par la négociation* », et l'annonce de l'ouverture des poursuites contre le KOR, M. Michnik écrit :

« *(...) Le 2 septembre, Jacek Kuron, interné à la prison de Bialoleka, a été présenté au parquet militaire, qui a décidé sa mise en état d'arrestation. Un pas a été fait vers la mise en scène d'un procès politique en procédure sommaire. Ce ne sera pas un procès pénal normal. Ce n'est pas aux généraux d'évaluer les preuves matérielles et de décider de ce qui ne peut faire l'objet que d'une décision des magistrats indépendants. Tout laisse prévoir une farce juridique dans le genre du procès Kirov ou du procès Dimitrov, accusé d'avoir incendié le Reichstag.*

» *Quel que soit mon attachement au KOR (dissout il y a un an déjà), je dois dire que l'idée audacieuse du Comité militaire de salut national (WRON) d'attribuer aux militants du KOR qui sont internés depuis le 13 décembre l'organisation des manifestations du 31 août fait trop d'honneur à leurs capacités. L'absurdité de cette accusation ne laisse subsister aucun doute sur la signification de la manœuvre. Personne ne peut faire confiance à une justice qui s'exerce sous le diktat des généraux.*

» *J'écris cela non pas parce que Jacek Kuron est mon ami ni parce que je crains de partager bientôt son sort. Je l'écris parce que je pense que l'on ne peut réfuter la vérité, et que même nous, les prisonniers du général Jaruzelski, y avons droit.*

» *Je lance un appel au secours à tous les hommes de bonne foi. Aux chanceliers de l'Autriche et de la R.F.A., si indulgnts pour nos généraux ; je me permets de rappeler que même le communiste Dimitrov a eu droit, devant un tribual hitlérien, à la présence d'observateurs internationaux.*

» *Que l'on me comprenne bien : je suis entièrement solidaire de la direction de Solidarité, qui avait appelé aux manifestations pacifiques du 31 août. Je suis entièrement solidaire des ouvriers qui, ce jour-là, sont descendus dans la rue pour manifester leur volonté d'une entente sociale. Aux victimes des violences, mon pays érigera des monuments, j'en suis convaincu, et les rues des villes polonaises porteront un jour leurs noms.*

» *J'en appelle à vous, car je ne peux ni ne veux admettre que l'on piétine ouvertement la loi, la vérité et le droit à la vérité. Je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que le procès à venir se déroule en public et pour que soient admis des observateurs et des juristes des pays démocratiques.*

» *J'en appelle à votre conscience. J. Kuron et Zbigniew Romaszewski attendent leur procès. Au suivant...* »

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN SOLDAT SOVIETIQUE, Sakharov Anatoli Michealwich, ayant rejoint le groupe fondamentaliste musulman, Hesbi islami, a affirmé, mercredi 8 septembre, à la presse, à Islamabad, que l'armée rouge utilisait trois types d'armes chimiques en Afghanistan. Il a précisé que des stocks étaient entreposés à Kaboul et à Kunduz, dans le nord du pays. Le gouvernement Karmal avait récemment affirmé que les résistants employaient des armes chimiques. — (*A.F.P.*)

Brésil

● LES CONFLITS DE LA TERRE ont fait vingt-trois morts durant le premier semestre de 1982 au Brésil, a indiqué la Conférence épiscopale (C.N.B.B.), le mercredi 8 septembre. Selon le secrétaire général de la C.N.B.B., Mgr Luciano Mendes de Almeida, quarante-cinq mille familles se trouvent confrontées, à travers le pays, à des problèmes aigus touchant le statut des terres qu'elles cultivent. Un million de paysans sont dépourvus de titre de propriété foncière au Brésil, pays de cent vingt millions d'habitants et de 8,5 millions de kilomètres carrés.

Chine

● M. RICHARD NIXON, ancien président des Etats-Unis, actuellement en visite en Chine, a été reçu, mercredi soir 8 septembre, par le président du P.C. chinois, M. Hu Yaobang. Celui-ci a renouvelé à cette occasion l'invitation des autorités chinoises au président Ronald Reagan à se rendre prochainement en République populaire. — (*A.F.P.*)

Costa-Rica

● M. ALBERTO FAIT LIZANO, vice-président du Costa-Rica, est arrivé à Paris le mercredi 8 septembre pour un séjour de quarante-huit heures, au cours duquel sera signé un protocole d'aide financière de la France à la petite République centraméricaine. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● M. GEORGE WALLACE est arrivé en tête, le 7 septembre, des « primaires » démocrates pour le siège de gouverneur de l'Etat d'Alabama, annonce l'agence U.P.I. M. Wallace n'ayant pourtant pas obtenu la majorité absolue, un quatrième tour de scrutin — ce qui est sans précédent dans ce type de consultation électorale — aura lieu le 28 septembre. M. George Wallace, qui a été victime d'un attentat le 15 mai 1972 et se déplace depuis lors en fauteuil roulant, avait été trois fois gouverneur de l'Alabama dans les années 60 et 70. Ségrégationniste convaincu pendant cette période, il a cependant fait appel au vote noir durant sa dernière campagne (*le Monde* du 29 mai).

Pays-Bas

Bien que les socialistes aient retrouvé la première place

La droite a obtenu une nette majorité aux élections législatives et pourrait former la prochaine coalition

Les élections législatives anticipées organisées mercredi 8 septembre aux Pays-Bas ont été marquées par une forte poussée des libéraux de droite, une remontée des socialistes (qui redeviennent le premier parti du pays) et un tassement des chrétiens-démocrates du premier ministre sortant, M. Andries Van Agt. Mais, en dépit de leur progression, les amis de M. Joop Den Uyl paraissent mal placés pour constituer le prochain gouvernement.

Sur les quatre grandes formations représentées à la Chambre (où siégeront également les membres de huit petits partis, dont trois élus communistes), la droite et le centre droit progressent, globalement, de sept sièges, et la gauche et le centre gauche régressent de huit.

La participation électorale est en recul par rapport au dernier scrutin législatif, où elle avait atteint 86 %, mais demeure élevée compte tenu des circonstances, avec quelque 80 % de votants.

Amsterdam. — Le parti socialiste P.v.d.A. est redevenu la plus grande formation politique néerlandaise, mais n'en est pas assuré pour autant d'exercer à nouveau des responsabilités gouvernementales, bien au contraire. Ce paradoxe tient notamment à l'excellent résultat du parti libéral conservateur V.V.D., ce dernier souhaite en effet renouveler dès que possible sa collaboration avec le parti chrétien-démocrate C.D.A. du premier ministre sortant, M. Andries Van Agt, dont la formation a été supplantée de justesse, mercredi, par les socialistes.

De notre correspondant

Le P.v.d.A., dirigé par l'ancien premier ministre M. Joop Den Uyl, a obtenu 47 sièges à la chambre des députés, qui en compte 150. Les socialistes regagnent ainsi 3 sièges par rapport aux législatives précédentes, en mai 1981, dont ils avaient été les grands perdants puisque leur parti se trouvait supplanté par le C.D.A. Depuis ce nouveau scrutin, les rôles au sommet sont inversés : le C.D.A. perd 3 des 48 sièges, qu'il détenait dans l'assemblée sortante, accentuant le léger recul qu'il a enregistré ces dernières années.

Les libéraux conservateurs obtiennent, de loin, le meilleur résultat, en gagnant 10 sièges, ce qui porte à 36 députés leur effectif parlementaire. Ce succès va renforcer considérablement l'ensemble de la droite et du centre droit. En revanche, le centre gauche a été sérieusement affaibli par les résultats catastrophiques du parti libéral de gauche Démocrates 66, qui ne conserve que 6 de ses 17 sièges.

Ces élections anticipées avaient été rendues nécessaires par la chute du second gouvernement Van Agt en mai dernier, huit mois seulement après son entrée en fonctions. La coalition entre chrétiens-démocrates, socialistes et libéraux de gauche, avait en effet éclaté avec la démission des ministres socialistes, qui refusaient de soutenir la politique d'austérité prônée par M. Van Agt. Ce dernier avait alors constitué un gouvernement intérimaire jusqu'aux élections, avec, comme partenaires, les libéraux de gauche, et le soutien parlementaire tacite des libéraux conservateurs. Les électeurs ont probablement fait « payer » aux Démocrates, 66 leur maintien dans une coalition jugée trop conservatrice, et D'66 a ainsi perdu son rôle convoité d'« *alternative raisonnable* » pour ceux qui se situent entre socialisme et libéralisme.

Le P.v.d.A., comme le laissent prévoir les sondages, s'est, au contraire, rétabli d'une série de mauvais résultats commencée lors des législatives précédentes et confirmée dans les élections provinciales et municipales de mars et juin derniers. Lors des provinciales, par exemple, le P.v.d.A. n'avait obtenu que 21,7 % des voix, contre 30,4 %. Mercredi, M. Den Uyl, a expliqué ce rétablissement en estimant que les électeurs socialistes avaient approuvé sa décision de quitter le gouvernement de M. Van Agt après que ce dernier eut refusé de dégager les crédits jugés nécessaires par le P.v.d.a. pour mettre en œuvre un plan de création d'emplois.

En tous cas, M. Van Agt s'était trompé en pronostiquant, pendant la campagne, que les électeurs « *puniraient* » le parti de D. Den Uyl pour sa « *fuite* » devant les responsabilités gouvernementales.

M. Van Agt, premier ministre depuis 1977, n'a pas caché sa déception devant le recul, léger mais préoccupant, de son parti. Il s'est cependant félicité de « *la possibilité réelle de former un gouvernement avec le V.V.D.* ». Ensemble, les deux partis disposent de 81 des 150 sièges à la Chambre. Et l'on disait beaucoup, durant la campagne, qu'un tel résultat ne laisserait guère de chances au P.v.d.A. de reprendre sa place dans un gouvernement, quel que fût le résultat des amis de M. Den Uyl.

Un « tour de piste » socialiste ?

L'usage veut que ce soit le chef du plus grand parti qui soit désigné par la souveraine pour tenter de former un gouvernement après les élections. Il incombera donc, sans doute, à un représentant du P.v.d.A. de tenter un « tour de piste ». Mais une collaboration des socialistes avec les libéraux conservateurs de M. Ed Nijpels paraît exclue, tant ces deux partis divergent sur tous les points essentiels, de la politique économique aux euromissiles.

M. Den Uyl, qui n'a pas entendu les appels à la coopération que lui lançaient les petites formations de gauche (communistes, pacifistes socialistes et radicaux), serait alors contraint de faire appel aux chrétiens-démocrates de M. Van Agt. Or ce dernier a donné aux Néerlandais, dès mercredi soir, un avant-goût du déroulement possible de ses entretiens avec les socialistes, en rappelant les mauvais souvenirs de sa collaboration de huit mois avec M. Den Uyl.

Quoi qu'il arrive, les chrétiens-démocrates paraissent donc assurés de conserver leur rôle gouvernemental. Mais le C.D.A. se voit de plus en plus menacé sur sa droite par la montée du V.V.D., qui, selon les résultats de certaines enquêtes, a été, mercredi, le parti qu'ont préféré les jeunes électeurs de 18-19 ans.

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un parti à caractère raciste, le Centrum partij, a, d'autre part, obtenu un siège à la Chambre, où il continuera de prôner une politique hostile aux travailleurs immigrés et aux ressortissants des anciennes colonies néerlandaises, le Suriname et les Antilles.

RENÉ TER STEEGE.

Allemagne fédérale

Les rapports entre socialistes et libéraux sont de plus en plus tendus à l'approche des élections régionales de Hesse

Bonn. — Avec le discours qu'il prononce ce jeudi 9 septembre, devant le Bundestag, sur l'« état de la nation », le chancelier Helmut Schmidt frappe les trois coups de la rentrée politique, qui jamais n'aura été aussi confuse et incertaine en Allemagne fédérale. L'attentisme règne dans tous les partis politiques, qui ont les yeux fixés sur des élections régionales capitales, celles du 26 septembre en Hesse.

De notre correspondant

Après treize années de pouvoir, l'ère de la coalition libérale social-démocrate (F.D.P.-S.P.D.) touche incontestablement à sa fin. Mais nul ne connaît encore ni le jour ni surtout la manière dont elle se déchirera. Même les journaux longtemps favorables au tandem S.P.D.-F.D.P. sont devenus très réservés. Le directeur du grand hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Rudolf Augstein, reconnaît cette semaine « *qu'il y a certainement des raisons valables pour ne pas vouloir voir plus longtemps au pouvoir l'actuel gouvernement, qui n'est plus une coalition* ». Et le même *Spiegel* affirme plus loin que M. Helmut Schmidt lui-même « *ne croit plus que la coalition puisse être sauvée* ».

Il est vrai que les élections régionales, depuis le début de l'année, ont été un véritable chemin de croix pour les socialistes. En mars, le S.P.D. a chuté de 5,7 % en Basse-Saxe, en recueillant seulement 36,5 % des suffrages, devant un gouvernement régional chrétien-démocrate (*C.D.U.*) améliorant sa position. La défaite fut encore plus cuisante, moins de trois mois plus tard, à Hambourg, où les amis de M. Schmidt gouvernent pourtant depuis la fin de la guerre. En perdant 8,6 % de son électorat, le S.P.D. (42,9 %) ne garde la ville hanséatique qu'avec un gouvernement minoritaire soumis au bon vouloir des écologistes, alors que la C.D.U. y est devenue le principal parti.

A en croire tous les sondages, cette série noire va se poursuivre dans deux semaines, car le S.P.D. va perdre son avant-dernier bastion, la Hesse, qu'il gouverne depuis 1949. Combattus sur leur gauche par les écologistes, qui leur reprochent l'agrandissement de l'aéroport de Francfort, critiqués sur leur droite par le F.D.P., qui veut une relance de l'économie de marché, les sociaux-démocrates de la Hesse, ont vu, comme dans tout le pays, se multiplier presque à l'envi leurs opposants, sans pour autant conforter leur électorat traditionnel. Quant aux élections régionales de Bavière, prévues pour le 10 octobre, elles ne laissent aucune chance aux fidèles de M. Schmidt face à M. Franz-Josef Strauss, solidement installé au gouvernement de Munich. Au total le pouvoir social-démocrate se réduit comme peau de chagrin. Il ne lui reste plus véritablement que deux Leader : l'importante Rhénanie du Nord-Westphalie (la plus peuplée avec le bassin de la Ruhr) et le minuscule Etat de Brême. Les neuf autres sont ou seront dans les mains de l'Union C.D.U.-C.S.U., ou bien, comme Hambourg, gouvernés par un S.P.D. minoritaire.

Cette série d'élections régionales n'a pas été non plus de tout repos pour les libéraux. A Hambourg le F.D.P. n'a pas réussi à franchir la barre fatidique des 5 % pour avoir des députés à la Diète. Cet échec a renforcé dans le parti les partisans du changement de coalition, notamment en Hesse, où le F.D.P. vient de tourner casaque pour s'allier avec l'un des chefs de file de l'aile droite C.D.U., M. Adolf Dregger. Pour cette raison le score des libéraux dans ce Land sera déterminant, tant pour leur avenir que pour celui de la coalition. Si, contrairement à Hambourg, le F.D.P. franchit le seuil des 5 %, la tendance au renversement d'alliance se raffermira dans ses rangs. Le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff (F.D.P.), ne s'y est pas trompé en demandant aux électeurs de Hesse de montrer clairement le chemin à suivre aux libéraux, autrement dit de les encourager à changer de camp.

Rien ne dit cependant qu'il sera écouté. Les sondages ne sont guère favorables actuellement au F.D.P. et certains lui donnent même un score inférieur à 5 %, voire la majorité absolue aux chrétiens-démocrates qui n'auraient donc pas besoin d'alliés libéraux pour gouverner. La tactique de la girouette pourrait ne pas être payante et ce risque plonge les fidèles de M. Hans-Dietrich Genscher dans un profond embarras.

A deux mois et demi de son congrès, le F.D.P. paraît plus divisé et incertain que jamais. Seuls une dizaine de députés sur cinquante-trois, regroupés derrière M. Gerhard Baum, le ministre de l'intérieur, paraissent décidés à jouer la carte Schmidt jusqu'au bout. Pour les autres, c'est la valse-hésitation. Au S.P.D. on prétend même que M. Hans-Dietrich Genscher n'a pas encore arrêté sa stratégie définitive, et qu'il redoute d'apparaître aux yeux des électeurs comme le responsable de la rupture F.D.P.-S.P.D.

L'incertitude est de mise aussi dans l'union C.D.U.-C.S.U. partagée entre son désir de chasser le S.P.D. en concluant un accord avec les libéraux et celui de s'assurer une victoire plus éclatante. Se sachant le vent en poupe, beaucoup d'amis de M. Helmut Kohl préféreraient attendre l'échéance normale des prochaines législatives (1984) où — espèrent-ils — une majorité absolue pourrait les dispenser d'une alliance avec les libéraux jugés finalement peu fiables.

M. Schmidt vient de tancer vertement M. Lambsdorff pour son appel du pied aux électeurs de Hesse et de lui demander de préciser, dans un document écrit, sa philosophie économique. Lors d'un récent meeting électoral, il n'a pas hésité à mettre solennellement en garde les habitants de la Hesse : « *Celui qui votera F.D.P., le 26 septembre, votera aussi contre moi.* »

Plus l'échéance du 26 septembre se rapproche et plus les rapports au sein de la coalition sont tendus. Avec justesse le chancelier Schmidt a reconnu, mardi, devant son parti que les Allemands en avaient assez « *des bavardages et des tactiques politiciennes* ». Le risque pour la coalition, mais aussi pour la C.D.U., c'est de voir leurs électeurs écœurés se détacher des formations politiques traditionnelles. C'est déjà le cas de la jeunesse, qui, de plus en plus, s'engouffre dans le sillage des écologistes et des pacifistes et comprend de moins en moins le langage de ses aînés.

(*Intérim.*)

EUROPE

Italie

Le fils du général Dalla Chiesa accuse la démocratie chrétienne sicilienne d'être « responsable » du meurtre de son père

De notre correspondant

Rome. — Après avoir ému et indigné, l'assassinat du général Dalla Chiesa tend à provoquer de sérieuses polémiques tant au niveau national que local, au centre desquelles se trouve la démocratie chrétienne sicilienne. Dans une interview publiée mercredi 8 septembre par *la Repubblica*, le fils du général, M. Nando Dalla Chiesa, a notamment accusé violemment cette dernière : « *Je pense*, a-t-il déclaré à propos de l'assassinat de son père, *que ce fut un délit politique décidé et commis à Palerme. Ni moi ni les autres membres de ma famille ne sommes intéressés à savoir qui sont les tueurs, s'ils sont venus de Catane, de Bagheria ou de New-York. Ce que nous voulons, c'est que soient punis les responsables, qui, à mon avis, doivent être recherchés dans les rangs de la démocratie chrétienne sicilienne.* »

Affirmant que, contrairement à ce qui est soutenu par certains, la Mafia « *est connue* » et qu'à Palerme « *tous savent qui sont les mafiosi, de quoi ils s'occupent* », le jeune professeur, qui est l'auteur d'un livre sur la Mafia, a déclaré que son père avait été assassiné parce que « *c'était le premier préfet à déclarer en public, lors de la commémoration de Russo* (un colonel des carabiniers assassiné en juillet), *que le coupable était la Mafia et que la Mafia était une réalité qui mêlait pègre et politique* ».

Selon M. Dalla Chiesa, son père a été assassiné parce qu'il réussissait peu à peu à mobiliser les Palermitains contre la criminalité organisée. Mais, a-t-il précisé, alors que dans son combat contre le terrorisme il avait tous les partis avec lui, la démocratie chrétienne en tête, « *cette fois à peine arrivé à Palerme, il a compris, senti, qu'une partie de la D.C. non seulement ne le couvrait pas mais encore était contre lui* ». M. Dalla Chiesa a d'autre part ajouté que son père avait découvert, peu après son arrivée, que même des employés de la préfecture étaient apparentés à des clans de la Mafia.

Le « J'accuse » du fils du général assassiné a provoqué des réactions de la démocratie chrétienne, dont la direction a publié un document reprenant les termes d'une récente interview de M. De Mita à *la Repubblica* dans laquelle le secrétaire général affirme qu'assimiler démocratie chrétienne et Mafia est « *une insulte à la vérité* », qui « *fait bon compte des membres de ce parti qui ont été assassinés par la Mafia* ». « *Y a-t-il des mafiosi dans la D.C.?* a déclaré M. De Mita, *c'est possible, comme il est possible qu'il y en ait partout : dans les autres partis, dans les banques, dans la police ou la magistrature.* »

A Palerme, les propos de M. Dalla Chiesa ont surtout envenimé la polémique entre la D.C. d'un côté, le P.C. et l'Eglise de l'autre. Dans une interview à la télévision, le maire de Palerme, M. Martellucci (D.C.), a affirmé que les accusations de M. Dalla Chiesa relevaient d'une « *pauvre argumentation* » et que c'était « *une infamie* » que de dire qu'il fallait rechercher les mandants de l'assassinat dans les rangs de la D.C. Les autres dirigeants siciliens de la D.C. sont introuvables, même au téléphone.

Concernant la lutte contre la Mafia, M. Martellucci est généralement peu loquace, affirmant qu'il a avant tout des fonctions administratives, et tendant à minimiser l'importance du phénomène qui, à ses yeux, relève de la criminalité ordinaire. Mardi, d'ailleurs, devant le conseil communal, il avait lui-même ouvert une polémique avec le cardinal Pappalardo, qui, dans son homélie aux funérailles du général, avait déclaré que pendant qu'à Rome on débat, Palerme est investie par les ennemis. Le maire a affirmé : « *Non, Palerme n'est pas investie par les ennemis.* »

Le parti communiste demande la démission du maire et du président de la région et affirme que nombre de fonctionnaires municipaux, sur lesquels des enquêtes sont actuellement en cours, ont pourtant conservé leurs fonctions. A Rome, M. Giorgio Napolitano, chef du groupe parlementaire communiste, a, pour sa part, déclaré : « *L'interview de M. Dalla Chiesa confirme ce que nous avons dit au Parlement ; il ne s'agit pas de faire un procès à la démocratie chrétienne, mais il faut en finir avec lees complicités.* »

La mort du général Dalla Chiesa a surtout élargi le fossé qui existe entre l'Eglise et la D.C. Une prise de distance saluée par les communistes. Pour le secrétaire régional du P.C., M. Colajanni, « *le monde catholique palermitain a été parmi ceux qui, en faible nombre, se sont rangés du côté de Dalla Chiesa. Les prêtres ont parlé de la Mafia comme d'un péché social, ont invité à rompre l'omerta* (la loi du silence) : *c'est le phénomène le plus important depuis la guerre* ».

Concrètement au demeurant, l'archevêque a été à l'origine de mouvements catholiques qui, dans les quartiers, ont pris position contre la D.C. L'Eglise ira-t-elle plus loin lors de la visite du pape à Palerme le 21 novembre ? Ce dernier ira-t-il jusqu'à l'excommunication des mafiosi, comme la rumeur en court à Palerme ? Au Vatican, on s'abstient de tout commentaire.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

Les syndicats condamnent la tentative du parti travailliste de définir une politique des revenus

De notre correspondant

Brighton. — Au congrès de Brighton, la gauche des syndicats a, le mercredi 8 septembre, remporté, à propos du principe d'une *politique des revenus, une victoire* qui pourrait être lourde de conséquences pour le parti travailliste. Par une majorité de six millions de mandats contre quatre millions, le congrès a en effet adopté *une motion présentée* par la Fédération des travailleurs du bâtiment par laquelle il s'oppose à toute négociation sur les salaires « *avec ce gouvernement ou avec un autre* ».

La référence au gouvernement conservateur n'est qu'une clause de style car Mme Thatcher n'a jamais envisagé de discuter avec les syndicats une politique globale des salaires. Elle s'efforce plutôt, par une attitude très ferme dans le secteur public, d'encourager le patronat à résister aux demandes d'augmentation dépassant ou même approchant la hausse des prix. La motion vise en fait un éventuel gouvernement travailliste. Pour accroître leur crédibilité économique, et pour convaincre les électeurs que les grèves à répétition qui ont miné l'autorité du dernier gouvernement Callaghan ne se reproduiraient plus, les dirigeants du Labour ont tenté, avec leurs collègues du TUC, de définir les grandes lignes d'une politique économique incluant une politique des revenus. C'est cette *tentative qui a été condamnée* par la majorité du congrès de Brighton.

Le débat a été très vif. M. Michael McGahey, vice-président du syndicat des mineérs, et membre du parti communiste, a déclaré que la politique des revenus était « *le talon d'Achille* » du mouvement syndical. Parlant en faveur d'une coopération avec les travaillistes, M. Sidney Weighell, le leader modéré du syndicat des cheminots, a affirmé que la motion minerait la capacité du Labour à gouverner. Il a reproché aux adversaires de tout contrôle des revenus d'être responsables de la défaite travailliste en 1979, de l'arrivée au pouvoir des conservateurs et indirectement, des quatre millions de chômeurs (1).

Contradictions

La direction du TUC est aussi profondément divisée que ses troupes. Penaud, M. Len Murray, secrétaire général, lui-même opposé à la motion, a expliqué que le *conseil général n'était* pas en mesure de donner une consigne de vote, comme il le fait habituellement. La confusion a été portée à son comble quand une majorité du congrès a approuvé le travail accompli depuis deux ans par le comité de liaison avec le TUC et le parti travailliste qui préconise, en cas de victoire aux élections législatives, la rédaction annuelle d'un rapport commun gouvernement-syndicat, sur la stratégie économique, y compris... sur la politique des revenus.

Ces contradictions, courantes dans les congrès du TUC, amènent les dirigeants travaillistes à penser que les syndicats pourraient se prêter tout de même à la négociation d'une sorte de « contrat social » avec un futur gouvernement de gauche. M. Peter Shore, chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme », s'est déclaré convaincu que le vote de cette année pouvait être révisé au prochain congrès. En attendant, la majorité du TUC a enlevé au parti travailliste un de ses principaux arguments électoraux.

Au cours de la même journée, les syndicats ont décidé de poursuivre leur participation aux organismes tripartites de concertation avec le gouvernement et le patronat afin d'y présenter une politique économique de rechange, fondée sur la relance des investissements public.. et la lutte contre le chômage. Ils ont maintenu leur traditionnelle opposition au Marché commun, contre l'avis encore de M. Weighell, qui a eu cette formule : « *Le socialisme ne s'arrête pas sur les plages de Brighton.* » Mais l'hostilité à l'Europe reste la chose la mieux partagée par la droite et la gauche du mouvement ouvrier britannique.

DANIEL VERNET.

(1) On compte officiellement en Grande-Bretagne 3 280 000 chômeurs, mais les syndicats affirment qu'ils sont en fait plus de 4 millions.

ASIE

Inde

Cheikh Abdullah « le lion du Cachemire » est mort

De notre correspondant

New-Delhi. — Cheikh Mohammed Abdullah, chef du gouvernement de l'Etat du Jammu et Cachemire, a succombé à une crise cardiaque, mercredi soir 8 septembre, à Drinagar, à l'âge de soixante-seize ans. Le premier ministre, Mme Gandhi, s'était rendu lundi à son chevet. Son fils *aîné*, Farooq, quarante-cinq ans, qui venait d'entrer au gouvernement local, lui succédera à la tête d'un Etat dont il a dominé la scène politique pendant un demi-siècle. Le gouvernement central a décrété un deuil national de deux jours.

Incarnation du nationalisme cachemire, « *le lion du Cachemire* », ainsi qu'il avait été baptisé, était né dans une famille modeste, à Soura, près de Srinagar, le 5 décembre 1905. A peine achevées ses études à l'université *musulmane d'Aligarh, il se* plonge dans la vie politique, en juillet 1931, en lançant un mouvement d'agitation contre l'administration princière de l'époque, dénonçant la discrimination *dont étaient victimes* les musulmans pourtant très largement majoritaires. Il fonde ensuite The Jammu and Kashmir Muslim Conference qui deviendra la National *Conférence, ouvrant ainsi ses portes* à la minorité hindoue.

Au moment où Gandhi lance, en 1942, contre les Britanniques, sa campagne « *Quittez l'Inde* », il fait de même au Cachemire où il conteste l'autorité du maharajah et réclame la souveraineté populaire. Cette lutte lui vaut d'être arrêté à plusieurs reprises.

Il est nommé premier ministre après éclatement de l'empire des Indes et l'intégration du Cachemire à l'Union indienne, le 26 octobre 1947. Obligé de renoncer à son rêve d'indépendance, le maharajah Hari Singh avait, au moment de l'invasion de son royaume par des tribus pathanes pakistanaises, proclamé son ralliement à l'Inde, couvrant ainsi une intervention militaire qui aboutissait, en janvier 1949, au partage du Cachemire. *Cette question allait demeurer la principale source de discorde entre l'Inde et* le Pakistan et provoquer un nouveau conflit entre ces deux pays.

Cependant, en août 1953, soit presque *un an après avoir signé avec* Nehru un accord qui prévoyait un statut d'autonomie pour le Cachemire, Cheikh Abdallah était démis de ses fonctions, arrêté et jugé pour avoir « *conspiré en vue d'instituer un Etat indépendant* », accusation qu'il devait nier. Libéré en avril 1964, il était arrêté de nouveau en 1965. Remis en liberté en 1968, il se voyait interdire l'accès du Cachemire en janvier 1971 et ce jusqu'en juin 1972.

Il devait revenir au pouvoir en février 1975, en tant que chef du gouvernement local, à la suite d'un *accord avec le premier ministre de* l'époque, Mme Gandhi.

Aux termes de cet accord, le cheikh et ses partisans renonçaient à leur demande de plébiscite pour *déterminer* l'avenir de la province disputée, s'engageaient à reconnaître la souveraineté de New-Delhi, qui leur conférait une large autonomie dans le cadre de la constitution indienne. Cet accord devait être vivement critiqué par Islamabad. Chaud partisan de l'entente entre l'Inde et le Pakistan, cheikh Abdullah estimait que la question du Cachemire ne pourrait être résolue que par le dialogue, non par la confrontation.

Au cours des dernières années, ses rapports avec le gouvernement central s'étaient quelque peu tendus, notamment après la renaissance de la National Conférence, formation qui s'était fondue au sein du parti de Mme Gandhi. Sa victoire aux élections locales de juillet 1977 devait confirmer son emprise sur un Etat qu'il n'hésitait pas, à l'occasion, à diriger avec la plus grande fermeté.

PATRICK FRANCÈS.

Philippines

● PLUSIEURS DETENUS POLITIQUES ont entrepris mercredi 8 septembre une grève de la faim de trois jours pour protester contre leurs conditions d'emprisonnement dans quatre centres de détention militaires philippins. Vingt-cinq détenus du camp de Bicutan ont également commencé mardi une grève de la faim de quatre jours pour les mêmes motifs. Parmi les détenus qui se sont mis en grève mercredi se trouvent notamment l'ancien dirigeant du parti communiste philippin, M. Jose Maria Sison, le chef de « la nouvelle armée du peuple », M. Bernabe Buscayno, les dirigeants syndicaux arrêtés le 13 août dernier, MM. Bonifacio Tupas et Crispin Beltran. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

L'EMPLOI DE DÉTENUS A LA CONSTRUCTION DU GAZODUC SIBÉRIEN

« Si les faits étaient confirmés, le gouvernement français s'élèverait contre de telles iniquités »

déclare M. Mitterrand

M. André Bergeron était intervenu auprès du président de la République au sujet des conditions de construction du gazoduc sibérien (1). M. François Mitterrand vient de répondre au secrétaire général de F.O. Nous publions ci-dessous l'essentiel de cette réponse : « *Vous savez que le respect des droits de l'homme est pour moi un impératif essentiel, dont j'ai veillé à ce qu'il soit constamment pris en compte dans l'action du gouvernement. Les contacts pris jusqu'ici à diverses occasions avec les autorités soviétiques ont été mis à profit pour faire connaître nos positions en la matière et pour soulever des cas individuels. Cette action sera poursuivie.*

» *Quant aux révélations auxquelles vous faites allusion, elles méritent d'être examinées avec la plus grande rigueur et c'est pourquoi j'ai demandé une information plus complète.*

» *Si les faits allégués venaient à être confirmés, il va de soi qu'ils seraient dûment pris en considération et que le gouvernement français s'élèverait contre de telles iniquités.* »

(1) Le comité international Sakharov avait révélé que des dizaines de milliers de détenus — parmi lesquels des prisonniers politiques — étaient ou avaient été employés sur le chantier du gazoduc dans des conditions très pénibles.

LA TRILATÉRALE CONDAMNE LES SANCTIONS CONTRE L'U.R.S.S.

Soulignant qu'un « *commerce accru avec les pays communistes d'Europe ne mettrait pas en danger la sécurité de l'Occident* », la commission trilatérale condamne vivement la politique de sanctions économiques suivie par Washington contre le gré de ses alliés.

Dans un rapport publié en marge de l'assemblée du F.M.I. et de la Banque mondiale, ce groupe d'étude, qui réunit trois cents personnalités européennes, américaines et japonaises, plaide pour une « *coexistence prudente* » entre l'Est et l'Ouest. Selon ce document l'Occident a tout à gagner à « *reprendre le développement de ses échanges avec l'Est, lorsque la crise actuelle aura diminué, à condition que les contrôles sur les transferts de technologie militaire soient maintenus* ». A propos de l'affaire du gazoduc sibérien, le rapport note qu'elle a eu pour « *grave conséquence de diviser les alliés* ».

La commission trilatérale estime qu'à condition qu'il y ait un accord général, le « *plus important moyen de pression sur l'U.R.S.S.* » est une éventuelle réduction de crédits. Toutefois « *le risque le plus grand, dans* l'immédiat, ajoute-t-elle, *est que les exportations de l'Est européen ne diminuent au point où cette région ne sera plus en mesure de faire face au service de sa dette extérieure.* » — (A.F.P.)

L'allègement des sanctions contre Dresser-France ne concerne pas Creusot-Loire et ses filiales

Le département américain du commerce a réduit la portée des sanctions à l'exportation imposées à Dresser-France en raison de sa participation à la réalisation du gazoduc eurosibérien. En revanche la sanction décidée contre Creusot-Loire, qui a également enfreint l'embargo technologique décrété par Washington, a été maintenue.

M. B. Jay Cooper, porte-parole du département du commerce, a annoncé que l'interdiction de vente à Dresser-France des technologies et produits américains était limitée aux seuls équipements pétroliers et gaziers liés à l'exploitation, à la production, au transport, au raffinage.

Mais l'interdiction totale d'exportation reste en vigueur contre Creusot-Loire, a ajouté M. Cooper qui a précisé que les sanctions s'appliquaient désormais non seulement aux firmes concernées mais à leurs filiales dans le pays. Certains responsables américains avaient fait remarquer que les interdictions d'exportation faites à une société européenne auraient pu être contournées par la vente à des filiales agissant pour le compte de leur société mère.

Creusot-Loire a jusqu'au vendredi 10 pour élever des objections auprès du département du commerce, qui décidera ensuite de la portée finale des sanctions.

La réduction des sanctions contre Dresser-France était attendue. Une mesure similaire avait été prise à l'encontre de la société italienne Nuovo-Pignone.

Les pays européens ont fait preuve d'« *une grande cohérence* » sur la question du gazoduc, a estimé le ministère français des relations extérieures, qui a rappelé les récentes déclarations faites à ce sujet par M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat avait mis l'accent, la semaine dernière, lors de sa visite officielle à Athènes sur le caractère inacceptable des sanctions américaines.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE DEMANDE LE MAINTIEN DE SES EXPORTATIONS DE BEURRE VERS L'EUROPE

M. Cooper, ministre néo-zélandais des affaires étrangères, s'est entretenu mercredi 8 septembre à Paris, dans le cadre d'une tournée des capitales de l'Europe des Dix, avec trois ministres français : MM. Chandernagor (affaires européennes), Jobert (commerce extérieur) et Mme Cresson (agriculture).

Les entretiens ont surtout porté sur les affaires commerciales (la France a eu, en 1981, un déficit de 575 millions de francs avec la Nouvelle-Zélande). Les perspectives de coopération industrielle dans les secteurs minier, ferroviaire et informatique ont été évoquées, ainsi que les exportations de mouton et surtout de beurre néo-zélandais vers l'Europe. M. Cooper a demandé le maintien du contingent de beurre néo-zélandais actuellement consenti par les Dix (92 000 tonnes).

M. Chandernagor, précise un communiqué du ministère des relations extérieures, a répondu que ce montant dépendrait de l'état du marché des produits laitiers, des mesures prises par la Communauté européenne et de l'attitude de la Nouvelle-Zélande dans les instances internationales à l'égard de la politique agricole européenne.

Le Monde

politique

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Le gouvernement s'efforce de prévenir les critiques de l'opposition sur la constitutionnalité de son projet

Adopté la veille par le conseil des ministres, le projet de loi portant adaptation de la loi de décentralisation aux quatre départements de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion (le Monde *du 9 septembre) devait être déposé, jeudi 9 septembre à l'Assemblée nationale qui l'examinera vraisemblablement au cours de la nouvelle session extraordinaire du Parlement qui doit commencer vers le 20 septembre.*

Par rapport à l'avant-projet présenté ces dernières semaines aux conseils généraux des quatre départements concernés, le texte du projet de loi ne comporte, pour l'essentiel, que quelques retouches de forme dictées par l'avis du Conseil d'Etat. Il apporte, toutefois, une précision importante : l'assemblée unique instituée dans chacune de ces anciennes colonies en remplacement des deux assemblées actuelles (conseil général et conseil régional) comptera cinquante et un sièges dans les trois départements de la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion. Pourquoi cinquante et un ? Essentiellement parce que le conseil général de la Guadeloupe, qui avait retenu ce nombre, avait été le seul à formuler une proposition sur ce point. En Guyane, département beaucoup moins peuplé, l'assemblée unique comptera trente et un sièges. Dans ce cas aussi, le gouvernement a repris à son compte le vœu des élus locaux.

Comme prévu, l'élection des membres de ces nouvelles assemblées départementales, qui seront désignés pour six ans, aura lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Seules les listes ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 5 % des suffrages exprimés seront admises à la répartition des sièges. Les dépendances de la Guadeloupe (les îles de la Désirade, *des Saintes, de Saint-Martin et* Saint-Barthélemy) bénéficieront d'un régime électoral particulier : chacune élira son représentant au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Dans les mêmes conditions, l'île de Marie-Galante élira trois conseillers.

Dans l'exposé des motifs de son projet, le gouvernement s'emploie surtout à répondre aux critiques de l'opposition et, en particulier, à prévenir les arguments que celle-ci ne manquera pas d'avancer pour essayer de démontrer l'inconstitutionnalité du texte. Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM s'attend, en effet, que les parlementaires du R.P.R. et de l'U.D.F. saisissent le Conseil constitutionnel après l'adoption définitive du projet qui devrait intervenir fin novembre ou début décembre. Ainsi, le gouvernement souligne-t-il notamment : *« Le projet de loi maintient sans équivoque le département et la région. (...) Le régime de droit commun, tel qu'il résulte de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, n'est pas remis en cause dans les départements d'outre-mer. (...)*

» L'instauration d'une seule instance délibérante et d'un seul exécutif dans chaque département et chaque région d'outre-mer est la meilleure façon de résoudre les difficultés résultant de la superposition de deux collectivités territoriales sur un même territoire. Elle évite la dilution des responsabilités, voire les conflits, entre plusieurs assemblées ou leurs exécutifs.

» La superposition d'un conseil régional et d'un conseil général découlant de la loi du 5 juillet 1972 présentait déjà des inconvénients avec un établissement public régional dépourvu de pouvoirs réels. Elle deviendrait une cause de paralysie dans la gestion des affaires, dès lors que la région devient une collectivité de plein exercice, et que le conseil régional acquiert, avec une légitimité nouvelle, des pouvoirs étendus (...).

» Ce projet de loi ne constitue nullement une atteinte à l'unité nationale. Il se situe sans ambiguïté dans le cadre de la Constitution, dont l'article 2 affirme le caractère indivisible de la République française. »

Si le Conseil constitutionnel avalise l'argumentation gouvernementale, comme il l'avait fait après le vote du statut particulier en faveur de la Corse, les premières élections à ces nouveaux « conseils généraux et régionaux » auront lieu vraisemblablement en février prochain, quelques semaines seulement avant les municipales.

ALAIN ROLLAT.

Les réactions

M. DEBRÉ : le salaire payé au parti communiste.

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, qui conduit la campagne de l'opposition contre le projet gouvernemental, a déclaré, mercredi après-midi 8 septembre : *« Les affirmations gouvernementales, les contorsions juridiques, les insultes aux départementalistes ne peuvent dissimuler l'abandon du statut des DOM, c'est-à-dire une concession majeure faite aux séparatistes. Cet abandon fait partie du salaire payé au parti communiste pour son soutien au gouvernement. Les nationaux lutteront pour le rétablissement du statut républicain. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : le pire.

Commentant l'adoption du projet de loi, Pierre Charpy écrit notamment, jeudi 9 septembre, dans *la Lettre de la Nation*, organe quotidien du R.P.R. : *« Le pire n'est pas toujours fatal mais il l'est aujourd'hui pour les départements d'outre-mer. Comme on pouvait malheureusement s'y attendre, le gouvernement a refusé de tenir compte du verdict du suffrage universel et passe outre au refus de la majorité des élus de ces départements (...). Il y a plus encore. Alors que les élections des futures assemblées régionales doivent avoir lieu pour la métropole en 1984, la mise en place de l'assemblée unique est programmée par le projet gouvernemental pour 1983. Non seulement c'est une discrimination supplémentaire injustifiée mais c'est aussi la possibilité de faire ces élections avant les municipales. Le gouvernement cherche-t-il dans cette astuce de calendrier la voie d'une de ces « magouilles » électorales auxquelles il nous a habitués ?*

» Celles-ci lui ont jusqu'ici plutôt mal réussi mais il persévère. Il est assuré du vote de son projet en dépit de l'opposition de la majorité sénatoriale. Il reste encore à savoir si ce changement d'identité politique des DOM est conforme à la Constitution qui ne prévoit qu'une possibilité « d'adaptation de leur régime législatif et de leur organisation administrative. »

AVANT LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

Les communistes ne sont pas au gouvernement « un pied dedans et un pied dehors »

déclare M. Roland Leroy

« La Fête de l'Humanité, *qui a souvent été une fête « contre » — contre le fascisme, contre le colonialisme, contre l'exploitation capitaliste, — sera, cette année, une fête « pour » : pour la mise en œuvre, jusqu'au bout, d'une politique nouvelle. »* C'est en ces termes que M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a présenté aux journalistes, mercredi 8 septembre, la fête du quotidien communiste, qui s'ouvrira, le 11 septembre, pour deux jours, au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Ce sera une fête, a ajouté M. Leroy, *« au diapason de l'attitude offensive et ouverte qui caractérise aujourd'hui, l'action des communistes ».*

M. Georges Marchais inaugurera, samedi matin, la « cité internationale » de la fête, où seront représentés les journaux de P.C. ou de mouvements de libération de soixante-quinze pays. Le P.C. chinois, qui a renoué avec le P.C.F. (M. Marchais doit se rendre en Chine au mois d'octobre), sera représenté par un stand du *Quotidien du peuple*. Un accueil particulier sera réservé aux délégations de l'O.L.P., du P.C. libanais et du P.C. israélien. M. Leroy a exprimé, d'autre part, l'*« émotion »* avec laquelle les communistes français accueilleront leurs *« camarades de Trybuna Ludu »*, organe du parti polonais.

Le secrétaire général du P.C.F. participera, ensuite, en direct de La Courneuve, au journal de la mi-journée, sur TF 1. C'est M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, où il a la responsabilité de la section économique du comité central, qui prononcera, dimanche après-midi, le discours politique de la fête. M. Leroy a indiqué que ce discours coïncidera avec la parution du livre de M. Herzog *l'Economie à bras-le-corps*, aux éditions Messidor-Temps actuels.

Les quatre ministres communistes — MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite et Marcel Rigout — se rendront à la fête, de même que plusieurs ministres socialistes : MM. Jean-Pierre Chevènement, Georges Fillioud, Jack Lang et Louis Mexandeau. *« Ce n'est plus une nouveauté, mais ce n'est pas encore une tradition »*, a dit M. Leroy.

Le directeur de *l'Humanité* a souligné, à ce propos, que les communistes ne sont pas au gouvernement *« un pied dedans et un pied dehors, 50 % pour et 50 % contre »*, mais qu'ils sont *« dans le gouvernement »*, le P.C.F. étant à la fois *« un parti de lutte et un parti de gouvernement »*. Il a indiqué que l'Association nationale des élus communistes et républicains tiendra un stand, à la fête, sur le thème : « L'union, impératif des élections municipales de 1983 ». Cette union ne s'étend pas, toutefois, aux communistes en désaccord avec la direction de leur parti, puisque M. Leroy a précisé qu'il ne sera pas donné suite à la demande de *Rencontres communistes - hebdo*, que dirige M. Fiszbin, de disposer d'un stand. Ces derniers ont jugé *« injustifiable »* et *« nuisible »* le refus de la direction du P.C.F. *« C'est faire preuve d'un sectarisme suranné »*, ont ajouté les amis de M. Fiszbin.

La fête de *l'Humanité* comportera, cette année, un ensemble d'expositions et de spectacles en hommage à Louis Aragon, membre du comité central du P.C.F., pour son quatre-vingt-cinquième anniversaire. Une exposition réunit les œuvres de cinquante peintres dont Aragon a parlé dans ses écrits. L'inauguration de cette exposition, jeudi soir, est associée avec la présentation, par Jacques Chancel, au stand de la fédération communiste de Paris, d'un spectacle coproduit avec Antenne 2, et intitulé « Aragon et la chanson ». Dimanche soir sera présenté un spectacle mis en scène par Bruno Carlucci, directeur du Théâtre de la Satire, à Vénissieux, et dont le titre est « Aragon-Théâtre ». Un feu d'artifice mettra fin à la fête.

La partie artistique comprendra aussi, samedi, sur la « grande scène », des chanteurs latino-américains, dont Mercedes Sosa, le chanteur américain James Brown, et, dimanche, Maurice Fanon, Fabienne Thibeault, Bernard Lubat et Serge Lama. La cité internationale offrira plusieurs spectacles de clowns, et le stand de la Jeunesse communiste présentera des groupes de musiciens, dont l'Antillais Henri Guédon. D'autres spectacles sont prévus dans les différents « espaces » régionaux.

LES FÉDÉRATIONS P.R. D'ILE-DE-FRANCE S'ORGANISENT POUR PRÉPARER « LA RECONQUÊTE DES VILLES COMMUNISTES »

L'Union des républicains de l'Ile-de-France (URIF), qui regroupe les fédérations du P.R. de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne organise, samedi après-midi 11 septembre à Courbevoie (Hauts-de-Seine), son premier rassemblement.

L'Union des républicains d'Ile-de-France entend partir *« à la reconquête des villes communistes »* et se fixe comme objectif de *« reprendre la majorité dans au moins la moitié des communes dirigées par une majorité communiste »*. Elle veut contribuer d'autre part à la *« transformation »* de l'U.D.F. en un grand mouvement d'opposition. A cette fin, l'URIF proposera l'organisation d'un *« congrès extraordinaire »* de l'U.D.F. *« où chacun pourra s'exprimer et où toutes les tendances seront représentées ». « Démocratisons l'U.D.F., pour la rénover »*, tel sera le mot d'ordre.

Cette Union que préside M. Alain Griotteray (P.R.), ancien député, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, veut non pas concurrencer mais compléter l'UNIF — mouvement d'union de l'opposition, lancé il y a quelques mois par M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional R.P.R.

M. BERNARD PONS : M. Chirac a été très clair

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., interrogé dans *Paris-Match* du 17 septembre sur le sens des propos tenus à Nouméa par M. Jacques Chirac *(« L'expérience socialiste ne survivra pas deux ans »)*, déclare :

« Je crois que Jacques Chirac a été très clair. (...) Il dit simplement : « Si, demain, sur le plan » économique, la situation continue à se dégrader, elle se dégradera en plus sur le plan » social et la montée des mécontentements sera telle que » M. Mitterrand sera bien obligé, » pour retrouver une certaine crédibilité, d'en appeler au peuple, » faute de quoi aucune politique » ne pourra être conduite. ».

A la question : *« Qui pourra obliger M. Mitterrand ? »*, M. Pons répond :

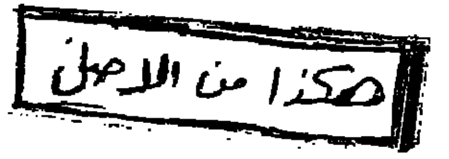
« Rien, sinon sa conscience, son éthique et le caractère démocratique qu'il a toujours voulu donner à sa démarche. »

PRESSE

● *Au* Parisien libéré, *les sections syndicales S.N.J. et S.J.F.-C.F.T.C.* ont fait une démarche auprès de M. Roger Belin, P.-D.G. du groupe et directeur de la publication, pour demander la réintégration de M. Jean Combes, ancien rédacteur en chef.

Les délégués syndicaux, dans un communiqué, soulignent que M. Combes, *« rédacteur en chef unique et légitime du* Parisien libéré, *fait toujours l'objet d'entrave à la liberté du travail depuis 1975, année du conflit qui a vu l'éviction et le renvoi des délégués syndicaux de la rédaction »* (M. Combes était adhérent du S.N.J.).

Rappelons que les limogeages intervenus en 1975 dans la rédaction étaient en rapport direct avec le grave conflit qui avait éclaté entre M. Emilien Amaury, patron du *Parisien libéré*, et le syndicat du Livre C.G.T.



هكذا من الأصل

DE « L'HUMANITÉ »

ont pas au gouverne...
et un pied dehors »

Roland Leroy

M. BERNARD PONS...

Appelant leurs adhérents à devenir officiers et sous-officiers du contingent

Les Jeunesses communistes demandent « la prise en compte du 10 mai » dans les armées

Reprenant l'intégralité d'un document de travail du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) sur le service militaire, la publication « Correspondance Armée-Nation », éditée par le P.C.F., demande « la prise en compte du 10 mai » dans l'institution de défense, où « de nombreux blocages subsistent », et elle invite les jeunes communistes à « un engagement conscient et résolu » dans la « reconstruction » de la conscription qui est « un des enjeux de la bataille à gagner sur les forces réactionnaires ».

De l'avis de la publication du P.C.F., le travail de réflexion du M.J.C.F. a donné lieu au *« plus important document qui ait été élaboré en cette matière depuis le statut démocratique du soldat et du marin déposé en 1979, à l'Assemblée nationale, par les parlementaires communistes »*. A l'origine, il s'agit d'un texte qui a vu le jour au congrès, en juin dernier à Ivry, des jeunesses communistes (*le Monde* du 3 juin 1982).

Après avoir dénoncé *« l'erreur et le danger des comportements antimilitaristes »*, qui reviennent *« à désarmer moralement et matériellement, les peuples et les Etats pacifiques face aux militaristes »*,

L'armée française doit, dans ces conditions, *« être fondée sur la conscription, atout démocratique considérable, enjeu des luttes permanentes entre les forces réactionnaires et le mouvement démocratique »*.

Favorable à la dissuasion nucléaire, qui *« constitue aujourd'hui un pilier très important de notre indépendance nationale »*, le document se prononce pour un service militaire d'un an. *« Il faut être clair*, est-il expliqué : *réduire à six mois le service militaire reviendrait à exclure les appelés de tous les niveaux d'encadrement et de nombreux postes techniques, alors que précisément la possibilité d'accéder à ces responsabilités est une caractéristique de l'armée française qui peut contribuer de manière importante à la démocratisation et à l'enracinement profond de l'armée dans notre pays »*. Réduire le service à six mois *« exaucerait le souhait ardent des forces réactionnaires »* en mettant les armes aux mains de professionnels.

Estimant que *« des secteurs entiers de la défense nationale n'ont pas encore été touchés par les nouvelles orientations »* du 10 mai 1981, le document invite *« les jeunes communistes et démocrates »* à prendre une part importante de responsabilité dans le fonctionnement des commissions d'unités chargées, notamment, du foyer, de l'ordinaire, de l'information et de la sécurité. *« Il s'agit de demander*, est-il indiqué, *la prise en compte du 10 mai et, fort des instructions ministérielles, d'agir dans chaque unité pour que vivent les commissions »*, jugées conciliables avec l'autorité du commandement.

Le M.J.C.F. demande aux jeunes communistes de chercher, pendant le service militaire, à assumer des responsabilités d'encadrement, par l'accès aux pelotons d'élèves officiers, sous-officiers et gradés de réserve.

D'autre part, le M.J.C.F. incite les recrues du contingent à *« savoir apprécier la diversité d'origine, de formation, de sensibilité des appelés »* et à *« s'efforcer de créer un climat de solidarité entre les appelés »*.

« Etre communiste, ajoute le document publié par le *P.C.F.*, *demande effort et résolution, à l'armée plus qu'ailleurs, pour ne pas mettre un an entre parenthèses. Participer au service militaire, c'est participer aux changements, c'est ne pas abandonner, chaque année, deux cent quatre-vingt mille jeunes et notre défense à l'influence de la bourgeoisie ou de la pire réaction. Le jeu en vaut la chandelle. La réaction, elle, ne s'y trompe pas. Elle considère les questions militaires comme un axe majeur de sa bataille contre le changement. »*

Un enjeu politique

Le 26 février dernier à Paris, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait lancé une *« mise en garde »*, selon ses propres termes, en direction de *« ceux qui veulent dissoudre l'esprit de défense »*, pour fustiger *« cette propagande insidieuse qui tendrait à faire accroire que l'armée se situerait hors des nécessités du changement voulu par la nation »*.

S'en prenant, à l'époque, à certains mouvements de soldats accusés de vouloir introduire la *« lutte des classes »* dans les régiments, M. Hernu avait condamné — avec fermeté et d'un ton solennel qui fut remarqué par son auditoire — tous ceux qui, à tort selon lui, reprochaient alors à l'armée de rester *« sourde »* ou de *« n'avoir rien compris »* à l'esprit du 10 mai.

Il faut croire que cette mise en garde n'a pas été entendue ou qu'elle a été oubliée. A quelques semaines d'intervalle, deux faits en témoignent.

Le P.C.F. fait savoir qu'il entend mettre *« la grande question du service militaire à sa place au cœur des luttes de de notre pays »* pour *« gagner la bataille sur les forces réactionnaires »* et pour *« réaliser les changements auxquels aspire notre peuple »*. De son côté, le P.R., protestant contre la *« diminution »* des crédits militaires prévus pour 1983, annonce son intention de *« mener une campagne active d'explication »*, notamment auprès des cadres militaires, *« pour dénoncer le nouvel affaiblissement de la France »*.

Se trouve-t-on, aujourd'hui, face aux prémices d'une situation qui risque de se développer au point de conduire, progressivement, à une politisation de l'institution militaire voulue de part et d'autre ?

Entre l'armée des septennats précédents, jadis qualifiée de *« dernier rempart de la société libérale »* par un ministre de la défense maladroit, et une armée du « 10 mai », où chacun des deux camps en présence réglerait ses comptes politiques au nom d'un combat qui emporterait l'institution militaire dans la tourmente, le rôle du gouvernement actuel est de calmer le jeu.

Personne ne peut ignorer, en effet, qu'il suffit de peu pour attenter à la stabilité d'une institution — au risque d'être à découvert le jour où le besoin d'en user s'en fait sentir, — et qu'il faut, en revanche, beaucoup d'énergie et de temps pour tenter, ensuite, de la remettre sur pied.

JACQUES ISNARD.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 8 septembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Après la réunion, le communiqué suivant a été publié :

● LIBAN

Le ministre des relations extérieures a rendu compte au conseil de la fin de l'opération de retrait des forces combattantes palestiniennes de Beyrouth. Le conseil a chargé le secrétaire d'Etat à la défense, qui se rend à Beyrouth, d'exprimer ses félicitations au général Granger et aux troupes placées sous ses ordres, qui ont rendu cette opération possible et ont contribué à son déroulement satisfaisant.

[Rendant compte de la réunion du conseil des ministres, M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République, a indiqué que celui-ci avait fait, à ce sujet, la déclaration suivante :

« Président de la République, chef de nos armées, j'adresse les chaleureuses félicitations du pays aux militaires français qui ont participé, avec courage, sang-froid, sens élevé des responsabilités et efficacité, à la mise en œuvre, sur terre et sur mer, des décisions d'évacuation de Beyrouth, apportant ainsi un concours important à la paix et à la sauvegarde des vies humaines.

» Je n'oublie pas ceux de nos compatriotes qui servent, localement, dans la FINUL et je m'incline devant la mémoire de l'officier français, *le lieutenant-colonel Jean Bizeul*, qui a payé de sa vie la participation de la France à l'œuvre de paix au Proche-Orient. »]

Le conseil a également marqué l'intention du gouvernement de tout mettre en œuvre, en particulier avec les autres pays de la Communauté européenne, pour qu'un soutien important soit apporté aux autorités libanaises dans la reconstruction du pays et dans le retour à des conditions normales d'existence.

● NÉGOCIATIONS SOCIALES

Le premier ministre a présenté une communication sur les négociations sociales de la rentrée. Il a rendu compte de ses rencontres avec les organisations syndicales et patronales qui se sont toutes déroulées dans un climat serein et constructif.

Le premier ministre a insisté sur le rôle moteur que devait jouer le secteur public, et notamment la fonction publique, dans la lutte contre l'inflation et la recherche d'une plus grande justice sociale, par une évolution modérée des salaires à la sortie du blocage et grâce à la priorité donnée aux bas salaires. Les orientations que le gouvernement entend donner à cet égard aux responsables des entreprises publiques feront l'objet d'une lettre aux ministres et secrétaires d'Etat, qui sera rendue publique.

Le premier ministre a, d'autre part, rappelé que les négociations, qui se déroulent actuellement entre les partenaires de l'UNEDIC, doivent impérativement assurer l'équilibre financier de l'UNEDIC jusqu'à la fin de 1983, grâce à des économies, à des ajustements de cotisations et à la contribution de solidarité qui sera demandée aux agents du secteur public et aux préretraités.

● RECHERCHE ET INDUSTRIE

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, a présenté la réorganisation de son ministère.

(Lire page 23.)

● C.N.R.S.

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, a fait une communication sur la réforme du C.N.R.S.

(Lire page 10.)

● F.M.I.

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte au conseil des ministres du déroulement de l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

M. DIEMER EST NOMMÉ COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE DU TARN-ET-GARONNE

M. Jean-Marie Diemer, secrétaire général de la Loire, est nommé préfet, commissaire de la République du Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Gabriel Labrunie, admis à la retraite.

[Né le 31 août 1927, à Nancy, docteur en droit, licencié ès lettres, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Marie Diemer est, en 1949, assistant à l'Institut français d'Innsbruck, puis, en 1952, à celui de Vienne. Chargé d'enseignement au lycée français de Mayence en 1953, puis au lycée Poincaré de Nancy, en 1954, il devient, en 1958, assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de cette même ville. Elève de l'ENA de 1959 à 1961, M. Diemer est mis à la disposition du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (M. Louis Joxe), secrétaire général des Hautes-Alpes en 1962, il est réintégré, en 1965, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. Après un passage au cabinet du ministre, M. Roger Frey, en qualité de chargé de mission, il devient chef de cabinet du secrétaire général pour la police, en février 1969, puis, en septembre, chef du bureau de contrôle administratif et financier de la région de Paris, sous-préfet de Mulhouse en 1974, sous-préfet du Havre en 1977, chargé de mission à l'inspection générale de l'administration en 1978, il devient, l'année suivante, secrétaire général de la Loire.]

société

LA D.S.T. ET L'AFFAIRE TANASE

La mauvaise réputation

M. Jean-Louis Debré, le juge d'instruction de Paris chargé du dossier de l'affaire Tanase, devait entendre pour la première fois, ce jeudi après-midi 9 septembre, M. Matei Haïducu, le personnage central de l'affaire, présenté par la D.S.T. comme un agent roumain chargé par Bucarest de tuer l'écrivain avant de « se confesser » au service français de contre-espionnage.

Le magistrat, avant de clore par un non-lieu le dossier de « séquestration et arrestation illégale de personne », ouvert après la disparition de M. Tanase, souhaite obtenir, en effet, des éclaircissements sur plusieurs aspects de cette affaire. Il devra vérifier la version de l'affaire donnée par la D.S.T., version qui suscite la méfiance de certains observateurs et hommes politiques.

Fini de rire. L'affaire Tanase appelle une question qui n'est plus du domaine du roman policier mais de la politique : le gouvernement de la République a-t-il eu tort ou raison de faire confiance à la D.S.T. ? L'Etat — jusqu'à *son chef* — a-t-il été mystifié par le service de contre-espionnage dont la mission est, pourtant, de le protéger et de le renseigner ? M. Mitterrand s'est-il, en juin, laissé piéger au nom de la défense des droits de l'homme, et d'une solidarité d'écrivain avec un romancier exilé, dans une opération médiocre ?

Il pourrait répondre lui-même à ces questions. Il ne l'a pas *fait*. Pourtant, il l'avait promis on ne peut plus clairement, le 9 juin, lorsque, prévenu de longue *date* de la « mise au vert » de M. Tanase par la D.S.T. il avait, affectant l'inquiétude sur une « *hypothèse tragique* », annoncé au cours de sa conférence de presse : « *Vous me laisserez le soin de vous dire un peu plus tard ce qui est, en toute certitude (...). Cette conclusion, je vous la communiquerai et je la rendrai publique soyez-en sûr* ».

M. Mitterrand, indique-t-on de bonne source, avait été informé une fois que M. Tanase avait été mis à l'abri. Il aurait alors constaté, en substance, que les policiers faisaient leur métier et qu'ils devaient continuer.

Encore un communiqué

Or, depuis le 9 juin, ni le gouvernement ni l'Elysée n'ont fait, au sujet de l'affaire Tanase, la moindre déclaration. Pis : un communiqué avait été rédigé. Il devait être diffusé, le 31 août, après les révélations du *Matin de Paris* sur le faux enlèvement monté par la D.S.T. Ce communiqué devait officialiser la version donnée par la presse, « couvrir » la D.S.T. et, par là même, décerner au service de contre-espionnage français un satisfecit public, couronnement de cette action. Mais le communiqué ne verra jamais le jour, sur ordre de l'Elysée comme si, en quelques heures, on s'était avisé en haut lieu que la belle affaire était un coup tordu. Il ne faut pas envenimer les relations avec la Roumanie, expliqua-t-on alors. Il s'agissait d'une simple affaire de police, dit-on plus volontiers aujourd'hui dans le souci de ne plus lui donner les dimensions d'une affaire d'Etat. C'était, il est vrai, deux jours après un autre communiqué, intempestif celui-là et publié le 28 août, laissant croire à la France entière que le « terrorisme international » avait reçu, à Paris, un coup décisif.

Une parole de trop le 9 juin. Un communiqué de trop le 28 août. Un silence forcé sur l'affaire Tanase. C'était inaugurer l'ère du soupçon, que résume la rumeur qui hante les allées du pouvoir : et si la D.S.T. s'était trompée ? Hypothèse supportable. Et si la D.S.T. nous avait trompés ? Hypothèse intolérable. Chacun espérant qu'une troisième hypothèse, la plus satisfaisante, serait vérifiée : la D.S.O. a eu raison et a commis un exploit en sauvant la vie de deux écrivains et en « déstabilisant » les services secrets roumains.

A la D.S.T., on s'en doute, on se récrie quand l'hypothèse d'une « déstabilisation » du pouvoir actuel par des policiers liés à l'ancien régime est suggérée. « *C'est invraisemblable. Nous avons sauvé plusieurs vies humaines. C'est notre mision, et c'était notre but. Qu'aurait-on dit si, prévenus des menaces planant sur les vies de MM. Goma et Tanase, nous n'avions rien fait ? Qu'aurait-on dit s'ils étaient morts ?* » On aurait, c'est vrai, parlé de négligences coupables, d'incompétence.

L'argument est fort. A une condition : que des menaces aient réellement plané, à partir du printemps 1981, sur la vie des deux écrivains. C'est le nœud de la question : oui, ou non, l'agent roumain « retourné » par la D.S.T., est-il crédible ? A-t-il apporté des preuves du fait qu'à Bucarest on lui avait confié une mission criminelle ? Toute la mise en scène de la D.S.T. — montée avec l'accord de M. Defferre, l'Elysée ayant été informé — repose sur l'authentification du scénario criminel « révélé » par Mateï Haïducu à la D.S.T.

Des preuves !

Le contre-espionnage français affirme n'avoir « *aucun doute* » sur la qualité de Haïducu. « *Il était un agent roumain d'un très haut niveau. Nous avons des preuves matérielles de la véracité de son témoignage. Notre certitude absolue est fondée sur des faits qui relèvent de notre technique. Et, d'ailleurs, nous avons déjà vu les Roumains se livrer à ce genre de fantaisie.* » Il existe donc des preuves ? Peut-on les connaître ? Non : secret défense. C'est ennuyeux. Si l'on comprend que la presse ne puisse y avoir accès aisément, on peut supposer que les autorités qui ont couvert l'affaire ont songé à se les faire communiquer. Et l'on peut espérer que le juge d'instruction, M. Jean-Louis Debré, qui a l'air de vouloir en savoir plus, en disposera aussi avant de conclure par un non-lieu l'affaire de « séquestration de personne et arrestation illégale » dont il a la charge depuis le 24 mai.

M. Haïducu dit, bien sûr, que ces preuves existent. Il y a « *le stylo à poison* » qu'on lui a remis à Bucarest pour tuer M. Goma, l'argent (10 000 dollars) reçus à Vienne (Autriche) pour monter le meurtre de Tanase et recruter des tueurs, « *l'emploi du temps très détaillé des activités de M. Goma* » qui ne « *peut lui avoir été fourni qu'à Bucarest* », un télégramme reçu pour le rendez-vous de Vienne...

Cet espion passé aux services français avec moins de spontanéité qu'il ne le dit lui-même (voir encadré) est le personnage-clé de l'affaire. S'il affabule, la D.S.T. est ridicule ou coupable. S'il dit le vrai, sur la mission qui lui aurait été confiée par Bucarest, le contre-espionnage français a réalisé un coup de maître.

Un service à part

La Direction de la surveillance du territoire, qui est l'une des directions de la police nationale dépendant du ministre de l'intérieur, a connu, depuis sa création en 1944 par Roger Wybot, une histoire mouvementée. Obnubilée par la lutte contre l'espionnage des pays de l'Est, elle n'a jamais passé pour un repaire de progressistes. A gauche, sa (mauvaise) réputation n'est plus à faire. Elle s'appuie sur une longue liste de bavures et d'opérations douteuses que l'ancienne opposition, aujourd'hui au pouvoir, ne peut manquer d'avoir à l'esprit : l'épopée des « plombiers » du *Canard enchaîné* en 1973, l'arrestation manquée de « Carlos » à Paris en juin 1975 (deux inspecteurs de la D.S.T. furent tués au cours de l'opération, mal préparée). L'arrestation, le 10 mai 1980, de Roger Delpey, le confident de Bokassa, qui sera détenu plus de six mois avant de bénéficier d'un non-lieu, les accusations portées contre la D.S.T. en septembre 1981 au sujet de deux attentats du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) qu'elle aurait, en 1972 et 1974, « téléguidé ».

Le drame de ce service, dont les activités sont couvertes par le secret de la défense est, à l'évidence, qu'on ne parle de la D.S.T. qu'à l'occasion de « ratages » ou de manipulations louches. Il est aussi d'être en concurrence avec la D.G.S.E. (ancien SDECE) qui réclame un droit de suite, en France, sur les affaires qu'elle démarre à l'étranger. Il est — c'est parfois une force, parfois une faiblesse — d'être au sein de la police un monde clos, à part et très centralisé, où règne un « esprit maison » qui peut être utile ou dangereux.

Après la victoire de la gauche en mai et en juin 1981, qu'allait-on faire de la D.S.T. ? Le gouvernement était partagé : les méfiants réclamaient un sérieux nettoyage. Les confiants (se voulant réalistes) estimaient qu'il était possible de travailler avec les dirigeants mis en place par le régime précédent. M. Defferre résista à la pression de ceux qui lui réclamaient la « tête » de M Marcel Chalet, le directeur actuel de la D.S.T., en place depuis janvier 1976. On pouvait d'autant plus lui faire confiance que M. Chalet est en fin de carrière (il part à la retraite le 1er novembre 1982), qu'il connaît bien sa maison (il y travaille depuis trente-sept ans) et qu'il a manifesté, à de nombreuses occasions, un sens de l'Etat incontestable.

Après l'affaire des attentats du F.L.B., le ministre de l'intérieur demanda des « explications » à M. Chalet. Après ces explications et un rapport demandé à un inspecteur général honoraire, M. Defferre estima qu'il n'y avait pas lieu de sévir. A la fin de 1981 (ou au début de 1982), il se rendit lui-même discrètement rue Rembrandt à Paris (16e) pour annoncer aux fonctionnaires de la D.S.T. que le service ne serait pas menacé, qu'il fallait « *repartir de zéro* ». Il passait l'éponge sur le passé.

Le 26 avril 1982, par le biais d'une réponse à une question écrite d'un député, M. Defferre officialisait publiquement ce pardon sur les fautes passées en déclarant : « *Dès ma prise de fonctions, j'ai donné instruction à ce service, qui constitue un rouage essentiel de la défense du pays, de se consacrer exclusivement à sa mission qui consiste à rechercher, prévenir et réprimer ou neutraliser, sur le territoire français, les activités inspirées, soutenues ou engagées par des puissances étrangères. J'ai eu de nombreuses preuves de la bonne exécution de mes instructions. J'ai eu l'occasion d'exprimer au directeur et aux fonctionnaires de la surveillance du territoire ma satisfaction pour la qualité et l'efficacité de leur action* ». Voilà qui répondait aux remarques de la commission sur les réformes de la police présidée par M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste, qui écrivait dans son pré-rapport : « *A l'abri de* [l'argument du secret de défense], *la D.S.T. est, en réalité, seule maîtresse de la définition des stratégies qui sont les siennes, de la déontologie qu'elle croit bon d'adopter et de la légitimité des libertés qu'elle prend, dans un souci patriotique ou dans d'autres, moins louables, avec la légalité et la tradition républicaine* ».

Réhabilitation

M. Defferre a donc choisi de faire confiance. A la D.S.T., on lui est reconnaissant et on ne tarit pas d'éloges sur son comportement. On vous explique même que l'amélioration des relations de la D.S.T. avec le pouvoir, qui avait commencé sous le septennat précédent, « *a continué depuis le 10 mai* ». Quant aux « bavures » d'antan on veut aussi les oublier. « *L'affaire du Canard enchaîné,* dit un responsable, *nous a fait un tort considérable. Et pourtant si on nous avait laissé expliquer notre position...* ». Sous-entendu : le ministre de l'époque (M. Marcellin) avait imposé le silence à la D.S.T., la laissant sans voix devant la « campagne » orchestrée contre elle. Neuf ans après, le renouvellement des cadres de la D.S.T. est spectaculaire. On estime à près de 60 % des effectifs actuels le nombre de ceux qui — de l'enquêteur au commissaire — sont arrivés dans le service après cette affaire. Ce renouvellement, explique-t-on, est l'une des garanties d'un nouveau comportement.

Obtenir la confiance d'un ministre socialiste est une chose. Se réhabiliter complètement aux yeux de l'opinion publique en était une autre. Pour la D.S.T., l'affaire Tanase devait être l'occasion de redorer durablement son blason. Elle devait lui permettre de montrer qu'elle sait aussi défendre les droits de l'homme et que, dans la lutte contre les services étrangers, elle est capable de mener des opérations de déstabilisation efficaces.

Si la preuve est un jour apportée que « Monsieur Z » a bien reçu la mission qu'il affirme, on pourra conclure que les autorités françaises ont eu raison de faire confiance à la D.S.T. Sans cela chacun, en fonction de l'idée qu'il se fait de la D.S.T., pourra conclure en faveur d'une opération de déstabilisation du pouvoir socialiste ou d'une opération maladroite montée en épingle et couverte imprudemment par les autorités. Il faudra toutefois, avant de choisir, se souvenir qu'il y a neuf ans, lors de l'affaire des « écoutes » du *Canard enchaîné*, on avait prétendu que la D.S.T. avait agi pour déstabiliser M. Marcellin...

Si le juge d'instruction rend dans quelques semaines une ordonnance de non-lieu dans l'affaire Tanase on peut penser qu'elle sera précisément motivée, et qu'elle permettra de réhabiliter la D.S.T. en levant des soupçons peut-être injustifiés. A moins que ceux qui affirment que la D.S.T. a joué contre le pouvoir apportent d'ici là, la preuve de leurs affirmations.

BRUNO FRAPPAT.

Les emplois de « Monsieur Z »

FIN DE CARRIÈRE

M. Matei Haïducu, né Hirsch, alias « Visan » (pour les Roumains), alias « Monsieur Z » (pour la presse), dit qu'il s'est spontanément confessé le 1er avril à la D.S.T. (le Monde daté 5-6 septembre). C'est inimaginable, et faux.

Quand a-t-il été repéré par la D. S. T. ? Quand a-t-il été « coincé » ? A partir de quand a-t-il été manipulé ? Le juge d'instruction devra, à son tour, le lui demander. D'après certaines sources sûres « Monsieur Z » a bien été repéré et surveillé par le contre-espionnage français à partir de 1979. Il a, à l'époque, été interrogé pendant une journée (et ne s'en est pas caché), mais la police n'a pu apporter la preuve qu'il s'agissait d'un espion.

Après cet interrogatoire « Monsieur Z » a, évidemment, « bénéficié » d'une surveillance qui permettra à la D.S.T. de réunir les preuves qui lui manquent. Quand y parviendra-t-elle ? Nul ne veut le dire clairement. Il semble toutefois que cela se situe au début de l'année 1981.

Les allées et venues de « Z » en Roumanie pour le compte de la société de robinetterie industrielle (l'AMRI) où il travaille alors sont nombreuses. Il passe dans son ancienne patrie en moyenne dix jours par mois. On est content de ses services. Et pourtant, en septembre 1981, il quitte l'AMRI. C'est que, bien pris en charge par la D.S.T., sa mission « roumaine » à l'AMRI n'a plus de raison d'être.

A partir de quel moment précis « Monsieur Z » a-t-il été manipulé par la D.S.T. ? Quand lui a-t-on fait comprendre qu'il avait intérêt à lire et relire le premier alinéa de l'article 101 du code pénal ? C'est le suivant : « Sera exempté de la peine encourue celui qui, avant toute exécution ou tentative d'un crime ou d'un délit contre la sûreté de l'Etat, en donnera le premier connaissance aux autorités administratives ou judiciaires. » *Article bien utile au contre-espionnage. « Monsieur Z » n'a plus les moyens de refuser de se laisser convaincre. Quand a-t-il compris cela ? Sûrement avant le 1er avril, peut-être au tout début de 1982.*

Parallèlement à sa carrière d'espion, « Monsieur Z » poursuivra sa carrière dans le domaine technico-commercial qui est le sien. Le 16 juin 1982, alors que M. Tanase a déjà disparu depuis près d'un mois, alors que « Monsieur Z » est contrôlé par la D.S.T. il est embauché par... Citroën qui voit en lui l'homme idoine pour une mission de commercialisation du véhicule que la société s'apprête à fabriquer en Roumanie.

Après un stage d'une semaine à Paris « Monsieur Z » se rend en Roumanie dès le 22 juin, pour y rester en principe neuf semaines. Il participe à la préparation d'un voyage du P.-D.G. de Citroën, M. Lombard. Le 13 août, Citroën reçoit un certificat médical l'informant que M. Haïducu bénéficie d'un arrêt de maladie de quinze jours. A partir de la fin août, M. Haïducu, employé de Citroën, bénéficie d'un congé de dix jours prévu pour tous les agents de la société qui se rendent à l'étranger.

M. Haïducu ne reviendra pas chez Citroën. Son employeur n'aura même pas à lui confirmer que la période d'essai au terme de laquelle il aurait pu — le 14 septembre — être embauché définitivement n'a finalement pas été concluante...

● *Fermeture d'une maternité à la suite de deux décès suspects.* — La maternité du Centre hospitalier d'Evreux (Eure) est fermée depuis le 3 septembre. Cette mesure décidée par la direction de l'établissement fait suite aux décès, survenus le 21 juillet et le 5 août, de deux bébés prématurés. Selon la direction, « *il y a de fortes présomptions* » pour que ces décès soient liés à une contamination par un bacille du genre *Serratia marcescens*, un microbe habituellement non pathogène. Par précaution supplémentaire, le centre de prématurés de l'établissement a été évacué. Une désinfection et des travaux de peinture vont être effectués.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique nous a fait mentionner, dans nos éditions du 9 septembre, un « *enlèvement* », au lieu d'un « *événement* », dans notre présentation de l'enquête sur l'affaire des trois Irlandais de Vincennes.

L'application de la loi sur l'avortement

Polémique après l'inculpation de deux médecins

Après l'inculpation pour avortements illégaux de deux médecins à Nancy (*le Monde* du 8 septembre), le ministre des droits de la femme a indiqué, mercredi 8 septembre, que la situation était telle « *dans cette ville et en Meurthe-et-Moselle qu'elle pouvait conduire facilement les médecins qui répondent aux demandes légitimes des femmes à dépasser le cadre de la loi* ».

« *En 1981, selon les chiffres du ministère de la santé*, a précisé Mme Roudy, *seules 1 664 femmes sur 8 553 ont obtenu une I.V.G. auprès d'établissements publics ou agréés en Meurthe-et-Moselle. Les autres ont dû s'adresser ailleurs. Un seul hôpital, celui de Nancy, était jusqu'à présent habilité à pratiquer l'I.V.G., mais seulement deux médecins vacataires ont été agréés pour le faire.* » « *Comment dans ces conditions faire face aux besoins ?* s'interroge le ministre. *Ce qui est arrivé à Nancy lève un voile sur les conséquences de refus par certains hôpitaux de prendre en considération un droit dont les femmes disposent pourtant depuis six ans* »

Interrogée à Europe 1, Mme Gisèle Halimi, député de l'Isère (app. P.S.) a estimé que le report du remboursement de l'I.V.G. n'était pas dû à des problèmes budgétaires mais « *à une remise en cause du fond même du problème* ». Plus généralement Mme Halimi considère « *qu'il y a un retrait à l'égard de la cause des femmes* », « *une manière de leur dire : vous n'êtes pas le problème prioritaire* ». « *Les femmes ont voté pour le changement,* a ajouté Mme Halimi. *Revoteront-elles aujourd'hui si on passe son temps à ne pas tenir les promesse qui leur ont été faites ?* »

A Nancy, nous rapporte notre correspondant, l'inculpation des docteurs Pierre Drouet et Gérard Pascal a relancé le débat sur une question qui irrite le corps médical lorrain. En effet, le docteur Drouet anime depuis 1977 l'unique centre orthogénique du sud de la Lorraine, et qui compte seulement sept lits. « *Jamais aucun médecin hospitalier nancéien n'a voulu prendre la responsabilité de faire fonctionner un tel centre* », a indiqué le docteur Drouet. Au total, on ne pouvait guère y pratiquer plus de mille deux cents I.V.G. chaque année. Parallèlement, pour faire face à la demande, le docteur Drouet opérait dans des cliniques privées. A Nancy d'abord, mais elles fermèrent leur service d'obstétrique ou ne reçurent pas l'agrément, puis d'octobre 1980 à mai 1982, à 70 kilomètres de Nancy, dans une clinique de Baccarat, jusqu'à un nouveau refus d'agrément à cause du matériel de réanimation jugé insuffisant.

Enfin le docteur Drouet affirme n'avoir jamais pratiqué d'I.V.G. dans son cabinet médical, mais seulement des « *régulations menstruelles* », opérations qui consistent en cas de retard des règles à aspirer avec une petite sonde l'éventuel contenu intra-utérin, sans dilatation majeure du col.

● *Nomination d'un « Monsieur droit d'accès ».* — La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) vient de désigner l'un de ses membres, M. Pierre Gervais, quarante-neuf ans, comme « *Monsieur droit d'accès* » pour favoriser l'application du droit, reconnu par la loi du 6 janvier 1978, de chaque citoyen à connaître les renseignements le concernant dans les fichiers informatiques. M. Gervais va se rendre dans les semaines qui viennent dans diverses régions pour se faire connaître et mieux informer le public sur les garanties que lui donne la loi.

FAITS DIVERS

Les meurtres d'auto-stoppeurs : une bonne piste

Auteur présumé des meurtres de deux auto-stoppeurs, Pascal Bertrand, vingt et un ans, un dessinateur industriel au chômage de Stiring-Wendel (Moselle), pourrait être l'assassin d'une troisième personne. Appréhendé le 4 septembre en Vendée, lors d'un contrôle de routine, et trouvé en possession d'une carabine 22 long rifle et d'un matelas taché de sang, Pascal Bertrand avait successivement avoué les meurtres de Pascal Mayor, un Allemand de vingt-six ans, et Christian Klein, dix-neuf ans, un étudiant strasbourgeois (*le Monde* du 9 septembre).

Outre la carabine, les enquêteurs ont découvert à bord du véhicule volé qu'utilisait le jeune homme une matraque souillée de sang séché mêlé à des cheveux. Or, l'un des quatre auto-stoppeurs découverts assassinés dans un territoire compris entre Besançon (Doubs), Dôle et Lons-le-Saunier (Jura), Christophe Breton, dix-sept ans, avait eu le crâne fracassé, puis étant enveloppé dans un sac poubelle. Déjà, un des deux auto-stoppeurs que Pascal Bertrand a reconnu avoir tués, Christian Klein, avait été retrouvé la tête enserrée et ficelée dans le capuchon de son anorak. Enfin, le lieu où a été découvert le corps de Christian Klein n'est guère éloigné de celui où l'on devait retrouver Christophe Breton.

Le meurtrier présumé, actuellement détenu à Rochefort (Charente-Maritime), devait être interrogé ce jeudi par des gendarmes de Dijon (Côte-d'Or), chargés de l'enquête sur les quatre meurtres. De source policière, on indique que Pascal Bertrand présente des signes de déséquilibre mental, consécutifs à un accident et à la trépanation qui s'ensuivit.

INCULPATION D'UN COMMISSAIRE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

M. Alain Parat, trente-deux ans, commissaire de police au service des renseignements généraux, a été inculpé de complicité de tentative de vol avec arme, par M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, qui l'a laissé en liberté.

Cette inculpation fait suite à une intervention de faux policiers, revolver au poing, le 20 février à Lyon, MM. Guy Laumont et Gérald Ciesla, au domicile de M. Alain Léma, repris de justice impliqué dans des trafics de stupéfiants, alors que celui-ci se trouvait sous mandat de dépôt mais en permission de sortir.

M. Léma s'était rendu compte que ses visiteurs n'étaient pas des policiers authentiques. Il en résulta une altercation qui se solda par un coup de feu essuyé par M. Léma, grièvement blessé à l'abdomen.

Or, dès le lendemain, M. Laumont révélait à la police judiciaire de Lyon qu'il avait réalisé cette opération en compagnie de M. Ciesla sur la demande du commissaire Parat, dont il était l'indicateur. M. Parat, ajoutait-il, espérait obtenir par ce moyen des documents intéressants sur une bande de malfaiteurs locaux, dénommée l'« *affiche rouge* ».

Les deux faux policiers furent placés sous mandat de dépôt par un juge d'instruction de Lyon pour tentative de meurtre. Mais ce magistrat n'a pas inculpé lui-même M. Parat, car la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé, le 17 mars, de dessaisir le tribunal de Lyon au profit de celui de Paris, en raison de la qualité d'officier de police judiciaire de l'intéressé. Depuis ces faits, le commissaire des renseignements généraux a été muté à Limoges.

● *Un repris de justice,* M. Emmanuel Xavier Licari, quarante ans, évadé en 1978 de la prison de Casabianda (Haute-Corse), a été arrêté mardi 7 septembre, par la police bolognaise, en Italie. M. Licari, ancien président-directeur général d'une société niçoise spécialisée dans les placements de fonds (*le Monde* du 28 novembre 1972), condamné pour le meurtre d'un ingénieur retraité, M. François Cotto, avec lequel il était en relation d'affaires, s'était évadé à bord d'un canot de sauvetage. Il était traducteur dans une entreprise de Monteveglio près de Bologne au moment de son arrestation.

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Béatrice Bretty et Georges Mandel

Nous avons reçu la lettre suivante de M. J. Alleroy :

En annonçant la mort de Béatrice Bretty, vous avez, dans *le Monde* du 8 septembre, fait état de la carrière artistique de cette grande comédienne. Mais vous ne faites pas mention du fait qu'elle fut, au long des bons et des mauvais jours, la compagne de Georges Mandel. Affaire privée ? Non. Lorsque Mandel s'embarqua sur le *Massilia* en 1940, Béatrice Bretty l'accompagnait : leur liaison était ancienne et connue.

Mandel arrêté à Casablanca, Béatrice Bretty le suivra de résidence surveillée en prisons : Chasseron, Pellevoisin, Vals, le fort du Portalet, s'efforçant d'améliorer ses conditions de vie, intervenant constamment en faveur de celui qui fut la « bête noire » des hommes de Vichy. Elle ne put, évidemment, le suivre en Allemagne, où, livré à l'ennemi, il fut emmené en 1942 avant d'être, en 1944, ramené en France et assassiné par la milice, le 7 juillet 1944.

Béatrice Bretty vivait dans la mémoire de Georges Mandel et avait transformé son appartement de l'Etoile en musée du souvenir.

هكذا من الأصل



COMPRENDRE ET TRAITER LE CANCER

III. – La trame du miracle

par JEAN-YVES NAU

Les médications chimiques qui ont d'ores et déjà *transformé le pronostic* de nombreux cancers avaient été découvertes, pour la plupart, par hasard. Les progrès récents des sciences fondamentales concernant la nature des cellules cancéreuses, le rôle des hormones et celui des virus ouvrent une ère nouvelle *et prometteuse pour la pharmacologie cancérologique.*

La possibilité ouverte par les hybridomes de disposer d'outils immunologiques exceptionnellement précis et puissants (les anticorps) suscite pour sa part un intérêt passionné, que justifie d'emblée *la découverte sensationnelle* de « Cancer Premier », le premier marqueur biologique précis de la malignité. (*Le Monde* des 8 et 9 septembre.)

Observe-t-on aujourd'hui en cancérologie les premières étapes de l'accomplissement du « miracle » ? Vraie question piège. Question illégitime aussi, que l'on hésite à formuler tant l'histoire de la cancérologie au travers des médias n'a été faite que de bulletins de victoire sans lendemains, d'annonces – plus ou moins intéressées – de succès en définitive stériles et, dans les meilleurs cas, d'espérances trop lointaines pour ne pas susciter, au total, frustrations et méfiance. Est-il d'ailleurs véritablement anodin de parler, comme c'est souvent le cas, de « miracle » pour évoquer le stade ultime des recherches menées à travers le monde par plusieurs centaines d'équipes médicales et scientifiques ?

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'une éclaircie apparaisse, qu'un solide fil conducteur ait enfin été trouvé qui mène à la compréhension – sinon à la prévention – du phénomène cancéreux. En d'autres termes, ce phénomène est aujourd'hui en passe d'être observé, analysé et interprété à la lumière de la biologie moléculaire. « *Pour la première fois*, explique le professeur Jean-Paul Lévy (Laboratoire immunologie et virologie des tumeurs - Hôpital Cochin, Paris), *apparaît une possibilité sérieuse de comprendre ce qu'est la cellule cancéreuse. Celle-ci ne nous apparaissait jusqu'ici que comme une « boîte noire » hermétique.* » Un enthousiasme partagé par M. Dominique Stehelin (directeur du laboratoire d'oncologie moléculaire - Institut de Lille), le chercheur français le plus directement à l'origine des résultats majeurs actuellement enregistrés. *Un enthousiasme qui transparaît* aussi dans les nombreux articles de fond que les revues scientifiques américaines consacrent depuis quelques mois à ce thème.

L'agent invisible

Sans doute sait-on depuis longtemps décrire *in vitro* et *in vivo* les cellules cancéreuses, leurs structures de moins en moins différenciées, leur croissance subitement accélérée et leur prolifération désordonnée. En revanche, pour l'essentiel on ne comprend pas encore ce qui peut se passer « en amont » ; c'est-à-dire à l'échelon de l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) du noyau des cellules, « boîtes de commande » de leur activité et support moléculaire du patrimoine génétique de l'individu. On est ainsi réduit, en fait, à observer sans véritablement comprendre.

Il en résulte que les différents chapitres de la thérapeutique ne s'articulent qu'autour de deux grands axes : dépister le plus précocement possible les lésions cancéreuses et procéder à leur ablation (par la chirurgie, les médicaments ou l'utilisation de rayons). Les guérisons, ou plus généralement les meilleurs résultats obtenus dans ce domaine, sont avant tout la résultante d'une forme de « tâtonnement éclairé ». C'est encore l'observation, aidée de l'outil statistique, qui a permis de déceler des facteurs de l'environnement ou du mode de vie qui favorisent l'apparition et le développement de certaines lésions (comme pour les cancers pulmonaires et digestifs).

Pouvait-on raisonnablement espérer *à l'échelon moléculaire remonter* dans l'ordre des causalités ? La prodigieuse avancée permise ces derniers temps par les techniques de biologie moléculaire, les nouveaux moyens d'investigation qu'elles offrent en même temps qu'une compréhension de plus en plus fine des rouages biochimiques du vivant, devaient sans aucun doute contribuer puissamment à éclaircir le mystère de la transformation cancéreuse. Elle ne fut cependant pas suffisante. Il fallut, en effet, reprendre les travaux vieux de plus d'un demi-siècle d'un chercheur américain.

En 1910, Peyton Rous (Institut Rockefeller) observait que des tumeurs développées aux dépens du *tissu conjonctif* (sarcomes) pouvaient être induites chez des poulets sains à partir d'extraits filtrables obtenus à partir de tumeurs et dépourvus de cellules. Il existait donc un « facteur » invisible en microscopie optique – un virus selon toute vraisemblance – capable d'« induire » une prolifération cancéreuse. Oubliés un temps, ces travaux furent repris et développés. Ils servirent à étayer la théorie des virus oncogènes (qui favorisent ou provoquent la formation de tumeurs). Peyton Rous obtint le prix Nobel de médecine en 1966 à l'âge de... quatre-vingt-cinq ans.

Depuis plusieurs années, on est parvenu à démontrer, sans ambiguïté, que certains virus pouvaient être à l'origine de lésions cancéreuses dans de nombreuses espèces animales. En revanche, une démonstration du même type n'a jamais été apportée chez l'homme même si, aujourd'hui, plusieurs arguments solides militent en faveur de cette thèse. C'est notamment le cas des *papillomavirus, du virus de l'hépatite* B (pour le cancer primitif du foie) et du virus d'Epstein-Barr (pour le cancer du nasopharynx et pour un cancer du système lymphatique dénommé lymphome de Burkitt). Pour des raisons éthiques évidentes, une expérimentation humaine comparable à celle réalisée sur l'animal n'a jamais été entreprise.

Depuis quelques années, passé au crible des nouvelles techniques, étudié à la lumière de nouveaux concepts dans plusieurs laboratoires américains et européens de biologie moléculaire, le modèle offert par le virus du sarcome de Rous se révèle prodigieusement instructif. Il a, en effet, permis l'identification de la structure responsable du phénomène de cancérisation (ou oncogène) (1) des cellules de poulet : une portion du brin d'acide nucléique qui compose le génome viral, en l'occurrence *une séquence d'acide ribonucléique* (A.R.N.) (2).

Baptisée *src*, cette structure est transcrite en A.D.N. dans les cellules infectées sous l'action d'une enzyme. La présence de cette « copie » est suffisante pour bouleverser le métabolisme de la cellule et y déclencher les mécanismes de transformation cancéreuse. Là encore, ce sont les techniques des manipulations génétiques qui assurèrent la progression des travaux. En les utilisant et grâce à la connaissance des lois du code génétique (décryptage du « message » inscrit dans la succession des éléments constitutifs du génome et « lecture » de sa traduction en protéines) on a découvert, en aval, à quelle structure protéique pouvait correspondre le gène *src*. De plus, on a localisé cette protéine au sein de la cellule et on est parvenu à déterminer son mode d'action spécifique.

Il *semble que le produit du gène src* agisse essentiellement à distance du noyau de la cellule dans un espace situé à proximité de la face interne de la membrane cellulaire. *Depuis trois ans, 18 oncogènes viraux* ont été identifiés à partir de virus infectant rats, poulets, souris, chats ou singes. Dans la plupart des cas, il semble que les produits de ces gènes agissent de la même manière et soient étroitement impliqués dans les phénomènes de croissance cellulaire. Dans d'autres cas au contraire, la protéine ainsi synthétisée agit au sein du noyau, exerçant son action sur l'A.D.N. cellulaire.

Dans le patrimoine héréditaire

La seconde découverte majeure dans ce domaine a été la mise en évidence, un peu fortuitement au cours de ces travaux, de la similarité de structure des oncogènes viraux et de certains éléments constitutifs du génome cellulaire normal (3). En d'autres termes, les éléments viraux reconnus pour être responsables de phénomènes de cancérisation seraient naturellement présents dans *le bagage génétique de nombreuses* espèces animales et de l'espèce humaine, comme si la croissance cellulaire déréglée qu'est le cancer était une possibilité inscrite dans le patrimoine héréditaire. Mieux, les oncogènes sont non seulement présents chez tous les vertébrés, mais aussi dans de nombreuses espèces inférieures signifiant ainsi qu'ils jouent vraisemblablement un rôle primordial dans le maintien des processus vitaux...

Croissance et développement normaux

Expression normale

Oncogène viral

Oncogène cellulaire

Rétrovirus

Expression accrue

Expression désordonnée

Agents mutagènes ou cancérogènes (Rayonnements, produits chimiques, virus non oncogènes, etc.)

Croissance cancéreuse

Les recherches menées sur les oncogènes permettent, grâce au concept de « gène du cancer », de donner une vision unifiée des différents types de cancérogenèse (virale ou physicochimique). L'oncogène (cellulaire ou viral) apparaît dans ce cas à la fois comme une structure qui joue un rôle dans le développement normal de la cellule ou qui peut être l'origine du processus de cancérisation. Schéma tiré de l'article du docteur J. Michael Bishop. (*Pour la science*, numéro de mai 82.)

D'ores et déjà, il est acquis que, sous certaines conditions, les oncogènes cellulaires sont eux aussi responsables de transformations cancéreuses sans l'intervention d'un virus (4). *De toute évidence, on dispose là d'un ensemble de pistes fiables.* Seront-elles suffisantes ? En d'autres termes, faut-il attendre l'identification des oncogènes viraux (dont le nombre est vraisemblablement limité) pour rechercher les oncogènes cellulaires correspondants ? Faut-il, au contraire, rechercher ces derniers d'une autre manière avec d'autres méthodes ? Certains se sont engagés dans cette dernière voie et ont déjà obtenu des résultats encourageants.

Toutes ces recherches, aujourd'hui en plein foisonnement, donnent naissance à diverses hypothèses. Les résultats acquis et ceux à venir ne seront pas suffisants à court terme pour donner une description exhaustive des phénomènes de cancérisation. Pourtant, le concept de « gène du cancer » permet déjà d'entrevoir la possibilité d'une réunion des écoles qui longtemps se sont *affrontées, les unes affirmant que la* maladie cancéreuse était d'origine infectieuse, les autres qu'elle était la conséquence de l'action toxique d'agents physicochimiques (voir schéma). *On est, en revanche, en*core loin d'une application thérapeutique.

Pourtant, l'identification des protéines « d'information cancéreuse » et le fait qu'elles exercent préférentiellement leur action à proximité de la membrane cellulaire pourraient aider à l'identification – au dépistage précoce – des cellules tumorales. « *Ces travaux*, résume M. Stehelin, *représentent, d'ores et déjà, un grand espoir pour la mise au point de médicaments anticancéreux et de tests de dépistage.* » « *Ils permettent aussi d'envisager un vrai traitement étiologique des cellules malignes* », ajoute le professeur Lévy. L'un des nouveaux axes de recherche pourra être constitué par les possibilités offertes en matière d'inversion des processus cancéreux ou de différenciation, cet ensemble de phénomènes encore mal connus qui font qu'une cellule maligne peut, sous certaines conditions, redevenir normale. Des ponts pourraient aussi être jetés avec certaines données déjà bien établies concernant les formes d'hérédité (de « terrain ») cancéreuse ou les rapports connus entre affection maligne et malformation chromosomique.

Sur un plan conceptuel, enfin, on ne peut manquer d'observer que la *virologie oncogénique trouve ici*, grâce à la biologie moléculaire, les moyens de mettre un terme à la crise qu'elle connaissait. Crise due notamment à la diminution des possibilités d'investigation et à l'absence de résultats chez l'homme. Dans le même temps, cette discipline offre de nouveaux espaces de recherche. « *Aujourd'hui*, explique le docteur J. Michael Bishop (université de Californie-San-Francisco), *il ne s'agit plus de savoir si les virus provoquent des tumeurs chez l'homme (ce qui est possible à l'occasion) ; en revanche, on devra plutôt s'interroger sur ce que la virologie des tumeurs peut nous apprendre sur les mécanismes qui donnent naissance aux tumeurs chez l'homme* (5). »

Ces premiers résultats éclairent enfin d'un jour nouveau les vieilles questions sur l'origine des virus (qui a précédé qui ?). On ne saurait manquer de souligner qu'ils posent aussi, sur de nouvelles bases, la troublante et grave question de l'étroite interdépendance qui relie les processus cancéreux et vitaux : n'est-il pas illusoire d'espérer à tout coup pouvoir bloquer les premiers sans jamais perturber les seconds ? « *Ce premier pas est décourageant à certains égards*, reconnaît le docteur Bishop, *car les mécanismes chimiques qui dérèglent la croissance cellulaire ne sont pas d'un type différent de ceux qui œuvrent dans les cellules saines ; l'élaboration de stratégies thérapeutiques rationnelles se révélera peut-être presque aussi décevante qu'à présent. Il est inutile d'inventer des moyens pour bloquer les activités responsables de la prolifération cancéreuse si ces mêmes activités sont nécessaires à la survie des cellules saines.* » Si tel était malheureusement le cas on se serait engagé dans une impasse. Le salut, une nouvelle fois, résiderait dans la biologie fondamentale ; et aussi, comme c'est une tradition dans la recherche scientifique, en continuant à marier les lois de la méthode et celles du hasard.

FIN

(1) Le terme oncogène peut donc définir une structure ou qualifier un agent capable d'induire des tumeurs.

(2) Les virus sont des agents infectieux invisibles au microscope optique ne comportant qu'un seul type d'acide nucléique (A.D.N. ou A.R.N.). La famille des rétrovirus (virus à A.R.N.) est particulièrement étudiée dans les travaux sur les oncogènes.

(3) En réalité, les oncongènes viraux sont plus petits que les oncogènes cellulaires, ces derniers étant constitués de parties actives et d'autres inactives. Cette différence de structure n'apparaît cependant pas en termes de fonction.

(4) « Cellular Transforming Genes », du professeur Geoffrey M. Cooper (*Sidney Farber Cancer Institute* ; Harvard Medical School, Boston) dans la revue *Science* du 27 août 1982.

(5) « Les Oncogènes », par le docteur J. Michael Bishop. *Pour la science*, numéro de mai 1982.

● *L'Institut national du cancer américain vient d'annoncer qu'il at*tribuait un budget spécial de 2,2 millions de dollars à la recherche sur les causes du syndrome de déficience immunitaire acquise (baptisé « Aids » pour « Acquired Immune Deficiency Syndrome »).

Combinant des agressions d'ordre infectieux (cytomégalovirus notamment), des habitudes de vie particulières (absorption de drogues ou multiplicité des relations sexuelles), et un effondrement des défenses naturelles, ce syndrome, qui prend des proportions inquiétantes, conduit à l'apparition de cancers parmi les plus malins : le sarcome de Kaposi (*le Monde* du 27 janvier 1982).

Les cancérologues misent largement sur l'analyse de son déclenchement, d'ordre plurifactoriel, pour éclairer la compréhension des processus malins dans leur ensemble et *de leur prévention.*

● RECTIFICATIF. – Dans notre tableau sur les taux de survie à cinq ans (*le Monde* du 9 septembre), le chiffre concernant le cancer du corps de l'utérus au stade d'évolution dit « localisé » était erroné : il s'agissait de 85 % (au lieu de 35 %).

SCIENCES

LA RÉFORME DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

« Je demande à tous un effort pour réaliser une grande mutation »

déclare M. Jean-Pierre Chevénement

« Je demande à tous un effort pour réaliser une grande mutation », a déclaré, ce jeudi 9 septembre, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, en présentant la réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et la réorganisation de son ministère approuvées la veille par le conseil des ministres. Pour le C.N.R.S., le ministre a d'abord remercié le directeur général sortant, M. Jean-Jacques Payan, qui avait à préparer cette réforme et qui « s'est acquitté de sa mission de manière exemplaire, ce qui est souligné par les hautes fonctions auxquelles il est appelé », puisqu'il « aura, sous l'autorité de M. Savary, ministre de l'éducation nationale, les responsabilités qui étaient celles de Mme Alice Saunier-Seïté ». Il a ensuite présenté le nouveau directeur général du C.N.R.S. M. Pierre Papon, un scientifique de haute valeur qui a été « une des chevilles ouvrières de la réussite du colloque national sur la recherche et la technologie » et qui aura des pouvoirs nettement marqués pour diriger le C.N.R.S.

Passant ensuite à la réorganisation de son ministère, il a indiqué que M. Roland Morin allait être nommé directeur général de la recherche et de la technologie, ce qui complétera le triumvirat constitué par M. Louis Gallois, nommé directeur général de l'industrie par le conseil des ministres, et M. Jean Syrota, qui était déjà directeur général de l'énergie et des matières premières. Il s'agit de créer « un état-major pour gagner la bataille de l'industrie, du commerce extérieur et de l'emploi ».

La volonté d'ouverture

La réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) est profonde dans ses motivations et ses modalités.

L'idée de base en est l'ouverture : ouverture sur les autres organismes de recherche, dans le prolongement de l'association avec les universités, instaurée au début des années 60, ou dans celui de la coopération avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Ouverture aussi vers les grandes entreprises, qui sera facilitée par la possibilité, qu'instaure la loi d'orientation et de programmation de la recherche, de créer des groupements d'intérêt public réunissant organismes de recherche publique et sociétés privées. Une direction de la valorisation et des applications de la recherche sera créée pour faciliter le transfert vers l'industrie.

Ouverture enfin vers le public, puisque la loi assigne explicitement aux chercheurs de diffuser leurs connaissances et de contribuer à la formation à la recherche et par la recherche. Une direction de l'information scientifique et technique prendra en charge ces objectifs.

Autre but de la réforme : la déconcentration des pouvoirs. L'élaboration et la mise en œuvre de la politique scientifique seront confiées aux directeurs scientifiques qui, dans leurs domaines propres, gèrent un « département » tel que physique, biologie, sciences humaines et sociales (actuellement deux secteurs séparés mais qu'il est question de réunifier). Pour équilibrer ce pouvoir nouveau, des directeurs scientifiques, des conseils de département seront créés, formés de membres élus par les sections rattachées au département ou nommés par le ministre après avis du directeur général. Ces comités éliront leur président.

Le renforcement du pouvoir des directeurs scientifiques diminuera *ipso facto* celui du directeur général qui bénéficiera, en contrepartie, de la suppression du poste de président du C.N.R.S. Le conseil du C.N.R.S., qui n'aura plus à délibérer sur les créations et suppressions des unités de recherche, ni sur la réalisation des programmes spéciaux, redeviendra un simple conseil d'administration. Il comportera des représentants du personnel.

Le directeur général assurera la direction scientifique, administrative et financière. Il créera les unités de recherches propres au C.N.R.S., répartira les moyens et pourra recevoir délégation de pouvoirs du ministre chargé de la recherche pour nommer et gérer les personnels du centre. En sens inverse, il pourra déléguer des pouvoirs au secrétaire général et aux directeurs scientifiques. Mais ceux-ci auront pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique scientifique dans le département dont ils auront la charge, ce qui imposera pratiquement cette délégation de pouvoirs. Comme le choix des directeurs scientifiques échappera au directeur général — ils seront nommés par le ministre après avis du directeur général et non sur sa proposition — il y aura un sérieux risque de conflits.

Troisième objectif : la pluridisciplinarité. Le directeur général pourra créer des programmes interdisciplinaires et nommer leurs directeurs. De même, des commissions interdisciplinaires pourront être constituées de membres élus par les sections du comité national correspondant aux disciplines concernées et de membres nommés par le ministre. Trois commissions interdisciplinaires seront instituées pour la valorisation et les applications de la recherche, l'information scientifique et sa diffusion, l'administration de la recherche. Ces commissions auront toutes les prérogatives des sections du comité national pour juger les personnels qui demandent à leur être rattachés, mais ne proposeront pas de recrutement. Il s'agit de s'assurer que les chercheurs, dont les activités correspondent au titre de ces trois commissions interdisciplinaires, ne soient pas pénalisés.

Enfin la démocratisation. Elle s'exprimera par plusieurs dispositions, comme l'entrée de représentants élus du personnel au conseil d'administration, au conseil scientifique, ou le rôle d'analyse de la conjoncture scientifique et de ses perspectives confié au comité national — dont les membres sont en majorité des élus. Plus généralement, la création de divers conseils — de département, de programme — ou commissions interdisciplinaires, à majorité d'élus, afin d'instituer auprès de chaque détenteur de pouvoir un organisme représentatif qui le conseillera. — M. A.

• M. Jean-Jacques Payan est nommé directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche

• M. Pierre Papon devient directeur général du C.N.R.S.

Le conseil des ministres du 8 septembre, a nommé M. J.-J. Payan directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, en remplacement de M. Guy Ourisson, qui a demandé à être déchargé de cette fonction pour reprendre ses activités scientifiques, mais qui demeure néanmoins conseiller du ministre de l'éducation nationale. M. Jean-Jacques Payan, qui était directeur général du C.N.R.S., est remplacé à ce poste par M. Pierre Papon, conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement.

Nommé après une crise qui décapita le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) à la fin d'octobre dernier, M. Jean-Jacques Payan était arrivé le 4 novembre au C.N.R.S. avec une mission principale : élaborer une réforme démocratique du C.N.R.S., dans la ligne des propositions qui interviendraient les semaines suivantes au cours du colloque national sur la recherche et le développement technologique (*le Monde* du 6 novembre 1981). Moins d'un an plus tard, il s'en va. Sa tâche est achevée puisque le décret de réforme est prêt, mais on peut se demander s'il était nécessaire de changer de nouveau la direction du C.N.R.S. Il est possible que, par son caractère et par les circonstances de sa nomination, M. Payan soit devenu un obstacle pour M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, qui a des vues très précises et exclusives.

Le décret qui va entrer en vigueur renforce le pouvoir des directeurs scientifiques, chargés d'élaborer et de mettre en œuvre la politique scientifique dans leur domaine. Et il rend ces directeurs relativement indépendants du directeur général, puisqu'ils sont nommés par le ministre, après avis du directeur général, ce qui en droit strict signifie que le ministre peut passer outre à cet avis. M. Payan — comme plusieurs responsables scientifiques — avait souhaité que la nomination des directeurs scientifiques se fasse sur proposition du directeur général.

Le directeur général du C.N.R.S. est le chef d'une équipe de directeurs scientifiques, et le C.N.R.S. ne peut fonctionner harmonieusement que si cette équipe est soudée. Cela suppose que son chef ait en pratique le choix des membres. C'est, d'ailleurs, à propos de la nomination du directeur scientifique des sciences sociales que MM. Jacques Ducuing, puis Charles Thibault, respectivement directeur général et président du C.N.R.S., présentèrent leur démission en octobre 1981. Ils étaient en désaccord avec le ministre, qui souhaitait la nomination à ce poste de M. Maurice Godelier. Et, à ce jour, le C.N.R.S. n'a toujours pas de directeur scientifique pour les sciences sociales. M. Payan a nommé, en février, un directeur adjoint, M. Armand Frémont, mais le ministre ne l'a pas promu au grade de directeur scientifique.

M. Pierre Papon vient du cabinet de M. Chevènement et a été un des architectes de la réforme du C.N.R.S. Sa nomination en annonce-t-elle d'autres ? L'équipe des directeurs scientifiques, dont certains membres sont en fin de mandat, sera-t-elle bouleversée ? Le changement qui vient d'intervenir, dix mois après une forte secousse, pose des questions dont les réponses n'apparaîtront que progressivement.

MAURICE ARVONNY.

[Né à Dijon, le 11 février 1939, M. Pierre Papon a été élève de l'Ecole de physique et chimie de Paris, dont il est sorti ingénieur physicien en 1962. Chercheur au C.N.R.S. de 1962 à 1972, docteur ès sciences en 1967. Il a été nommé, en 1972, professeur à l'Ecole de physique et chimie de Paris, où il a la responsabilité d'un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) de science des matériaux.

Un des dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) de 1969 à 1972, un des animateurs de la commission recherche du parti socialiste, M. Papon a été, de 1975 à 1978, membre comité consultatif pour la recherche scientifique et technique.]

POLICE

Les avocats des victimes de la rue Marbeuf critiquent « l'incompétence » du ministre de l'intérieur

Deux avocats parisiens, Mes Jacques Miquel et Francis Szpiner, qui représentent des victimes de l'attentat de la rue Marbeuf qui avait, le 22 avril, causé la mort d'une jeune femme et blessé soixante-trois personnes à Paris, ont adressé, mardi 7 septembre, une lettre à la presse dans laquelle ils accusent le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, « soit d'impuissance, soit d'incompétence » et s'interrogent sur l' « impunité dont a bénéficié un terroriste », l'attaché culturel de l'ambassade de Syrie à Paris, M. Mikhaïl Kassouha, expulsé le 23 avril. Un député du Haut-Rhin, M. Jean-Paul Fuchs (U.D.F.) demande, dans une question écrite au premier ministre de « répondre clairement et rapidement » aux accusations formulées par ces avocats.

Certaines des victimes qui se sont portées partie civile tiennent à s'exprimer, indiquent leurs avocats, « *pour la première fois, sans passion et sans haine, en s'en tenant aux seuls faits* », une fois « *passé le temps du silence et de la réflexion* » et alors que l'enquête sur cet attentat, déjà relégué au second plan par la tuerie de la rue des Rosiers, n'a apporté aucune élément nouveau. Elles reprochent, en fait, au ministre de l'intérieur d'avoir négligé, dès le mois de décembre 1981, de faire arrêter ou expulser le diplomate syrien, contre lequel on possédait au moins de forts soupçons concernant la préparation d'un attentat contre le journal pro-irakien *Al Watan Al Arabi*.

Rappelons les faits : le 19 décembre, le fils du concierge découvre un paquet suspect sur le seuil et prévient la police. De toute évidence, le journal arabe est visé et le gouvernement français décide de protéger son directeur, M. Walid Abou-Zahr. Des policiers des renseignements généraux multiplient les surveillances pendant plusieurs semaines et un autre service, la D.S.T., acquiert la conviction qu'une seconde tentative est probable. Mais personne ne peut empêcher l'explosion d'une voiture piégée, le 22 avril, à 9 heures du matin, qui fauche la foule des employés se rendant à leur travail.

M. Defferre, aussitôt, met en cause la Syrie et on expulse, le lendemain, deux diplomates, l'attaché culturel M. Kassouha, et l'attaché militaire, le colonel Hassan Ali. Pourquoi ? Aucune explication officielle ne sera fournie.

Les deux avocats de la partie civile rappellent que le commissaire Foll, alors chef-adjoint de la brigade criminelle, avait fait parvenir, le 30 décembre, les conclusions de son service au parquet de Paris sur la tentative d'attentat du 19 décembre, et que son rapport contenait un soupçon précis : l'enveloppe contenant l'engin explosif avait servi à emballer un magnétoscope acheté quelques jours plus tôt à Paris par l'attaché culturel syrien. « *Les parties civiles*, notent les deux avocats, *ont eu la surprise de constater que ce rapport ainsi que l'analyse de l'engin ne figuraient pas dans la procédure, alors qu'il y avait identité de cible et que ledit diplomate avait été expulsé le lendemain de l'attentat de la rue Marbeuf* ». Plus généralement, le parquet de Paris est accusé de ne pas avoir donné de suite au rapport de la brigade criminelle.

Il est probable que M. Kassouha a été expulsé sur la base de ce soupçon, mais par cet acte, le gouvernement entendait davantage réprimer l'activisme, à Paris, de la Syrie contre la France que désigner un coupable à l'attentat de la rue Marbeuf. Les preuves manquaient en effet. Les policiers avaient bien trouvé sur l'emballage de la bombe non explosée un numéro de série qui les avait conduits à un magasin de matériel audiovisuel proche de l'ambassade de Syrie, dans le septième arrondissement. Les employés avaient vendu un magnétoscope à un Arabe qui avait déclaré s'appeler Kassouha et occuper les fonctions d'attaché culturel à l'ambassade. Mais il n'avait pas montré de papiers d'identité, ou une carte accréditive, comme les Syriens de Paris ont l'habitude de le faire dans ce magasin pour obtenir une réduction. Les vendeurs n'ont pas non plus reconnu l'attaché culturel syrien sur les photographies qui leur avaient été présentées. M. Kassouha aurait-il pris de tels risques d'être identifié s'il préparait un attentat ? Les policiers, aujourd'hui, estiment que la tentative du 19 décembre pourrait être aussi une provocation destinée à désigner l'ambassade syrienne, et donc Damas.

Le parquet de Paris, à l'époque, n'avait pas jugé suffisantes les charges retenues contre l'attaché culturel pour ouvrir une information judiciaire et interroger M. Kassouha, qui était couvert par l'immunité diplomatique. Pour les mêmes raisons, le Quai d'Orsay n'avait pas, de son côté, demandé son expulsion. Mais le ministre de l'intérieur avait placé les milieux diplomatiques syriens sous surveillance, dans l'espoir de trouver une preuve de culpabilité plus accablante. — Ph. Bg.

ÉDUCATION

La rentrée dans les établissements expérimentaux

Les trois expériences d'établissements « différents » auxquelles le ministère de l'éducation nationale avait donné le feu vert en juillet dernier (« le Monde » du 20 juillet) ont vu le jour. Le collège-lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) et le lycée de l'île d'Oléron (Charente-Maritime) ont accueilli leurs premiers élèves le 7 septembre (voir ci-dessous). Quant au centre expérimental autogéré de Paris, il avait anticipé la rentrée dans la région parisienne en commençant à fonctionner, lundi 6 septembre, dans des locaux prêtés par le lycée François-Villon (14e). Cet établissement, qui regroupe vingt-quatre professeurs, pour la quasi-totalité mis à la disposition par l'éducation nationale, et une centaine de jeunes, met l'accent sur la participation des usagers : enseignants et élèves. Ces derniers ayant tous de quinze à dix-huit ans, ce sont eux, plus que les parents, qui, avec les professeurs, décideront de l'organisation de leur travail et de leur emploi du temps.

La nouvelle donne d'Hérouville

De notre correspondant

Caen. — *C'est dans le cadre baroque et suranné d'un château qu'a eu lieu, mardi 7 septembre, la rentrée au nouveau collège-lycée expérimental d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados). Tous volontaires, deux cents élèves, vingt-cinq professeurs (pour vingt-trois postes), en attendant une installation définitive dans des locaux en cours de rénovation, ont donc commencé ici une expérience pédagogique originale.*

L'établissement sera géré collectivement (enseignants-élèves), les horaires et les niveaux seront décloisonnés, tous les enseignants devront un temps de présence hebdomadaire équivalent, quelle que soit leur catégorie, et le collège-lycée tentera une réelle ouverture sur l'extérieur.

Présenté officiellement au printemps dernier par une trentaine d'enseignants de lycées et collèges de Caen et de la région, le projet de création d'un établissement autonome du second degré en Basse-Normandie a retenu l'attention du ministère de l'éducation nationale. Par son sérieux, certainement, mais aussi parce que la municipalité de Hérouville a manifesté une volonté politique de le voir aboutir, souligne le maire, M. François Geindre (P.S.), « *car cette expérience s'inscrit dans le contexte pédagogique d'une commune qui compte déjà en maternelle et en primaire des écoles en milieu ouvert...* ».

Très vite, aussi, le projet des enseignants, réunis au sein d'un groupe « pour une autre école », a reçu le soutien de parents d'élèves et d'élèves particulièrement intéressés par un nouveau type de relations avec les enseignants. Au collège-lycée expérimental d'Hérouville, les classes ont été remplacées par des « groupes de base » comptant chacun vingt élèves répartis selon les âges (onze, douze, treize ans — quatorze, quinze, seize ans — dix-sept ans et plus). Chaque groupe est encadré par deux professeurs qui vont particulièrement suivre dix élèves. En fait un véritable « tutorat », qui doit venir compléter le temps pédagogique proprement dit.

Le collège-lycée expérimental va suivre les programmes classiques, mais l'évaluation du travail se fera par unités de valeur. Parallèlement, les collégiens et lycéens d'Hérouville ont accepté de participer à la gestion, à l'entretien des locaux et à la préparation des repas à la cantine où toute la communauté scolaire déjeunera chaque jour. Une perspective qui n'effraie pas les élèves rencontrés mardi. « *Au contraire* », disent Yves, Rosen et Claire, heureux avant tout de « *quitter l'anonymat* » de leurs lycées caennais.

Pour les professeurs aussi, le changement est radical. Ainsi les quatre agrégés de l'établissement, comme tous les autres enseignants, doivent assurer trente-cinq heures de présence hebdomadaire : dix heures pour la préparation, quinze heures pour l'enseignement, dix heures pour la concertation et le tutorat. Un précédent qui sera sans aucun doute commenté, même si, pour l'instant, il n'y a eu à ce propos aucune réaction syndicale.

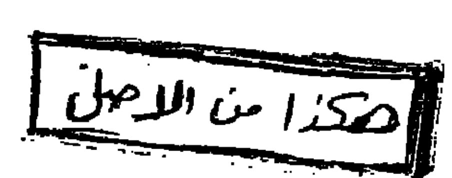
JACK AUGER.

Dans l'île d'Oléron

« M » COMME MARITIME

Le lycée expérimental polyvalent et maritime de Boyardville, dans l'île d'Oléron (Charente-Maritime) a ouvert ses portes le 7 septembre avec vingt-huit professeurs et cent dix élèves, dont soixante-cinq sont originaires de l'île ou de Marennes. L'originalité de l'établissement est double : tout en étant rattaché administrativement au lycée technique de Pons, il fonctionne en autogestion, sans proviseur, avec une équipe de « responsables ».

D'autre part, le lycée propose une série « M » comme maritime qui, dans trois ans, devrait normalement déboucher sur un bac « M ». Cette option marine prévoit une initiation à la construction nautique, à la navigation à voile, à la plongée sous-marine et aussi à l'aquaculture (huîtres, palourdes) dans une « ferme marine ».



هكذا من الاصل

SPORTS

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE A ATHÈNES

Les revanches du décathlonien britannique Daley Thompson

Athènes. — Après quarante-huit heures sans grand exploit, des performances d'envergure ont été accomplies, mercredi 8 septembre, au championnat d'Europe à Athènes. Records du monde pour l'Allemande de l'Est, Marina Koch (48 sec. 14), aux 400 m, pour l'Allemande de l'Ouest, Ulrike Meyfarth (2,02 m au saut en hauteur), championne olympique à l'âge de 16 ans, en 1972 à Munich, et pour le Britannique, Daley Thompson (8 744 points au décathlon). Record d'Europe, enfin, pour l'Allemand de l'Ouest, Harald Schmid (47"48 au 400 m). Les autres titres décernés ce mercredi, ceux du 800 m, sont revenus à la Soviétique, Olga Mineyeva et à l'Allemand de l'Ouest, Hans Peter Ferner, très surprenant vainqueur dans la dernière ligne droite du grandissime favori, le Britannique Sebastien Coe, recordman du monde de la spécialité. Quant aux Français, ils ont connu une grosse désillusion avec l'élimination, en demi-finale, du 200 m, de leur grand espoir, Hermann Lomba.

De notre envoyé spécial

Voués le plus souvent à l'anonymat, en raison de la complexité de leur système de classement et de la programmation de leurs compétitions sur deux journées, les décathloniens ont accès à la gloire dans de rares circonstances. A ces dieux du stade, il suffit de paraître, de courir, de sauter, de lancer, bref, de disputer les dix disciplines du décathlon pour que l'assistance communie avec ferveur.

Vocations

Des surhommes, ces décathloniens ? A force de les voir marier avec bonheur des qualités sportives, *a priori* contradictoires, la vitesse et la résistance, la force et la légèreté, la puissance et la détente, on serait presque enclins à le croire. Eux n'en demandent pas tant. Ils ne revendiquent que le titre d'athlète complet, synthèse du coureur, du sauteur et du lanceur de grand talent. L'histoire de l'athlétisme moderne est jalonnée des exploits de champions au physique admirablement proportionné, de Jim Thorpe, homme-Protée de l'athlétisme américain et disqualifié de la première place des Jeux olympiques de Stockholm en 1912 pour avoir touché 60 dollars par mois, à Bruce Jenner, magnifique champion olympique à Montréal, en passant par Bob Mathias, Rafer Johnson ou Bill Toomey.

Leurs épopées suscitèrent bien des vocations. Les Français ne se firent pas prier. Ignace Heinhrich fut même vice-champion olympique à Londres en 1948 et champion d'Europe en 1950, tandis qu'Yves Le Roy montait sur la deuxième marche du podium européen en 1974. Apogée de la période rose du décathlon français, la réussite de Le Roy allait être sans lendemain, tous les prétendants à sa succession étant blessés dans les grandes occasions. De la génération actuelle, le plus prometteur est William Motti. Son record personnel (7 745 points), suscita même une polémique parmi les techniciens français. Etait-il prématuré ou non de sélectionner ce junior pour les championnats d'Europe ? M. Jean Poczobut, le directeur technique national, a tranché et Motti s'est vu réservé pour des tâches ultérieures.

LE RECORD DU MONDE

- 10 sec. 51 au 100 m.
- 7,80 m. au saut en longueur.
- 15,44 m. au lancer du poids.
- 2,03 m. au saut en hauteur.
- 47 sec. 11 au 400 m.
- 14 sec. 39 au 110 m. haie.
- 45,48 m. au lancer du disque.
- 5 m. au saut à la perche.
- 63,56 m. au lancer du javelot.
- 4 mn. 23 sec. 71 au 1 500 m.

total : 8 744 points.

Pour l'heure, le présent appartient au Britannique Daley Thompson dont les dons sont exceptionnels. C'est cependant toujours dans l'adversité que ce jeune mulâtre, né le 30 juillet 1958 d'un père nigérien et d'une mère écossaise, s'est forgé un moral de vainqueur. Dans sa prime jeunesse d'abord quand, domicilié à Notting-Hills, un quartier pauvre de Londres, il trouva une providentielle planche de salut dans la pratique sportive. Recordman du monde (8 622 points) en 1980, en Autriche, il puisa ensuite de nouvelles motivations dans le court intérim de l'Allemand de l'Ouest Guido Kratschmer (8 649 points), puis plus récemment dans la prise de pouvoir, le 15 août dernier, d'un autre décathlonien de R.F.A., Juergen Hilsgen. Champion olympique à Moscou, Daley Thompson ne pouvait-il déjà plus se targuer d'être le meilleur des athlètes complets puisqu'il ambitionnait de faire coup double à Los Angeles, afin d'égaler son maître Bob Mathias, seul spécialiste à s'être adjugé deux médailles d'or (à Londres en 1948 et à Helsinki en 1952). Sa réponse, il l'a donnée sur le terrain du nouveau stade olympique hellénique : 8 744 points au terme d'un émouvant 1 500 mètres.

En retour, il reçoit un premier titre européen et reprend place au sommet de la hiérarchie mondiale.

JEAN-MARIE SAFRA.

TENNIS

LE CHAMPIONNAT DES ÉTATS-UNIS A FLUSHING-MEADOW

Lendl et McEnroe demi-finalistes

Flushing-Meadow. — John McEnroe s'est qualifié pour les demi-finales du championnat des États-Unis en battant mercredi 8 septembre Gene Mayer en cinq sets. Il rencontrera Ivan Lendl, qui avait sorti dans l'après-midi Kim Warwick en trois manches. Dans le tournoi féminin, la tenante du titre, Tracy Austin, a été éliminée en quart de finale par Hana Mandlikova, qui rencontrera Pam Shriver en demi-finale. L'autre demi-finale sera disputée par Andrea Jaeger et Chris Evert-Lloyd, qui ont battu en trois sets respectivement Gretchen Rush et Bonnie Gadusek.

Dans le tournoi junior, la première demi-finale opposera l'Australien Cash au Français Courteau ; le second mettra en présence le Mexicain Maciel et le Français Forget.

De notre envoyé spécial

Yannik Noah l'a échappé belle. Mieux valait en effet pour le numéro un français être éliminé au quatrième tour que rencontrer Lendl en quart de finale. Le Tchécoslovaque a pleinement justifié mercredi son surnom « Yvan le terrible », car ce qu'il advint de Warwick fut terrible.

Agé de trente ans, cet Australien, qui est en train de retrouver rang parmi les meilleurs mondiaux avec son imprévisible jeu de service-volée, après de sérieuses blessures, avait pourtant commencé la partie avec l'aisance qui lui avait permis d'éliminer successivement Clerc, Mayotte, Gunthardt et Noah, jusqu'au moment où la décision d'un juge de ligne fit au Tchécoslovaque l'effet d'une piqure de guêpe à un taureau. Il entra dans une fureur d'empereur romain. Services, passing de revers et coups droits acquirent sous l'empire de la fureur la puissance destructrice de boulets de fonte.

Du tragique au « mélo »

A la fin de la première manche, l'aimable Australien était pantelant. Warwick n'osait plus quitter la ligne de fond : il servait timidement, retournait frileusement, bougeait fébrilement.

Après Wilander, c'était donc Warwick que Lendl dévorait à pleines dents (6-4, 6-3, 6-1) pour atteindre les demi finales.

Heureusement ! Flushing-Meadow se déroule un peu comme le feuilleton télévisé *Dallas*. On passe du tragique au « mélo » sans transition. On vit donc Tracy Austin, championne sortante se faire éliminer en quart de finale par la Tchécoslovaque Mandlikova qui, en la circonstance, se montra supérieure à l'Américaine au fond du court (4-6, 6-4, 6-4). On apprit ensuite que Bonnie Gedusek, la drôle de gamine avec une visière de télégraphiste sur le front qui a fait courir Chris Evert-Lloyd soi-même pendant un set, avait failli se briser le cou à douze ans en jouant les Nadia Comeneci. Le tennis qu'elle apprit en portant encore une minerve, lui fut plus profitable puisqu'à la place d'une hypothétique médaille olympique à la poutre, elle a gagné cette année 65 000 dollars. C'est considérable pour une adolescente de dix-huit ans, mais c'est peu comparé aux 200 000 dollars déjà empochés par « J.R. » pour ses seules participations à l'Open des Etats-Unis. « J.R. » ; bien sûr, c'était mercredi soir, McEnroe qui avait en face de lui Gene Meyer.

Diplômé de sciences politiques, végétarien, membre actif d'une communauté religieuse, Gene Meyer est célèbre pour ses coups délivrés à droite comme à gauche à deux *mains*, et pour sa fragilité. Joueur peu orthodoxe, c'est néammoins un fin stratège dont la principale faiblesse est une deuxième balle de service trop peu appuyée. Or Meyer se présentait en bonne condition après avoir éliminé Granat Simonsson, Dickson et Lutz. S'il avait déjà subi sept défaites devant McEnroe, il avait obtenu la victoire lors du tournoi des maîtres en 1981.

Un mauvais souvenir

Cette victoire devait être un mauvais souvenir pour McEnroe. Celui-ci monta sur ses grands chevaux dès que Meyer lui eut pris son service au premier jeu du premier set. Tant et si bien d'ailleurs que le juge-arbitre dut venir deux fois sur le court palabrer avec l'irascible Newyorkais. McEnroe qui était mené 3-1 revint alors à 3-3. Mais Meyer profita d'un *lob* raté et d'un *smash* dans les bâches pour refaire le *break* au neuvième jeu et enlever la manche sur un jeu blanc.

La seconde manche fut tout aussi indécise. Le contentieux dut se régler au tie-breack. Après avoir mené 3-1 puis 4-3 Mayer ne put rien contre deux volées de revers de Mc Enroe et fit deux fautes : 7-4 pour le triple champion des Etats-Unis qui gagnait le second set.

La troisième manche fut des plus hératiques. Comme s'il était soudain perclus de rhumatismes, Mayer ne se déplaçait plus qu'à pas saccadés. Mc Enroe gagna trois fois son service avec des jeux blancs et enleva la manche en faisant un second *break*.

Tout devait être règlé en bonne logique à la quatrième manche lorsque Mayer se remit à jouer à son meilleur niveau. Mc Enroe commit trois fautes en se ruant au filet sur son service, ce qui permit à son adversaire de faire le *break* au neuvième jeu, puis de remporter le set.

Le duel durait alors depuis trois heures et onze minutes. La chance de Mc Enroe une volée qui hésite sur la bande du filet, puis qui tombe du bon côté, l'erreur de Mayer, une double faute sur une balle de *break* finirent par donner la victoire (4-6, 7-6, 6-3, 4-6, 6-1) au tenant du titre auteur de quatorze aces durant la partie.

Bref, on sait que cela doit arriver un jour, on s'y attend à chaque match, mais ce n'était pas dans cet épisode que « J.R. « McEnroe devait être assassiné.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME. — *Le pilote français René Arnoux, équipier d'Alain Prost chez Renault, a signé un contrat avec l'écurie italienne Ferrari pour la saison 1983, a annoncé M. Enzo Ferrari, mercredi 8 septembre. Patrick Tambay, qui avait remplacé Didier Pironi après l'accident grave que ce dernier avait subi le 7 août, à Hockenheim, aux essais du Grand Prix de R.F.A., a renouvelé son contrat avec la firme italienne.*

RÉGIONS

Corse

La mise en place de l'assemblée régionale

Super conseil général ou mini-Parlement ?

Bastia. — La première réunion publique de l'assemblée de Corse après l'élection de son président est prévue pour les 13 et 14 septembre prochain. Les élus régionaux seront notamment amenés à adopter le règlement intérieur de l'assemblée. La rédaction du projet, qui est le fait des représentants des différents groupes politiques, n'a pas soulevé de grandes difficultés. Il prévoit que soient organisées, au minimum, deux réunions publiques par trimestre sur convocation du président. Mais les membres du bureau ou du tiers des élus pourront aussi obtenir que l'assemblée soit réunie.

De notre correspondant

Contrairement à ce qui avait été envisagé, le bureau de l'assemblée, qui compte actuellement un président (M.R.G.), et dix vice-présidents (4 M.R.G., 3 P.C., 2 P.S., 1 divers gauche) ne sera pas élargi. Quatre grandes commissions sont prévues : 1) finances, budget, fiscalité (17 membres) ; 2) plan, interventions économiques, aménagements, bilan et prospective (17 membres) ; 3) environnement, urbanisme, logement, affaires sociales (13 membres) ; 4) culture, éducation, formation sportive (13 membres). Enfin, une dernière commission sera chargée du contrôle des offices et agences conformément à l'article 30 de la loi sur les compétences de l'assemblée de Corse. Finalement, les conseillers régionaux, toutes tendances confondues, doivent se retrouver en cette fin de semaine afin de débattre des questions concernant la représentation des différents groupes dans les commissions aux conseils d'administration des offices et du recrutement des fonctionnaires régionaux qui font actuellement défaut.

Il semble acquis que les élus de l'opposition seront invités à présider une ou plusieurs des quatre commissions organiques. Cette politique « d'ouverture » souhaitée par M. Prosper Alfonsi, prédident de l'assemblée de Corse, paraît bénéficier du consensus des différents groupes. Mais la mise en place des nouvelles institutions paraît plus laborieuse que prévu. Les élus sont préocupés du fait que de nombreux décrets qui doivent préciser l'organisation de la nouvelle collectivité n'ont pas encore été pris par le Conseil d'État. Ainsi, l'ancien Comité économique et social continue de fonctionner de façon dérogatoire car, la composition du nouveau Conseil économique et social et du Conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie n'a pas encore été arrêtée.

De plus, rien ne semble prévu pour financer, avant le budget 1983, la mise en place des nouveaux organismes. M. Alfonsi doit se rendre prochainement à Paris pour négocier avec le ministère de l'intérieur le déblocage d'une dotation d'installation.

Mais les problèmes qui se posent entre la région et l'État ne doivent pas occulter ceux qui existent au sein même de l'assemblée de Corse, dont on ne sait pas encore si elle sera un « super conseil général » ou un « mini-Parlement ». Les nouveaux élus, en effet, de l'avis de nombreux observateurs, tardent à se mettre au travail. Sont-ils prêts à utiliser les nouveaux pouvoirs qui leur sont conférés ? Ne vont-ils pas s'en remettre, une fois encore, à l'administration régionale, qui récupérerait ainsi les pouvoirs que le législateur lui a précisément soustraits ? Cette interrogation est, en tout cas, présente dans les rangs de l'Union du peuple corse, (U.P.C.) où l'on sent percer une certaine inquiétude. Dans le dernier éditorial d'*Arritti*, l'hebdomadaire autonomiste, intitulé « Réussir le statut », ces craintes sont exposées : *« La Corse n'a que dix-huit mois au regard de la loi pour définir et adopter son plan de développement et d'équipement, soit, dernier délai, le 30 décembre 1983... En une année, c'est donc un travail considérable qui attend l'assemblée. Tout ce travail demande des équipes opérationnelles, des dossiers structurés et des élus à plein temps et non des dilettantes avides de titre »... « Rien ne serait pire,* ajoute encore l'éditorialiste d'*Arritti, pour le peuple et la nation corses qu'un mauvais départ qui risquerait d'entraîner l'échec du statut tout entier. »*

La stratégie des autonomistes

Cette crainte, M. Edmond Simeoni l'a exprimée à propos d'une affaire dont il a demandé, au nom de son groupe, qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée de Corse. Il s'agit des modalités de location de l'hôtel Continental à Ajaccio, qui doit abriter les services de la nouvelle institution. Le responsable autonomiste juge que le bail signé entre le propriétaire privé et le représentant de la région est *« léonin par certains aspects »* et a demandé à M. Alfonsi que l'assemblée se dégage au plus tôt et trouve une solution de remplacement. Le président de la région a répondu que la location de l'hôtel Continental avait reçu l'aval des services intéressés et que *« rejeter cette solution et n'en proposer aucune autre c'est laisser à la rue l'assemblée de Corse ».*

Des deux côtés pourtant on se garde d'envenimer l'affaire, et M. Simeoni précise volontiers que sa démarche *« ne fait pas partie d'une stratégie de harcèlement »* mais qu'une question de principe est posée touchant à la rigueur et à la transparence des investissements publics de la nouvelle assemblée ; et sur ce point, les élus de l'U.P.C. sont décidés à être particulièrement vigilants.

Il faut noter que, depuis cet échange de lettres, une nouvelle solution a été proposée. Elle consisterait à aménager les locaux de l'ancien hospice Eugénie désaffectés depuis une semaine.

Cette affaire a cependant permis de percevoir qu'elle sera la stratégie de l'U.P.C. au sein de l'assemblée. Il lui faudra, en effet, concilier une démarche pragmatique d'*« approfondissement du statut »* pour faire de l'instance élue la *« mini-assemblée constituante qu'elle appelle de ses vœux »* et, en même temps, ne pas renoncer à dénoncer les abus, ce qui lui ferait perdre une partie de son « aura » dans l'opinion publique. Démarche difficile, que l'assemblée générale des militants de l'U.P.C. sera amenée à préciser les 18 et 19 septembre, notamment pour ce qui est des liens entre les élus régionaux et le mouvement lui-même.

L'assemblée des militants aura aussi à débattre de la « crise de conscience » de l'U.P.C., qui bénéficie d'une vague importante de nouvelles adhésions après le succès du 8 août. Enfin il s'agira de mettre sur pied la stratégie du parti en vue des municipales de mars 1983 dans lesquelles les autonomistes, ils l'ont déjà annoncé, seront présents.

DOMINIQUE ANTONI.

CORRESPONDANCE

Un « continental » dans le bureau de vote

Un de nos lecteurs, M. F. C., de Strasbourg, nous écrit :

Dans *le Monde* du 26 août, un magistrat, membre de la commission de vérification et contrôle des élections régionales corses du 8 août, vous donne ses impressions et écrit *in fine* : *« Corse, tu as tant à apporter à la France continentale qui s'ennuie. »* A ce propos, permettez-moi à mon tour d'apporter un témoignage.

Un village de la montagne, 500 éleveurs environ, deux clans qui s'opposent. Entre ces deux clans, et enjeu de la rivalité, des éleveurs d'origine continentale, habitant ici depuis plus de vingt ans. Menaces, lettres anonymes, coups de téléphone nocturnes pour les inciter à ne pas prendre part au scrutin.

Ils vont voter quand même, leur sens civique le leur commandant et ne voulant pas céder au chantage et aux menaces. Résultat : quinze jours plus tard, leur résidence est plastiquée et le téléphone saboté la nuit de l'attentat, mais rétabli depuis, sonne à nouveau la nuit, pour les mettre en garde de ne pas jouer avec le feu et de s'abstenir lors des prochains scrutins pour les élections municipales.

Alors, replacé dans un tel contexte, quelle ironie renferme la péroraison de votre correspondant.

● *Attentats revendiqués.* — Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué, le 6 septembre, *« les attentats commis à Sartène et à Propriano)* (Corse-du-Sud), dans la nuit du 2 au 3 septembre. Ces actions ont été entreprises, dit le mouvement clandestin, pour lutter contre la *« la colonisation de peuplement».* A Propriano, cinq attentats à l'explosif avaient été commis : l'un contre les locaux de l'agence de la Société générale ; les quatre autres contre des appartements appartenant à des « continentaux ».

A Sartène, un engin de chantier avait subi de légers dégâts après une explosion. En outre, trois charges de plastic reliées à un mécanisme d'horlogerie, découvertes devant l'agence de la Société générale, et une quatrième, placée devant l'appartement d'un « continental », avaient pu être neutralisées.

Provence - Côte d'Azur

La réforme du statut des grandes villes

Les projets sur la réforme du statut de Paris, Lyon et Marseille ont suscité, le 8 septembre, une vive réaction de M. Jean Tiberi, adjoint au maire de la capitale. Dans une interview, accordée à l'A.F.P., M. Tiberi déclare notamment : *« L'objectif du gouvernement est d'affaiblir, par tous les moyens, le maire et la municipalité. Fin juin, la tentative consistait à retirer les pouvoirs du maire, notamment par le haut, en supprimant en fait le maire et en créant un district. Aujourd'hui, la manœuvre consiste à retirer les pouvoirs au maire, en suscitant « par le bas » des instances concurrentes du conseil municipal. « Si le gouvernement persiste dans ses intentions, nous continuerons à exiger une consultation populaire. Nous nous proposons, d'ailleurs, de prendre contact avec nos amis marseillais et lyonnais, afin d'adopter une attitude commune face à l'agression du pouvoir. »*

Point de vue

Manœuvres à Marseille

par JEAN-CLAUDE GAUDIN (*)

Si le ministre d'État, ministre de l'intérieur a engagé des négociations avec les maires de Paris et de Lyon qui sont des maires d'opposition, il n'est pas tenu à procéder de la sorte avec le maire de Marseille. Aussi, M. Defferre se dispense-t-il de dialoguer avec l'opposition marseillaise. Je déplore personnellement d'être systématiquement tenu à l'écart de toute négociation qui pourrait avoir lieu. Il me semble que sur une question aussi grave l'opposition devrait être consultée.

Pour ce que je sais des projets du gouvernement qui ont été modifiés et le seront encore, je ne serais pas opposé à la constitution de véritables mairies d'arrondissement avec des maires élus au suffrage universel. Il y en aurait donc seize à Marseille. Mais mon expérience m'incite à penser que cela ne se fera pas ainsi dans la ville dont M. Defferre est le maire. Ou du moins on maintiendra, parallèlement à la création de ces seize mairies d'arrondissement, le découpage que j'ai déjà qualifié de « charcutage électoral » de la ville en quatre secteurs.

On s'achemine certainement vers un double système : d'une part, l'élection de seize maires d'arrondissement, mais qui n'auront pas de pouvoir réel tout en maintenant le découpage en quatre secteurs où les électeurs marseillais voteront pour élire le véritable conseil municipal de Marseille à la tête duquel sera placé un maire qui, dans l'esprit du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, ne peut être que lui-même.

J'ai de bonnes raisons de penser que l'on procédera de la sorte, parce que si nous allions devant les électeurs « à la loyale » dans chaque arrondissement pour l'élection de conseillers municipaux les représentant, M. Gaston Defferre sait bien que nous risquerions de l'emporter dans plus de la moitié des arrondissements de Marseille.

Au lieu donc de proposer à l'opposition une « course de plat », il va s'efforcer de la faire participer à une « course d'obstacles » et c'est lui qui disposera ces obstacles. Comment ? En découpant géographiquement et sociologiquement la ville en secteurs électoraux de telle manière que, dans chacune d'entre eux, l'addition des voix du parti socialiste et du parti communiste soit toujours un total supérieur à celui de l'opposition.

En apparence, on donne à Marseille le même statut que celui de Paris et de Lyon, on a l'air de mettre tout le monde sur le même plan, mais en réalité on prépare un véritable détournement de la démocratie. Là où nous avons des chances, c'est-à-dire dans chacun des arrondissements, on élira des maires qui ne seront pas de plein exercice. Par contre, on nous empêchera, grâce au découpage en secteurs, d'accéder au vrai conseil municipal, celui qui vote le budget et dirige la ville.

(*) Député U.D.F. des Bouches-du-Rhône.

Le Monde

LIVRES

L'éclat de Serge Doubrovsky

● *Une suprême audace réussie : moderniser Proust.*

LE roman de Serge Doubrovsky tire sa force et son intensité de toutes les provocations qu'il lance. A commencer par cette référence à Proust affichée dès le titre : à travers *Un amour de soi*, c'est bien entendu un *Amour de Swann* qu'on entend résonner. D'ailleurs, dès la première ligne, le prière d'insérer le confirme : *« Etrange aventure pour un universitaire qui enseigne confortablement Proust à New-York lorsqu'il découvre un jour que Swann c'est soi. »* L'audace paraît grande. Quant à la phrase placée en exergue, la moqueuse conclusion que Swann tire de son aventure quand il se découvre guéri d'Odette : *« Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre »*, elle donne plus que la clé du rapprochement, elle résume l'histoire qui va nous être contée.

A la manière proustienne ? Ah non ! Et c'est là qu'aux yeux de beaucoup commencera le scandale. Se mettre sous un tel parrainage et le trahir volontairement, avec une telle allégresse ! Comment ? Pourquoi ? Serge Doubrovsky, s'il a vécu *Un amour de Swann* ne le récrit pas. Il le transpose dans le monde moderne, l'adapte à la sensibilité d'aujourd'hui, aux modes qui la façonnent, à notre style de communication, rapide, heurté, brisé, parlé, à sa situation personnelle. *« Moi je n'ai pas le pognon de Swann*, écrit-il, *pas pu fabriquer Rachel selon la recette d'Odette. Sonate de Vinteuil, je peux pas me payer de concert à domicile, pas même à Carnegie Hall, suis pas du beau monde... J'ai le fantasme plébéien, je suis prolo du ciboulot. »*

En sorte que de cette œuvre lisse et sinueuse, tout en finesse et en élégance, sort un livre violent, brutal, érotique, parfois jusqu'à l'obscénité, hétérogène. Les tons, les genres, les langues s'y mêlent : l'anglais et le français, la prose sans recherche des lettres échangées, les dialogues insérés dans le fil même du texte, les emballements lyriques où toute ponctuation disparaît, et ce jeu forcené sur les sonorités *verbales*, si proche du calembour qu'il fait courir au texte le risque de la vulgarité.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Et pourtant ce débordement, *« vadrouille percutante dans les vocables, itinéraires crépitant de mots, toboggan vertigineux à travers phrases »*, ne cesse jamais d'être maîtrisé. Il est mis au service de la vie, mais aussi de l'intelligence et de l'analyse la plus aiguë. Si bien que s'affrontant à Proust, se fouillant comme lui, mais par d'autres moyens, le corps, le cœur, l'esprit, Serge Doubrovsky, avec une force peu commune, nous met en face de nous-même, de nos tics, de nos tares, de nos ridicules, de nos faiblesses, de nos espoirs, et de notre monde.

Une Saison en enfer

Le narrateur, qui ne se nommera Serge qu'une fois, presque aussi rarement donc que le Marcel de la *Recherche*, ne fréquente plus les salons défunts de *la duchesse de Guermantes*. Il enseigne le français à la Southern University de New-York, il écrit un roman, des articles critiques, quand fond sur lui une de ses collègues de la Northern University, de quinze ans sa cadette, débutant dans la profession et préparant une étude sur Balzac. Rachel, le type même de la juive new-yorkaise... Lui est marié, père de deux filles, propriétaire d'une maison bien gagnée, dans une banlieue verte et tranquille. Il n'aime plus sa femme, il aime les femmes, il se laisse faire... Et voilà l'enfer à deux commencé.

Au terme d'une « saison » qui durera huit années, ponctuées de séjours réguliers en France, il se retrouvera divorcé, dépouillé et abandonné par celle-là même qui, d'ultimatum en chantage, l'aura conduit, au nom de la passion, à saccager sa vie.

C'est à ce duel sanglant et à ses diverses passes qu'on assiste, toujours au présent. Le spectacle pourrait être tragique. Le désespoir, un pessimisme qui semble fondamental sur l'amour et les êtres, y retentissent. Mais l'exubérance verbale de l'auteur, sa férocité contre lui-même et contre autrui, son humour et son ironie le transforment en comédie, en satire, en farce.

De cette alchimie joyeuse, la dernière scène fournit la preuve. Elle est à remarquer parce que l'auteur la soustrait à l'ordre chronologique qu'il suit en gros, avec quelques ruptures, quelques retours en arrière, dans le récit de son aventure. On vient d'assister à la fête de juin où s'est jouée sa totale déconfiture. On le surprend deux mois plus tôt, dans une occupation inattendue : il fait entrer avec lui dans le lit de Rachel absente une partenaire nouvelle, une jeune étudiante autrichienne : *« On prend une autre, on recommence. »*

J'ai d'abord cru que cette fin cynique, en coup de théâtre, était là pour accabler le narrateur. Elle évacue plutôt le poison que distille le roman. Equivalant à la remarque guillerette de Swann jugeant de sa passion, elle est aussi une provocation adressée à tous nos romantismes. Certaines amours sont de vraies maladies, mais on en guérit, et d'autres moins nocives peuvent naître. Cette « Saison en enfer » se termine sur une ouverture... Par honnêteté sans doute, plutôt que par souci esthétique, car le roman y perd de sa grandeur s'il y gagne en vérité et en sagesse. Mais n'est-ce pas à cela qu'aspire Serge Doubrovsky, moraliste comme nos plus grands classiques, comme les psychanalystes qui hantent son œuvre et ont mission de nous curer pour nous apprendre à vivre ?

Drôle, vigoureux, percutant

Je regrette un peu le côté « cure » que présente *Un amour de soi* et toutes les explications de l'échec — psychanalytiques ou non — qui s'y glissent. Elles sont heureusement multiples et ne détruisent pas l'ambiguïté, la complexité de la vie. L'une d'elles revient avec insistance. Elle met en cause le féminisme, réduit à cette envie de la femme d'être un homme. *« Commode de vivre avec une femme qui a les mêmes goûts, le même métier, la même dégaine... Libération de la femme, seconde moitié du vingtième siècle. Nous sommes des alter égaux. »* Je me demande si Serge Doubrovsky ne voit pas là, justement, la racine du mal. Nouvelle provocation, comme l'est aussi l'apparente charge qu'il mène contre la psychanalyse, alors qu'il dit, ailleurs, tout lui *devoir et jusqu*'aux *associations* de son style.

Cette empoignade avec les contraintes qu'impose notre siècle et dont le sarcasme libère, fait d'*Un amour de soi*, à mes yeux, un très grand livre, drôle, vigoureux, percutant. Je ne crois pas qu'on l'oublie si on le découvre. Serge Doubrovsky y plonge au cœur du patrimoine. Mais de sa fréquentation proustienne détournée, il rapporte une œuvre parfaitement communicable parce que parfaitement dominée et qui éclate d'une authentique et puissante originalité.

JACQUELINE PIATIER.

★ *UN AMOUR DE SOI* ; de Serge Doubrovsky, Hachette, 389 pages, 79 F.

le feuilleton

« Autoportrait au loup » et « Océan boulevard » de Jack-Alain LÉGER

L'écriture peut-elle tenir lieu de psychanalyse ?

PARMI *les idées qui sont dans l'air, cet automne, il y en a une, pas vraiment neuve, mais présente dans de nombreux romans de la rentrée, dans des recueils de nouvelles et des revues : la fiction-fiction — qui a gagné ces dernières années le terrain perdu par les écoles et les théories — ne fait pas que raconter des histoires, elle tient lieu de réflexion sur l'écriture, sur l'époque, et, qui sait ?, de psychanalyse de l'auteur.*

Deux livres de Jack-Alain Léger tendent à prouver cette dernière fonction présumée de la littérature. Léger fait partie des jeunes auteurs — trente-cinq ans — qui, à la suite de Jacques Laurent, alias Cecil Saint-Laurent, ou P.-J. Rémy, se font les mécènes d'eux-mêmes en alternant les romans grand public à fort tirage : *Mon premier amour*, *Monsignor*, et les livres plus ambitieux et confidentiels : *Selva*

par Bertrand Poirot-Delpech

Oscura, ou, sous le nom de Dashiell Hedayat : *le Bleu, le Bleu, le Livre des morts-vivants.*

Il se propose aujourd'hui de réunir dans le temps ses deux veines en publiant ensemble une plongée autobiographique — *Autoportrait au loup* — et une fiction — *Océan boulevard* — pouvant se lire, à volonté, sans référence à l'auteur ou comme une vérification, et un apaisement, de ses névroses.

LE mot névrose est sans doute faible, du strict point de vue psychiatrique. Jack-Alain Léger cumule en effet, à l'en croire, un nombre impressionnant de symptômes. On aurait plus vite fait de recenser ceux qui manquent au tableau. Citons : la « mélancolie crépusculaire », l'autisme, l'homosexualité, le sado-masochisme, le fétichisme du cuir... L'auteur dit s'être fait circoncire à vingt ans, sans trop savoir si c'était pour devenir juif d'honneur ou s'amputer symboliquement d'une virilité qui l'encombrait. Comme il était suggéré dans *le Livre des morts-vivants*, il aurait tâté de la plupart des drogues — H, acide, cocaïne, mescaline. *« J'ai failli basculer dans la folie »*, conclut-il.

Pour ne pas sombrer, il a eu recours successivement au trotskisme (dix-huit ans), au zen (dix-neuf ans), à la musique et à Nietzsche (vingt ans), puis à l'écriture. Ce faisant, il illustre un trait d'époque : on ne compte plus les jeunes auteurs qui disent « se shooter » à l'écriture et se guérir grâce à elle, ou du moins se supporter.

Beaucoup, comme Léger, voient dans leur façon de souffrir et de se soigner une chance providentielle d'accéder à plus de conscience que le reste de l'humanité. Si narcissisme et mégalomanie ne sont pas répertoriés comme symptômes dans *Autoportrait au loup*, ils y éclatent par des allusions constantes aux autres livres de l'auteur, à son « œuvre », à sa conviction d'éclairer le monde.

EN attendant de « déchaîner Prométhée » — pas moins ! — Léger se fait fort de connaître les causes de ses perversions sans passer par la psychanalyse. Il a beau se rappeler le mot de Freud sur l'impossibilité de l'auto-analyse — si elle était possible, *« il n'y aurait pas de maladie »*, — il ne doute pas de pouvoir, par exception, élucider ses tourments à l'aide de la seule introspection, le jargon analytique aidant.

Causes données pour évidentes : un père lâche et de mauvaise foi qui, tout en introduisant Musil au foyer, y aurait imposé en totalitaire ses convictions de gauche sur la culture de masse et sur les tares du capitalisme ; une mère traumatisée par la mort d'un autre fils à la naissance, deux ans avant celle de Jack-Alain. Elevé dans ce souvenir macabre, ainsi que dans l'horreur de son sexe et de l'amour, l'auteur n'aurait trouvé d'issue que dans les perversions multiples.

Il voit des preuves de son hypothèse dans une foule de détails de sa vie et de son œuvre. De fortuits qu'ils semblaient, ces détails acquièrent une nécessité logique qui l'enchante. Autre source de soulagement : la lecture de « pervers » comme Proust et Mishima, grâce à qui il se sent moins seul de son espèce. Une perspective heureuse, enfin : les fictions qu'il va continuer à écrire ne pourront que vérifier les trouvailles d'*Autoportrait au loup*. Inventer des personnages et des actions, c'est encore se raconter en profondeur, et donner à la perversion son statut de voie royale vers une lucidité unique sur le monde, vers la beauté.

Océan boulevard est censé confirmer cette vision de l'artiste à la fois sacrificielle et messianique.

(Lire la suite page 15.)

PREMIERS ROMANS : LES INCONNUS DANS LA MAISON

François Cariès et l'art du caprice

FRANÇOIS CARDÈS, dès son premier roman, s'avance masqué. La vie est un songe. Alors, soyons dans le songe, dans le charme. Un charme imprévisible, qui s'autorise la moindre de ses fantaisies. L'auteur se donne tous les droits dans l'art du caprice, et de la dérobade, pour nous faire pressentir comment se grime le chagrin des jours. *« Le temps s'en va*, dit-il, *et seuls demeurent* les *cartes postales, la rumeur des vagabonds, les abois des loueurs de bateaux... » ; « Le temps s'en va, j'écrirai quand même, il s'en va claquant sa toile. »* On est dans le ton de ces époques d'autant plus oublieuses et légères qu'elles *connaissent* déjà la *date* de leur mort. Les jours s'enfuient à la manière d'un tango somptueux et dérisoire...

L'auteur nous suggère que l'existence est *« glorieuse et mitée »*, comme ces vieux théâtres ambulants qui parcouraient les campagnes lointaines. *« A quoi sert un décor*, écrit-il, *sinon à nous tirer des larmes, lorsqu'en lui se dissolvent des figures favorites ? »* L'ironie et le tragique, la farce et la séduction font, chez François Cariès, la plus naturelle et la moins raisonnable des rencontres.

Le thème du livre, c'est le voyage de la province française à Venise. Le narrateur, André Vassal, découvre le monde, sous la conduite de ses professeurs, Elie et Violette Juvignal. Le premier lui enseigne la littérature française, et la seconde, les mystères de l'anglais. Le jeune homme apprend aussi, en côtoyant ses maîtres, que *« c'est sacré, la faim qu'on apaise »*, et qu'elle suscite une sorte de dévotion. Mais il voudrait en savoir davantage, se faire expliquer *« Paris, la province, l'amitié, l'amour-propre, le chic et la pitié »*, sans oublier les femmes, ni le temps, ni l'insistance que met la vieillesse dans son refus de prendre congé. Le jeune homme voudrait, enfin, comprendre les voyages, dépité de se sentir exclu des endroits qu'il traverse et de ne pas éprouver les impressions des gens qui les habitent. Voyager, pour lui, c'est faire l'expérience de la jalousie.

L'immense cortège des menaces

Lorsque Elie et Violette flânent, dans les rues de Venise, devant les antiquaires, André les admire et les envie d'être mariés : *« Elie et sa Violette, libres et neufs, parlant trousseau, projets, corbeille, se montrent des laideurs en riant d'être deux, s'amusent de ce qui ne sert à personne, comparent cette beauté avec leurs affaires chez eux... Ils sont mariés, libres d'aimer l'objet, ils ont cousu la religion. »* Les rapports qu'entretiennent ces trois fantômes, les propos qu'ils échangent, sont presque toujours inattendus, souvent drôles et pathétiques. Ils se font part de leurs rêveries baroques ou frivoles, et se répètent qu'ils s'aiment pour se masquer leur fragilité.

« Et moi [que suis-je] *pour toi ?* [demande Elie au narrateur].

— *Vous, je ne sais pas. Ça ne fait rien, vous n'êtes rien, veuillez m'excuser.* Ce *rien me va, me fait penser à la justice de la vie...*

— *Je vois*, dit cet homme. *Violette serait d'accord. Pour elle, entre nous il n'y a rien et cela vaut tout. »*

Le roman de François Cariès est rempli de morceaux de bravoure, car on y fait le brave, le rieur, dans l'espoir de conjurer l'immense cortège des menaces. *« Quand ce voyage prendra fin*, songe le narrateur, *ils me laisseront dès la gare, avec mon bagage et une cravate à l'agonie. J'entends déjà mon merci, ma fureur, mon accent pauvre. Et la pitié de moi, comme une herbe quelconque, gagnera de part en part l'esplanade imaginaire du chagrin. J'ai pitié de moi, c'est ainsi. On dit que cela passe avec le service militaire. »*

Comment définir ce livre? Une flânerie philosophique, un roman de formation, l'histoire d'une mélancolie qui se jugerait deshonnête si elle consentait des aveux ? C'est tout cela, sans doute, et puis autre chose, car le désir de peindre la vie, le monde, avec leur clinquant ou leurs beautés, leurs excès, leurs traits et leurs couleurs sublimes ou ridicules, s'y donne libre carrière. Une sorte de vertige emporte l'écrivain : c'est le vertige, la jubilation des collectionneurs d'images. Voici comment François Cariès évoque la couleur d'une tabatière : *« Cette couleur ne peut se dire, elle est Noël, elle est muscle de grand migrateur, elle est tendresse de prince. »*

Des façons d'antiquaire

Héritier de Flaubert et cousin de Maurice Fourré, le quincaillier d'Angers, François Cariès emploie les mots avec des façons d'antiquaire ou même de brocanteur. Il nous fait visiter le bazar de l'imaginaire. Il nous offre ses trouvailles : *« Le Soleil, caché pour un instant, plongeait la nation dans un faux jour d'Evangile. »* Mais, certaines remarques, ciselées comme des maximes, nous rappellent que les vérités morales ne sont pas absentes du spectacle : *« On ne peut aimer en même temps les gens et les personnes »* ; ou bien : *« Le désespoir de parler naît avec les syllabes... »*

Il n'y aura pas de leçon du voyage, sauf peut-être ce rapport si poignant entre la province et l'exotisme, ou l'ailleurs, comme on voudra. Nous n'en sortirons jamais sans doute. Il faut du *moins l'espérer.*

FRANÇOIS BOTT.

★ AUX PIEDS DU VENT DU NORD, de François Cariès, Gallimard, 224 pages, 65 F.

(Lire pages 14 et 15 nos articles sur les premiers romans.)

Né en 1927 à Montpellier, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, François Cariès a fait une carrière de fonctionnaire et d'administrateur de banques.

PREMIERS ROMANS :

L'usine comme écriture

« DES la rue prise, il y avait bien quelques poignées de main, les premières. Alors, rouler le journal dans la poche, mais dispensé encore de paroles, à moins que vraiment ce soit un pote; on en restait plutôt au salut mec, ça gaze, et pas plus. »

L'ordre et le temps de l'usine. Les mots précis pour les bécanes, les visseries, la ferraille, les trajets, les pointeuses, le filetage. Ce que c'est qu'un transpalette : *« Peut-être que vous vous seriez attendus à autre chose que le transpalette, je sais pas, moi, de l'intrigue. Ben faut pas croire. Les histoires elles restent à la porte. Et si on est là, ce serait quand même pour la croûte, faut pas l'oublier... On finit par s'y faire. On prend le rythme ou on cherche autre chose. »*

Difficile de dire l'usine. C'est piégé de tous côtés. D'ailleurs pas grand monde ne s'y risque. François Bon, au long d'un récit difficile, plein d'embûches, de décrochages, a choisi le parti de traiter les mots avec des pincettes, pour faire *« basculer l'écriture de l'usine en usine comme écriture »*.

C'est de la phrase elle-même, de son rythme neutre, sans sujet le plus souvent, mais avec beaucoup d'infinitifs, de verbes sans pronom, que germe l'ennui de l'usine, la fatigue de l'usine, l'usure de l'usine, l'horreur. Une horreur familière, diffuse, pudique, mêlée de fierté et de fidélité. *« Moi, vous ne me mettriez pas dans un burlingue, poli et tout. »*

L'autodérision : pas de complaisance, pas de mythe du prolétariat, mais de la méfiance à l'encontre de ceux, de l'autre côté de la barrière, qui voudraient généraliser, sociologiser les images qui sortent de l'usine.

On sent tout au long de ce roman qu'un risque pèse sur la parole. L'abêtissement, les pages de magazines porno au-dessus des établis, oui tout ici se transforme en marchandise. Mais l'obscène, c'est aussi une parole détournée par chacun, avec les moyens du bord, pour une constante et muette tentative du corps de reparaître.

Ce n'est pas l'un ou l'autre, mais l'un et l'autre.

Il y a dans le roman de François Bon de la puissance. Parfois maladroite, puisqu'il arrive soudain qu'on ne sache plus si cette page qu'on lit est magnifique ou absolument ratée. Mais il y a des moments éclatants où toujours sur le même ton, égal, mat, neutre à l'extrême, il communique le désespoir, la mort, des instants de tragédie. Ainsi en est-il du long chapitre consacré au Passage, ce rite dont on saisit progressivement le sens, promenade du corps de celui qui est mort à son poste, d'usure ou d'accident. Et l'on comprend enfin ce qu'est vraiment un transpalette, ce chariot-métaphore qui trace un trait d'égalité entre la ferraille et les gens.

François Bon est né en 1953 en Vendée. Après une formation d'ingénieur interrompue en cours de route, il travaille en intérim, puis il vient à Paris et se fait embaucher dans une grande entreprise de métallurgie où il reste trois ans. Ensuite, il installe des machines-outils à Moscou, Prague et Bombay.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **SORTIE D'USINE, de François Bon. Éditions de Minuit, 169 pages, 45 F.**

La banlieue de passage

● ***Les naufragés de La Belle Italie.***

ALICIA STERNE n'aime que l'hiver, et sa serre d'arbres nains, ses souvenirs enfouis. Dans sa blanchisserie, elle efface les traces, repasse, murée dans ses demandes informulées et dans sa haine secrète, illégitime. Autour d'elle, l'antipathie, des ragots construits sur le vide. Alicia Sterne, comme une Parque, attend. André Lheureux est le patron de La Belle Italie, bistro périclitant que son père lui a laissé en mourant. Un bric-à-brac de vieux objets et d'habitudes, les deux grandes glaces qui se reflètent à l'infini, les verres-ballon, les tasses à Viandox, les bouteilles de Martini. Et l'image de son visage d'ancien enfant obèse, les taches opaques d'un passé qui s'obstine à toujours remonter à la surface. Une sale culpabilité.

Schweis, le voisin attentif et douloureux, lutte comme une fourmi éperdue contre le mal qui s'attache au monde comme un goître, raccroché à la certitude que l'action la plus infime compte. *« Il faut prendre soin des choses et des êtres. »* Sa souffrance, c'est Elma, sa fille, l'idiote, violée et assassinée il y a vingt-deux ans.

Chez lui habite Léon, son neveu, les poches pleines de boules de coco, de carambars, de bouts de zan, un garçon de seize ans plein d'amour pour le monde entier.

L'intruse, ce sera Luce, une gamine androgyne aux cheveux courts et mal coupés, au visage grave et aux pattes froides. Son détachement, sa liberté apparente, font d'elle une sorte d'aimant qui réactive les passions mortes de ces personnages meurtris. Connivence, son air de moineau à peine posé sur la branche masque aussi une blessure ravalée.

Tapi sur son secret, chacun s'est figé dans un temps à soi. Le rythme d'horlogerie de Schweis, les heures rétives d'Alicia Sterne insomniaque, le temps irréparable d'André Lheureux.

Tous sont englués dans cette banlieue, si rebelle au récit, si propice d'habitude aux caricatures, avec loubards et caves de H.L.M., silences de femmes et vrombissements de motos. Ici, pas de folklore, on respire *« un air de crime rance, un indéfinissable mystère que seuls les enfants savent capter »*. Dans ce lieu d'exil, rongé par l'ombre grandissante du Comité pour la démolition du pâté, on sent la mort partout, en avant, en arrière. Et l'étau se resserre. L'écriture d'Anne Guglielmetti est proliférante, avec quelques tics de langage, avec une respiration qui s'étouffe, mais aussi une générosité qui rappelle Elsa Morante.

Anne Guglielmetti a trente ans. Elle est née en province, d'un père italien et d'une mère française. Elle a été étudiante en psychologie et aux Langues orientales.

G. B.

★ **LA BELLE ITALIE, d'Anne *Guglielmetti*. Éditions Buchet-Chastel, 317 pages, 85 F.**

la vie littéraire

Des livres sur la place Stanislas

La ville de Nancy, les libraires de l'association Lire à Nancy, et les journalistes de *l'Est républicain* organisent, comme chaque année depuis 1979, une manifestation culturelle : « Le livre sur la place », dont le thème est, cette fois-ci, l'histoire. Du 13 au 18 septembre, des animations en tout genre, débats, films, conférences et jeux, se dérouleront dans les librairies, à l'hôtel de ville, dans les établissements scolaires, ou sur la place Stanislas. Comme les années précédentes, ces manifestations culmineront le 18 septembre, lors de la remise de la bourse Goncourt de la biographie à l'un des trois auteurs présélectionnés par des jurés nancéens.

L'an dernier, la bourse Goncourt de la biographie avait été attribuée à Hubert Juin pour le premier volume de son ouvrage consacré à Victor Hugo.

Un inédit de Sartre dans « les Temps modernes »

L'auteur de *la Nausée*, qui emprunte la forme d'un journal, n'a pour sa part jamais tenu de journal intime. Mais, durant la « drôle de guerre » et sa captivité, Sartre a rempli des carnets où il mêlait des réflexions philosophiques et des notations au jour le jour. A son retour de captivité, ayant perdu ces carnets, il reconstitua de mémoire une sorte de journal de la débâcle et de sa vie au stalag XII D de Trèves. Quelques pages virent le jour pendant la guerre dans la revue *Messages*, sous le titre « La mort dans l'âme », que Sartre devait donner en 1949 au troisième tome des *Chemins de la liberté*, qui se déroule précisément en juin 1940. Elles figurent dans l'édition de « la Pléiade » des *Œuvres romanesques* de Sartre, en même temps que les brouillons du quatrième tome inachevé, *la Dernière Chance*, qui devait clore le cycle.

Sortie en janvier, cette édition n'a pu bénéficier d'une découverte faite entre-temps par Simone de Beauvoir : un « Journal de Mathieu » qui appartient au manuscrit de *la Dernière Chance*. Ce fragment d'une trentaine de pages, très élaborées, paraît dans le numéro de septembre des *Temps modernes*. Sartre y attribue à son *alter ego* Mathieu, le protagoniste des *Chemins de la liberté*, sa propre expérience au stalag XII D et ses réflexions sur la paix, la captivité, les Allemands, les rapports de classe à l'intérieur du camp, le rôle des curés. C'est un document de première importance et de grande qualité littéraire. — M. C.

La disparition de Ludovic Massé

Ludovic Massé, qu'on compara à Giono ou à Ramuz, vient de mourir à Perpignan. Victime d'un ostracisme égal à celui qui entoura la reprise de *Maria* (1), le roman de Lucien Gachon, son camarade du temps de la « littérature prolétarienne », la réédition de son premier livre, *le Mas des Oubells* (2), en 1981, ne suffit pas à assurer son retour.

Il laisse une œuvre où le Roussillon, transfiguré, vaut bien d'autres provinces littéraires plus célèbres. On relira sans doute un jour sa trilogie des *Géorgiques*, consacrée au blé, à la forêt et à la vigne, ou les *Grégoire*, trois romans autobiographiques, publiés entre 1943 et 1946 chez Fasquelle, mêlant anecdotes et souvenirs.

Dans *le Refus*, consacré à la résistance et paru en 1962, les éditeurs, malgré le soutien de Camus, n'ayant pas osé le sortir après la guerre, Massé a résumé le sens de toute son entreprise : *« ...croisades contre la bigoterie, la crasse, l'usure, la bassesse paysanne..., sarcasmes contre les partis, les patries, les clergés. »* Sa haine des conformismes, son « anarchisme », son entêtement et son repli expliquent en partie le silence qui entoure sa disparition. Ils permettent de croire aussi à sa prochaine résurrection.

RAPHAEL SORIN.

(1) Ramsay.
(2) Editions du Chiendent. (Voir *le Monde* du 9 juillet 82).

La librairie de l'Age d'Homme

A l'ombre de Saint-Sulpice, dans une de ces étroites rues calmes qui vont vers le Luxembourg, l'éditeur de Lausanne, Vladimir Dimitrijevic, célèbre à sa façon son quinzième anniversaire en ouvrant sa librairie parisienne, le 15 septembre.

Mille titres en quinze ans. Ces deux chiffres marquent l'exceptionnelle réussite d'une « petite » maison d'édition et de cet amoureux des livres, lecteur vorace en toutes langues qu'est Dimitrijevic, ce citoyen de nulle part, né Yougoslave, passeport apatride, devenu président du Syndicat des éditeurs suisses. On lui doit la découverte d'Alexandre Zinoviev (depuis les *Hauteurs béantes*) et de Vladimir Volkoff ; il est l'éditeur fidèle et l'ami d'écrivains comme Georges Haldas, Pierre Gripari, Pierre Pascal, Etienne Barilier, et poursuit avec ténacité la publication des œuvres de Witkiewicz, de Pouchkine, de Bégly, d'Amiel, de Cingria, mais aussi de Chesterton, d'Ivy Compton-Burnett, de John Cowper Powys, d'Ivo Andrich et des représentants de la littérature serbo-croate contemporaine.

A la librairie de l'Age d'Homme, on pourra donc trouver tous les titres disponibles du catalogue, ainsi qu'un choix dans le fonds de littérature étrangère des autres éditeurs. Des maisons d'éditions helvétiques seront également représentées, comme la Baconnière.

Adresse : 5, rue Férou, 75006 Paris. Tél. : 634-18-51. (Vente aux libraires à la même adresse.)

vient de paraître

Lettres étrangères

JUAN JOSE SAER : *Nadie nada nunca.* — Des chevaux meurent mystérieusement. Est-ce une épidémie, une série d'actes criminels accomplis par la police, ou une vengeance ? Par l'auteur des *Grands paradis*. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Laure Guille-Bataillon. Flammarion, coll. « Barroco », 262 p., 70 F.

Romans

MAREN SELL : *l'Amour d'après.* — Révélée par un très beau récit, *Mourir d'absence*, Maren Sell tient encore une chronique intime, sur laquelle pèsent l'ombre et les malheurs de l'histoire. (Belfond, 224 p., 55 F.)

SIMONE BALAZARD : *le Château des tortures.* — L'amour peut-il être programmé sur un ordinateur ? (Flammarion, 294 p., 70 F.) 70 F.)

JEAN-BAPTISTE BARONIAN : *Les quatre coins du monde.* — Quand trois anciens joueurs de poker surviennent dans la vie grise d'un buraliste... (Laffont, 198 p., 54 F.)

Nouvelles

ROGER GRENIER : *le Fiancée de Fragonard.* — Une cartomancienne, des officiers « esthètes », un directeur d'école « volage », un confiseur, une star, d'autres encore, composent un petit monde, tourmenté par la fuite des années. (Gallimard, 220 p., 57 F.)

Philosophie

JEAN-RENE VERNES : *Critique de la raison aléatoire.* — Retrouver, contre Kant, le cheminement cartésien en partant du calcul des probabilités. Préface de Paul Ricœur. (Aubier Montaigne, 112 p., 39 F.)

● **C'est en 1682 que Bossuet devint l'évêque de Meaux. La municipalité de la ville organise, pour le tricentenaire de cette installation, des fêtes qui se dérouleront du 16 au 19 septembre. Sous l'égide de l'abbé Armogathe, un colloque international réunira du 16 au 18 de nombreux spécialistes sur le thème « Histoire et Théologie ». Tous les soirs, à partir du 17, à 21 h 30, un spectacle Son et Lumière illustrera les principaux épisodes de l'histoire de la ville de Meaux. Sont également annoncés un concert de musique sacrée en la basilique Saint-Etienne le 16 à 20 h 30, une exposition sur le Grand Siècle qui durera jusqu'au 28 novembre, et une « table ronde », le 17 à 20 h 30, intitulée « Un évêque hier, un évêque aujourd'hui », à laquelle prendront part le cardinal Marty et l'évêque du diocèse, Mgr Kuehn.**

● **LA LECTURE sera au centre des rencontres et débats qui auront lieu les 17, 18 et 19 septembre au Centre d'échanges contemporains de Saint-Maximin (Var), avec la participation, notamment, de MM. Pierre Bourdieu, J.-J. Bois, Jean Gattegno, Robert Darnton, etc.**

Pour tout renseignement, écrire à Alain Paire, 83470 Saint-Maximin. Tél. : (94) 78-01-93.

هكذا من الاصل

LESINCONNUS DANS LA MAISON

Cadide ou les 2000 ans pour mémoire

LINEL MAREK est timide. Dans ses yeux pâles, il y a de l'étonnement et une sortie calme anxieux. Il est foncnaire et a trente-six ans. De 1 roman *l'An prochain à Ausdtz*, il parle comme s'il lui eppalt, comme d'une provocen dont il ne serait pas respable. Ce qui l'a poussé à l'écr? Voici comme il l'expliqu

« droirs sont pleins de ce que ris depuis l'âge de quinze ans, ús je ne finissais jamais rien. y a deux ans, j'étais au chôre, je me suis dit qu'il fallailler au bout de quelque chosAprès l'attentat contre la synaue de la rue Copernic, j'éterappé par une évidence : le tmatisme de l'holocauste nazi inl par occulter la réalité des sécutions antisémites qui jalorat l'histoire de l'Occident. Etre !, c'est le résultat de ces deuxille ans-là. Alors je me suis nis à un début de roman que 'ais commencé il y a dix ans, je suis allé jusqu'au bout

Scéros, une sorte de Candideii traîne ses guêtres sur tous s lieux de catastrophe, vérifà chaque pas l'ambivalenc haotique des « goyim », affro le Crémier, stéréotype de tisémite, et découvre, à chac rencontre, une nouvelle impa. Une foule de personnagd'escorte, irritants, attendriss, meurtris, cinglés, pleir de rage contre euxmém détestables catalyseurs des iisions meurtrières des autr Tout cela est raconté d'une manière baroque, paroxystique, souvent hilarante, à la limite du mauvais goût, comme une blague juive à la puissance mille. On dira — Lionel Marek n'en doute pas — qu'on retrouve bien là le masochisme et la paranoïa des enfants de la Diaspora. Ce sera bien commode : on évitera de poser les questions que soulève son livre.

« *Mon héros ne veut pas être fort*, dit-il. *Il ne veut pas ressembler aux autres. Comme il ne souhaite pas non plus prendre des coups, et comme le monde est comme il est, il se cogne à d'évidentes impasses. C'est vrai, je suis pessimiste, mais, à travers ce livre, c'est la première fois que je me sens sincère avec moi-même. jusqu'ici, je jouais avec les vocations, les personnages, les rôles. Pour une fois, j'ai fait simplement quelque chose, écrire, peut-être la seule chose que je sache un peu faire. J'ai voulu faire quelque chose en tant que juif, or je suis athée, et je n'aime pas tellement les mouvements, les associations, les regroupements.. Un de mes personnages préférés, Deborah, ne dit-elle pas à mon héros : « Je » t'interdis de proclamer que tu » es faible, timoré et névrosé » parce que juif. » Elle lui recommande de ne s'en prendre qu'à lui-même.* »

C'est après avoir fini son livre, que Lionel Marek a découvert Philip Roth. Il y aura sûrement d'autres occasions de les rapprocher. — G. B.

★ **L'AN PROCHAIN A AUSCHWITZ, de Lionel Marek. Editions Denoël, 240 pages, 68 F.**

LES PARFUMS D'OLYMPIA ALBERTI

● ***u charme et des facilit.***

CE it des débuts pleins de pums, de langueurs et dédélices orientales que fait unjeune femme de trente ans, Olpia Alberti, en publiant un ron, *Un jasmin ivre* (1), et un ueil de poèmes qui lui est cplémentaire, *l'Amour palinseste* (2). Le lecteur éprouv'abord quelque surprise à ent dans un univers de gestes culés, de paraboles lyriques, ffleurements qui ne devienit jamais tout à fait *explicit de citations prises* aussi h dans la sagesse hindoue q dans la molle sensualité persanI s'habitue alors à voir évoluernatre personnages formant ux couples : Harry et Opale, n et Vanessa.

Ils pent et agissent comme s'ils étnt désincarnés et soucieux se situer à un niveau de senilité où tout est harmonie, artage, félicité, grave commun. Les affaires du siècle nterviennent guère : il s'agit s'estimer, de s'aimer, de devir indispensable l'un à l'autreeur dimension humaine ne lersuffit pas : ils sont capabl de se dédoubler pour éternis en quelque sorte la moindie leurs sensations. Pour *y parenir, ils écoutent des* extrait du journal intime d'Opa: les mots sont porteurs de ma. Ils ont aussi un pouvoir p tangible et plus direct, sinon is tragique : les couples se déf, et c'est, pour Olympia Albert'occasion de décrire par le me les amours saphiques d'Opalet de Vanessa, amours auxques les deux hommes ne s'opposeront pas, tant est parfaite leur complicité.

Que ce livre soit à contre-courant et qu'il s'en dégage une *assez forte séduction, nul ne le* niera. Cette sensualité sans rudesse est rare aujourd'hui. On s'interrogera cependant sur plusieurs aspects du livre. D'abord, il est farci de citations littéraires qui risquent d'en réduire la sincérité. Il lui arrive aussi de manipuler, inutilement, divers modes d'écriture : s'il caresse tout le monde, il a le défaut de vouloir plaire à trop de gens. Et l'on songe, qu'on le veuille ou non, à trop de livres d'il y a un siècle : les pages sur l'amour de Renée Vivien, *les Chansons de Bilitis*, de Pierre Louÿs, et, dans le meilleur des cas, *les Nourritures terrestres* d'André Gide. Ce sont de bons parrains, mais la romancière devrait s'en affranchir tout à fait. Les poèmes de *l'Amour palimpseste* sont très parlés, très théâtraux, et un ton trop haut. Quand ils sont simples, ils ont le même étrange pouvoir que le roman.

Il m'arrive de penser
que j'ai les veines
pleines de toi
Pourquoi mon sang dirait-il
moins vrai que ma bouche
et ma peau moins vrai que mes
[yeux ?...

ALAIN BOSQUET.

(1) *Un jasmin ivre*, d'Olympia Alberti. Albin Michel. 362 pages, 65 F.

(2) *L'Amour palimpseste*, du même auteur, chez le même éditeur. 148 pages, 75 F.

Olympia Alberti est née en 1950 à Antibes. Elle a enseigné le français à Brazzaville et Téhéran. Actuellement, elle vit alternativement en Tunisie et en France.

L'indifférence et la grâce

● ***e vague à l'âme de Jean-arie Bretagne.***

Un tremblement, une fragilité des choses. Le kaléiscope que Jean-Marie Bretag pose entre lui et le reste 1 monde, c'est celui du doute de la drogue, comme une qte un peu vague. Le héros, Michaël, est, de toute manièr fatigué à l'avance, dégoûté r nature. Il flotte, le lycée dière lui, sciences-po devant. 1 point fixe : Marjorie, son soire insolent, sa royale indifféce. L'indifférence s'apparentà *la grâce. Cette grâce* que Mi:aël guette, déçu par la lourdeudes êtres de chair. Dans son rèblanc, seules les ombres et les souettes méritent d'être sauvées signes vivants d'une écriturqui ne serait plus « *une soupe lettres dégoûtante* ».

Danses itinéraires balisés de rencont prévues avec des copains minables pour des « voyages » ratés, des aveux, improvisés au détour d'une phrase, émeuvent. Ironiques, d'une cruauté souvent excessive, ils gauchissent et humanisent une démarche de très jeune homme esthète. Il ne se passe pas grand-chose. Michaël vend ses timbres japonais, se drogue, regarde la pluie sur Belleville, cherche ses copains, se retrouve à la clinique, un goutte-à-goutte de glucose dans un bras, un autre, de sérum, dans le deuxième. Ici, la drogue, ce n'est pas le paradis, pas l'enfer non plus, ni le prétexte à best-seller scandaleux.

Il fugue. Facilement. Rentre. Déçu de ne pas être puni. Le monde n'a pas de consistance.

Dedans, dehors, toujours l'univers aseptisé, les murs capitonnés.

Forçant un peu le destin, il réussit à se faire arrêter. Mais même les policiers ont des rires de cauchemar, des gestes de pantins « *buvant une bière sous le képi pour oublier la lumière* ». Il parvient presque à se faire peur : « *Je crus, aussi, quand on m'ouvrit la porte, que c'était pour me trancher le cou.* » Rien de grave. Dommage. Prendre la pose serait le pire mauvais goût. Se suicider, un geste complaisant. « *Je me jugeais trop laid, trop lâche, trop vain.* » D'ailleurs, ça rate. Clinique encore. Avec, au loin, la source lumineuse du nom de Marjorie. Et le pointillé des mots pour l'atteindre.

G. B.

Jean-Marie Bretagne est né en 1960 à Versailles. Il est actuellement élève de khâgne dans un lycée parisien. Son père est journaliste.

★ **LES HEURES BLANCHES, de Jean-Marie Bretagne. Editions Gallimard, 144 pages, 49 F.**

L'enfant et la synagogue

● ***La sincérité, la pudeur et l'humour de Bernard Mathias.***

D'UN côté, la nature, la nature dans un carré de champ, avec Louisa, la petite Italienne, son chien Bobby, les jeux près de l'étang. De l'autre, la clameur rentrée du livre, sa lourde couverture de cuir vermoulue, les injonctions paternelles. Daniel a le tort d'être né rescapé, en 1947 « *Il m'incombait, jusqu'à ce que la forêt renaisse, de témoigner du malheur qui venait de frapper.* » Il préférerait dessiner des oiseaux ou des fleurs. Mais le risque de manquer au devoir s'éloigne quand la famille ramasse une fois de plus les paquets pour un énième déménagement. « *Paris-Ghetto m'enferme à double tour.* »

Il ne se révolte pas ; il se sent simplement un peu inapte. Il voudrait donner du « *na'hess* » à ses parents, un terme yiddish intraduisible pour dire les mille manières de faire honneur à ceux de qui l'on a reçu la vie. « *Mon air, rien qu'à mon air, on voyait bien que c'était irréparable.* »

On pense à *l'Enfant*, de Vallès. Même tendresse narquoise, même sentiment d'impuissance résignée, mêmes échappées dans le rêve pour fuir la décevante médiocrité des adultes, et leurs trop évidentes souffrances. Pour Jacques Vingtras, c'étaient les romans d'aventures ; pour Daniel, c'est le cinéma, Lauren Bacall, Tony Curtis : des juifs libres, qui n'ont pas eu à porter l'étoile.

Le père, gardien de synagogue, se sent investi d'une tâche immense. C'est « *un bagne sacré où nos trois êtres de papier émeri se frottent à hurler* ». Daniel a peur du ghetto : « *Quand les juifs ressemblent aux photos maudites, longues barbes, caftans noirs, larges chapeaux, photos de rafles, photos faire-part.* » Mais il a peur aussi des goyim. « *S'ils se mettaient à vous forer un œil avec leur compas ?* » Le cul entre trop de chaises, lassé de répéter que l'alyah, le retour, c'est pour l'année prochaine, il part pour Tel-Aviv, où se sont installés de riches cousins. Ceux-ci ont l'air heureux des éternels pionniers : Israël, c'est la lumière d'un ciel immense, Dieu ne vous y mesure pas l'espace vital. C'est la page tournée, la modernité, une légitimité qui permet de jeter la calotte aux orties.

« *Pas une fois je n'ai ouvert la bourse aux phylactères...* » Au bout du bonheur, il y a la trahison. « *Tu as mis tes phylactères ?* », demande le père au retour. « *Oui. — Et tu ne me dis pas merci ?* » Il y avait de l'argent mêlé aux bandelettes de prière, et un petit mot : « *Tu ne mentiras point.* » Le père, rejeté, a pris sa revanche, et une porte de plus s'est fermée.

La sincérité, la pudeur et l'humour donnent un charme réel à ce premier roman autobiographique. La fin du livre, la rencontre de Daniel et de Pascale, la goy, leur amour et le voyage-pèlerinage à Sighet, le petit village roumain de sa famille, sont moins réussis. Comme si Bernard Mathias n'avait pu brider un lyrisme maladroit ni conserver jusqu'au bout la distance nécessaire à l'écriture.

★ **LES CONCIERGES DE DIEU, de Bernard Mathias. Editions Grasset, 256 pages, 59 F.**

G. B.

Bernard Mathias est né en 1947 dans les Pyrénées-Atlantiques. Il a ensuite vécu à Paris, son père y étant devenu secrétaire d'une communauté juive. Il a reçu une éducation très religieuse et fait de nombreux séjours en Israël. Il est actuellement professeur de lettres à Paris.

La vieille dame juive indigne

● ***Un récit burlesque et magique.***

PERIPLE rocambolesque d'une femme « *atteinte d'un mal congénital consécutif à l'usage ancestral et assidu du livre.* » *La Dernière Vie de Mme K.* est l'histoire d'une guérison. Passive, silencieuse, asphyxiée par un éternel sourire, la narratrice va reconstituer, à la manière d'une psychanalyse, son histoire confondue avec celle de sa tribu, pour trouver une parole propre, jusqu'ici étranglée par l'excès du destin collectif.

A Prague, elle rencontre une dame aux vies innombrables, Shoshanka Klein, qui se fait appeler Mme K. en souvenir, évidemment, d'un ancien amour pour Kafka. Et puis Klein signifie « petit », et Shoshanka a, depuis des siècles, appris à choisir, parmi tous les sens possibles, ceux qui l'arrangent. Elle est en quête d'une mort violente loin d'un époux mathématicien décidé *à lui imposer une éternité* partagée, dans un caveau familial où il faudrait, de surcroît, supporter sa belle-mère. D'une vitalité stupéfiante, qui explique ses difficultés, elle entraîne l'héroïne dans un maelström d'aventures, de leçons de sagesse, de dialogues télépathiques et de rencontres saugrenues. « *Avec l'âge*, explique Shoshanka, *l'impression d'inexistence à autrui s'accuse. Alors, il n'y a pas d'autre issue : si l'on ne veut pas devenir un spectre vivant bien que sans vie aux yeux des autres, il faut cultiver la laideur et la vieillesse et faire croire à sa profonde méchanceté.* »

Shoshanka a, bien sûr, l'art de répondre aux questions qu'on ne lui pose pas. La vieille dame *juive indigne* et la narratrice, Harpo Marx féminin, ont un acolyte. Benjamin Baldwin est juif, noir et orphelin. Son étoile de David autour du cou, il est en quête de ses racines. Une recherche inverse de celle de l'héroïne : il sait qui il est, il veut savoir d'où il vient.

Il s'ensuit une exploration polyphonique de la ville de New-York. Shoshanka, statistiques à l'appui, pense parvenir à la maîtrise définitive de ses multiples existences dans le métro. Elle s'y enfonce aux pires heures, aux pires stations, son réticule balancé au bout du bras. Mais les voyous qu'elle rencontre cassent des distributeurs pour la munir en argent de poche, la maternent et la ramènent à la maison. Donnez-vous donc du mal !

Le réalisme burlesque des épisodes new-yorkais se mêle à la dimension magique de ce récit qui tient des Marx Brothers, mais aussi de Lewis Carroll et du conte hassidique. Aux gags cinématographiques font écho les métamorphoses en coq-à-l'âne. Mais il s'agit d'un faux désordre, à l'image du cimetière juif de Prague. Et tous les fils de cette intrigue mouvementée, compliquée, remontent à rabbi Loew, le maharal de Prague, figure emblématique du mythe du Golem.

C'est du regard de l'héroïne que meurt soudain Shoshanka. Tout a une fin, n'est-ce pas ? Les clés des quêtes cliquètent toutes en même temps, d'autant plus dérisoires. Il n'y a rien au bout des chemins. Pleine de ces inquiétudes juives qui donnent aux personnages une saveur particulière, munie de réponses sans questions et rassurée de savoir les questions sans réponses, elle, la narratrice sans nom, peut désormais parler toute seule, sans risque de sacrilège.

G. B.

★ **LA DERNIERE VIE DE Mme K., de Berthe Burco Falcmann. Editions Hachette, 180 pages, 69 F.**

Berthe Burco Falcmann est née à Paris en 1935. Elle a vécu les années d'occupation dans les Cévennes. Elle a été institutrice et *enseigne* aujourd'hui dans un lycée technique parisien. Elle est l'auteur d'une thèse de troisième cycle sur Albert Cohen : *Solal ou l'absolu*, soutenue en 1976 à l'université de Paris-IV.

La psychanalyse par l'écriture ?

(Suite de la page 13.)

C'est l'histoire d'un riche Florentin expert en tableaux. *Homonyme* d'un *prince*, dont il existe, aux Offices, un portrait peint par Raphaël. Guido Guidi passe son temps, dans son palais de rêve, à nager, à courir, et à se souvenir de l'amour de sa vie, la cantatrice Ira Lazare, morte d'un cancer.

Pour peu qu'on ait lu *Autoportrait au loup* avant, comme c'est logique, *Océan boulevard* semble un exercice d'application. A chaque page, on retrouve les confidences de l'auteur, à peine transposées. Comme Léger, Guido Guidi souffre d'asthme et pratique la boxe. Tous deux lisent Dante et Nietzsche, vivent au milieu de tableaux, de musique. L'un et l'autre ont perdu une mère qui les avait empêchés « de devenir un homme ».

En Ira Lazare, c'est évidemment un substitut de sa mère que cherche Guido Guidi. Comme l'auteur tel qu'il se décrit, *mais aussi comme le jeune homme de Mon premier amour*, qui entourait sa mère condamnée avec des tendresses joyeuses d'amant, le héros d'*Océan boulevard* se conduit moins en mari qu'en fils trouble, écœuré par sa virilité. Ses liens avec Ira relèvent moins de l'amour hétérosexuel que de la passion œdipienne et du fétichisme, envers la voix de la cantatrice, envers l'opéra en général.

Quant au meurtre dont Guido Guidi se rend coupable, il n'est plausible et intéressant que si on le rapproche des aveux d'*Autoportrait au loup* concernant *l'homosexualité* de l'auteur et la perte accidentelle de son frère.

Ce qui m'a paru le plus réussi, dans les deux livres, ce sont les confidences incidentes sur le totalitarisme que peut faire régner en famille un militant de gauche borné, les fortes intuitions que l'auteur esquisse, « entre pervers », sur Proust et Mishima, et la fin *d'Océan boulevard*, où, au lieu de théoriser autour du travail du deuil selon Freud, Guido Guidi évoque pour de bon les moments exceptionnels de son amour perdu, ce qu'il appelle les « *instants bleus* », où « *tout n'est qu'âme* ».

Dans ces derniers passages, que l'auteur classerait sans doute « grand public » et littérairement moins recherchés, son style atteint à une qualité bien meilleure, selon moi, que lorsqu'il se croit plus exigeant. *Autoportrait au loup* pèche par excès de complaisance, d'éblouissements mal partageables, et n'échappe pas à la langue de bois qui corrompt le discours psychanalytique autant que les discours politiques.

On aurait aimé que l'auteur développe ses souvenirs sur son père de gauche, son étude sur Proust et Mishima *et l'amour imaginaire d'un fou de bel canto pour une diva* : ces éléments recèlent une matière littéraire que le ressassement à la fois geignard et satisfait des névroses de l'auteur ne fournit pas.

Léger a cédé à trois travers de sa génération : le culte frénétique de soi, le « psy » à tout va et la référence culturelle à tout propos. La vraie originalité consiste à prouver qu'on en a, non à la proclamer avec la suffisance et les moyens de tout le monde. Que Léger épanouisse sa personnalité, qui est grande, au lieu de s'en vouloir le médecin et le camelot !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **AUTOPORTRAIT AU LOUP, de Jack-Alain Léger. Flammarion, 226 pages, 60 F.**

★ **OCEAN BOULEVARD, de Jack-Alain Léger, Flammarion, 336 pages, 65 F.**

histoire

La naissance du sabbat

● *Comment les sorciers devinrent diaboliques.*

NORMAN COHN, dont on vient de traduire à Paris l'ouvrage « démonologique », se situe dans un vaste flux, sans reflux, d'études sur la sorcellerie : celles-ci ont constitué, depuis deux décennies, une espèce d'industrie universitaire en soi et, à temps partiel, absolument florissante. L'œuvre du maître anglais sur le millénarisme médiéval (*les Fanatiques de l'Apocalypse*) était déjà considérable. Son nouveau travail appelle quelques comparaisons avec les recherches d'autres spécialistes.

Pour Cohn, l'apogée de la chasse aux sorcières, entre 1450 et 1650, se situe à l'intersection de deux courants. D'un côté, on suit à la trace les vieilles magies campagnardes ; elles produisent le maléfice ou *maleficium*, mais aussi dans certains cas le bienfait (*beneficium*), car qui peut nuire peut guérir, et il n'y a pas de magie noire sans magie blanche. Face aux tours de passe-passe de ces rites agraires s'individualise d'autre part (dans le registre des cultures ecclésiales et savantes) la démonologie. Elle traque le diable. Elle assigne à Satan des actions que d'aucuns auparavant croyaient non démoniaques et qu'avaient pratiquées sans penser à mal les bonnes vieilles sorcières des contes de fées.

Sur ce chemin, Cohn rencontre inévitablement la pensée de Carlo Ginzburg. Pour l'auteur italien, les sorciers sont loin d'être les affreux personnages que d'aucuns croient qu'ils sont. « *Le diable n'est pas aussi noir qu'on le fait.* » Si tant est qu'il s'agisse du diable... Dans la secte agraire des Benandanti (Frioul, seizième siècle) évoquée par Ginzburg, puis par Cohn, les magiciens ruraux apparaissent surtout comme de sympathiques gardiens des récoltes du village. En vue d'équipées nocturnes, ils quittent par un processus « chamanique » leurs corps assoupis ; ils vont combattre à grands coups de tiges de fenouil (plante surnaturellement prophylactique) les méchants sorciers qui veulent détruire les récoltes. Ceux-ci se défendent du mieux qu'ils peuvent... à grands coups de tiges de sorgho. Fenouil contre sorgho ! Ginzburg croit repérer là-dedans les restes d'un vieux paganisme agraire qui (par définition) est fort étranger au christianisme officiel. Les vestiges s'en retrouvent depuis le Frioul jusqu'en Lituanie.

Malgré ces gentils magiciens (qui font peut-être exception), l'idéologie « sorcellaire » est plus souvent maléficieuse que bienfaitrice. A ce propos, Cohn a repris quelques beaux textes, issus de la Suisse alémanique, aux quatorzième et quinzième siècles. On en trouverait l'équivalent, plus tard, chez les Gascons, au temps de Charles IX ou d'Henri IV. Les sorciers ruraux de ces diverses zones sont toujours capables de faire et le mal et le bien, au choix, sur commande. Mais ils se spécialisent plus volontiers dans la première branche de l'alternative : ils montent des attaques, de bout en bout, contre le cycle vital. Ils empêchent l'acte sexuel par le nouement magique de l'aiguillette (rite de castration) ; puis ils tuent le fœtus ou le nouveau-né (dans les accusations de sabbat, concoctées par les inquisiteurs ou par les juges laïcs, ce « crime » d'infanticide dégénère en grief fantasmatique d'anthropophagie collective pratiquée de façon rituelle à l'encontre des petits enfants). Les sorciers s'en prennent aussi à la santé des adultes, dont ils cassent volontiers le bras ou détruisent la raison.

Le sorcier et le contre-sorcier

L'offensive contre la vie des individus s'accompagne d'un assaut général contre les biens de la terre. Le sorcier détruit les récoltes par la grêle, et les clochers par la foudre. Il subtilise le lait des vaches du voisinage pour renforcer sa propre production laitière ou beurrière. Il met à mort par épizooties les bœufs et les moutons des éleveurs. La sorcière vue par son entourage fait, elle aussi, figure de machine à tuer : nourrice du bébé d'autrui, son lait s'avère mortel pour l'enfant qu'elle tient au sein ; son souffle, son crachat, son mauvais œil terrifient les alentours ; les fermières se plaignent du trépas de leurs chiens de garde, tués par les quignons de pain qu'elle distribue dans les niches.

Le sorcier pourtant n'est pas qu'une force de mort : il ne perd pas tout à *fait* les pouvoirs de fécondité que lui assignait Ginzburg. Comme l'ont bien montré les recherches menées dans le bocage normand (1), le sorcier ne prélève la force d'autrui que pour mieux accroître la sienne propre..., jusqu'à ce que survienne un contre-sorcier payé par la victime et qui à son tour *tirera* la force du sorcier pour la restituer à son premier propriétaire ou pour s'en prévaloir personnellement. Et ainsi de suite...

Comment expliquer dans de telles conditions que ces processus somme toute prosaïques aient pu momentanément se diaboliser, dans la pire période de chasse aux sorcières, vers 1550-1650 ? Alors qu'aujourd'hui, quand on tombe au coin d'une haie sur un sorcier de l'Orne ou de la Mayenne, on n'imagine pas de l'affubler des cornes ou du pied fourchu d'un diablotin...

Cohn, comme du reste Ginzburg, pense que la grande vague de démonisation des sorcières ainsi que la mise au point (mi-folklorique, mi-judiciaire) du sabbat diabolique remonte au quatorzième ou quinzième siècle : elle se déploie ensuite dans toute sa splendeur pendant la Renaissance et le premier âge baroque.

Les inquisiteurs et juges ecclésiastiques, en vue de cette création d'une machine infernale, ou sabbat, dirigée contre les sorciers, pouvaient tabler sur de solides traditions : depuis le premier millénaire, il était de bon ton, chez certains clercs, d'appeler démoniaques les activités des hérétiques, des juifs et de diverses sectes. On les accusait de tuer rituellement les enfants, et d'autres fariboles. Vers 1400 ou 1450, l'idée vint d'appliquer cette grille de Satan aux sorciers ruraux. On avait toujours soupçonné ceux-ci de se métamorphoser en animaux (loup-garou, rat ou lézard) et de s'envoler vers des lieux magiques où se jouait la prospérité de leur groupe humain. Voilà que maintenant leurs ennemis cléricaux prétendent que cet envol surnaturel mène les sorciers jusqu'à un emplacement nocturne appelé sabbat : on y baise en cérémonie le cul du diable, afin d'en devenir l'esclave.

(1) Voir les livres de Jeanne Favret, *les Mots, la Mort, les Sorts* et *Corps pour corps*, parus chez Gallimard.

Le sommeil de la raison

Pourquoi cette émersion du sabbat, au dernier siècle du Moyen Age ? Selon Cohn, c'est l'hérésie vaudoise qui a permis de franchir le pas décisif. Tout s'est joué en Savoie, Suisse, Dauphiné, Jura aux marges des cultures alémanique et romane. Les Alpes, qu'elles soient helvétiques, savoyardes ou françaises, grouillaient en effet de vaudois, d'hérétiques et de sorc[...] agraires, fort différents. La [...]ximité des uns et des autres [...]ns les massifs alpins a perm[...]'amalgame diabolique : les [...]fs habituellement dirigés [...]tre la « vauderie » furent [...]nsférés sans crier gare à la [...]ellerie. Ainsi se créa vers 1450 [...]travers le néo-concept du sa[...]t), un stéréotype coriace et [...]tiné à durer pendant des s[...]s. Les traités de démonologie[...] diffuseront dans toute l'E[...]pe savante aux quinzième [...]ix-septième siècles, et jusqu[...] petits juges du fief ou de [...]gneurie sous la plume prestigie[...] de Boguet et de Lancre, in[...]oyables chasseurs de sorcières[...] sommeil de la raison enf[...]ra des monstres.

Une cible r[...]e

La chronologie de C[...] Ginzburg n'est pas tellem[...] différente de celle de Norm[...] Cohn. Pour Ginzburg aussi, [...] années 1350-1450 paraissent [...]cisives. Mais le climat d'angois[...]ui naît de la peste noire (134[...] et des crises qui la suivront[...]raît à l'auteur italien plus es[...]iel que l'hérésie vaudoise, qu[...] à la cristallisation des stéré[...]pes démoniaques qui envir[...]ent les nouvelles notions du s[...]at. On cherchait des boucs [...]issaires pour expliquer les inf[...]nes de l'époque, celles-ci bie[...]énibles dès 1300, mais épo[...]ntables après 1347 ; on les trou[...]'abord parmi les juifs, les lé[...]ux, les templiers. Les sorcie[...]ruraux, finalement, fourniren[...] leur tour une cible rêvée. P[...]elà ces divergences avec Gin[...]rg, les intuitions de Cohn [...]eurent chronologiquement pe[...]entes ; son livre est un trés[...]'érudition ou de références[...]nt nul chercheur ou chasseu[...]e sorcières ne pourra dés[...]ais se passer.

Un prochain ouvra[...] sur le sabbat, dont Carlo [...]nzburg annonce la parution, [...]mettra sans doute d'y voir plu[...]t dans ce qui fut l'épaisse tén[...]e de la magie « sorcellaire ».

EMMANUEL LE ROY [...]URIE.

* DEMONOLOGIE ET [...]RCELLERIE AU MOYEN AG[...]e Norman Cohn. Payot, 324 p[...] 120 F.



au fil des lectures

récits

UN LIVRE SOUVERAIN

L'Intouchable, un court roman récemment réédité, fut écrit en 1952, et publié par un éditeur inconnu, sans nom d'auteur. C'est un livre souverain. Depuis *Adolphe* et *Dominique*, personne n'avait su parler ainsi de la douleur d'aimer.

L'argument en est si simple, dit avec tant de naturel, comme une longue confidence, que le lecteur se demande s'il n'est pas de trop, tombé en intrus entre un homme et une femme qui partagent un secret, le seul qui mérite d'être préservé.

« *Je n'ai jamais pu t'aimer dans la joie, mais toujours dans le sérieux un peu triste d'un contact à distance.* » Telle est la clé de cet amour impossible où tout s'est déroulé en dehors de lui et d'elle, sans que leurs corps ni leurs âmes ne parviennent à se fondre. Le roman en épelle tous les moments, depuis la première rencontre.

Chemin faisant, le narrateur retrouve les étapes des grands dépouillements mystiques. En renonçant à une union qui, accomplie, serait moins parfaite que ce qu'il imagine, il évoque la nostalgie d'une fusion possible, d'une unité promise.

Ce livre magnifique n'invite pas à la glose. Il fait naître une émotion trop vive. Son auteur ? Les titres signalés en fin de volume permettent d'en dévoiler l'identité : c'est Pierre Bettencourt qui a édité lui-même la plupart de ses écrits.

RAPHAEL SORIN.

★ *L'Intouchable*, par XXX, « Entre 4 yeux ». Editions Lettres vives (4, rue Beautreillis, 75004 Paris).

MAIGRIR, DIT-ELLE

L'anorexie frappe sélectivement des jeunes filles intelligentes, souvent fort séduisantes, issues de familles aisées. Elle se caractérise par le refus obstiné, implacable, de nourriture, refus qui conduit à une désastreuse perte de poids, et parfois à la mort.

D'un point de vue sociologique, il est évident que l'anorexie est liée au culte de la minceur exigée par la mode. Que ce soit dans les journaux, à la radio ou à la té[...]ion, on trouve constamment le me[...]e implicite selon lequel on ne [...]ut être aimé et respecté qu'en é[...]velte.

Pourtant, comme le sou[...]e Sheila MacLeod dans un livre [...]irable : *Anorexique*, où elle tent[...]e comprendre à l'aide de se[...] souvenirs et de son journal ce qui [...]onduire à manger de moins en [...]s, maigrir n'a pas du tout la [...]e signification chez une femm[...]ui suit un régime et chez une [...]erique ; la première cherche à ét[...]ernellement attirante, la seconde[...] se décharger du fardeau de [...]éminité. « *Maigrir*, écrit l'auteur, [...] *avant tout une affaire de* [...]. *Etre anorexique est davantage* [...] *question d'orgueil.* »

L'anorexie, qui se ma[...]e souvent à l'adolescence, est u[...]entative maladroite, vouée à l'éche[...] pathétique, d'autonomie ; une [...]lte qui n'ose pas s'affirmer telle. [...]venant dans des familles très [...]ées sur elles-mêmes, assez strictes [...]le plan moral, elle a été compa[...] à une grève de la faim. Le [...]ire du journal commenté de Sheil[...]acLeod est de nous amener à sa[...] concrètement comment l'anorex[...] traduit un différend entre l'ado[...]ente et son entourage à propos de [...]maîtrise de son propre corps.

ROLAND JA[...]RD.

★ *Anorexique*, de Sheil[...]acLeod. Trad. de l'anglais par J.[...] Denis. Ed. Aubier, 235 p., 69 F.



JOURNAUX LITTÉRAIRES D'AILLEURS

L'« officiel » des lettres soviétiques : la *Literatournaïa Gazeta*

LA *Iiratournaïa Gazeta*, familiènent appelée *Litgazeta oulteratourka*, naît en 1929, quand comence la remise au pas des lettr soviétiques, trois ans avant l'Lon des écrivains, qui *sera désmais son tuteur*. Jumelée pendant guerre avec *Sovietskoie Iskousstv*(le journal des Beaux-Arts), el récupère son identité sous le anovisme. Depuis 1962, Alexandr Tchakovski, romancier prolifiquet sensible au vent, la dirige ; y a quelques années, Jean d'Oesson l'assura, lors d'un débat télsé, qu'en sa présence il se sent une âme de gauche ! Tchakovs n'en a pas moins fait de la *Lizeta* un hebdomadaire de seize ages, format quotidien, et qui soà quelque trois millions *d'exemplaes*.

La plane de titre mérite déjà réflexion. ı exergue, le mot d'ordre traditionn quoique en l'occurrence cocasse *Prolétaires de tous les pays, unez-vous !* ». En marge, les décorons — ordre de Lénine et Amitiés peuples — décernées au journ Seuls, de part et d'autre, les pils stylisés de Pouchkine et de Go rappellent une vocation littéraire.

De faita *Literatournaïa Gazeta* débute ds le genre *Journal officiel* : utes du Soviet suprême décorant tel ou tel auteur à l'occasion de son cinquantenaire ou de ses trois *quarts de siècle* ; *nécrologie* émanant de plus ou moins haut lieu (Pasternak a eu seulement droit à un bref avis de décès signé par *la* caisse des lettres, et *Dombrovski* au silence total) ; communiqués sur les contacts organisés par l'Union des écrivains (tout particulièrement avec les confrères afghans ou polonais ces temps derniers) : notices sur le deux cent cinquantième anniversaire du « rattachement volontaire » du Kazakhstan, ou le quatre cent-vingt-cinquième non moins volontaire, de la *Bachkirie, avec commentaires sur le* rôle civilisateur de ces annexions à l'Empire de tsars. En cas de congrès du parti, de réunion de son *comité central, de décisions* comme *le programme* alimentaire de ce printemps, et, bien entendu, de discours de Brejnev, la reproduction *in extenso* de rigueur pour les textes canoniques déborde largement la « une », réduisant à six, voire à cinq les huit pages du premier cahier.

Quand le Bien passe avant le Beau...

La partie littéraire proprement dite comporte des articles de fond, des interviewes d'auteurs, des reportages, des bonnes feuilles d'ouvrages à paraître, des poèmes inédits (en grand nombre), des notes de lecture, des débats culturels, des comptes rendus de films, de spectacles, d'émissions télévisées, etc.

Dans cette abondance de matières, l'actualité littéraire au sens *strict occupe relativement peu de* place. En U.R.S.S., il sort bon an mal an quelque six mille titres en librairie, sans compter la masse d'œuvres publiées dans chaque livraison des multiples revues à fort tirage. La *Literatournaïa Gazeta* n'en analyse qu'une dizaine par numéro. Le plus important journal spécialisé du pays ne donne qu'une image fort étriquée de ce qui s'y écrit.

Son but, en effet, n'est pas tant de renseigner que d'enseigner. La plus copieuse de ses rubriques, *la tribune de discussion, porte sur* des sujets-océans — *« Littérature de masse et littérature du peuple »*, *« Le héros de roman aujourd'hui »* — *où la qualité* des ouvrages dont on débat ne sert que très accessoirement de critère. Seule compte la conformité à un *idéal où le* Bien *passe* avant le Beau.

De cette conception moralisante relèvent, entre autres, les protestations contre la « souillure » de la langue par l'argot : c'est ainsi qu'un certain Kounaïev, poète de rang *modeste*, s'est *récemment* déchaîné contre Vyssotski (1) (les morts ne peuvent plus se défendre), accusé d'avoir composé des chansons d' « *ivrognes* » et de « *malfrats* ». De là aussi, les condamnations de romanciers *contemporains* représentant des personnages trop attachés aux biens de ce monde. De là encore l'accent mis sur *« le rôle de l'écrivain dans l'éducation patriotique du peuple »* ; une conférence sur ce thème s'est même tenue en mai à Stalingrad, en présence de délégués de toutes les démocraties populaires ; par pudeur sans doute, l'Allemagne de l'Est *n'est pas mentionnée dans la liste*.

L'exutoire

Le second cahier de la *Litgazeta* semble d'abord un fourre-tout. Des correspondances de l'étranger stigmatisent, avec photos à l'appui, les horreurs du capitalisme. Des reportages, également illustrés mais sur le mode « avenir radieux », glorifient la vie en U.R.S.S., dont une série d'articles critiquent aussitôt les « insuffisances ». A une rubrique scientifique assez sérieuse succèdent des textes de longueurs diverses sur la situation au Nicaragua, la misère aux Etats-Unis, le bonheur à Kaboul, la contre-révolution en Pologne, ou les progrès du pacifisme chez les autres l'U.R.S.S. a par définition une politique de paix), la perfide Angleterre (le destroyer *Sheffield* se serait sabordé pour cacher la bombe atomique qu'il transportait), *le néo-nazisme sioniste* (on laisse entendre que les services spéciaux israéliens — dont Abou Nidal serait l'agent — pourraient ne pas être étrangers à la tuerie de la *rue des Rosiers*), etc.

Pour s'en tenir à la France, qui occupe une place de choix dans les références au monde extérieur, on est tenté de sourire en voyant *citer comme témoignages décisifs* des propos ou des œuvres d'inconnus. Qu'Evtouchenko tire sa pâture *du livre de Graham Greene sur* la mafia niçoise pour dénoncer la corruption bourgeoise ne manque pas non plus de sel. Il apparaît normal, en *revanche, que quatre colonnes* soient accordées à une interview où l'amiral Sanguinetti assure que *« l'introduction d'un contingent limité de troupes soviétiques en Afghanistan a été immédiatement exploitée par les fauteurs de guerre »*. Mais on éprouve quelque surprise à apprendre que le rapt ou prétendu rapt de Jean-Edern Hallier fut une opération antisoviétique, *puisque les ravisseurs auraient exigé* le départ des ministres communistes du gouvernement Mauroy.

Pendant les années 60, la littérature *soviétique s'était efforcée de* répondre aux préoccupations politiques d'un pays réveillé du sommeil stalinien. Réfugiée aujourd'hui dans la peinture de la vie quotidienne, ses mentors n'ont plus souci que de respectabilité dans la forme et de civisme dans le contenu. L'esthétique du réalisme socialiste a débouché sur une conception « bonne presse ». Aboutissement *logique d'un système politique* qui, dans tous les domaines, a besoin de bien-pensants.

Immunisé par le *scepticisme*, le Soviétique *qui réfléchit* — et c'est à cette catégorie qu'appartiennent la plupart des lecteurs de *Literatournaïa Gazeta* — *glisse sur ces informations* candides. En revanche, les deux pages consacrées à la critique intérieure suscitent un vif intérêt. Etudes, souvent approfondies, sur les problèmes de la natalité en U.R.S.S., les ravages de l'alcoolisme, l'état d'esprit des jeunes, la délinquance, les erreurs de l'économie, voire ses tares — truquages statistiques et pots-de-vin, — *ce sont d'objectifs réquisitoires*, riches de faits, allant plus loin dans l'analyse que le restant de la presse, parfois abordant des sujets qu'on *ne traite nulle part ailleurs*.

La *Literatournaïa Gazeta* donnerait-elle dans *le non-conformisme* ? *Qu'elle garde depuis vingt ans* le même directeur indique, au contraire, qu'on est, en haut lieu, satisfait de ses services, qu'elle occupe un créneau dont la nécessité se fait sentir.

Les temps sont, en effet, révolus où un rideau de fer séparait de l'Occident. L'écoute, même aléatoire, des radios étrangères, la lecture par quelques privilégiés d'une presse « bourgeoise » inaccessible au commun des mortels et le bouche-à-oreille qui s'ensuit ont beau*coup appris sur ce qui se passe* non seulement dans le monde, mais en U.R.S.S. même. On sait *que la Pologne ne tient plus à la* communauté socialiste que par un fil ou, plutôt, une chaîne. On sait que l'Afghanistan est *rien* moins que le théâtre *d'une* promenade militaire. On sait que la pénurie constatée dans la vie de chaque jour a pour origine un système économique qui va de mal en pis. Et les cerveaux, même réduits à l'apathie par l'éteignoir brejnévien, se posent des questions.

La *Literatournaïa Gazeta* a pour mission de fournir un semblant de réponse, de servir d'*exutoire* au besoin d'informations. Serait-ce en dénonçant de prétendus agents de l'impérialisme en Pologne, en brocardant Bernard-Henri Lévy parce qu'il s'est fait photographier en maquisard afghan, en racontant que le reste du monde, comparé à *l'U.R.S.S., se révèle un enfer. Mais* en s'attaquant aussi aux véritables plaies du socialisme.

« Tout est politique, camarades ! »

Sans, pour autant, se compromettre. Avec, à l'inverse, la béné*diction d'En-haut. Organe ni du* parti, ni du gouvernement, ni de l'armée, ni des syndicats, mais d'une union des écrivains où, *d'ailleurs*, tous ces pouvoirs interfèrent, la *Litgazeta* n'est handicapée par aucune responsabilité qui engage l'Etat.

« Tout est politique, camarades ! » répétait-on, au bon temps stalinien, dans les cellules des partis communistes. Cette naïve définition du totalitarisme vaut aussi pour la fort peu naïve *Literatournaya Gazeta d'aujourd'hui : elle* informe beaucoup plus sur une société que sur une littérature.

JEAN CATHALA.

(1) Acteur, chanteur, compositeur très populaire en U.R.S.S. Décédé en 1980, à l'âge de quarante-trois ans.

Le jdanovisme fin-de-siècle

LA *Literatournaïa* Gazeta du 4 août consacre ses deux premières pages à une résolution du comité central intitulée dans une très pure *langue de bois* : « Des liens créateurs entre les revues littéraires et la pratique de l'édification du communisme. » Curieusement, le texte original n'est pas reproduit, mais très largement résumé.

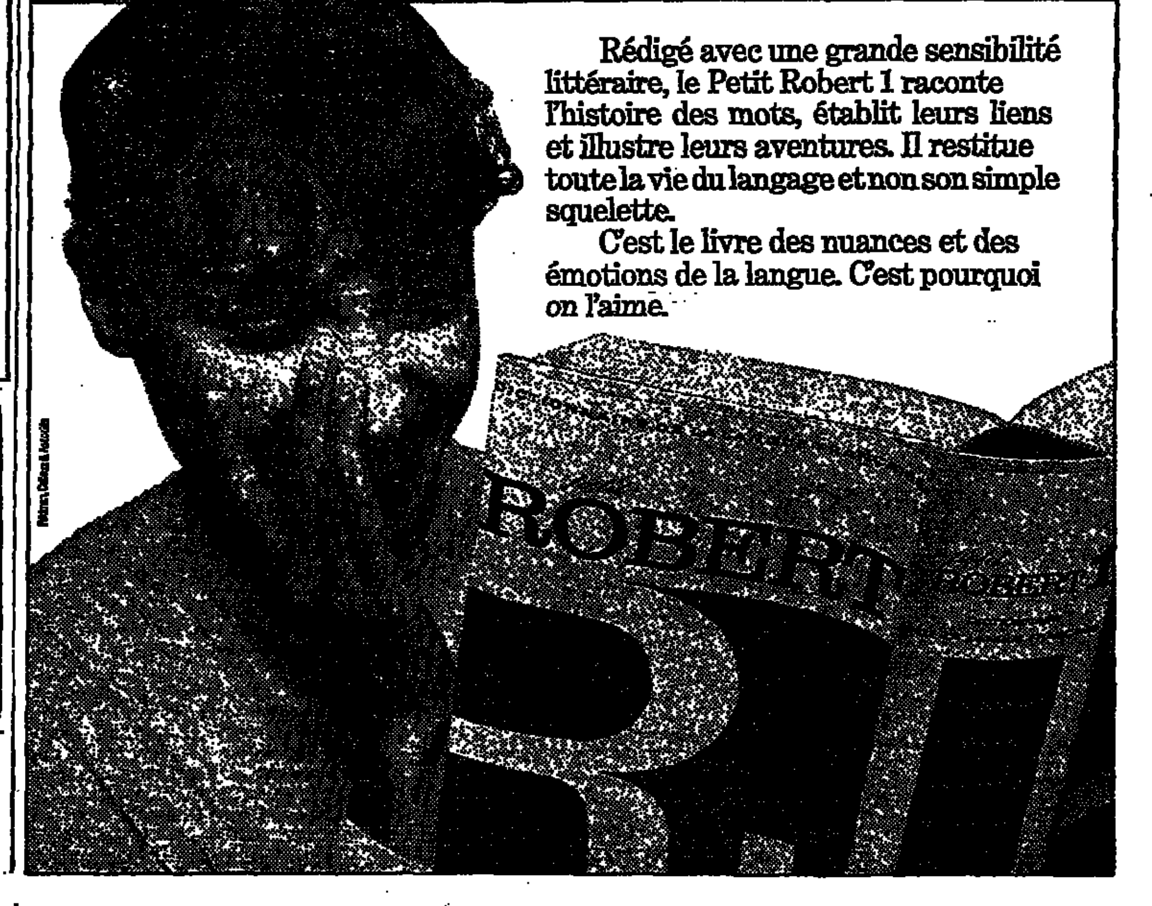
Après une action de grâces à Leonid Brejnev, dont les Mémoires constituent, paraît-il, *« un exemple inspirateur pour nos lettres »*, la haute autorité du parti réaffirme le vieux principe jdanovien selon lequel *« les jeunes générations ont besoin d'un héros positif »*. Et un crachin de critiques commence, qui s'abstiennent étrangement de *nommer* qui que ce soit. Il est question d'auteurs qui *« déforment gravement l'histoire officielle »*, d'autres qui se révèlent incapables de *« considérer les phénomènes sociaux à partir de claires positions de classe »*, de *« confusionnisme philosophique »*, de *« jugements préconçus »* sur l'actualité, etc.

La littérature, estiment ces *mentors*, doit reprendre conscience de ses tâches. *« Tout doit être mis en œuvre pour accroître son rôle pédagogique »*. Il faut *« créer des ouvrages à haute résonance patriotique qui poétisent* (sic) *le service de la patrie et du parti »*... Enfin, *« il est indispensable de recruter plus largement les littérateurs soviétiques et les personnalités progressistes de la culture étrangère, afin qu'ils s'élèvent contre la course aux armements »*. Les appareils des lettres, du parti et de l'Etat, ministère des finances compris, sont invités à se mobiliser à ces fins.

Il est certes réconfortant de *constater que les dirigeants* soviétiques trouvent le temps de se pencher sur le travail de l'écrivain. Mais leur conception de la culture, servante de la politique, fait un peu frémir. Rien n'aurait-il changé depuis feu Jdanov ? Si : les hommes. Ceux qui édictent comme ceux qu'ils prétendent régenter ont perdu la foi. La littérature, *avouent les bureaucrates qui* ont rédigé cette bizarre résolution, doit *« découronner l'apolitisme et la psychologie de la consommation »*. Voilà un gouvernement qui n'est vraiment pas content de son peuple. Et, contrairement à la boutade de Brecht, il ne peut tout de même pas le renverser.

J. C.





CINÉMA

PALMARÈS DU FESTIVAL DE VENISE

Double victoire de l'Allemagne fédérale

La Mostra du cinquantenaire s'est achevée dans l'euphorie avec un show de Vittorio Gasman, récitant *Palme* de Paul Valéry, et un fragment du trente-troisième chant de *l'Enfer* de Dante, cependant que, en deux temps, étaient remis les Lions d'or.

Treize Lions d'or spéciaux honoraient la carrière de cinéastes de neuf pays, des « cadets », Jean-Luc Godard et Alexander Kluge, aux doyens, George Cukor et King Vidor, en passant par Alessandro Blasetti, Luis Bunuel, Frank Capra, Marcel Carné, Akira Kurosawa, Mikhaïl Powell, Satyajit Ray, André Tarkovski et Cesare Zavattini.

L'Etat des choses de Wim Wenders a reçu le Lion d'or 1982. Deux médailles d'argent du cinquantenaire furent également décernées à la mémoire de Floris Ammannati, dont le nom reste lié à la Mostra et de l'historien français Georges Sadoul.

A défaut d'*Agonia* d'Elem Klimov (Union soviétique), qui dominait Venise, mais qui, à la demande des Soviétiques, était présenté hors compétition (1), *l'Etat des chosess*'imposait et Wim Wenders sut tourner, à l'adresse de la Mostra et de la cité des Doges, un compliment en italien très habile. Il a dédié son Lion d'or à la manière de son ami Rainer Werner Fassbinder, pour lequel Marcel Carné, président du jury, s'était vainement battu en défendant seul jusqu'au bout *Querelle*.

Impératif de Krzystof Zanussi, autre film de la République fédérale allemande, mais curieusement parlé en anglais, tout comme le Fassbinder et le Wim Wenders, obtenait le Prix spécial du jury, avec la motivation suivante : *« A le mérite d'aborder avec une grande force émotive un thème ardu et profond, la recherche par l'homme de sa liberté intérieure »*. Cinéaste polonais d'ascendance italienne, connu pour ses convictions catholiques, Zanussi a tourné dans le dénuement pour la télévision sarroise une œuvre qui a visiblement impressionné public, critiques et jury. Avec une maîtrise que tous s'accordent à reconnaître, le cinéaste d' *Impératif* — le titre lui-même se réfère à l'impératif catégorique de Kant — développe un style de cinéma qui peut flatter autant qu'hérisser.

Le Prix spécial a été accordé au comédien soviétique Mikhaïl Oulianov pour son interprétation dans *Vie privée* de Yuli Raïzman (auquel nous avons attribué par erreur la partenir de *la Dame au petit chien* de Josif Heiftz). Le Lion d'or dans la catégorie premières et secondes œuvres est revenu à *Le goût de l'eau* (Hollande) et *Sciopen* (Italie) dont nous avons dit les mérites.

La grande vaincue de cette Mostra est la France, présente à un double titre : par les films de la sélection officielle (*le Grand Frère* de Françis Girod et *le Beau Mariage* d'Eric Rohmer malgré un « phœnix » pour Béatrice Roman) et aussi par les intéressantes co-productions de la branche italienne Gaumont, *les Yeux et la Bouche*, de Marco Bellochio et *Droit au cœur*, de Gianni d'Amelio. Les commentaires assez sévères entendus à l'égard de ces deux dernières œuvres accusées de « démission » idéologique et de repliement frileux sur le « moi » petit bourgeois, surprennent. Visiblement, Français et Italiens ont un regard totalement divergent sur l'Italie actuelle.

Le second phénomène, moins remarqué, est la présence discrète et exemplaire d'un Portugal à qui l'on doit non seulement trois films mais aussi la majorité du tournage, en une partie de la co-production de *L'état de choses*.

Carlo Lizanni a tenu la gageure de redorer le blason de cette Mostra, qui avait frôlé la mort dans les années 70. Elle s'apprête à aborder un autre demi-siècle de cinéma , si tant est qu'il y a encore des films au sens habituel du terme et que les maîtres tant célèbrés, Kurosawa entête, aient quelque chance de pouvoir continuer à tourner.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Il a obtenu le prix Fipresci, ex-aequo avec *État des choses*.

UN ENTRETIEN AVEC AKIRA KUROSAWA

« Les honneurs, ce n'est pas le bonheur »

« Je suis très content de recevoir un Lion d'or pour ma carrière, *dit Akira Kurosawa*, mais je suis tenté d'ajouter : à quoi bon les prix ? Malgré le succès international de *Kagemusha* couronné un peu partout, je ne parviens pas à trouver l'argent pour *RAN*, mon nouveau film.

» Les honneurs, ce n'est pas le bonheur. Le bonheur d'un cinéaste, c'est de faire des films, l'idéal serait de pouvoir tourner un film après l'autre. J'ai soixante-douze ans, il me reste peu de temps, quel grave gaspillage de soi que de passer ce temps à essayer de réunir les fonds pour un prochain film. J'ai encore tant de projets en tête, tant de films que j'ai envie de réaliser. C'est étrange de venir dire tout cela en Europe, en terre étrangère. Mais, au Japon, personne — pas même notre gouvernement — ne s'intéresse réellement au cinéma.

» Evoquer ces questions matérielles m'embarrasse, pourtant, il est vrai que j'ai revu le directeur général de la Gaumont, Daniel Toscan du Plantier, à l'occasion de mon voyage à Venise. Ensemble nous avons parlé de *RAN*, et Daniel Toscan du Plantier m'a suggéré plusieurs bonnes idées de financement. Ces idées m'ont éclairé, je m'arrête à Paris où mes rencontres, je l'espère, me permettront d'avancer. Le sujet de *RAN* est universel, donc actuel, c'est la lutte pour le pouvoir. Depuis toujours je me demande : qu'est-ce qui pousse les hommes à se battre ? Je me demande : quel sera l'avenir de l'humanité ? Et je me demande : quel est notre rôle dans ce monde ? Je crois que l'humanité est aujourd'hui au bord d'un précipice. Si nous n'agissons pas nous courons à notre perte. C'est le sens de la scène finale de *RAN* A ce moment-là, le film aura une couleur particulière, on verra les dernières lueurs rouges du coucher du soleil, un rouge très fort.*RAN* est né de l'histoire d'un seigneur japonais du seizième siècle, Mohri, qui avait trois fils, tous aussi valeureux que généreux, et qui a vécu une vieillesse heureuse. Cette harmonie me troublait, et j'ai beaucoup pensé à ce qui aurait pu arriver si ce seigneur n'avait pas eu des fils aussi parfaits. Puis *le Roi Lear* a resurgi dans ma mémoire, puis les histoires de Mohri et de Lear se sont superposées, mêlées. Dans mon film, qui recrée le Japon féodal, la tragédie commence quand le seigneur se retire et partage son domaine, c'est-à-dire quand le caractère de chacun de ses fils se révèle (deux d'entre eux se montrent avides de pouvoir).

» Une œuvre d'art se construit détail par détail, les omettre c'est la réduire, et résumer ainsi un film c'est le simplifier. Si vous m'obligiez à en dire davantage, je risquerais de me fâcher. Car vous attendez de moi une attitude logique. La logique serait en effet de donner d'autres précisions. Mais il faut laisser aux hommes leur part d'irrationnel. Etre un homme, c'est aussi se mettre en colère sur un mot.

» Par mes dessins j'aime m'exprimer. Pour *Kagemusha* j'en avais fait cinq cents. Pour *RAN*, j'en ai déjà une centaine, et j'ai l'intention de continuer. Dessiner, c'est une façon de se documenter, aussi bien sur les armures, les costumes, les tissus que sur les personnages, les maquillages, les paysages. Et grâce à mes dessins je communique avec l'équipe du film.

» Jusqu'à l'âge de vingt ans, je pensais devenir peintre, puis je me suis consacré au cinéma. Je suis revenu au dessin juste avant *Kagemusha*. Dans cette période, mes scénarios étaient refusés, je n'avais pas non plus beaucoup d'espoir pour celui de *Kagemusha*. Alors j'ai dessiné, car je ne voulais pas que mes images disparaissent à jamais. Lorsque j'ai eu trois cents dessins, les négociations avec les sociétés japonaises ont abouti. J'en ai fait encore deux cents — qui m'ont servi surtout d'outils de travail — et j'ai trouvé ce système excellent. Désormais, chaque film, je le préparerai en dessinant.

» Je désirerais tourner *RAN* l'année prochaine, dans une île au nord du Japon, Hokkaido. L'hiver est rigoureux là-bas, l'été est la saison de mon film, il faudrait qu'il puisse se faire avant que la neige tombe. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

VARIÉTÉS

YVES MONTAND AU METROPOLITAN OERA

Retrouvailles américanes

Pour la première fois de son existence, le Metropolitan Opera House de New-York ouvre ses portes pour une semaine à un artiste de variétés, en l'occurrence Yves Montand, qui inaugure ainsi fastueusement sa tournée nord-américaine.

Mardi soir, 7 septembre, dans la magnifique salle du « Met », à l'acoustique incomparable, trois mille huit cents personnes résidant à New-York, ou venues d'Hollywood ou de Washington, ont fait un triomphe à ce que les Américains nomment un « caractère », un de ces artistes comme le cinéma hollywoodien en a propagé, qui mêlent les rôles, la manière de les jouer et l'aura de l'acteur, qui font coïncider leur art et leur conscience, et dont l'aventure finalement a une qualité d'universalité.

Yves Montand n'avait pas chanté à Broadway depuis vingt-trois ans, mais près de vingt films qu'il a interprétés (*la Guerre est finie, Z, l'Aveu, etc.*) ont été vus aux Etats-Unis. Montand a lié son aventure à chaque carrefour de son époque et, dans un combat solitaire et loyal, il a appris le doute.

Montand a grandi dans les années 30 avec le New-Deal, Frank Capra, John Ford, George Cukor et les comédies musicales de Broadway, reprises avec éclat par Hollywood. Et l'Amérique bat dans le cœur du « one man show » de Montand. Le spectacle, comme la vie, commence tous les jours. Le chanteur a la force, la générosité, la jouvence d'un professionnel de l'« entertainment », d'un homme de music-hall qui, comme le souligne Frank Rich, le critique du *New-York Times*, *« est à soixante ans totalement en paix ave ui-même, sait exactement qui il , ce qu'il désire faire et comment faire »*.

Hollywood et Sycuse

Montand chante *le ireurs de Broadway*, *Ellington arante et one*, Hollywood et son ssée et encore *Syracuse*, dont les teurs (David McNeil et Henri Sador) ont imaginé pour les Aaicains une nouvelle version *(Durao)*, où l'on rencontre Calamity ne, John Wayne, Cyd Charisse Humphrey Bogart à bord de son ban, près de Key-Largo. Dans la sal Mirna Loy écoute avec nostalgie, près de nous, Joanne Woodwa se penche vers Paul Newman, a posé la veste et lui donne u traduction succincte.

A l'exception de *yracuse-Durango*, toutes les c sons sont chantées en français. mplement, Montand détache un u plus les mots d'*Autumu Lves (les Feuilles mortes)*, de *una Park (Amusement Park)*, *Mirettes (« A friendly name for es in slang French »)*, du *Chat de oisine*, où il s'amuse à parodier sa manière de parler anglais comme n « Frenchie ». Au début du ectacle, le trac de Montand s'est si. Et puis, le métier a pris le dessu Et toute la vitalité d'un artiste, qui éveloppé, une fois de plus, tout rt de suggestion, une mise en v le personnages tendres, drôles, d atiques.

Yves Montand est à affiche du Metropolitan Opera H e pour six jours. Après, ce sera ashington, Montréal-Ottawa, San Francisco, Los Angeles, et ensuite Japon.

CLAUDE FLOUTER.

ROCK

Roxy Music à l'Hippodrome de Pari

Voici un groupe qui a de la tenue et de l'audace, le rock altier et la démarche élégante, se démarquant délibérément du tout venant, à l'écart par vocation et partant toujours pile dans l'humeur du moment pour l'évocation. Roxy Music a traversé les années 70, les devançant d'un ton pour les imprégner de ses couleurs après coup. En 1982, sa musique est parcourue des mêmes élans, des mêmes accents de modernité qui l'avaient distinguée des autres dix ans plus tôt.

Typiquement anglais de tradition et farouchement américain d'inspiration, séduit par l'esthétique du Vieux Continent, fasciné par le savoir-faire du Nouveau Monde, le groupe a le don des mélodies éternelles et le goût des pulsions instantanées, sophistiquées sans exagération, populaires sans vulgarité. Aujourd'hui, comme on a pu le voir aux arènes de Fréjus, à la fin du mois d'août, menés par an Ferry, chanteur de charme rocker de choc, Andy Mackay et il Manzanera, seuls rescapés de formule originelle, sont entourés de percussionnistes, de choristes oirs, d'un batteur et d'un secon guitariste. C'est au sein de Roxy sic que les trois hommes, dont les xpériences séparées ont souvent é malheureuses, trouvent une c plémentarité optimale : les envo s excentriques du saxophone ctrifié de MacKay, les guitares a es et trépignantes de Manzanara, la voix de Ferry, veloutée, en sou sse, le trémolo généreux, sur des mpositions qui ont de l'étoffe et u inspiration inédite.

A.W.

★ Jeudi 9 septembre 20 h 30, à l'Hippodrome de Paris. iscographie Polydor.

DANSE

AU FESTIVAL DE PARIS

La venue de l'American Ballet Theatre est annulée

Une partie des artistes de l'American Ballet Theatre ont refusé de renouveler leurs contrats arrivés à expiration et se sont mis en grève. Cette décision entraîne l'annulation de la tournée prévue du 12 au 24 octobre à l'occasion du XX[e] Festival international de danse de Paris. Quinze mille personnes, attirées par la réputation de la troupe et de son directeur artistique, Mikhael Baryschnikov, avaient déjà retenu leurs places au Châtelet. Celles-ci ne seront pas remboursées, un spectacle de remplacement étant prévu.

En fait, la crise de l'American Ballet Theatre remonte à plusieurs années déjà. Du temps même de sa fondatrice Lucia Chase, la compagnie — faute de chorégraphes peut-être — avait connu un déclin et s'était orientée en 1977 vers le répertoire académique, encourageant ainsi la promotion de stars européennes et le culte de la personnalité.

Alors que Balanchine restait fidèle à la formule démocratique des solistes, l'American Ballet Theatre recrutait à prix d'or des transfuges du Kirov. L'engagement de Godounov en 1980 fut à l'origine d'une grève interminable et Natalia Makarova partait fonder sa propre compagnie, entraînant une partie des meilleurs artistes, parmi lesquels Bujones Dowell et Cynthia Gregory.

La nomination de Baryschnikov à la direction artistique en septembre 1980 rétablit la situation. Il ressoude l'équipe, crée une école, entraîne de jeunes talents et réussit à instaurer une forte discipline dans le but de donner un style à la compagnie : « Si je suis dur avec les danseurs, disait-il, c'est parce que je peux me mettre à leur place ». *Peut-on être à la fois danseur et directeur de troupe ? Le problème reste posé.*

MARCELLE MICHEL.

■ **Un atelier de marionnettes est créé pour la saison 82-83, à partir d'octobre, par l'Association Voltaire-Athévains. Il est ouvert aux animateurs en formation, mais également à tous ceux qui désirent s'initier aux différentes techniques de construction des marionnettes. Le cycle comporte quatre modules, auxquels on peut s'inscrire séparément. Renseignements : Association Voltaire-Athévains, 79, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 355-27-10.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

AU METROPOLITAN O

les américa

Hollywood et S

xy Music

drome de Pari

CLAUDE FL



théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Beaubourg (277-12-33), 15 h, 17 h et 19 h, Ciné-Vidéo : Cycle Jean Renoir et films nouveaux.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h : Macunaïma.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h : Revient dormir à l'Élysée
Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 15 : L'Eve du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop court
Escalier d'Or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carrousel des Étoiles ; 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Lilipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : l'Architecte de l'empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h : Vacances écossaises. – Théâtre Rouge, 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.
Palais-Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve africain.
Théâtre Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babacadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Enivrez-vous.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh les beaux jours.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Ras-le-bahut ; 22 h : Vous descendez ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, v'là deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chanteurs sous la pluie ; 21 h 45 : l'Amour, c'est comme un bateau blanc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomarès Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
Le Connétable (277-41-40), 22 h : Des mamours laidir.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : Fatima Nelt ; 22 h : J.-P. Jacquin.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Ruby... be good ; 22 h 30 : les Bas de hurleveau.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Théâtre des deux Ânes (606-10-26), 21 h : C'est pas tous rose.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Hervé Vilard.

Les concerts

Église Saint-Louis-en-l'Isle à 21 h : G. Fumet, flûte, M. Geliot, harpe (Bach, Mozart, Donizetti, Fauré, Debussy).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Zanini Jazz Session.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Agbavia.



Jeudi 9 septembre

Chevaliers du Temple (277-40-21), 22 h : Quartet M. Graillet.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Los Salseros.
Connétable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Reeds and Deeds.
Hippodrome de Paris (205-25-68), 21 h : Roxy Music.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvin, A. Ceccarelli.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : Dominique Sanchez.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Guillermo Galve.

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Barthomomée ; sol. : A. Grumiaux (Bero, Lutoslawski, Franck).

Conciergerie, 18 h 30 et 20 h 30 : R. Dyens (musique populaire brésilienne, improvisations).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Atout cœur ; 18 h 30 : le Sicilien ; 20 h : Melodrame ma non troppo ; Vie et mort d'Arlequin ; Arlequin poli par l'amour ; 22 h : l'Herbe rouge.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

Centre d'arts celtique, 20 h 30 : ensemble Shakti Kalyani, danse traditionnelle de l'Inde.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
JEUDI 9 SEPTEMBRE

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : les Mains sales, de Fernand Rivers et Simone Berriau ; 19 h : le Plaisir de Max Ophüls ; 21 h : Deauville 1982-Mervyn Le Roy : L'affaire se complique.

BEAUBOURG (278-35-57)
JEUDI 9 SEPTEMBRE

15 h : les Misérables, de H. Fescourt (suite) ; 19 h : la Deuxième Poignée de main, de D. Kenn.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65).
BONGO MAN (Jap., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v. o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v. o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Bergère, 9e (770-77-98).
HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), mat. ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), mat. ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Le Paris, 6e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (552-46-01), mat. ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 17e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 6e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA MAISON DU LAC (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
MEGAFORCE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LES FILMS NOUVEAUX

ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK, film américain de Larry Cohen ; v.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FÉLINE (*), film américain de Paul Schrader ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE GRAND FRÈRE (*), film français de Francis Girod. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MEURTRES EN DIRECT, film américain de Richard Brooks ; v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE, film français de Max Pecas. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 15e (241-77-99).
QUERELLE (**), film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PORKY'S (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 14e (380-30-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Parnassiens 14e (329-83-11).
BANANAS (A., v.f.) : Cinoches, 9e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA FELINE (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 2e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Montmartre Ciné, 18e (606-63-35).
ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).
OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (233-74-39).
SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
SWEET MOVIE (Can., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».
CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Honeymoon.
HOMMAGE A BARBET SCHROEDER Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) jeu., la Vallée.
HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), 20 h : Nous avons gagné ce soir.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.
FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Cinquième Victime.
TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic 14e (542-67-42), Un enfant attend.
LUIS BUNUEL : Denfert, 14e (321-41-01). Le Journal d'une femme de chambre, les Ministères de la nuit, la Voie lactée, le Charme discret de la bourgeoisie, le Fantôme de la liberté, Cet obscur objet du désir, l'Age d'or, Tristana.

RADIO-TÉLÉVISION

Les journalistes d'Antenne 2 protestent contre un projet de collaboration entre leur chaîne et « l'Humanité »

L'annonce, le mercredi 8 septembre par M. Roland Leroy, d'une collaboration ponctuelle entre le journal télévisé d'Antenne 2 et le quotidien *l'Humanité* pour une enquête sur l'insertion sociale des jeunes, a suscité une vive émotion au sein de la chaîne. A l'issue d'une assemblée générale réunie mercredi après-midi à l'initiative des délégués du personnel, un vote a clairement exprimé la méfiance des journalistes et le refus de toute collaboration *« avec l'organe officiel d'un parti politique quel qu'il soit »*. Une position ferme, que la rédaction a fait connaître par écrit au président de la chaîne.

« Un projet indigne ! » s'écrie un reporter d'Antenne 2, en apprenant l'accord intervenu entre la chaîne et la direction de *l'Humanité*. *« Comment nous, journalistes d'une télévision de service public en quête de l'indépendance politique qui nous a longtemps manqué, pourrions-nous accepter de sang-froid l'idée d'une quelconque association — fût-elle ponctuelle — avec l'organe officiel d'un parti politique ? »*

Elle se rebiffe, la rédaction d'Antenne 2. L'effet de surprise, provoqué par l'annonce en « conférence de prévisions » de l'enquête menée conjointement par la chaîne et le quotidien communiste, l'officialisation de l'accord par les déclarations publiques de Roland Leroy ont provoqué la consternation de nombreux journalistes et l'organisation immédiate d'une assemblée générale. Discussions, prises de position et, pour finir, une seule question soumise au vote : *« La rédaction est-elle d'accord pour une collaboration avec l'organe officiel d'un parti politique quel qu'il soit ? »* A question directe réponse limpide : 45 non, 4 oui, 5 abstentions.

Il restait alors aux délégués du personnel — Daniel Bilalian et Bruno Albin — à faire part de cette réaction au président de la chaîne, M. Pierre Desgraupes, que d'aucuns croient à l'origine de l'initiative, en lui demandant d'être reçus *« dans les meilleurs délais afin d'évoquer ce problème, ainsi que d'autres questions qui préoccupent actuellement la rédaction »*.

Quelques rumeurs prêtent, en effet, aux responsables de la chaîne l'intention de procéder à plusieurs licenciements au sein de la rédaction, des licenciements qui entreraient dans le cadre d'une réorganisation générale des structures de la chaîne, estimés nécessaires sans doute par M. Pierre Desgraupes lui-même, lequel, de l'avis de tous, se comporte avec l'assurance d'un patron certain d'être reconduit dans ses responsabilités.

Quelle procédure ?

Une autre lettre sera peut-être adressée à la Haute Autorité — recours désormais naturel, — mais dont les pouvoirs excluent les questions déontologiques auxquelles se heurtent les journalistes de l'audiovisuel soumis depuis la réforme au droit commun des journalistes. Encore faudrait-il connaître la procédure à suivre pour saisir cette instance, dont on ignore jusqu'à l'adresse du siège.

M. François-Henri de Virieux, directeur de la rédaction, ne semble pas faire grand cas de ce sursaut. Ses propos, pourtant, ne sont pas de nature à apaiser les inquiétudes. *« Je comprends parfaitement*, dit-il, *que certains journalistes soient émus par cette collaboration avec* l'Humanité. *C'est le droit de chacun, je le respecterai. Mais à ceux qui jugeraient cette opération contraire à leur conception de la déontologie, je signale qu'ils peuvent invoquer la clause de conscience et que leurs demandes seront étudiées avec sympathie. C'est d'ailleurs à leur demande que les dispositions de la convention générale de la presse leur sont applicables aujourd'hui.* L'Humanité *est avant tout un quotidien parmi les autres. Il serait injuste de lui faire le procès d'intention auquel personne n'aurait songé lors des expériences précédentes menées avec d'autres journaux (1). Ne représente-t-il pas la sensibilité de 15 % des Français ? »*

Revenir sur cet accord ? M. de Virieux ne l'envisage pas. *« Nous avons du travail*, dit-il, *et devons nous préoccuper de questions bien plus sérieuses. »* Peut-être les journalistes d'Antenne 2 ne donnent-ils pas à l'adjectif *« sérieux »* la même signification que leur directeur ? Une divergence pour le moins ennuyeuse au sein d'une rédaction.

ANNICK COJEAN.

(1) Plusieurs opérations ont associé Antenne 2 aux *Echos* (enquête sur la France et la technologie de pointe), *Libération* (reportages sur le Japon), *le Matin* (enquête sur la faim dans le monde).

Jeudi 9 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le « policier » du jeudi : le Traqueur.
D'après « Pour l'honneur du mitan », d'A. Caroff, adaptation A. Isker. Avec R. Pellegrin, F. Bonnal, C. Brosset, A. Mottet, M. Meriko...
Robert Colnat, étudiant en médecine, condamné à la détention à perpétuité pour meurtre, s'est évadé. Pierre Berger se lance à la poursuite du tueur et n'a qu'un seul objectif : venger son fils.

22 h 20 Série documentaire : Mémoire.
Federico Fellini (deuxième partie).
Où le cinéaste italien évoque son travail à Cinecitta, la technique : les étapes du montage, la prise de son, tout devient dans sa bouche passionnant.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Club des télévisions du monde : Bon voyage.
Téléfilm allemand de l'A.R.D., réal. W. Dotzel.
C'est, dit-on, la meilleure chaîne de télévision allemande qui nous présente un trajet en chemin de fer, à première vue normal, mais qui se transforme au fil des kilomètres en repas gastronomique.

21 h 50 Variétés : Rock Palast Festival.
Réal. C. Wagner.
Avec Frankie Miller Band et le groupe Bap.

22 h 30 Document : René Magritte, « l'Assassin menacé ».
Réal. Viktoria von Flemming.
[illegible] cadavre d'une femme nue est étendu sur [illegible], un [illegible] homme de dos près d'elle ; quatre [illegible] la fenêtre, quatre autres se dissimulent près [illegible] porte. [illegible] « l'Assassin menacé », tableau du peintre [illegible] Magritte peint à Bruxelles en 192[illegible]. Des [illegible] de décrypter les rêves, les craintes et les [illegible] peintre belge disparu en 1967.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 3[illegible] Cinéma : Une femme fatale.
Un [illegible] franco-allemand de J. Doniol-Valcroze (19[illegible]), avec A. A[illegible], H. Bennent, J. Weber, T. Breittenbach.
Un je[illegible] pilote français, en stage à Munich, est [illegible] par la femme [illegible] chef-pilote allemand avec lequel il tr[illegible]. Le mari [illegible] prépare un crime parfait pour se venge[illegible]. Les am[illegible] du réalisateur (faire apparaître la [illegible] et la fatalité [illegible] la beauté et la douceur du personnage [illegible]) ont été [illegible] par les impératifs et les diffic[illegible] coprodu[illegible]. On peut goûter, néanmoins, un certain [illegible] esthétiqu[illegible].

22 h 15 J[illegible]rnal.

22 h 50 E[illegible]cyclopédie audiovisuelle du ciné[illegible].
Une série [illegible] C.-J. Philippe (Rediff.). Du « Carros[illegible] au petit théâtr[illegible] J. Renoir.
Le rapport [illegible] le cinéma et le théâtre avec J[illegible] Renoir, metteur en [illegible] de « French cancan », « le Ca[illegible] épinglé », etc.

23 h 5 Prélu[illegible] à la nuit.
« Sonate pou[illegible] piano et flûte » de Poulenc, par P. [illegible] et J.-P. Rampal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Théâtre ou[illegible], à Marseille : « Entrevue au [illegible] », de F. Seltz ; extraits [illegible] « Ce lointain coin de terre [illegible] à peine », de C. Pell[illegible] ; « Bistro » de P. Suzan ; extrait[illegible] « Leçons de bonheur » [illegible] L. Atlan et d'une répétition [illegible] « Trois Mousquetaires ».
22 h, Disques.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné [illegible] 6 août dernier au Grosse[illegible]spielhaus de Salzbourg) : [illegible]ymphonie le Miracle » d'Haydn ; « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart ; « Symphonie italienne », de Mendelssohn ; par l'Academy [illegible] Saint-Martin-in-the-Fields ; Dir. N. Marriner ; Sol. B. [illegible] Gelber, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de [illegible] ; œuvres de Chausson, Janacek ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; œuvres de Albi[illegible] Komives ; 0 h 5, Noct[illegible] ; œuvres de C[illegible]mb, Bartok, Schubert, Mozart.

Vendredi 10 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
14 h 20 Des puces trop savantes.
15 h 20 La spéléologie.
Mastodontes au fond des gouffres.
15 h 35 Croque-vacances.
17 h Série : Vidocq.
Echec à Vidocq (redif.).
18 h Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe, en direct d'Athènes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Téléthèque.
Devine qui vient chanter ce soir, de B. Gouley, réal C. Dauvillier.
Les années 50-60, avec E. Piaf, J. Brel, G. Bécaud, Y. Montand, C. Aznavour, G. Brassens, C. Trénet, etc.
21 h 35 Document : le Refus et la peur.
Enquête de R. Pic et J.-P. Liégeois sur la délinquance juvénile.
Faut-il emprisonner les délinquants mineurs ? Roger Pic et Jean-Pierre Liégeois ont interrogé des éducateurs, des jeunes et des magistrats sur ce problème que les pouvoirs publics ont posé en termes de répression.
22 h 30 Histoires naturelles : Pêche à la mouche en Yougoslavie.
Réal. : L. Barrère, E. Lalou, J.-P. Fleury.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
Au bon vieux temps (redif.).
14 h Aujourd'hui la vie.
Prêt-à-porter automne-hiver.
15 h Série : l'Echange.
15 h 45 Sports.
Athlétisme : Championnats du monde ; cyclisme : tour de l'Avenir.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Spectreman.
18 h 40 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
De D. Goldenberg, réal. : R. Kahane.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Dans l'intimité des écrivains illustres.
Avec R. Duchêne (*Madame de Sévigné*), J. Favier (*François Villon*), E. Ionesco (*Hugoliades*), P. Sipriot (*Montherlant sans masque*), M. Cholodenko (*Meurtre*).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : l'Apprentissage de Duddy Kravitz.
Film canadien de T. Kotcheff (1974), avec R. Dreyfuss, M. Lanctot, J. Warden, R. Quaid, J. Wiseman, D. Elliott.
A Montréal, dans les années 50, un jeune juif pauvre se lance dans la course à la réussite. Il rêve de bâtir un complexe hôtelier, autour d'un lac de la région des Laurentides.
Étude d'un milieu fermé, par la force des conditions sociologiques, où l'arrivisme se modèle sur l'initiative individuelle à l'américaine. Mise en scène efficace, étonnante interprétation de Richard Dreyfuss.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'oiseau merveilleux ; Le visiteur de l'été.
18 h 55 Tribune libre.
La fédération Andrieux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Le[illegible] jeux.
20 h 30 D'[illegible]ccord pas d'accord (I.N.C.)
20 h 35 Le nouveau vendredi : La rent[illegible] des chômeurs.
Enquête de [illegible] Campana, J.-C. [illegible]eb et J.-M. Pesth[illegible].
1 898 600 chômeurs en juillet 1982, 218 000 de [illegible] en un an, quelle p[illegible] de la population est la plus [illegible]chée ? Comment viv[illegible]-ils, qu'espèrent-ils ? Jean-Charl[illegible] Eleb a enquêté pend[illegible] trois mois en Normandie, en Lo[illegible] et à Paris.
21 h 35 Les t[illegible]re-neuvas.
Emission de M. [illegible]aadisi.
De la chasse à [illegible] baleine à la pêche à la morue sur [illegible] chalutier par des temp[illegible]ratures polaires (− 45°).
22 h 30 Journa[illegible].
23 h 30 Prélude [illegible] la nuit.
« Pagodes », de De[illegible]ssy, par A. Kremski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les [illegible]tellites de diffusion en Euro[illegible] ; actualités de l'histoire ; El S[illegible]ador ; Moins cinq : A. Finkielkraut.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la [illegible] (mainmise sur l'enfance ; à 8 h 32 : Paroles de fil (la créat[illegible]n textile contemporaine) ; à 8 h [illegible] : Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des a[illegible] du spectacle, avec L[illegible] Attoun, R. Régent et M. Sueur.
10 h 45, Le texte et la ma[illegible].
11 h 2, Charles Ives ou la [illegible]cendance.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec [illegible]ach.
13 h 30, Musiques extra-e[illegible]péennes.
14 h, Son, à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les dix-neuf roses », [illegible] Mircea Eliade.
14 h 45, Les après-midi de [illegible]nce-Culture : Les [illegible] de l'histoire : Pierre Semard ; [illegible] h 45, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, La vie entre les lign[illegible] Lucien Bodard : « M[illegible]sieur le Consul ».
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Himalaya, toit du mo[illegible] : la musique.
20 h, Et l'amour s'appelle Else, [illegible] E. Dessarre.
21 h, 10 Disques.
21 h, 30 Black and blue : les cou[illegible]es du trombone.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : [illegible]res de Rossin[illegible] Haydn, Zelenka, Mendelssohn, Schubert, [illegible]ccherini, Verdi.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : [illegible]e Diable musi[illegible] » (5). œuvres de Beethoven, Varèse, Tart, Liszt, Paganin[illegible] Trenet.
12 h, Équivalences : œuvres de Langl[illegible].
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : œuvres de [illegible]eldieu, Ries, [illegible]chubert, Duvernoy.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre nati[illegible]al : œuvres de [illegible]ebussy, Inghelbrecht, dir. D.-E. Inghelbrecht.
16 h, L'histoire de la musique.
18 h 2 Concert (donné au Faculty [illegible]lub de Lo[illegible]ain le 18 septembre 1981) : œuvres de Ma[illegible]zio, Picinnio, Monteverdi, par R. Jacobs et le Madrigal Co[illegible]rt.
19 h 28, Jazz-annuaire : 1981.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Sarrebrück) Prélude du [illegible]emier acte de la légende musicale « Palestrin[illegible] » de Pfitzne[illegible] ; « Les Religieuses » de Reger ; ouverture pour[illegible] pièce de K[illegible]t « la Petite Catherine de Heilbronn » ; Suite [illegible]mantique d'[illegible]rès le poème « Joseph von Eichendorff » de [illegible]ger, par l'O[illegible]chestre symphonique de la radio de Sarrebrück et les chœu[illegible] de la Norddeutscher Rundfunk, dir. H. Zende[illegible].
22 h 15, La nuit sur France-Musique : L[illegible] mots de F[illegible]çoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musique [illegible]raditionnel[illegible].

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 SEPTEMBRE

— *M. Frédéric d'Allest*, directeur du Centre [illegible]tional d'études spatiales et président d'Ariane-Espace, par[illegible] au journal de FR 3, à 19 h 10.

— *M. Gaston Defferre*, ministre de [illegible]ntérieur [illegible] de la décentralisation, est reçu au journal d'Europe 1 à 19 [illegible]0.

CARNET

Naissances

— M. P. Dubois Dayme,
M. J. Fritsch,
M. A. Ligouzat,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière petit-fils,
Simon,
chez leurs petits-enfants, Emmanuel et Pascale
BALLEYGUIER,
le 26 août 1982.
41, rue de Jussieu,
Paris.
42, avenue de Saxe,
Lyon.
30, rue du Calvaire,
Saint-Cloud.

— Jacques-Marie LAFFONT et Mme, née Geneviève Bouche, partagent avec leurs parents et amis la joie d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 5 septembre 1982.
23, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

Décès

— Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
Mme René BAUDE
née Antoinette Widlöcher,
ont le grand chagrin de faire part de son décès, le 8 septembre 1982, à Paris.
Une messe sera célébrée à sa paroisse, l'église Saint-Etienne du Mont, le vendredi 10 septembre 1982, à 8 h 30.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
80, rue d'Assas,
75006 Paris.
Les Acacias, 21, route de Montbuisson,
78430 Louveciennes,
Ambassade de France,
Ankara, Turquie.
62, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— Mme Jean Bruno, son épouse,
M. et Mme Bernard Guillaume, ses enfants,
Mme Ginette Bruno, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BRUNO,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,
survenu le 7 septembre 1982 à son domicile, 8, rue de la Cerisaie à Sèvres, dans sa soixante-quatorzième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Louveciennes (78) où l'on se réunira le vendredi 10 septembre à 15 h 45.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Georges Gilles,
M. et Mme Philippe Gilles et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Gilles et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de
M. Georges GILLES,
dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 13 août.
L'office religieux a été célébré dans l'intimité en l'église des Ormes-sur-Vienne (86).
2, square Port-Royal, Paris (13e).
25, rue de Moisanderie,
37100 Saint-Cyr-sur-Loire.
La Saulaie, 37250 Veigné.

— Mme Jean Guillemain,
Les docteurs Jacqueline et Jean-Loup Accard,
M. et Mme Onick et Annie Ohanessian,
ses enfants,
Sylvie et Gilles Ohanessian, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GUILLEMAIN,
survenu le 2 septembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 7 septembre 1982, à Bouffémont (Val-d'Oise).
Dans l'intention d'aider l'accomplissement d'une jeune vocation musicale, des dons peuvent être adressés à la Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Major Georges LITINGYING,
survenu à Perth, Australie, le 6 septembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Yvonne ODDON
commandeur de la Légion d'honneur
déportée de la Résistance,
survenu le 7 septembre 1982, à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 septembre, à 11 heures, au temple de Menglon, par Châtillon-en-Diois (Drôme).
Sa belle-sœur, ses neveux, nièces et ses nombreux amis.
Mme Jean Oddon,
Le Couvent, Vercheny-le-Haut,
26340 Saillans.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Raoul Roger, son époux,
Mlle Marie-Christine Roger, sa fille,
Toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de
Mme Noëlle ROGER,
née Lestel,
assistante sociale scolaire à Clamart,
le 4 septembre 1982.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Mas-Cabardès (Aude), le mercredi 8 septembre 1982.
30-32, rue du Général-Beuret,
75015 Paris.

— M. et Mme Jehan Ruzé et leurs enfants,
Mme Marcel Gillier, ses enfants et petits-enfants,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mlle Elisabeth RUZÉ,
survenu le 7 septembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 septembre 1982, à 16 heures, à l'abbaye de Limon à Vauhallan, Igny (Essonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
210, avenue de Versailles,
75016 Paris.
18, rue des Filles-Dieu,
10000 Troyes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Maurice Saada, née Paulette Melca,
M. et Mme Claude Saada et leur fille Marianne,
Mme Michèle Saada et sa fille Isabelle Azria,
Mlle Dominique Saada et Mr Peter Barett,
Les familles Saada, Melca, Saffar, Ghozland, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice SAADA,
dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 10 septembre 1982, à 16 heures, au cimetière nouveau de Neuilly, rue de Vimy (la Défense, sortie 7).
166, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.
Collemiers, 89930 Gron.

Remerciements

— Le Père Dominique Froissart, vicaire capitulaire du diocèse de Nanterre,
L'ancienne équipe épiscopale et tous ses collaborateurs,
Mlle Marguerite Delarue, sa sœur,
Et tous les membres de sa famille,
ont été très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès ou lors des obsèques de
Mgr Jacques DELARUE,
premier évêque de Nanterre.
Ils tiennent à vous en remercier.
Que son désir d'être lui-même un « artisan de paix » se réalise en chacun de nous.

Services religieux

— Une eucharistie sera célébrée par le P.A. Patfoort o.p. le lundi 20 septembre 1982, à 18 h 30, à Saint-Merri (crypte), 76, rue de la Verrerie (75004), à la mémoire de
Mère Marie-Christine o.s.b.
(Solange Blondeau).

Messes anniversaires

— In Memoriem.
Marseille, Saint-Mitre-les-Remparts.
Le Père Jean Sauvot, le 8 septembre à Saint-Blaise, a évoqué le souvenir de
Louis BRAUQUIER,
poète et peintre,
mort à Paris, le 7 septembre 1976, en se rendant au chevet de son ami Gabriel Audisio, hospitalisé.
« C'est Dieu qui le réveilla. »
Le Bar-d'Escale, P. 41.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Juriste d'entreprise

HF — 180 000 +

Au sein de la holding d'un groupe de sociétés de services, à vocation internationale, ce juriste, titulaire d'un Doctorat, Maîtrise..., âgé de 30 ans minimum, connaissant la fiscalité, parlant bien anglais, sera en particulier chargé de la rédaction de contrats, des problèmes relevant du droit des sociétés et de la législation sociale. *Il agira comme Conseiller interne au sein du groupe.*

L'activité de la société, la diversité des sujets traités rendent ce poste attractif pour un(e) juriste qualifié(e).

Poste à pourvoir à Paris.



Merci d'écrire avec CV et photo sous réf. 2840 B à *Ph. Vinchon - CORT - 65, av. Kléber - 75116 PARIS.*

Dessein

MEMBRE DE SYNTEC

BARKLAYS BANK S.A.

recherche pour sa DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES :

CLASSE IV OU V

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans étude et montage d'Euro-Crédits

- Formation supérieure.
- Anglais courant.
- Espagnol souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, 33, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

LES ÉDITIONS ARTHAUD

recherchent

UN (E) RESPONSABLE D'ÉDITION

Rattaché (e) à la Direction d'ARTHAUD, il (elle) participera à l'élaboration de la politique éditoriale et assurera la réalisation des ouvrages touchant plus particulièrement les domaines suivants :

Régions, pays, aventure, mer, montagne.

Cette responsabilité implique une réelle connaissance de l'édition et de la promotion des livres.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
ÉDITIONS ARTHAUD
20, rue Monsieur-le-Prince — 75006 PARIS.



emplois régionaux

Recherchons pour ensemble *immobilier très grand luxe*

RÉGISSEUR

connaissances langues étrangères et récept. exigées.

Adr. C.V., références et lettre manuscrite à : Agence Havas Nice n° 47989.

Magazine (« LE SAUVAGE ») recherche 1 rédacteur en chef adjoint ● Secrétaire de rédaction. Lieu de travail : Provence. Ecrire avec C.V. détaillé et photo à : « le Nouveau Sauvage », B.P. 5, presqu'île de Giens, 83400 HYÈRES.

Laboratoire universitaire situé en Alsace, recherche pour la *rentrée 82/83, chimistes* et physico-chimistes (y compris polyméristes) pour la préparation de thèses de docteur-ingénieur et de troisième cycle. Bourses d'un montant élevé. Ecr. s/n° 8.943 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche FORMATEUR :

Fonction : cordination administrative et pédagogique de stages de formation.

— Administrative : Calendrier de programmation ; planning des lieux de formation.

— Pédagogique : Relation *avec les stagiaires* ; lancement de cycles (présentation) ; évaluation ; relation avec les animateurs suivi des stages et de l'animation.

- Elaboration de projets pédagogiques à la demande de groupes ou d'institutions.
- *Organisation de la documentation interne.*
- Travail de relations publiques.
- Travail d'équipe.

Adresse : Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite à : UNIVERSITÉ POPULAIRE CENTRE COMMERCIAL DES 4 AS 90000 BELFORT.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANTE INDUSTRIE ALIMENTAIRE

DAKAR

recherche

DIRECTEUR ADJOINT

si possible connaissant Afrique. Situation d'avenir.

Écr. s/réf. 4607 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Lycée français Lubumbashi Zaïre recherche jeunes prof. maîtrise philo et Sc. Éco. Voyage, logement, sport. Ecr. s/n° 2.944 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES **296-15-01**

INSTITUT PRIVE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR recherche ENSEIGNANTS Histoire, Géographie, *Culture générale.* anglais, espagnol, également diplômé I.E.P. Ecrire sous le n° 243395 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE ARCHAT

REGIE PUBLICITE recherche pour la Revue

ART ET DÉCORATION CHEF DE PUB. AU FÉMINININ

Agée de 25 ans min., Bac ou études supérieures, goût des contacts humains, volontaire, elle assurera la vente d'espace de notre revue. (1er objectif : *développer le C.A.*), auprès des agences et annonceurs. Position cadre - fixe important + % + frais forfaitaires. Réf. 927 E.

ASSISTANTE COMMERCIALE

22 ans min., Bac G1, elle se verra confier indépendamment des tâches classiques de secré*tariat, les relations clients par* téléphone, suivi des dossiers, mailings. Réf. 927 F. Une 1re expérience de prospection téléphonique Presse, *Agence sera un atout.* Salaire X 13 + intéressement. Avantages sociaux.

Postes à pourvoir rapidement. Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions s/réf. choisie à Télex P.A. Jonction 34, bd Haussmann, PARIS 9e, qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Société d'expertise comptable française implantation européenne et internationale recherche

RÉVISEURS 1er ASSISTANT-CONTROLEUR

DECS + 1 certificat supérieur. 3 ans expérience cabinet.

ASSISTANTS CONFIRMÉS

DECS et 2 ans expérience cabinet.

Formation école de commerce ou universitaire, langues étrangères appréciées. Situation d'avenir.

Envoyer C.V. et prétentions à C.E.A.F. - 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

LTP Saint-Nicolas recherche PROFESSEUR pour enseignement du dessin industriel dans les classes préparant au bac technique. *Diplômes exigés : ingénieur A* et M. Tél. 222-83-60.

SOCIETE D'INGENIERIE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour Mission longue durée au GABON

CHEF SERVICE INFORMATIQUE

4 à 5 ans d'expérience Formation ingénieur *(MIAGE, Institut PARIS VI,* ENSEEIHT, etc.). Connaissance mini 6 au niveau Système. Bonne rémunération et avantages liés à *l'expatriation.* Envoyer C.V. à SOFRECOM Mme DE CLERCQ, 8, rue de Berri, 75008 Paris. Téléphone : (1) 562-16-50.

LTP Saint-Nicolas recherche PROFESSEUR pour enseignement usinage sur machines-outils. *Niveau BAC. Diplômes exigés* BTS fabrication mécanique + 3 ans d'expérience professionnelle. 222-83-60.

SOCIETE D'ASSURANCES PARIS 9e recherche pour son service production

RÉDACTEURS

AUTO ET MULTIRISQUES Préférence donnée si expérience de travail sur écran. *Salaire et situation en fonction* des compétences.

Ecrire avec C.V. et prétention s/réf. 8596 à L.T.P., 31, bd *Bonne-Nouvelle, 75083 Paris* Cedex 02, qui transmettra.

Administration recherche pour son service de contrôle de gestion UN

CADRE ADMINISTRATIF

Titulaire d'une maîtrise sciences économiques ou diplôme équivalent. Ecr. s/réf. 4593 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL recrute INFIRMIERS (ES) PSYCHIATRIQUES et INFIRMIERS (ES) D.E. Prière d'adresser C.V. au directeur de l'établissement 1, rue Valère-Collas *95101 ARGENTEUIL Cedex.*

Studio dessin, 17e (4 personnes) recherche

MAQUETTISTE

créatif et expérimenté pour rough, calibrage, exé. Tél. 387-88-48 p. R.-V.

Ecole Privée XIe rech.

RESPONSABLE

PEDAGOGIQUE-REPETITEUR à plein temps pour le secondaire. 30 ans minimum. Références précises et expér. pédagogique obligatoires. Ne pas téléphoner. Se présenter uniquement le VENDREDI 10 SEPTEMBRE de 14 à 17 h. Au cours SPINOZA 6, rue Spinoza PARIS-XIe Mo Père-Lachaise.

Grande Sté Nationale Industrie Touristique Leader sur son marché cherche son

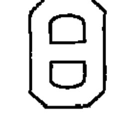
DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ

rompu aux procédures informatiques. Rémunération élevée pour candidat de très haut niveau.

Env. C.V. et prétentions sous n° T 035.394 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

Discrétion assurée.

Jeunes fille ou jeune homme ayant très bonnes connaissances en mathématiques et en allemand pour assister lycéens dans leurs devoirs. Tél. : pour R.-V. 326-59-29.



BOSSARD CONSULTANTS

un des tout premiers cabinets français de conseil en management, implanté également en Espagne, Italie et aux U.S.A., recherche des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS (X, MINES, CENTRALE)

Envoyer C.V. avec photo à C. THIEBAUD, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.



RECHERCHE ÉTUDIANTS (Paris - Province)

- Excellents vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP / Th. Prud'homme 70, rue Mouffetard 75255 PARIS CEDEX 05

Importante société française de Services en Informatique offre à un

JEUNE JURISTE

de prendre en charge, au sein de la Direction du Personnel :

- les études juridiques et l'analyse de la réglementation sociale,
- le suivi du fonctionnement des instances représentatives (CE, DP...),
- la gestion administrative du Personnel.

Ce poste varié et évolutif conviendrait à un jeune diplômé (maîtrise de droit avec spécialisation en droit du travail ou équivalent), dégagé des OM et ayant de préférence une 1ère expérience de la fonction Personnel.

Disponibilité et goût des contacts humains sont indispensables.

Lieu de travail : PARIS

Adresser dossier de candidature *sous la référence* 9742 à :

VALENS CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02



GSI/ALCATEL/CGE

Les prestations de haute technicité de notre Division Conseil couvrent tous les aspects s'étendant de l'architecture et de la conception de Systèmes au *développement de Logiciels complexes. Domaines d'application :* Téléinformatique, Télématique, Bureautique, Génie Logiciel, Langages Evolués.

Notre offre s'adresse à un Ingénieur

Logiciel de base

soucieux d'affirmer la progression de sa carrière en devenant

INGENIEUR CONSULTANT

Profil souhaité :
- Ingénieurs et Universitaires de haut niveau, avec spécialisation informatique de type industriel,
- 4 à 8 ans d'expérience acquise dans un environnement Recherche/ Développement (Constructeur - SSCI - Institut spécialisé).
- Aptitudes à exercer des missions dans un environnement d'utilisateurs performants et légitimement exigeants.

Structures d'accueil :
- *Poste basé à Paris.*
- Environnement d'experts internationaux
- Petites équipes. Ambiance motivante
- Possibilités de parcours professionnels multiples.

Les candidatures sont à adresser à Tecsi-Software, 29 rue des Pyramides 75001 Paris.

RESPONSABLE DU SERVICE LOGISTIQUE ET GESTION COMMERCIALE

Lyon

La filiale (+ de 4000 personnes), d'un important groupe français, spécialisée dans l'industrie électro-mécanique de très grandes séries, *recherche pour faire face* à son développement, un Responsable du Service Logistique et Gestion Commerciale. Dépendant de la direction de la coordination commerciale, il sera chargé principalement de la tenue à jour de l'activité commerciale pour l'ensemble des produits. Il devra :
- S'occuper du marketing produits, (produits marchés études concurrence relations avec les commerciaux).
- Suivre la gestion commerciale des affaires nouvelles (cahier des charges, création de prototypes, coordinations avec bureaux d'études et services commerciaux, dossiers produits, etc.).
- Participer à l'étude des différents budgets, aux prévisions de ventes, d'activités à l'établissement des *plans stratégiques, plans à 5 ans, etc.*
- Etablir le tableau de marche commerciale, analyser les écarts, carnets de commandes/budgets..., ratios produits marchés..., statistiques historiques, prévisions..., classement par familles de produits, coordination de politiques produits, etc...

Ce poste stratégique au sein de l'entreprise, ne peut intéresser qu'un candidat de formation supérieure, ingénieur, âgé *d'au moins 35 ans et* ayant acquis une première expérience analogue dans un grand groupe industriel. (Réf. 81157 M)

Merci de nous adresser votre C.V. sous réf. 81157 M à notre Conseil

20, rue Chirpaz - Les Bureaux de Chalin
69130 ECULLY - Téléphone (7) 833.50.95.



pierre rigollier s.a

Publicorne Junior

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS spécialisé dans les équipements aéronautiques recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE PARIS

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation Aéronautique

FONCTION :
— assurer l'extension et la consolidation des prises de commandes et marchés
— coodination développement marketing.

Déplacements fréquents France et Etranger.

Anglais exigé.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 44916 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS cedex 01, qui tr.

Important organisme ***de tourisme social et familial*** recherche

COMPTABLE ANALYTIQUE DÉBUTANT (E)

niveau I.U.T. Poste à pourvoir immédiatement et pouvant évoluer vers contrôle de gestion. Bonne connaissance comptabilité générale. Il (elle) devra éventuellement se déplacer sur la France.

Adresser candidature et curriculum vitae à O.F.P. n° 380, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME 40 ANS

RÉDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE

8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage. *Notions comptabilité* et informatique. Ecr. s/n° 6330 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans, technico-commerc. BTS BE, exp. pompe Hydraulique ch. poste Paris ou Banl. ouest, ultérieurement province. *Ecr. s/n° 6333 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 32 ans - AUDIOVISUEL Cherche poste à responsabilités dans une unité audiovisuelle existante ou à créer Région indifférente 8 AN D'EXPERIENCE Conception et réalisation sur tous supports. Connaissance des techniques du spectacle. Conception et démarrage des installations audiovisuelles d'un centre de congrès 3 ans d'enseignement dans le secondaire. Organisation de stages son, photo, cinéma, vidéo. Format. : bac C + math. spéc. Ecole Louis-Lumière (Vaugirard) BTS cinéma option son-vidéo. Pierre Daffontaines, T. 576-57-71 64, chemin des Hautes-Berges, 94490 *Ormesson-sur-Marne.*

Dame cinquant. actuel secret. entr. ch. poste accueil secrét. anim. stand dans communauté 3e age ou autre Étud. ttes prop. Ecr. s/n° 2.964 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 24 ans B.T.S. secrétariat de direction 3 ans expérience société informatique. Habitude contacts, comptabilité, facturation, déclarations, charges sociales. Bonnes connaissances anglais, espagnol cherche place stable. Intérim s'asbtenir. Ecr. s/n° 6.346 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

EXPORT
J.H. 32 ans, trilingue anglais-espagnol, dynamique, exp. 10 ans ccial export, ch. situation. Ecrire M. MARRET, 12, rue Hermel, 75018 PARIS.

Styliste Maquettiste, en lunetterie, 10 ans d'expérience cherche emploi, étudierait toutes propositions. Ecrire sous le n° T036370M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 23 ans licence anglais-russe, diplômée E.A.D. *recherche* poste cadre export ou marketing. Paris ou région parisienne. Hélène MANGIN, 99, rue Duhesme, 75018 Paris.

J. F. cherche travail dactylo - secrétariat à mi-temps. Téléphone : 345-43-59.

Attachée de presse, 35 ans, bonne expérience collectivités locales, cherche emploi dans secteur culturel, politique, social ou relations avec le Tiers-Monde à Paris ou région parisienne (Sud). Libre immédiatement. Téléph. : 424-61-40 (9 h/11 h et 13 h 30/15 h).

J. F. 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit. Standard ou restauration. *Tél. : 828-82-15 après 20 h 30.*

cours et leçons

Cours de PIANO/SOLFÈGE enfants et adultes, prof. dipl. *Téléphone : 287-24-57.* Dictée, solfège supérieur, harmonie, orgue électronique. Téléphone : 343-28-35.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Dem. une document. sur notre revue spécial FRANCE-CARRIÈRES (C16) BP 40209 PARIS.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue rapid. trav. peinture, menuiserie décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. T. : 368-47-84 et 893-30-02.

traduction demande

J.F. qualifiée, rech. tous TRAVX DE TRADUCTIONS (anglais/français) ou de RÉDACTION A DOMICILE. Téléphone : (16-71) 64-14-44.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre R 5 alpine turbo 82 gris métal. 16.000 km. - Px : 46.000 avec radio. Tél. : 16 (4) 457-22-92 ou 457-60-76.

Ford Taunus 1600, 78, 60.000 km, très bon état, peint. métal., freins et amortiss. nfs, auto-radio, 22.000 F. Téléphone : 820-18-62.

de 12 à 16 C.V.

604 TI, 5 vitesses, juin 79, beige métal., vernis, T.O., jantes alu. Boîte vitesses, embr., freins, pneus TRX, nfs. Prix : 39.500 F à débattre. Tél. : 084-13-47, après 20 h.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

hôtels particuliers

100 km de Paris Sud. Très bel hôtel particulier XVIIIe siècle. Surf. hab. 400 m², 2 corps de bâtiment entièr. restaurés, cour intérieure et jardin 1.000 m². Situé dans quartier classé ville 35.000 habitants. Tél. (86) 64-54-62.

terrains

LE PECQ
Domaine de Grandchamps, 2 BEAUX TERRAINS boisés 800 m², grandes façades, viabilités à la rue. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE une situation unique face au soleil du midi :
Terrains à bât. boisés
3.157 m² à 6.410 m² Prix : 151.000 à 164.000 F H.T. Documentation gratuite sur demande. Tél. (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

SOLIGNY-LA-TRAPPE (ORNE). Terrain à bâtir 5200 m². Eau, Électricité. Prix 8.000 F. Tél. 971-79-52 le soir après 20 h.

SUPER CANNES
VUE IMPRENABLE collines VALLAURIS, terrain 2.300 à 2.700 m² de 190 à 210 F le m². Téléphone : 225-88-19.

forêts

PERCHE BOIS 53 HA. chêne résineux, chasse. HOUDIARD BP 83 LAVAL. Tél. : (43) 56-61-60.

maisons individuelles

LE COUDRAY-MONTCEAUX (91)
A 2 km de Corbeil, et près du golf du Coudray, en bord de Seine, sur terrain 1.700 m², maison traditionn. individ. de 6-7 Pces, 2 gar. Prêt intéress. Tél. : 060-62-91 S.A. BATIR (M. BOIS) (h. bur.)

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

NOISY-LE-GRAND Résident. Urgent cause départ. Vends sous valeur pavillon ancien 3 niveaux. Avec aile récente plein pied — R.-d-Ch. : 4 p. cuis. office - mi-ét. S. de B., w.-c. 1er ét. : gde chbre, s. de b. 2e ét. grde ch. + pet. - cave, chf. mazout, gar. 2 voit. 2 hangars, beau jard. 1836 m² près RER et autor. A4. 900.000 F. Téléphone : 303-33-83.

Part. vd à Bondy (93) quart. calme, 5 mn. gare et comm. (13 km Paris). Pav. récent, tt cft chauff. gaz. R. d. C. : hall, chbre, cave, chaufferie, gar. A l'éta. : entrée séj., 2 chbres, s. de bs. w.-c., cuis. équipé, terr. 350 m² environ. Px 850.000 F. A débattre. Tél. 849-42-23 après 20 h.

villas

CHATOU
Résidentiel VILLA, séjour, 3 chbres, cuisine, bains, très bon état, tt confort, garage jardinet. 600.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET. 976-05-90.

MANOSQUE
VILLAS nves à part. 323-000. Crédit PAP possib. 285-71-82. A partir du 13 septembre.

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes. Tél. : (97) 47-27-01.

maisons de campagne

Haute-Loire :
— GRANDE FERME, prox. du Chambon-sur-Lignon et des stations de ski. G.E. Très bon état toit neuf. R.-de-C., 3 Pces à aménager, écurie ; étage, grange avec superbe poutraison. Eau, élec., tél., sur 4.000 m² de terrain ombragé. T.B. VUE : 170.000 F.
— FERMETTE, 25 km du Puy, dans hameau très calme. G.O. T.B.E. 4 Pces à aménager + gdes dépendances. E.E. cour et jardin : 115.000 F.

A. BLANC (71) 08-84-68. Visite possible tous les jours même les week-ends.

propriétés

PROPRIÉTÉS DANS L'OUEST
— Suisse normande, demeure réc., 7 p., 1 ha vue.
— Nord Sarthe Château 17e, 10 p., étang, 8 ha.
— Sud Sarthe logis 18e, 7 p. 0 ha 60.
— Haut Anjou Château 17e, 12 p. 30 ou 65 ha.
HOUDIARD BP 83, LAVAL. Tél. : (43) 56-61-60.

48 KM DE PARIS
MONTFORT L'AMAURY
Belle demeure fin 18e, 15.000 m², vue except. 500 m² habitables, dépendances, très bon état. Prix : 3.600.000. Tél. le matin au 563-97-69.

SOLOGNE et GIENNOIS
A vendre petits territoires de chasse, possibilités étangs. Ec. Havas ORLÉANS, n° 200079.

CHANTELOUP
(SEINE-ET-MARNE)
Très belle maison récente 1972, 150 m² habitables, ss-sol total, garage 2 voitures. Terrain clos et planté 600 m². Prix : 800.000 F. Tél. : 007-61-26.

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL. Gd caractère 5 P., 2 b., soleil. Très calme. 1.300.000 F. Tél. 550-34-00.

DUPLEX, imm. XVIIe, gde réception, gde cuis., chbre + 1 indépendante. Refait neuf. Px 900.000 F. Tél. 566-48-22.

2e arrdt

RUE MONTMARTRE DBLE LIVING + 3 CHBRES 2 bains, 4e, asc., refait neuf. 130 m². 950.000 F. 526-54-61

3e arrdt

MAFAIS ARCHIVES BEAUX livings + 2 chambres aménagés ou non. Vue dégagée, rénové. Tél. : 272-40-19.

5e arrdt

MAISON 7-8 Pièces
refait neuf, jardin, courette. Simon de GRAMBY. 634-06-20.

GOBELINS. GD STUDIO Tt cft. asc. Imm. pierre d. taille. 260.000 F. Tél. : 526-99-04.

JARDIN PLANTES
GD LUXE Façade pierre de t.
« LE POLIVEAU »
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPLEX TERRASSES Vue panoramique. Livrés entièrement équipés. Tissus mural, moquette et faïences au goût acquéreur. LIVRAISON FIN 1982.
Depuis 13.500 F le m². CRÉDIT POSSIBLE 80 %.
Vis. de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
1 et 3, rue POLIVEAU
Renseignements : 267-37-37.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
Studio, bains. Refait neuf. 198.000 F. Tél. : 577-47-74.

20, RUE DUROC
PRÈS BRETEUIL STUDIOS. 250.000 F 'Confort, refaits neuf. Lib. d. suite. Ce jour (14 h-18 h).

RUE ST-DOMINIQUE
2 Pces, entrée, cuis., s.d.b., w.-c., 40 m², poutre, chemin. Charme. Téléph. : 500-54-00.

12e arrdt

Mo FAIDHERBE. 2 Pces, entr., cuis., w.-c., possib. bains. Imm. pierre, 230.000 F. 280-26-23.

13e arrdt

BOULEVARD ARAGO
Récent dble séjour, box, soleil. Prix : 1.200.000 F. Téléphonez au 543-98-77.

A VENDRE : Appt et/ou studio meublé, calme, ensol., chauff. central, baignoire, douche, w.-c., 4 étages, 28 m². T. (97) 21-02-60 (apr. 19 h 30).

14e arrdt

Denfert 70 m², 3 P. 354-42-70
PARK. PRIVÉ 1.000 m²

15e arrdt

VILLA MONTMORENCY
à saisir entièrement aménagé duplex 154 m² + terrasse sud. SANTANDREA 260-67-36/66

16e arrdt

AV. KLÉBER. 7 Pces
Seul à l'étage, 4e, asc., balcon. Immeuble 1900. - 577-47-44.

Part. vend 16e appt dernier ét., 2 P., cuis., s. de bains, terrasse 25 m², park., cave, imm. récent standing. 720-10-30.

CHARME PROVINCIAL MAISON 180 m² + JARDIN 4-5 chbres. 633-29-17. 28, RUE DE CIVRY. S/pl. les 10 et 14, septembre de 13 h/18 h.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Mo MALESHERBES REHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 ET 5 PCES
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS. Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h. LIVRAISON IMMEDIATE.

19e arrdt

Quartier BUTTES-CHAUMONT Mo Crimée, 28, RUE OURCQ Bel imm. 4e ét., 2 P., cft, 52 m², à rénover + combles 180 m². Px 250.000 F., s/pl. 15 h à 17 h. Samedi, diman. ou 224-18-42.

92 Hauts-de-Seine

92 BOULOGNE volume de caractère 60 m² à aménager dans H.P. ref. nf, pl. soleil s/verdure. Tél. : 678-41-65.

BOULOGNE, PRÈS BOIS 3 P. à rénov., 65 m², bel imm., asc., 320.000 F - 526-54-61.

NEUILLY 42 m². Calme, soleil. Immeuble 1977. Tout confort. 450.000 F. Tél : 526-92-13.

MONTROUGE
3 Pces DANS RÉSIDENCE PR. MÉTRO ET BUS Calme, ensoleillé, état impecc., vue sur jardin, 7e ét., asc., cave, parking privé. Prix : 395.000 F. Tél. (hres repas) : 492-87-26 ou 735-69-33.

BOULOGNE
PRES BOIS, 4 PIECES 90 m². Téléphonez au 603-29-51.

BOULOGNE
Mo JAURES, BEAU DUPLEX 100 m². Téléph. : 603-29-51.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRES GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI - 350-14-80.

NEUILLY AV. STE-FOY 1930, gentil, 3 P. confortable. Très bon état, possib. garage. 450.000 F. BURON. 296-58-88.

93 Seine-Saint-Denis

BONDY (93) Appartement 4 pièces (71 m²) dans résidence, espaces verts, séjour, salon, 2 chambres, loggia, cave, parking privé. Près commerces, écoles, bus. 320.000 F. 848-20-38 après 19 heures.

F4 AVEC BALCON + séchoir avec v.o., cave, box, ds imm. standing 69, vue sur square. 7 mn. Mo Mairie de Saint-Ouen. Px 500.000 F. Tél. : 257-65-97 ap. 18 h.

94 Val-de-Marne

CHARENTON près bois maison particulièrement 6 P. cft, jard., gar., travaux à prévoir 1.100.000. Micot 344-43-87.

Province

SAINT-TROPEZ
Studio, libre, neuf, équipé moquette de pet. imm., 2e ét., idéal placement ou détente. Prix 320.000 F. Tél. (94) 97-42-16, h. bur. (42) 20-17-35, h. repas.

AFFAIRE à SAISIR CAEN (Ifs) - Appart. F2 libre à la vente tous comm. - Bus. Prix 170.000 F. + F N Chauvière - 2, r. du Haut-Manoir 14760 BRETTEVILLE-sur-ODON

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUBL. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

Urgent avant le 15/10 achète comptant 1 à 4 Pièces Paris. Téléphone : 504-25-04.

appartements occupés

Près Pl. VICTOR-HUGO
Propriétaire vend APPTS 2, 3 et 4 P. OCCUPES. Différents étages. Bail 6 ans et loi 1948. Imm. pierre de t. stand. cft s/arbres. SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI 15/18 h. 148, rue de la POMPE.

viagers

Occupé La Varenne-St-Hilaire gde mais. 6 P. s/800 m², calme cpt 40.000 + 7.500 F/mois. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

VEND USUFRUIT pr 8 ANS Hameau de BOULAINVILLIERS (16e). Pleine verdure 120 m². Immeuble luxueux appt jamais habité à amén. 227-93-30.

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

2 P. cuis., s. d'eau, w.-c., appt agréab., pr. Mo LOUISE-MICHEL, 70.000 F cpt + 500 F mens. ou 135.000 F sans rente. Occupé fme 78 ans. 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS - NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIECES SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

ÉTUDE SAINCLAIR
M. Patrick Sicard
toutes transactions, locations, immob. administration de biens gérances - achat appartements et imm. Expertises. 150, rue Vaugirard. Tél : 587-01-22.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

Cherche appt 2/3 Pces, tt cft à Montreuil (Croix-de-Chav., Vincennes ou Saint-Mandé). Loyer maximal C.C. : 2.000 F. Tél : 287-00-03 (après 18 h).

Collaborateur du Monde recherche, urgent, studio ou 2 Pces : 1er, 2e, 3e ou 4e arrdt. Tél : 580-83-18 (après 19 heures).

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit — 770-88-65.

Urgent, Association travaillant pour Ministère de la culture, cherche grand appartement 12 pièces ou ensemble. de bureaux 260 m², Paris : 7e-8e-15e-16e- Tél : 225-11-40 poste 43.

PARTICULIER recherche dans le 5e, 6e, 14e, 15e, 16e. Appartement deux chambres + séjour, tout confort. Ecrire sous le no 000.000 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

École d'ingénieurs (Paris 5e) cherche chambres et studios pour ses étudiants. Écrire ou téléphoner à : A.E.E.S.I.E.A. 9, rue Vésale 75005 PARIS T : 337-93-94 ou 337-78-43.

FACULTÉ AMÉRICAINE recherche pour professeur Anglais 3 A 5 PCES, PARIS 15e, 17e de préférence. Visite possible ce lundi, mardi, mercredi. Demander Mme FUHR, 555-91-73

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti 8.000 F - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 Pces et plus - 281-10-20.

bureaux

Locations

Ttes domiciliations immédiates 11e, 18e ou 20e, L.I.V. 38, rue Servan-11e. 357-21-51.

Votre secrétariat permanent VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e COLYSÉE ÉLYSÉES
TELEX et TOUS SERVICES CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C. 359-20-28
MEMBRE F.F.E.D.

locaux commerciaux

Part. vend directement atelier 85 m² au R.-d.-Ch. à rénover, grande mezzanine, Saint-Ambroise, Paris-11e. Prix 340.000 F. Pour R.-V. Tél. (h. bur.) 575-16-89.

MARAIS
Locaux tous usages 300 m² + 65 m² ss-sol, divisibl. par lots. A louer ou à vendre. Téléphonez au 288-20-60.

BON 12e
Immeuble pierre de taille murs de 11 BOUTIQUES occupées en divers commerces
BON RAPPORT
DE 70.000 à 180.000 F
T : 524-22-45 et 742-25-12

fonds de commerce

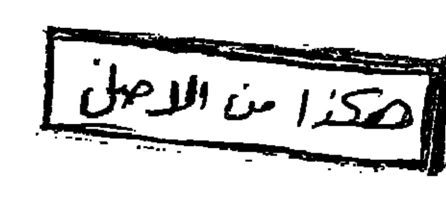
Part. vend rais. santé Centre gde ville, Rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTE 500 m² en pleine exp., très gde renom., install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Ecrire sous le no 035279 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE Investissez en murs de magasin à Paris Dès 100.000 F comptant Diverses formules
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e. 723-30-40. Réception de la clientèle tous les jours de 9 h à 19 h.

immeubles

PRÈS ÉTOILE
Pptaire vend petit immeuble rénové 2 APPTS DE 3 PCES LIBRES. — 758-12-21.



Le Monde

économie

AFFAIRES

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

M. Jean-Pierre Chevènement crée deux nouvelles directions générales

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, a présenté au conseil des ministres du mercredi 8 septembre les nouvelles structures de son département, dont les trois grands pôles d'activité seront pris en charge par trois directions générales.

Il est créé, d'abord, une direction générale de la recherche et de la technologie, confiée à M. Roland Morin, qui supervisait les problèmes de la recherche au cabinet du ministre, et coiffant la direction de la politique générale (M. Jean-François Théry) et celle du développement scientifique, de la technologie et de l'innovation (M. Maurice Allègre).

La direction générale de l'industrie, créée par M. André Giraud et supprimée par M. Pierre Dreyfus, après le départ de son titulaire, *M. Jean-Pierre Souviron*, est rétablie et confiée à M. Louis Gallois, directeur du cabinet de M. Chevènement depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir.

Nouvel « homme fort » du ministère, il supervisera les trois directions techniques : industries métallurgiques, mécaniques et électriques (DIMME) avec M. Pierre Gadonneix ; industries électroniques et informatique (DIELI) avec M. Jean-Claude Hirel ; industries chimiques, textiles et diverses (DICT), dont le titulaire, M. Christian Langlois-Meurinne, est remplacé par M. Jean-Michel Yolin, ingénieur des mines, chef du service interdépartemental de l'industrie dans le Nord-Pas-de-Calais et directeur de l'école des mines de Douai. M. Langlois-Meurinne, polytechnicien âgé de trente-sept ans, avait d'abord dirigé la société Morey (agro-alimentaire), puis avait fait partie de l'état-major de l'Institut de développement industriel (IDI), avant d'être appelé au poste qu'il vient de quitter par M. André Giraud en 1980. Il avait, en particulier, eu à connaître des problèmes de Boussac-Saint Frères (B.S.F.). En juin dernier, M. Dominique de La Martinière, président de l'IDI, l'avait proposé pour succéder à M. Rouet, âgé de soixante-cinq ans, et P.-D.G. de Dior couture, filiale de B.S.F. M. Rouet s'y est opposé, sur la suggestion de M. René Mayer, P.-D.G. de B.S.F.

La troisième direction générale, celle de l'énergie et des matières premières, constituée depuis longtemps, reste confiée à M. Jean Syrota. Sont rattachées directement au cabinet, la direction de l'administration générale, une délégation aux affaires régionales, chargée également de l'action en direction des P.M.E., une délégation aux affaires internationales (M. Warin), une mission scientifique et technique (M. Yves Farge) et un centre de prospective et d'évaluation.

[M. Louis Gallois, né le 26 janvier 1944 à Montauban, a fait l'Ecole des hautes études commerciales et obtenu le diplôme des études supérieures en sciences économiques, avant d'être élève à l'Ecole nationale d'administration.

De 1972 à 1976, il est administrateur civil au bureau des collectivités publiques et à la Caisse d'épargne, à la direction du Trésor, au ministère de l'économie et des finances.

De 1976 à 1978, il est attaché financier à l'ambassade de France à Tokyo et, de 1978 à 1981, on le retrouve chef *de bureau de l'aide au développement* à la direction du Trésor, au ministère de l'économie et des finances.

En mai 1981, il est nommé directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, poste qu'il conserve lorsque ce dernier se voit adjoindre, à la recherche et à la technologie, le domaine de l'industrie.]

● *Le conseil des ministres du 8 septembre* a été informé de la nomination, au ministère de la recherche et de l'industrie, de M. Jacques Warin au poste de délégué aux affaires internationales. Il occupait précédemment, au ministère de la recherche, les fonctions de chef de service des affaires internationales.

LES PRIX DES ENGRAIS VONT AUGMENTER

Les prix à la production des engrais pourront augmenter de 3 %, a décidé, mardi 7 septembre — après avis du Comité national des prix, — le ministère de l'économie et des finances. La hausse, au stade de l'agriculture, ne devrait pas dépasser 2 %, la distribution devant réduire ses marges.

La liste des industries agro-alimentaires autorisées à répercuter la hausse des prix agricoles à la production a été étendue aux petits fruits rouges, à certaines conserves de poisson, aux fruits et légumes séchés, lyophilisés ou déshydratés.

Les tarifs des établissements d'enseignement privé (écoles libres et instituts de formation permanente) ne pourront dépasser de plus de 9,5 % ceux de la rentrée scolaire 1981.

Les prix des cartouches et munitions de fabrication artisanale pour la chasse ne devront pas augmenter de plus de 8 % par rapport à la saison dernière.

P.-D.G. de l'agence Havas

M. ANDRÉ ROUSSELET DEVIENT P.-D.G. D'EUROCOM

Le conseil d'administration d'Eurocom, société holding, filiale de l'agence Havas regroupant les réseaux d'agences de publicité du groupe, s'est réuni, jeudi 9 septembre, pour désigner le successeur de Georges Roquette, récemment disparu *(le Monde* du 31 août). C'est *M. André Rousselet, président*-directeur général de l'agence Havas depuis la fin du mois de juillet, après avoir été directeur de cabinet du président de la République, *qui assumera* lui-même la présidence-direction générale d'Eurocom. Cette société holding, dont l'agence Havas contrôle 45 % du capital, constitue, au travers d'une cascade de groupes et de filiales, le plus important groupe publicitaire français et réalise près des deux tiers du chiffre d'affaires de la maison mère.

SOCIAL

Coups de théâtre chez Talbot

● M. Auroux obtient la réintégration des ouvriers licenciés
● La C.S.L. refuse leur retour à Poissy

Coups de théâtre successifs à l'usine Talbot de Poissy : après l'intervention positive du ministre du travail qui a obtenu dans la nuit l'annulation de neuf licenciements de la part de la direction et la décision de reprise du travail de la part de la C.G.T., les autres syndicats — F.O., C.S.L., autonomes — ont décidé à leur tour de se mettre en grève.

Autre conséquence de conflit : la direction de l'usine Talbot de La Rochelle (Charente-Maritime) a décidé de mettre en chômage technique 1 300 salariés sur un effectif de 1 900.

A peine l'enquête de l'inspection du travail commencée sur le conflit et les incidents à l'usine automobile de Poissy, M. Jean Auroux, qui avait déjà pris cette initiative, a décidé mercredi d'intervenir directement. Son souci — rétablir le dialogue social — était aussi d'ordre économique : éviter, par un pourrissement du conflit, qu'une des grandes firmes automobiles — déjà en difficultés financières — ne s'appauvrisse encore, ce qui ferait le jeu des sociétés étrangères et pourrait, à terme, aggraver le chômage.

Au vu des premiers résultats de l'enquête de l'inspection, M. Auroux recevait mercredi soir et séparément un dirigeant de Peugeot (P.S.A.) dont dépend Talbot et le leader de la fédération des métallurgistes C.G.T., M. Sainjeon. Vers une heure du matin, jeudi 9 septembre, le ministre publiait un appel avec l'assurance qu'il serait suivi.

« Pour mettre fin au conflit en cours aux usines Talbot de Poissy, pour éviter les violence et permettre une reprise rapide du travail dans l'intérêt de l'entreprise et de l'ensemble des salariés, le ministre du travail Jean Auroux a demandé à la direction d'annuler les neuf licenciements prononcés ou envisagés, tout en pouvant prononcer à l'encontre de ceux pour lesquels sont alléguées des voies de faits ou des violences, des sanctions qui ne dépasseraient pas quatorze jours de mise à pied, les recours restant naturellement possibles auprès des tribunaux. »

« En contrepartie de cette mesure d'apaisement, ajoute le communiqué, *le ministre du travail demande aux organisations syndicales, parties au conflit, d'appeler à la reprise immédiate du travail et au retour à une activité normale de production. Par ailleurs, le ministre confirme que la commission des libertés, prévus par la médiation de juillet dernier — au respect loyal de laquelle il rappelle son attachement — se réunira dans les trois jours ouvrables qui suivront la reprise effective du travail. »*

Effectivement, M. Jean Auroux avait obtenu de la direction l'annulation de cinq licenciements et la modification de quatre autres en mise à pied de deux semaines. De son côté, la C.G.T. — décidée à porter plainte contre ces nouvelles sanctions — acceptait de consulter les grévistes pour les appeler à la reprise du travail.

Chose promise, chose faite. Mme Nora Trehel, secrétaire de la section C.G.T., déclarait jeudi matin aux grévistes :

« Le comportement irresponsable et revanchard des dirigeants de l'entreprise, n'hésitant pas à mettre en cause la marche et l'avenir de notre usine, est mis une nouvelle fois en échec » (...), « la direction Talbot et ses principaux dirigeants doivent comprendre que leur comportement ne sera plus toléré ». Et les grévistes décidaient d'arrêter leur action.

Nouveau coup de théâtre : les syndicat F.O., C.S.L. et autonomes lançaient à leur tour un ordre de grève, et l'usine, en début de matinée, était paralysée à 90 %. Motif ? Selon ces syndicats : les ex non-grévistes *« n'admettent pas que le groupe P.S.A. ait désavoué la direction de Poissy. La C.G.T. nous a empêché de travailler par la violence. L'accord intervenu cette nuit est la porte ouverte à la violence. Les gens de la C.G.T. peuvent maintenant nous taper dessus quand ils voudront et n'importe où »*. En outre les nouveaux grévistes réclament le paiement des trois jours perdus par la grève de la C.G.T.

Face à ce rebondissement et pendant que la direction recevait les syndicats F.O., C.S.L. et autonomes, la C.G.T. estimait qu'il s'agissait là d'une nouvelle provocation de la direction, *« la hiérarchie ayant donné l'ordre d'arrêter le travail »*.

En fait il semble bien que cette action a été en partie spontanée et provoquée par le mécontentement de la maîtrise et de certains ouvriers professionnels. Mais la C.S.L., bien représentée dans ces milieux, est aussi décidée à contrer la C.G.T. et à utiliser tous les moyens dont elle dispose.

Troisième coup de théâtre en fin de matinée : la C.S.L. ayant obtenu le paiement des jours perdus annonçait la reprise du travail à 13 heures pour aussitôt prévoir un nouveau débrayage dans l'après-midi. M. Fiorentino, leader du syndicat, qui devait être reçu au ministère du travail, *précisait en effet : si les ouvriers* licenciés et dont le licenciement a été annulé sont réintégrés à Poissy, *« nous arrêterons encore le travail »*.

En intervenant courageusement — au risque d'affaiblir le droit à la liberté de négociations avec tous ses aléas, ce qui irrite Force ouvrière — M. Auroux ne s'est-il pas beaucoup trop avancé ? En négligeant de recevoir tout de suite les autres syndicats pour aboutir à un véritable compromis, le ministre a sous-estimé le poids — mais aussi l'alliance — des autres syndicats et de la hiérarchie Talbot. Plus que jamais, cette usine demeure une poudrière avec l'opposition très ferme d'une C.G.T. qui veut récolter les fruits de sa victoire et une C.S.L. toujours bien implantée, avec aussi une direction qui n'a pas encore changé suffisamment ses méthodes de relations sociales.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La « recommandation » du médiateur en partie appliquée

En vue de permettre la reprise normale du travail chez Talbot, lors de la grève de juin dernier, le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, médiateur désigné par le ministre du travail, avait recommandé la mise en œuvre d'une série de mesures concernant les droits et les libertés, la dignité des travailleurs, les salaires et les conditions de travail, les modalités de la reprise du travail.

Le rapport du médiateur — accepté par les partenaires sociaux — stipule notamment que dans le délai de trois mois suivant la *promulgation de la loi relative* aux droits des travailleurs dans l'entreprise, la direction doit procéder à une révision générale du *règlement intérieur, et qu'elle* devra soumettre le texte proposé aux délégués syndicaux en même temps qu'au comité d'établissement, *au comité d'hygiène*, de sécurité et des conditions de travail. Selon la C.G.T., aucune proposition en ce sens n'a encore été faite par la direction.

Le rapport précise aussi qu'il sera attribué un local syndical par organisation dans l'unité de Poissy, et que chacun de ces locaux sera d'une superficie sensiblement égale, ce qui est loin d'être le cas : la section C.G.T. ne dispose encore, pour l'instant, que d'un minuscule local comportant un seul classeur. Ce meuble a d'ailleurs été saccagé par des inconnus au mois de juillet.

Dans le domaine des conditions *de travail*, la direction s'était engagée à assurer l'affichage des charges et cadences de production sur les tableaux de chaînes. *Ces informations* « actualisées » devaient comporter au moins le nombre de véhicules à produire par équipes, l'effectif *prévu pour la production envisagée*, l'effectif présent réel de la veille, par équipes, la vitesse des chaînes *prévue* pour réaliser la production, la production mensuelle réelle, la production journalière réelle par équipes par rapport à la production programmée. Or, ainsi que nous avons pu le constater, l'affichage — quand il existe — n'indique pas le nombre de véhicules à produire par équipes, mais par lignes d'usinage, de sorte que les travailleurs ignorent s'il y a dépassement des programmes.

Dans le domaine des mutations et changements de postes, le rapport Dupeyroux recommande que les salariés concernés soient informés préalablement et par écrit des conditions et de la durée prévisible du déplacement, pour lequel ils devront donner leur agrément. Ce point de la recommandation, selon la C.G.T., n'est pas respecté.

Pour sa part, la direction fait ressortir qu'elle a fait procéder en juillet, conformément au rapport Dupeyroux, au réaménagement *des lieux de culte*, à la création de deux nouveaux échelons — ceux d'agent qualifié de fabrication (A.Q.F.) et d'agent professionnel qualifié de fabrication premier échelon (A.P.Q.F 1) et à mille quatre cent cinquante promotions, dont environ huit cent cinquante au titre de l'ancienneté. La direction rappelle aussi qu'elle a réalisé en temps utile d'autres points importants de l'accord : l'avance de 50 % des salaires perdus pendant la grève, la possibilité pour le personnel d'accoler des jours de congé supplémentaires à la période de fermeture pour obtenir cinq semaines consécutives — mesure dont auraient bénéficié six cent trente personnes, sans compter sept cent quatre-vingt-dix-sept ouvriers immigrés qui ont pris des congés sans solde. Quant à la commission des libertés, elle s'était réunie une première fois.

CONJONCTURE

L'installation de la commission nationale de planification

C'est un très long discours qu'a prononcé à Paris, le mercredi après-midi 8 septembre, M. Michel Rocard à l'occasion de l'installation de la commission nationale de planification chargée de préparer les objectifs du IXe Plan de développement économique. Un long discours — sa lecture a duré une heure. Mais on n'a pas fini d'y revenir pour le « décortiquer ».

Pour l'essentiel, le ministre du plan et de l'aménagement du territoire a déclaré que la crise actuelle sera longue à surmonter (il a parlé d'une décennie) et que tout le monde devra payer tribut pour en venir à bout. Pour en sortir, il faudra tout (ou presque tout) sacrifier à la restauration de l'appareil de production. *« Il n'y a de trésor caché ni dans les entreprises, ni dans les banques, ni dans les caisses de l'Etat. »*

Au passage, M. Rocard a jugé sévèrement certains des actes du gouvernement, dont il est l'un des membres. Les objectifs du plan intérimaire ne seront pas tenus, dit-il, et de constater des dérapages *« en ce qui concerne la vitesse d'accroissement des prestations sociales et les surcharges imposées aux entreprises. Il y a un prix à l'absence d'alternance pendant vingt-cinq ans ».*

Il faut revenir à plus de rigueur ; retrouver la liberté des prix. Il s'agit aussi, faute de mieux, de redistribuer les cartes parmi les partenaires sociaux. *« Serons-nous capables de convenir d'un resserrement acceptable de l'échelle des revenus ? »*, a demandé M. Rocard.

Dans cette conjoncture difficile, le pays dispose d'un avantage : la durée que lui donnent ses institutions. *« J'ai parfois entendu dire que, finalement, c'était une chance pour la gauche. Je dis : c'est d'abord une chance pour la France »*, a déclaré M. Rocard avant d'ajouter : *« La France a besoin de fermeté et de volonté contre les hyperboles et les précipitations du volontarisme. »* Une phrase qui résonne comme un avertissement. — A.T.

« La France a besoin de fermeté et de volonté contre les hyperboles et les précipitations du volontarisme »,
déclare M. Rocard.

La première partie du long exposé de M. Michel Rocard a été consacrée à la description ample du « paysage » économique actuel. Le terme de crise revient souvent sur les lèvres du ministre, une crise qui est révélée au monde par le premier choc pétrolier (fin 1973), mais dont celui-ci n'est cependant pas la seule cause. *« La crise est mondiale,* dira M. Rocard, *et elle va s'aggravant. »*

Le ministre met en doute le *« pronostic d'une reprise durable et forte commençant en 1983 »*. Surtout, il constate la fragilité des équilibres financiers internationaux, *« cette menace* [étant] *le point le plus noir des données actuelles ».*

Mais la crise n'est pas seulement économique ; elle existe en même temps qu'un certain nombre d'autres évolutions déstabilisantes (violence, drogue, affaiblissement des références sociales, etc.).

Une fois précisées les raisons de la crise mondiale, le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire en vient à parler de la situation en France. Ses handicaps sont graves, dit-il. Le premier est *« l'affaiblissement relatif de* [son] *appareil de production »*, dont témoigne la dégradation de sa balance extérieure (près de 40 % des produits industriels sont importés, contre 25 % il y a huit ans) ; le deuxième handicap étant la *« longue accoutumance à l'inflation »* ; le troisième, *« l'insuffisance du dialogue social »*, et le quatrième *« de nature culturelle »*. (La France n'aime pas son industrie.)

Il convient donc, affirme M. Rocard, de mettre en œuvre une *« nouvelle forme de planification »*. Celle-ci n'est pas une référence bien rigoureuse, *« et les mécomptes du plan intérimaire n'arrangent rien ».*

Le ministre en appelle donc à une démarche faite de modestie. *« La perspective d'une croissance ralentie, d'une insécurité grandissante en matière d'emploi, parfois de revenu et de sécurité physique, engendre partout une inquiétude sourde. »*

Alors, que devrait-il être fait ? Le blocage des prix et des salaires qui vient d'être décidé *« ne touche pas aux mécanismes structurels qui provoquent l'inflation, et il est même susceptible d'effets anti-économiques ».*

M. Rocard rejette nettement le protectionnisme et la fuite en avant dans l'inflation : *« Nous sommes clairement tenus à la rigueur. »*

Il faut, bien sûr, renforcer l'appareil productif, agricole, industriel et de services, et aussi tendre vers une *« cohésion sociale suffisante qui suppose une vie quotidienne de meilleure qualité, la résorption de bien des injustices (...) ».*

Dans la partie de son exposé concernant l'industrie, M. Rocard plaide notamment pour les *« entreprises moyennes et parfois petites. C'est le tissu qui a le plus durement subi la crise, c'est presque la seule partie de l'industrie qui puisse dans certains cas redevenir créatrice d'emplois, notamment dans le bâtiment... ».*

Le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire appelle ensuite de ses vœux ce qu'il appelle *« une audace »* : le *« changement social »*. Il ne cache pas qu'il faille s'attendre à la progression du chômage. La réduction du temps de travail — qui pourrait dégager des postes — ne va pas sans une diminution de salaire, ce que les salariés ne veulent pas, mais, pour M. Rocard, certains travailleurs pourraient souhaiter travailler moins tout en gagnant moins. Si 10 % des salariés acceptaient une diminution de quatre ou cinq heures de leur « semaine » de travail, on pourrait ainsi dégager de cent mille à deux cent mille postes.

Tous ces changements appellent bien sûr de nouveaux rapports sociaux, et c'est sur ce point que M. Rocard trouve un langage plus neuf. *« Après un siècle de dialogue social incertain et limité, le gouvernement s'est résolu à proposer, et le Parlement à adopter, une nouvelle législation sur les droits des travailleurs. Ces droits sont essentiellement des droits à être informé, à s'exprimer, et à être entendu. Appliqués avec réticence ou mauvaise foi, de part ou d'autre, ils peuvent rester lettre morte. Reçus comme l'occasion d'un dialogue nouveau, ils peuvent permettre de régler plus facilement les conflits, de mieux adapter les processus de production aux exigences du bien-être. (...)*

» C'est le contenu même de la notion de solidarité nationale qu'il faudra mettre à jour. (...)

» La France est une société très inégalitaire, dans la diffusion de l'argent comme dans celle du savoir, et, par là, du pouvoir. Jusqu'ici, le seul traitement des inégalités résulte des conflits et des rapports de force. Serons-nous capables de convenir ensemble d'un resserrement acceptable de l'échelle des revenus ? On peut en douter. Mais au moins devrons-nous confronter nos vues.

» Quant aux mécanismes de transfert par lesquels s'exerce la solidarité, chacun en connaît aujourd'hui les déséquilibres. (...) »

Dans sa péroraison, le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire dira que *« le traitement des maux qui nous accablent et qui ont pris les dimensions structurelles de l'inflation et du chômage tels qu'ils sont aujourd'hui ne pourra s'effectuer qu'avec le temps. Il y a des évolutions nécessaires des structures, des choses et des gens que l'on ne peut ni hâter ni bousculer.*

» Si l'on en avait la tentation, la géopolitique est là pour nous rappeler ce que donne le traitement de l'histoire à marches forcées. Le prix s'en paie très généralement par la restriction des libertés.

» Je tiens ces considérations sur les rapports du Plan et la durée, sachant que les institutions donnent au président de la République et au gouvernement l'assurance de cette durée. J'ai parfois entendu dire que, finalement, ces institutions, c'était une chance pour la gauche. Je dis : c'est d'abord une chance pour la France.

» Car c'est la France aujourd'hui, pour affronter les défis de la fin de cette décennie, ceux de la crise internationale, ceux qui constituent le diagnostic que nous serons amenés à formuler, qui a besoin du temps nécessaire, de politiques longues, soutenues, persévérantes, qui a besoin de patience et de ténacité, en un mot de fermeté et de volonté, contre les hyperboles et les précipitations du volontarisme.

» Je forme le vœu qu'un des apports pédagogiques de la planification permette d'extirper ce défaut si fréquent de notre inconscient collectif. »

Le privilège de M. Rocard

Que le ministre du Plan parle du Plan, il n'y a là rien que de très ordinaire. Et pourtant, le discours-fleuve prononcé mercredi 8 septembre par M. Michel Rocard, à l'occasion de l'installation de la commission nationale de planification, est aussitôt considéré comme la manifestation d'une « rentrée politique ». A cela, plusieurs raisons : la discrétion relative, depuis les victoires socialistes de mai et juin 1981, de l'homme qui, malgré cela reste, selon les sondages, le plus populaire parmi le personnel politique ; les thèses qu'il développe depuis des années et qui sont, souvent, divergentes de celles défendues par les « anciens » du parti socialiste.

Qu'un « silencieux » s'avise de parler, et c'est un événement. M. Rocard a fort bien compris le profit qu'il peut tirer de l'isolement dans lequel il est tenu par ses amis socialistes et dont il paraît aujourd'hui, après une période de doute et l'essentiel des rancœurs surmonté, s'accommoder.

C'est ainsi qu'il avait déjà effectué une « rentrée » politique, le 23 mars dernier, au lendemain de l'échec de la gauche aux élections cantonales. Il avait alors, une nouvelle fois, insisté sur les aspects « qualitatifs » d'une politique de gauche, ce qui avait provoqué quelque agacement parmi ceux des socialistes qui privilégient la demande de résultats quantitatifs perçue dans l'électorat populaire.

Il est honorable pour M. Rocard qu'il persiste à dire publiquement ce qu'il pense chaque fois que l'occasion — elles sont rares — lui en est donnée. Il est normal que ce ministre, en charge, de par ses fonctions, du moyen et du long terme, s'efforce de dépasser la recherche de résultats immédiats et nationaux pour se placer dans une perspective plus lointaine et plus vaste.

Mais, aujourd'hui comme hier, une telle démarche heurte celle des socialistes qui, confrontés aux contraintes de la « politique au quotidien », y voient une contestation de leurs analyses. **Autogestionnaires, tenons compte de ce que pensent les travailleurs eux-mêmes »,** écrivait M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., dans *le Monde* du 9 septembre. Et les *« travailleurs »* sont, sans nul doute, préoccupés par leur pouvoir d'achat. M. Rocard l'admet, mais parle, à plus long terme, « temps libre », « partage du travail », « réorganisation du processus de production ». Les deux démarches ne sont pas contradictoires, mais, au parti socialiste, on débattra sans doute du caractère opportun ou non de mettre en valeur celle du ministre du Plan.

D'autant que l'exposé de M. Rocard, s'il est en concordance sur le fond avec les propos tenus par M. Mauroy, dimanche 5 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1, déborde largement ce dernier sur la forme. Le pessimisme du ministre du Plan sur la profondeur et la durée de la crise économique, ainsi que sur les limites de la croissance, contraste avec le souci constant de M. Mauroy de rassurer ses auditoires.

Il est probable que M. Mauroy se sentira visé par le rejet catégorique du *« volontarisme »* exprimé par M. Rocard, ce volontarisme qui est parfois, dit-il, *« le pire ennemi de la volonté ».*

Paradoxalement, malgré son isolement, M. Rocard bénéficie, au poste qu'il occupe, d'un privilège : la durée dans laquelle s'inscrit par définition le plan lui permet de ne pas subir les rigueurs du quotidien. Jusqu'à présent, le ministre du Plan n'avait pas paru décidé à exploiter cette situation ou capable de le faire. Certains de ses *« amis »* socialistes pensent aujourd'hui qu'il a pris la mesure de son privilège et qu'il est peut être temps de le lui enlever.

JEAN-YVES LHOMEAU.

CONSOMMATION

Le nombre des infractions a diminué tandis que celui des contrôles augmentait

Selon Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, le nombre des infractions, qu'il s'agisse de normes de qualité, d'étiquetage ou de respect du blocage des prix, a diminué tandis que le nombre des contrôles augmentait. L'« opération vacances », menée cet été avec le concours de treize ministères, tout comme la surveillance des prix depuis la décision de blocage ont été l'occasion d'une action préventive : les professionnels ont mieux connu la réglementation et la crainte suscitée par l'éventualité des contrôles a porté ses fruits. *« Les professionnels se sentent en permanence surveillés »*, a dit Mme Lalumière, et cela commence à porter ses fruits.

L'action de la direction de la consommation et de la répression des fraudes — qui s'est traduite au niveau judiciaire en 1981 par 4 128 condamnations, plus de 8 millions de F d'amendes et 3 242 jours de prison ferme — devra se développer avec l'élargissement du champ de ses compétences vers l'amélioration de la qualité des produits, vers leur sécurité, vers la surveillance des produits importés (avec en filigrane le souci de la reconquête du marché intérieur), et vers la collaboration interministérielle.

Le ministre de la consommation juge satisfaisantes les actions de surveillance et de contrôle mais estime nécessaire de développer la prévention en matière de protection du consommateur.

Le ministre envisage une réforme de la loi de 1905, non pour aggraver les peines et les sanctions mais pour donner aux agents de la consommation, lorsqu'un produit présente un risque grave, un pouvoir de « consignation » (mise en réserve des articles litigieux) avec une procédure rapide de décision judiciaire.

Par ailleurs, la France qui n'a pas de réglementation pour les véhicules d'occasion, est devenue la « poubelle de l'Europe ». Le nombre des ventes de voitures d'occasion atteint trois millions par an et le nombre des plaintes déposées par les acquéreurs auprès des services de la répression des fraudes s'accroît considérablement. *« Dans la grande majorité des cas, peut-on lire dans le bilan 1981 de ce service, les litiges se terminent par un arrangement amiable, plus satisfaisant pour le plaignant. En 1981 cependant, 386 procès-verbaux, dont 310 pour délits ont été transmis aux parquets »* : tromperies sur le kilométrage, sur l'année de sortie de la voiture, sur la réalité de la formule « première main ». Une réglementation précise devient nécessaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0275	7,0300	+ 170	+ 210	+ 320	+ 390	+ 690	+ 810
$ can.	5,7015	5,7052	− 30	+ 10	− 20	+ 50	− 75	+ 40
Yen (100)	2,7135	2,7160	+ 145	+ 170	+ 295	+ 335	+ 925	+ 985
DM	2,8260	2,8290	+ 140	+ 165	+ 295	+ 330	+ 835	+ 905
Florin	2,5805	2,5820	+ 130	+ 145	+ 270	+ 300	+ 775	+ 825
F.B. (100)	14,7295	14,7710	+ 40	+ 230	+ 150	+ 400	+ 100	+ 520
F.S.	3,3145	3,3185	+ 285	+ 320	+ 585	+ 635	+1580	+1665
L (1 000)	5,0115	5,0155	− 270	− 205	− 585	− 480	−1735	−1585
£	12,1175	12,1255	+ 315	+ 395	+ 680	+ 820	+2190	+2420

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10	10 3/8	10 9/16	11 1/16	11 1/16	11 7/16	12 3/8	12 3/4
DM	7 5/16	7 11/16	7 9/16	7 15/16	7 11/16	8 1/16	8 3/16	8 9/16
Florin	7	8	7 7/16	8 1/16	7 1/2	8 1/8	8	8 9/16
F.B. (100)	11 3/4	13 3/4	12 1/4	13 1/4	12 1/2	13 1/2	13 5/8	14 7/8
F.S.	1 1/8	1 7/8	3	3 3/8	3 3/8	3 3/4	4 5/8	5
L (1 000)	16 1/2	18	19 1/8	20 7/8	19 5/8	20 15/16	20 7/8	22
£	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 9/16	11 3/16
F. français	14	15	16 3/4	17 3/4	19 1/4	20 1/4	21 3/4	21 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LES LIVRAISONS D'URANIUM ENRICHI A L'INDE

Paris et New-Delhi aboutissent à un constat de désaccord

De notre correspondant

New-Delhi. — Interprétés comme traduisant la volonté de Paris et de Delhi de trouver un terrain d'entente au sujet de l'éventuelle fourniture d'uranium enrichi français à la centrale nucléaire de Tarapur, près de Bombay (*le Monde* des 26 août et 1er septembre), les entretiens, qui se sont déroulés pendant trois jours entre une délégation française conduite par M. Jacques Andreani, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay et les négociateurs indiens dirigés par M. Sethna, président de la commission de l'énergie atomique, se sont achevés, le 8 septembre, sans que les deux parties soient parvenues à s'entendre. Tenues dans une atmosphère de *« grande cordialité »*, les discussions ont permis aux deux délégations *« d'examiner les divers aspects de la question »* et *« de clarifier leurs positions respectives »*. *« Les deux parties resteront en contact »*, a conclu le porte-parole indien.

La presse locale, qui souligne la fermeté indienne, exprime ce jeudi 9 septembre son pessimisme quant à la suite des négociations, l'échec enregistré témoignant, selon elle, de l'existence de positions apparemment inconciliables. A en croire le *Times of India*, l'Inde s'apprêterait à présent à reconsidérer l'ensemble de la question. Du côté français, on se refusait cependant à dramatiser une affaire où malentendus et susceptibilités semblent jouer un grand rôle.

On estimait en effet que des discussions avaient certainement permis une clarification nécessaire dans la mesure où *« on ne s'était pas assez compris pour ne s'être pas assez parlé »*. Mission accomplie donc pour une délégation qui n'avait pas pour mandat de conclure un accord, mais d'éclaircir certains points et, surtout, de rectifier ce qui pouvait apparaître comme une interprétation inexacte des positions françaises. Mission décevante toutefois dans la mesure où on reconnaissait n'être pas parvenu à définir les bases d'un éventuel accord, avec, perceptible, l'étonnement d'esprits cartésiens face à ce qui — la presse locale aidant — avait pris les allures d'une controverse jugée exagérée, voire artificielle

Ainsi récusait-on avec vigueur l'accusation selon laquelle la France aurait fait « volte-face » et cédé à des pressions extérieures, en soulignant qu'un accord de principe ne préjuge jamais les modalités. *« Sans oublier,* relevait un observateur averti, *les difficultés qu'il peut y avoir à entrer dans un accord conclu par d'autres, surtout lorsque la subrogation intervient dans une certaine précipitation. »*

Un minimum de garanties

Convaincue que les propositions qu'elle avançait étaient parfaitement compatibles avec la politique énoncée par les dirigeants indiens, il ne restait plus à la délégation française qu'à essayer de convaincre ses interlocuteurs que ses exigences n'étaient que la traduction des principes fixés par la politique nucléaire de la France et qu'elle était tenue d'insister sur un minimum de garanties.

A en juger par les propos du porte-parole indien, elle ne devait pas y parvenir. En fait, il apparaissait, à l'issue des entretiens, que le désaccord persistant entre Paris et Delhi portait, non sur des garanties supplémentaires ou sur le droit de suite du combustible fourni, mais sur l'acceptation, par l'Inde, d'un contrôle portant sur l'ensemble de la durée de vie des matières livrées, autrement dit sur l'exacte portée des accords existants. Une divergence qui avait déjà opposé les Etats-Unis à l'Inde, cette dernière ayant toujours estimé qu'elle recouvrerait sa totale liberté à l'échéance du contrat, en 1993.

Ainsi, les discussions se sont-elles achevées non sur un constat d'échec, mais sur un constat de désaccord. *« A présent chacun va réfléchir et nous aurons de multiples occasions de nous revoir »*, concluait-on du côté français, en constatant que, Paris n'étant pas demandeur, il ne pouvait être plus pressé que les Indiens.

Reste l'opinion publique indienne, aiguillonnée par une presse dont certains organes invitent le gouvernement à se montrer intraitable. Reste le « lobby » scientifique qui verrait dans l'échec du compromis de Washington l'occasion d'en finir une fois pour toutes avec l'accord indo-américain. Reste, enfin, une opposition dont l'un des représentants nous affirmait récemment qu'accepter les propositions françaises reviendrait, purement et simplement, à signer *« l'arrêt de mort de l'indépendance nucléaire de l'Inde ».*

PATRICK FRANCES.

ÉTRANGER

ARGENTINE

● **L'indice argentin du coût de la vie** a augmenté de 14,7 % en août. Ce résultat porte la hausse des prix à 90,6 % au cours des huit premiers mois de 1982. En juillet, l'indice avait augmenté de 16,3 %, contre 7,9 % en juin. — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● **Fermeture d'une raffinerie en Belgique.** — La raffinerie Chevron de Féluy, dans la province belge du Hainaut, va bientôt fermer ses portes. C'est ce qu'a annoncé un télex venu de la maison-mère, dont le siège est à San-Francisco. L'émotion est vive en Wallonie : Féluy était l'unique raffinerie de la région francophone du pays, et les trois cent cinquante personnes qui y sont employées risquent de se retrouver au chômage. Cette issue ne constitue pas une surprise, car, depuis 1981, Chevron-Belgique perdait de l'argent. Au cours du premier semestre 1982, ses pertes ont atteint 4 milliards de francs belges, soit environ 280 millions de francs français.

Depuis le 1er septembre, les travailleurs occupent l'usine et empêchent la production de sortir. Leur but est de faire pression pour qu'une solution permettant la rentabilisation de la raffinerie soit rapidement trouvée. — *(Corresp.)*

HONGRIE

● **Contingentement de certaines importations.** — Le gouvernement hongrois a décidé de contingenter les importations de certaines matières premières et de prélever des droits de douane à l'importation de différentes pièces détachées, a annoncé, le 1er septembre, l'agence hongroise M.T.I. Sans préciser ni la nature des produits concernés ni le volume des contingents, l'Agence a indiqué que ces *« restrictions temporaires sont devenues nécessaires à la suite des difficultés croissantes pour obtenir des crédits à l'étranger »*. En outre, poursuit le texte, *« certains pays à économie de marché ont pris des mesures protectionnistes et discriminatoires incompatibles avec les règles du G.A.T.T. »* (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). L'endettement de la Hongrie est estimé par les experts occidentaux à quelque 7,8 milliards de dollars à la fin de 1981 — *(A.F.P.)*.

ITALIE

● **Les prix à la consommation** ont augmenté de 1,8 % en août, après s'être accrus de 1,5 % en juillet. En un an, par rapport à août 1981, la hausse du coût de la vie a été de 17,2 % (15,9 % de juillet 1981 à juillet 1982). — *(Agefi.)*

JAPON

● **Hitachi établit un nouveau record.** — Le groupe japonais Hitachi aurait mis au point un ordinateur à usage scientifique dont la vitesse de calcul serait la plus rapide du monde. Cet ordinateur, le *« Hitac S-810/20 »*, aurait une vitesse de traitement de 630 millions d'opérations par seconde, a déclaré un porte-parole d'Hitachi. Le modèle le plus rapide était auparavant le *« Facom VP-200 »* (500 millions d'opérations par seconde) conçu par Fujitsu. Hitachi espère vendre trente unités de son ordinateur, qui serait disponible à partir d'octobre, à des universités et à des centres de recherche et de calcul au cours des quatre prochaines années *(A.F.P.)*.

R.F.A.

● **Le salaire brut annuel moyen en Allemagne fédérale a augmenté** en moyenne de 4,6 % en 1981, totalisant 33 454 marks (94 000 francs) contre 31 988 DM en 1980, alors que les prix à la consommation se sont accrus de 5,7 % l'an dernier. Le salaire masculin a enregistré une hausse de 4,4 %, se situant à 35 515 DM, tandis que le salaire féminin a augmenté de 4,6 %, représentant 24 402 DM. Dans l'industrie et les services, le salaire moyen a progressé de 5,5 %, totalisant 42 707 DM contre 40 494 DM en 1980, (5,6 %, — 49 035 DM — pour les hommes et 5,5 % — 31 392 DM — pour les femmes). — *(A.F.P.)*.

هكذا من الاصل

ÉNERGIE

AU CANADA

Les difficultés de Dome Petroleum ébranlent la « politique énergétique nationale »

Montréal. – Les banquiers canadiens retiennent leur souffle. Dome Petroleum, le fleuron de l'industrie pétrolière nationale, le pionnier de la prospection dans le Grand Nord, trouvera-t-il les fonds nécessaires pour rembourser la partie de sa dette qui vient à échéance le 30 septembre ?

***L'insolvabilité de la société* de Calgary (Alberta) aurait des conséquences désastreuses pour les cinq plus grandes banques du Canada et pour la *« politique énergétique nationale » mise en place en octo*bre 1980 par le gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau.**

Les sommes en jeu sont énormes, puisque la dette de Dome Petroleum s'élève à 8 milliards de dollars canadiens (1), et la compagnie pétrolière détient le douteux privilège d'être l'une des sociétés privées les plus endettées au monde. Après avoir suscité l'enthousiasme dans toutes les Bourses nord-américaines au cours des deux dernières années, Dome Petroleum provoque aujourd'hui l'inquiétude dans les milieux financiers.

Arborant son éternel sourire, qui l'a fait surnommer « Smiling Jack » par ses nombreux admirateurs, le président de la société canadienne, M. John Gallagher, reste malgré tout confiant. *« Nous affrontons,* dit-il, *un problème temporaire de liquidités. Mais nous restons une société riche en matière d'actif. »* M. Gallagher s'attend à un redressement très net de la situation à partir de 1983.

Cet optimisme *n'est visiblement* pas partagé par les banques, qui ont le sentiment de s'être engagées à la légère en acceptant sans sourciller toutes les demandes de crédit faites par Dome Petroleum. Il est vrai que *cette entreprise, fondée en 1951 par* M. Gallagher avec un capital de 250 000 dollars à peine, semblait vouée au succès. Après avoir investi dans l'exploitation des hydrocarbures dans la principale *province productrice de pétrole, l'Alberta* (85 % du pétrole produit au Canada), Dome Petroleum commença à s'intéresser au Grand Nord, en particulier à la mer de Beaufort, où le premier forage eut lieu en 1976.

Au-delà du cercle polaire, le climat très rigoureux et les mouvements de la banquise n'ont pas découragé les pionniers de la firme. D'autres sociétés pétrolières, en particulier les filiales *canadiennes des groupes amé*ricains Exxon et Gulf, se sont depuis intéressées à cette région. Mais les résultats sont maigres. Il n'a pas encore été possible de prouver que les quelques gisements découverts *avaient une valeur commerciale.* Dome Petroleum a déjà investi 500 millions de dollars (3 milliards de francs) dans l'aventure et envisage d'en dépenser encore autant au cours des prochaines années.

Régulièrement, M. Gallagher annonçait la découverte de nouveaux indices prometteurs. On parlait d'un potentiel de plusieurs milliards de barils. Les Japonais s'intéressaient à l'affaire et offraient un crédit de 400 millions de dollars qui devra être remboursé en pétrole. Après tout, Yokohama n'est pas plus loin que Montréal, et il sera plus facile de transporter le brut vers le Japon plutôt *que vers l'est du Canada.* Et, surtout, le gouvernement canadien observait avec beaucoup de sympathie *les activités de la société de Calgary,* qui obtenait de très substantielles exonérations fiscales, véritables sub*ventions à la prospection.*

Faire vite

Pour Ottawa, l'indépendance énergétique du Canada, qui produit déjà 75 % de ses besoins en pétrole, passe par le Grand Nord et par les gisements de l'Atlantique. Il faut faire vite, puisque, dans dix ans, les gisements de l'Alberta seront épuisés. Dome Petroleum affirme qu'il tirera 500 000 barils par jour en 1990 de la mer de Beaufort.

En octobre 1980, le gouvernement fédéral annonce une « politique énergétique nationale » qui semble avoir été faite sur mesure pour Dome Petroleum et pour la société nationale Petro-Canada. Il s'agit de porter de 25 % à 50 % d'ici à 1990 la part de l'industrie pétrolière contrôlée par des sociétés canadiennes, qui seules ont désormais droit aux dégrèvements fiscaux.

S'estimant lésées, plusieurs compagnies *étrangères, en particulier* Petrofina, Aquitaine et Total, cèdent leurs avoirs canadiens. Dome Petroleum rachète plusieurs sociétés américaines et provoque de sérieux remous aux États-Unis en acquérant la Hudson's Bay Oil and Gas Company

De notre correspondant

(H.B.O.G.). Coût de l'opération : près de 4 milliards de dollars. Les banques, y compris le Crédit agricole (100 millions de dollars), ne se font pas prier. Avec un actif supérieur à 10 milliards de dollars, Dome Petroleum est désormais la deuxième *compagnie pétrolière canadienne,* derrière Imperial Oil, la filiale d'Exxon.

Pourtant cela ne suffit pas, car la société de Calgary, bien que fondée et dirigée par des Canadiens, est en *fait contrôlée à environ 60 % par des* intérêts américains. Qu'à cela ne tienne, M. Gallagher crée une nouvelle société en janvier 1981, Dome Canada, dont 48 % du capital sont détenus par Dome Petroleum et *52 % par de petits actionnaires ca*nadiens. L'empire Dome est désormais tricéphale, puisqu'il existait déjà une autre société, Dome Mines, contrôlée à 39 % par Dome Petroleum. C'est l'euphorie à la Bourse de Toronto, où les actions de Dome Petroleum dépassent 25 dollars en 1981 contre 2 dollars en 1976.

L'euphorie sera de courte durée. Plusieurs facteurs négatifs, en particulier la hausse des taux d'intérêt et la baisse de la consommation de produits pétroliers, vont rendre difficile l'absorption des sociétés achetées par Dome Petroleum. Après avoir enregistré des bénéfices de 287 millions de dollars en 1980 et de 199 millions de dollars en 1981, la société canadienne annonce un déficit de plus de 63 millions de dollars pour les six premiers mois de 1982.

Rassurer

Ce dernier chiffre confirme les appréhensions des milieux financiers. Pour les rassurer et pour réduire ses difficultés de trésorerie, l'empire Dome décide de revendre certains avoirs. En juillet, il cède à deux sociétés *britanniques* (B.P. et Lasmo) ses intérêts en Indonésie, en Australie, au Brésil, en Egypte et dans quatre pays européens. Cela aggrave, en *fait, la situation, car la vente* s'est faite à un prix trop bas. Les actions de Dome Petroleum continuent de baisser rapidement, revenant de 25 dollars en 1981 à 3 dollars à la mi-août, avant de remonter légère*ment autour de 4 dollars.*

Les milieux spécialisés estiment que le gouvernement fédéral est en partie responsable des difficultés de la société de Calgary, dont il a voulu faire le symbole de sa politique énergétique. Ils s'attendent donc que le *gouvernement et les banques colla*borent pour mettre sur pied un plan de sauvetage de l'entreprise avant le 30 septembre, date à laquelle Dome Petroleum devra rembourser 1 350 millions de dollars à ses créanciers.

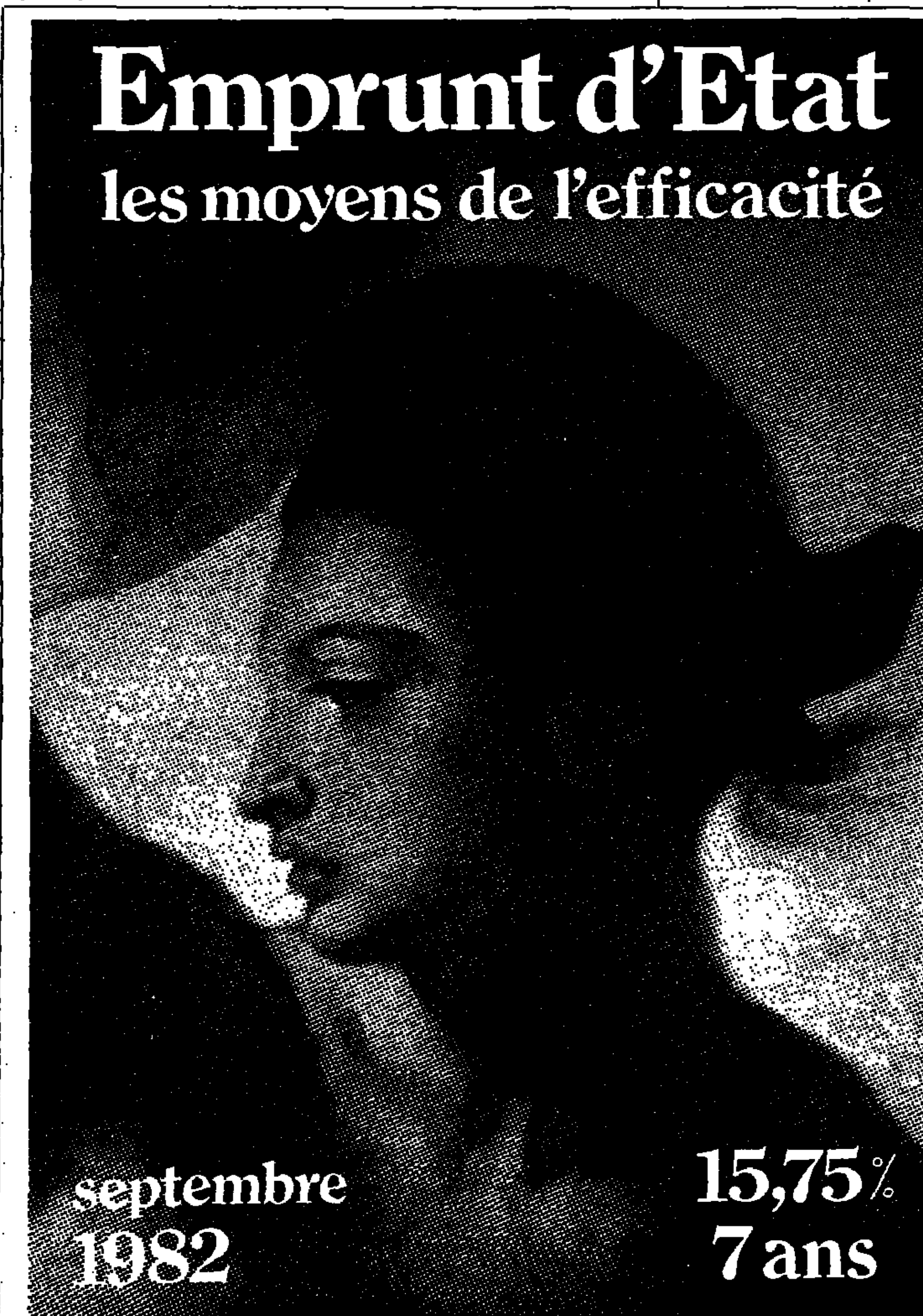
Le gouvernement fédéral, qui a déjà un déficit budgétaire de 20 milliards de dollars et qui a été critiqué dans le passé pour avoir aidé financièrement des grosses entreprises en difficulté, comme Chrysler et Massey-Ferguson, fait cependant face à un dilemme : aider Dome Petroleum, c'est ouvrir la porte à une cascade de demandes de la part de sociétés en péril ; refuser d'intervenir, c'est accepter l'échec de la politique énergétique et mettre le système bancaire canadien en difficulté.

En fait, le gouvernement espère que Dome et ses créanciers réussiront à s'entendre sans *qu'il ait à in*tervenir. D'où les déclarations – *prudentes* – et parfois contradictoires – de M. Trudeau et de son ministre de l'énergie, M. Marc Lalonde. Soucieux de ménager des contribuables déjà mis à rude épreuve, le premier ministre a déclaré le 7 septembre que le gouvernement n'avait pas l'intention de se *« porter garant de Dome »*, et qu'il se bornait à *« aider les parties impliquées à trouver une solution ».*

Toutefois, M. Lalonde, qui craint les effets désastreux qu'aurait sur sa politique énergétique la faillite de Dome Petroleum, tempérait peu après les propos de M. Trudeau, en affirmant que celui-ci avait simplement écarté l'idée d'une importante aide financière directe de la part de l'Etat. D'autres solutions, notamment des garanties gouvernementales sur des emprunts ou sur de nouvelles actions qui ont déjà été expérimentées avec Chrysler et Massey-Ferguson, ne sont donc pas écartées. On avance même déjà un chiffre : l'Etat et les banques garantiraient l'émission de nouvelles actions d'une valeur de 1,5 milliard de dollars canadiens.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) 1 dollar canadien = environ 6 francs.



MONNAIE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.M.I.

Quelques notes d'optimisme

Toronto. – Si la quasi-totalité des interventions faites à la tribune de *l'assemblée générale du F.M.I. et de* la Banque mondiale a reflété une inquiétude d'une intensité au moins égale au pessimisme qui s'est abattu sur la communauté des banquiers, les notes d'optimisme n'ont pas été *tout à fait absentes.*

Celle qu'a dispensée, dans son discours d'abord, puis dans une conférence de presse restreinte, le ministre indien des finances, M. Pranab Kumar Mukherjee, était proférée d'un ton tranquille. Le ministre de Mme Gandhi, chiffres à l'appui, a confirmé cette nouvelle incroyable : l'Inde ne connaît pas la récession. Et il n'a pas hésité à faire précéder son plaidoyer de la déclaration suivante : *« Heureusement, un ensemble de politiques et de programmes ont été déployés, au cours des dernières années, à la fois par le Fonds et la Banque, qui apportent une partie, une large partie, de la solution qu'appellent les problèmes auxquels est confrontée l'économie mondiale. Ces politiques, permettez-moi de vous le rappeler, ont été le résultat d'un effort coordonné entre les pays développés et les pays en voie de développement. Il est vrai qu'elle restent en deçà des aspirations de ces derniers. Il demeure que la direction générale qu'elles indiquent est la bonne.*

» Non seulement, l'Inde connaît un taux de croissance enviable de

De notre envoyé spécial

4,5 % (8,5 % pour la production industrielle), mais la hausse des prix a pu être ramenée depuis 12 mois à 1 %. Reste le difficile déficit de la balance des paiements, mais l'Inde peut utiliser, selon le calendrier prévu, les ressources mises à sa disposition par le F.M.I. qui lui a consenti le plus gros prêt de son histoire : 5 milliards de dollars. »

Le premier ministre de la Jamaï*que, qui est aussi ministre des fi*nances, M. Edward Seaga, a lui aussi exposé les résultats positifs du programme en cours, appuyé également par un prêt du F.M.I. M. Seaga n'a pas caché cependant que les progrès accomplis en matière de réduction du taux énorme de chômage étaient seulement « marginaux ». On se souvient que le gouvernement précédent, que présidait le chef du parti socialiste, M. Manley, avait été battu aux élections *à la suite de la rupture* des négociations avec le Fonds monétaire.

Pour sa part le gouverneur de la Banque centrale du Brésil, M. Carlos Langoni, nous a déclaré que son pays n'avait nullement l'intention de demander un prêt au Fonds monétaire ni le rééchelonnement de ses dettes. Il fera face à ses échéances qui s'élèvent, cette année, à quelque 17 milliards de dollars, soit 7 milliards au titre du remboursement du principal, et 10 milliards au titre du paiement des intérêts au taux de 12 % *en moyenne.*

Le Brésil a besoin cette année d'emprunter sur le marché international quelque 17 milliards de dollars. Selon M. Langoni, il a déjà emprunté, entre le 1er janvier et le 31 août, *13,2 milliards ; il doit donc encore se* procurer d'ici la fin de l'année 4 milliards, dont 1,2 milliard sont déjà acquis par des lignes de crédit non utilisées. Restent donc 3 milliards.

Le gouverneur estime que les emprunteurs brésiliens, publics et privés, pourront obtenir les crédits correspondants. Pour lui, une des raisons pour lesquelles le Brésil, dont la dette totale atteint 80 *milliards de dollars, dont 72 milliards à moyen et* long terme (contre 61,4 au début de l'année) et 8 milliards de crédits commerciaux à court terme, se trouve en meilleure posture que d'autres pays gros débiteurs, et que la dette brésilienne est étalée sur une période de temps relativement longue.

Cela tient à la « sage disposition » prise il y a quelques années de n'autoriser les entreprises à lancer à l'ex*térieur que des emprunts* d'une durée d'au moins huit ans. Au contraire, précisons-le, la dette mexicaine, composée en grande partie d'emprunts à courte échéance, est concentrée sur un petit nombre d'an*nées. La situation de la dette argen*tine est intermédiaire entre celle du *Mexique et celle du Brésil* (laquelle a une durée moyenne actuellement de huit ans).

Un compte spécial

La journée du mercredi 8 septembre aura enfin été marquée par l'accord conclu entre la Banque mondiale et dix-sept pays qui, ensemble, fourniront 90 % des ressources (3,4 milliards de dollars) dont disposera l'Agence internationale de développement (A.I.D.). Pendant l'année 1984, la France avait pris l'initiative de créer un fonds spécial utilisable dès 1983, *destiné à se substituer* provisoirement à l'A.I.D. Cinq pays seulement l'ont suivie dans cette voie : le Canada, les trois pays scandinaves et l'Italie. Les projets financés par le fonds spécial ne pourront *pas comporter des commandes* passées aux entreprises américaines, puisque les États-Unis sont « responsables » de la diminution de ressources subie par l'A.I.D.

Les onze autres pays donateurs pour l'année 1984 verseront leurs contributions à un compte spécial créé auprès de l'Agence, en attendant que soient conclues les négociations qui s'ouvriront, avant la fin de 1983, sur la septième reconstitution de ressources de l'association. – P.F.

● *Une mission du F.M.I.* se rendra en Argentine, au cours de la seconde moitié du mois de septembre, pour étudier le programme économique gouvernemental. Selon les résultats de cette mission, Buenos-Aires pourra utiliser les ressources du Fonds par un accord *stand by* ou une autre ligne de crédit en vue d'assurer le paiement de sa dette extérieure. – (*A.F.P.*)

Le danger de la déflation

(Suite de la première page.)

Dans le meilleur des cas, le Fonds monétaire se verra attribuer, par ce double moyen, 40 à 45 milliards de dollars de devises convertibles. Ce n'est pas une somme négligeable, mais, outre qu'elle ne pourra pas être réunie en totalité avant 1985, il est clair que la tâche du Fonds ne consiste pas à renflouer tous les pays qui risquent la faillite.

Ce qu'on retiendra des propos tenus à Toronto par le directeur général du F.M.I., M. Jacques de Larosière, est l'appel – non déguisé – aux pays du tiers-monde de renoncer à leur tour aux projets trop ambitieux, et même dans de nombreux cas à la croissance. C'est au prix de plans de stabilisation souvent rigoureux que ces pays pourront eux-mêmes dégager une partie des ressources que les banques leur *prêtaient si volontiers* aussi longtemps qu'ils ont assuré le service des intérêts – élevés – et honoré les premières échéances de remboursement.

Les banques américaines sont dangereusement exposées en Amérique latine. Les banques européennes, au premier chef les banques allemandes, sont les principales *créancières des pays de l'Europe de* l'Est, dont la situation financière est aussi catastrophique que celle de la plupart des pays situés au sud du Rio Grande. Le danger est que, des deux côtés de l'Atlantique, les banques ne réagissent aussi brutalement, coupant les crédits et accélérant par là même la contraction cumulative de l'activité.

Dans les pays industrialisés, l'endettement des entreprises est également considérable, ce qui accroît les risques pour les banques et semble interdire toute reprise sérieuse des investissements. Alors que les taux d'intérêt à long terme, malgré la détente récente du loyer de l'argent, restent excessivement élevés.

PAUL FABRA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AMREP

TERMINAL G.N.L.-CORÉEN POUR U.I.E.-TECHNIGAZ DU GROUPE AMREP

Un groupement de deux filiales du groupe AMREP, U.I.E. et Technigaz, vient d'obtenir de la société nationale Korea Electric Power Corporation une lettre d'intention de commande pour la fourniture de l'ingénierie, des équipements et de la supervision de la construction des installations de réception, de stockage et de vaporisation du terminal de gaz naturel liquéfié de Pyeong-Taeg (Corée du Sud).

Le contrat définitif doit être signé au cours du troisième trimestre pour une mise en vigueur avant la fin de l'année 1982 et une mise en service au milieu de l'année 1986.

U.I.E.-Technigaz a été préféré à quatre groupements de sociétés japonaises pour ce contrat de 900 millions de francs français.

Ce succès concrétise la diversification technique et géographique du groupe AMREP et illustre la qualité des procédés Technigaz qui, déjà utilisés pour la construction de deux réservoirs de G.N.L. de 125 000 mètres cubes par Gaz de France à Montoir-de-Bretagne, et pour plusieurs réservoirs enterrés de G.N.L. par Tokyo Gas et Tokyo Electric au Japon, vont maintenant être utilisés pour la construction des trois réservoirs de 100 000 mètres cubes du premier terminal G.N.L. construit en Corée du Sud.



CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES

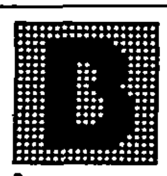
Banco di Roma

Banco Hispano Americano

Commerzbank

SITUATION AU 3 AOUT 1982

La situation au 3 août 1982 s'établit à 536 562 millions contre 541 150 millions au 30 juin 1982. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 22 742 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 200 699 millions de francs. Les ressources fournies par la clientèle totalisent 195 161 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 194 547 millions de francs. les crédits à la Clientèle à 202 796 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 24 259 millions de francs.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 30 juin 1982 s'élève à 555 605 millions.

Au passif, la rubrique Banques, Organismes et Établissements financiers figure pour 21 233,3 millions (comptes à vue) et 164 274,5 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de Sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 45 620,4 millions (comptes à vue) et 41 482,5 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 33 850,6 millions (comptes à vue), *15 628 millions (comptes à échéance)* et 42 757,2 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 32 791,1 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 212 129,8 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 207 655,1 millions, répartis comme suit : 38 258,5 millions de créances commerciales, 52 067,3 millions d'autres crédits à court terme, 71 433,6 millions de crédits à moyen terme, 45 895,7 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 24 150,7 millions.

Les Banques, organismes et établissements financiers figurent pour 11 189,4 millions (comptes à vue) et 173 444,2 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 30 juin 1982 s'établit à 631 724 millions.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 64 DU 8 SEPTEMBRE 1982

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER (F)
1	091	tous signes	400
	2 781	taureau	70 000
		autres signes	1 000
	3 391	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	3 661	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	6 271	poissons	15 000
		autres signes	1 500
2	2	tous signes	300
	0 702	sagittaire	10 100
		autres signes	1 100
	8 562	cancer	10 100
		autres signes	1 100
	4 172	lion	15 100
		autres signes	1 600
	16 772	scorpion	150 100
		autres signes	15 100
	22 592	poissons	150 100
		autres signes	15 100
	38 042	bélier	150 100
		autres signes	15 100
3	5 783	lion	10 000
		autres signes	1 000
	4 613	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	03 873	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	18 863	balance	150 000
		autres signes	15 000
4	4 274	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	4 804	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	13 284	vierge	150 000
		autres signes	15 000
5	225	tous signes	400
	685	tous signes	400
	6 175	balance	10 000
		autres signes	1 000
	27 565	verseau	150 000
		autres signes	15 000
6	06	tous signes	200
	46	tous signes	200
	56	tous signes	200
	156	tous signes	600
	296	tous signes	400
	2 856	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 296	scorpion	10 400
		autres signes	1 400
	7 846	verseau	10 200
		autres signes	1 200
	4 796	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	11 076	lion	150 000
		autres signes	15 000
7	7	tous signes	100
	47	tous signes	300
	487	tous signes	500
	9 167	gémeaux	10 100
		autres signes	1 100
	5 997	taureau	15 100
		autres signes	1 600
	14 107	gémeaux	150 100
		autres signes	15 100
	28 287	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
	30 547	sagittaire	4 000 300
		autres signes	150 300
8	1 798	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	28 928	cancer	150 000
		autres signes	15 000
9	0 239	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	0 629	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 559	balance	15 000
		autres signes	1 500
	3 469	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
0	0 200	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	07 830	taureau	150 000
		autres signes	15 000

PROCHAINS TIRAGES LE 15 SEPTEMBRE 1982
TRANCHE DES CHAMPIGNONS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à NIVOLAS VERMELLE (Isère)

LOTO TIRAGE N° 36 : 9 — 22 — 30 — 35 — 37 — 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 21

PROCHAIN TIRAGE LE 16 SEPTEMBRE 1982 VALIDATION JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE — TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE — N° 64

INFORMATIONS « SERVICES »

ÉTAT CIVIL

LA VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Interrogé par M. Charles Ferrant, sénateur (centriste) de la Seine-Maritime, le ministre de l'intérieur fait (Journal officiel du 10 août) *le point sur une question controversée : la durée de validité de la carte nationale d'identité.*

La carte nationale d'identité actuelle comporte au recto la mention : « valable 10 années à partir de la date d'émission ». Il apparaît nécessaire de limiter la durée de validité du document compte tenu notamment de son utilisation comme document de voyage pour les déplacements à l'étranger et en raison également du fait que le modèle actuel de carte ne comportant aucune protection plastifiée du titre, les mentions ainsi que la photo y figurant peuvent se trouver plus ou moins rapidement altérées.

Le ministre de l'intérieur se préoccupe toutefois de réaliser une nouvelle carte donnant des garanties réelles de sécurité et de protection sans toutefois que la fabrication puisse encourir les critiques qui avaient été formulées à l'encontre du système automatisé précédemment mis en application.

Par ailleurs, le ministère de la justice considère que, d'une manière générale, la carte nationale d'identité doit être en cours de validité pour permettre l'obtention d'une fiche d'état civil et de nationalité.

Mais dans la vie courante, il est bien certain que la carte d'identité peut être acceptée comme un justificatif de l'identité et de la nationalité tant que les mentions y figurant sont nettement lisibles comme aussi d'ailleurs doit être suffisamment nette la photographie.

Il serait en effet excessif d'exiger, en particulier des personnes âgées ou de celles disposant de peu de ressources, de se faire établir une nouvelle carte d'identité dont le droit de délivrance est maintenant de 100 F pour pouvoir justifier de leur identité auprès de l'administration des postes et des établissements bancaires.

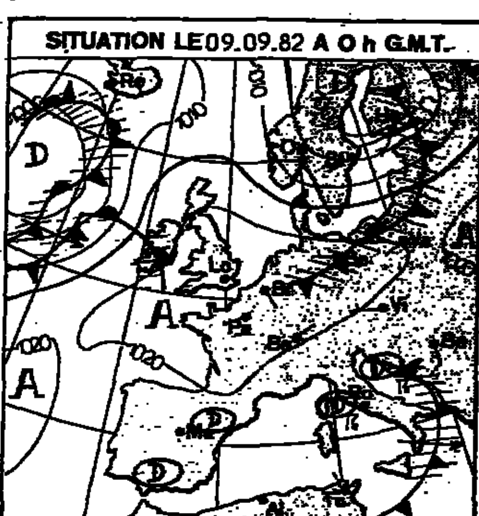
Il a été demandé au ministère des postes et télécommunications, qui procède à la mise à jour de la liste de documents justificatifs devant être admis aux guichets, de mentionner expressément la carte nationale d'identité, même périmée, ainsi d'ailleurs que la carte d'identité automatisée qui a été délivrée pendant quelques mois dans les départements des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines : ce qui a été accepté.

VIVRE A PARIS

A LA MÉMOIRE DE GABRIEL SIONITA. — M. Jacques Chirac a dévoilé, le 8 septembre, une plaque apposée sur un immeuble situé 23, quai d'Anjou (4e), où vécut, en 1642, Gabriel Sionita, originaire du Mont-Liban, professeur d'arabe au collège de France et inventeur de la typographie arabe en 1610. La cérémonie s'est déroulée en présence du commandant Abdel Malek, représentant du président de la République du Liban, et de M. Boutros Dub, ambassadeur du Liban en France. Mgr Joffrey Saliby, évêque grec orthodoxe pour l'Europe, était aussi présent.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09.09.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10.09.82 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 septembre à 0 heure et le vendredi 10 septembre à 24 heures :

Dans un champ de pressions relativement élevées sur le proche Atlantique et l'Europe, une perturbation atténuée à caractère orageux va affecter, d'une part, le nord-ouest dès le matin, et, d'autre part, au cours de l'après-midi et le début de la nuit le sud-ouest et ouest de notre pays.

Vendredi matin, le ciel sera très nuageux à couvert, avec quelques petites pluies ou bruines sur le littoral de la Manche, les températures seront comprises entre 14 et 16 degrés. Sur toutes les autres régions, le ciel sera le plus souvent dégagé, malgré quelques brumes et nuages passagers, les températures évolueront entre 8 et 9 degrés dans le Nord-Est et 18 et 20 degrés dans le Sud-Est.

En cours de journée, le ciel restera clair à peu nuageux et les températures seront élevées sur une large moitié est des Pyrénées orientales aux Ardennes avec des maximums de 28 à 29 degrés dans le Midi, 25 à 26 degrés dans les Vosges. Sur l'Ouest, les nuages vont devenir plus nombreux, et quelques orages éclateront en fin d'après-midi sur les côtes Atlantiques, et les flancs ouest et sud du Massif Central. Les températures s'élèveront à 20 degrés près de la Manche et de 23 à 26 degrés sur l'Ouest et le Sud avec des rafales de vent de secteur sud-ouest seront sensibles sous les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 septembre à 8 heures, de 1018,5 millibars, soit 763,9 milimètres de mercure.

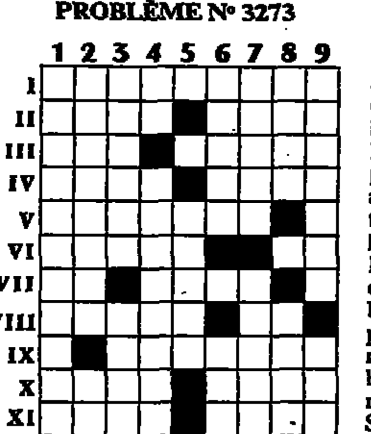
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 septembre) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Bourges, 23 et 12 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 28 et 14 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 23 et 5 ; Dijon, 23 et 15 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 15 ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 25 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 29 et 18 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 33 et 23 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 18 et 10 ; Dakar, 31 et 23 ; Djerba, 28 et 24 ; Genève, 21 et 12 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 29 et 15 ; Londres, 20 et 14 ; Luxembourg, 19 et 11 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 9 et 9 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 22 et 15 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 17 et 11 ; Tozeur, 34 et 27 ; Tunis, 30 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3273



HORIZONTALEMENT

I. Ses amoureux la caressent constamment. — II. Prend position. Il ne faut pas le prendre pour l'avoir. — III. Homme de plumes qui savait décocher des traits. Minutée, elle ne dépasse pas le soixante. — IV. Consommera pour la nourriture de l'esprit. Puits dans les Causses et Pont en Bretagne. — V. A la fois piquant et mielleux. — VI. Cousin ardent des senoritas. Étalon international. — VII. Divinité. Phase de lune toujours ensoleillée. — VIII. Mieux vaut le voir à l'œuvre sur le chantier que sur le champ de bataille. Personnel. — IX. Berceau pour moïse. — X. Chef dans un milieu où même les caïds courbent l'échine. Séjour favori d'une favorite. — XI. Il a gonflé la fortune de Sir Francis Drake. Sa réussite est surtout une question de veine.

VERTICALEMENT

1. Lieu d'exposition des croûtes. — 2. Personne que l'on ne voit pas quand on a de bons yeux. Tient un rôle central dans la locomotion. — 3. Séparé par un lit. L'homme des « bois ». — 4. Personnel. Réunissait des adeptes de la première création en matière de mode. — 5. Où le « singe » prend le pas sur les hommes. — 6. Beaucoup de gens en ont un, mais ne parviennent pas à le saisir. Sur qui on ne peut rien enlever ou dans quoi on ne peut plus rien mettre. — 7. Elle a offert plusieurs tettes à deux Romains. Bon conducteur de la chaleur. — 8. Prix de Rome. L'océan est celui où l'on peut en trouver un autre. — 9. Mouiller ou refuser un sujet ayant séché. Abréviation.

Solution du problème n° 3272

Horizontalement

I. Fléchette. — II. Ravaillac. — III. Anesse. Io. — IV. Ni. Etc. Nu. — V. Ce. Sots. — VI. Orb. Irène. — VII. Pèlerine. — VIII. Electre. — IX. Œuf. NN. — X. Bateleuse. — XI. Eue. Unité.

Verticalement

1. Francophone. — 2. Lanière. Eau. — 3. Eve. Bleuté. — 4. Cases. Elfe. — 5. Histoire. Lu. — 6. Électricien. — 7. Tl. Sent. Ui. — 8. Tain. Nernst. — 9. Écoute. Enée.

GUY BROUTY.

ASSURANCES

Démarchages à domicile : quelles garanties ?

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance donne les renseignements suivants sur les garanties que l'on est en droit d'attendre des démarcheurs d'assurances à domicile.

Selon la loi du 7 janvier 1981, obligation est faite aux démarcheurs d'assurances-vie de remettre aux personnes prospectées une notice comprenant des indications claires et précises sur les dispositions essentielles du contrat et sur la faculté des souscripteurs de renoncer à ce contrat.

Le souscripteur peut rompre le contrat dans un délai de trente jours après le premier versement de prime. La somme payée est alors remboursée intégralement si la « garantie décès » (prévoyant le versement d'un capital en cas de mort) n'a pas été accordée sur-le-champ. Si, au contraire, le souscripteur a bénéficié de cette garantie, la société d'assurances aura le droit de conserver un douzième de la prime correspondante, à moins que le contrat ait été résilié dans les sept jours suivant le paiement.

Certains démarcheurs proposent à domicile des contrats « multirisques-habitation ». La loi de janvier 1981 ne les concerne pas. Toutefois, il existe une réglementation stricte visant les opérations de démarchage.

L'Etat exerce un contrôle extrêmement rigoureux sur les sociétés d'assurances. Celles-ci, par exemple, ont l'obligation de communiquer, avant usage, au ministère de l'économie, tous les imprimés, y compris les prospectus, destinés au public.

Les vendeurs, de leur côté, doivent répondre à différentes conditions d'honorabilité et de compétence professionnelle. Les salariés ou mandataires doivent être en mesure de présenter une carte établie par l'organisme officiel dont ils dépendent (Fédération française des sociétés d'assurances, Syndicat national des courtiers d'assurances et de réassurances, Fédération nationale des syndicats d'agents généraux, Union des caisses centrales de la mutualité agricole). Si le contrat a été présenté par une personne non habilitée, on a la possibilité de le résilier pendant un délai de deux ans.

D'autre part, la loi prévoit des sanctions contre ceux qui tentent de faire souscrire un contrat d'assurances sans remplir les conditions exigées par la réglementation.

ORDRE DU MÉRITE

Est élevé à la dignité de grand officier le vice-amiral d'escadre Philippe Ausseur, par décret publié au *Journal officiel* du 9 septembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 septembre 1982 :

DES DÉCRETS

- Portant modification des dispositions du titre 1er du Livre V du code du travail (deuxième partie : « Décrets en Conseil d'Etat ») relatives aux opérations électorales pour les élections des conseillers des prud'hommes, à leur installation et aux élections complémentaires, ainsi que du code de l'organisation judiciaire.
- Autorisant la société Cogema et Framatome à créer sur le territoire de la commune de Pierrelatte une usine de fabrication de combustible nucléaire.

DES LISTES

- Des élèves ayant droit au titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique.
- D'admission à l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux des eaux et forêts (concours 1982).
- D'admission à l'institut national agronomique Paris-Grignon, aux autres écoles nationales supérieures agronomiques et à l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (concours 1982).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

« De Saint-Merri au Forum des Halles », 15 heures, portail de Saint-Merri, Mlle Colin.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Duhesme.

« Salons de la Cour des Comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, Mlle Oswald.

« Conflans-Sainte-Honorine », 15 heures, gare de Conflans, Mme Pennec (Caisse nationale des Monuments historiques).

« De David à Delacroix », 15 heures, entrée principale musée du Louvre (Approche de l'Art).

« Saint-Germain des Prés », 15 h 30, métro Mabillon, M. Czarny.

« L'Opéra », 13 h 45, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, Mme Imbert (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (la France et son passé).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés, Mme Hauller.

« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« L'Hôtel des Miramiones et le Musée de l'A.P. », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Histoire et Archéologie).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti, M. Jaslet.

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné.

« Hôtels du Marais illuminés », 20 h 30, poste de l'Hôtel-de-Ville (le Vieux Paris).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 septembre 1982

Baisse de l'or et des actions françaises
Le dollar à un cours record

En repli sensible aux premières heures de la matinée, ainsi qu'en témoignaient les indications en provenance de Hongkong, le cours de l'or a continué à reculer pour s'inscrire à 469 dollars l'once au « fixing » de Londres (contre 488,50 dollars mardi midi).

Ce reflux a atteint l'Hexagone, et le lingot a perdu 4 000 F à Paris, tombant à 94 200 F, tandis que le napoléon régressait à 670 F (– 5 F). Seule la barre de 12,5 kg d'or fin enregistrait une légère avance de 850 F pour s'établir à 105 850 F.

Imitant Wall Street, où l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a perdu plus de 10 points mardi soir, les actions françaises abandonnent 0,7 % en moyenne.

Le sentiment reste à la morosité autour de la corbeille, et les derniers propos de M. Delors n'incitent guère à l'enthousiasme. Si le ministre de l'économie et des finances a appelé à « relever le défi » *face à* « un processus cumulatif de récession », *il a cependant invité le monde financier réuni à Toronto* « à avoir en mémoire le souvenir des années 30 ».

Le rôle de la Bourse n'est pas tant de ruminer les leçons du passé que d'entrevoir des solutions d'avenir, et il faut bien reconnaître que, sur ce chapitre, les opérateurs discernent mal la ligne d'horizon.

L'attentisme reste de rigueur et l'évolution de la cote s'en ressent. Raffinage et Olida perdent aux alentours de 7 %, tandis qu'Imétal, P.L.M., Générale de Fonderie et Colas cèdent 4 % à 5 %.

Le dollar a atteint le record historique de 7,0330 F en séance officielle, le deutschemark se négociant à 2,8275 F. Le dollar titre s'est établi à 8,10/14 F.

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais est apparu hésitant mercredi, tandis que le volume d'affaires se maintenait dans une moyenne jugée « *normale* », 77,96 millions d'actions ayant finalement été échangées contre 68,96 mardi.

Les actions américaines ont tenté de regagner une partie des 10 points perdus la veille en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles, et cet indicateur a finalement mis 1,47 point à son actif pour s'établir à 915,75.

L'irrégularité de la cote s'est accentuée dans l'après-midi lorsqu'ont commencé à circuler certaines rumeurs sur d'éventuelles difficultés financières qu'éprouverait une banque ouest-allemande, mais les correspondants de banques d'outre-Rhin jugeaient « *hautement improbable* » cette éventualité. La communauté financière est très sensible à ce genre d'informations au fur et à mesure que s'allonge la liste des pays qui ne peuvent plus faire face à leurs engagements.

Sur le marché proprement dit, les valeurs énergétiques ont fait preuve de bonnes dispositions mercredi. Exxon, Superior Oil Nevada et Standard Oil of California ont figuré parmi les valeurs les plus actives de la séance.

L'O.P.A. dans les deux sens, à laquelle ont procédé les société Bendix et Martin Marietta, a subi un nouveau développement avec la décision prise par cette dernière de rejeter la dernière proposition de Bendix (*voir d'autre part*).

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	29	29 3/8
A.T.T.	56	56
Boeing	23 1/4	23 3/8
Chase Manhattan Bank	35 1/4	35 3/4
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 5/8
Eastman Kodak	84 1/2	84 1/4
Exxon	28 7/8	29 3/8
Ford	28 1/8	27 1/8
General Electric	76 7/8	75 5/8
General Foods	39 3/8	37 3/4
General Motors	48	48 1/8
Goodyear	25 3/4	25 3/8
I.B.M.	72 3/8	72 1/4
I.T.T.	26 7/8	27 1/4
Mobil Oil	24 1/4	24 5/8
Pfizer	62 1/8	63 3/8
Schlumberger	37 1/2	37 3/4
Texaco	29 5/8	29 7/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	22 3/4
Union Carbide	50 1/4	49 3/4
U.S. Steel	19 1/4	19 1/4
Westinghouse	32 3/4	32 1/2
Xerox Corp.	36 3/8	35 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CROMÉTAL. — Après Merlin-Immobilier (*le Monde* du 8 septembre), c'est au tour de la société Cromètal de faire son entrée au compartiment spécial du marché « hors-cote » de la Bourse de Paris, lequel compte pour l'instant quinze sociétés françaises et trois entreprises étrangères. Cromètal, qui sera cotée à partir du 20 septembre prochain sur ce marché, est spécialisée dans l'industrie métallurgique destinée aux secteurs automobile, électrodomestique, transports et services publics.

LA MAISON DE LA REDOUTE. — Depuis le 1er septembre dernier, Habitat France, filiale du groupe britannique Habitat Mothercare, est majoritaire à la Maison de la Redoute à hauteur de 65 % de son capital, les 35 % restants appartenant à la Redoute S.A. Au cours de l'exercice mars 1981 à février 1982, la *Maison de la Redoute avait enregistré un* chiffre d'affaires de 87 millions de francs hors taxes. Mais les résultats s'étaient soldés par un déficit d'exploitation de 9,7 millions de francs, dont 70 % incombaient au seul magasin de Lyon.

M. Francis Brugnière, le président-directeur général de la nouvelle société M.L.R. S.A., estime qu'il est tout à fait possible d'absorber les trois magasins supplémentaires de la Redoute, et cette opération devrait être terminée à l'automne 1983. Le magasin de Lyon, qui, selon lui, peut encore redémarrer, doit être réorganisé.

Le conseil d'administration de M.L.R. S.A. s'est fixé pour objectif, lors de l'exercice septembre 1982 à mars 1983, de ramener le déficit à 5 millions de francs, avec un chiffre d'affaires de 70 millions de francs hors taxes. Pris sur une base annuelle, cela correspond à un chiffre de 123 millions de francs. Au-delà, du 1er avril au 31 mars 1984, les dirigeants espèrent rétablir l'équilibre financier de la société.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 sept.
Valeurs françaises	101,3
Valeurs étrangères	113 2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 sept.	8 sept.
Indice général	99,3	98,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 sept.	9 sept.
1 dollar (en yens)	258,20	259,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	22 40	2 819
5 %	....	3 014
3 % amort. 45-54	....	0 321
4 1/4 % 1963	99 90	4 464
Emp. N. Eq. 6 % 67	111	1 844
Emp. 7 % 1973	7865	..
Emp. 8,80 % 77	99 09	2 628
9,80 % 78/93	79 80	1 584
8,80 % 78/86	81 70	6 534
10,80 % 79/94	81 90	0 148
13,25 % 80/90	92 70	3 558
13,80 % 80/87	95 25	12 401
13,80 % 81/99	96 10	8 961
16,75 % 81/87	102 83	16 704
16,20 % 82/90	100 50	10 608
16 % juin 82	100 05	4 033
E.D.F. 7,8 % 61	130 60	9 640
E.D.F. 14,5 % 80-92	95 50	3 883
Ch. France 3 %	200	..
CNB Bques janv. 82	100 10	3 042
CNB Paribas	100 15	3 042
CNB Suez	100 15	3 042
CNI janv. 82	100 20	3 042

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	169 10	....
Aciers Peugeot	56 40	58
Actibail	132	130 30
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	390	400
A.G.P. Vie	2900	2850
Agr. Inc. Madag.	52	50
Air-Industrie	13 20	13 20
Alfred Herlicq	50	50 80
Allobroge	346	354
André Roudière	73	70 20
Applic. Hydraul.	243 90	248 50
Arbel	60	62 40 d
Artois	304	299
At. Ch. Loire	30 60	30 50
Aussedat-Rey	19 10	19
Bain C. Monaco	87	86
Baracia	351	351
Banque Hypoth. Eur.	231	231
B.N.P. Intercontin.	78 60	77 90
Bénédictine	760	760
Bon-Marché	69 60	70
Borie	298	300
Bras. Glac. Int.	440	454
Bretagne (Fin.)	68	....
Cambodge	123 20	126
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	240	240
Caout. Padang	166	159 50
Carbone-Lorraine	39 30	39 40
Carnaud S.A.	43 50	45 25 d
Caves Roquefort	525	517
C.E.G.Frig.	118 80	118
Centen. Blanzy	650	650
Centrest (Ny)	113	113
Cerabati	100	103
C.F.F. Ferrailles	119 80	115
C.F.S.	645	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 65	....
C.G.V.	98	102
Chambon (M.)	285	296 d
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	114	114
Chim. Gde Paroisse	58 30	58 30
C.I. Maritime	255	265
Ciments Vicat	180	181
CIPEL	59	....
Citram (B)	135	....
Clause	310	305
Cl. MA (Fr.-Bail)	287	286
CMM-Mar Madag.	28 10	28 10
Cochery	79	79
Cofradel (Ly)	438	445 d
Cogifi	147 50	144
Comindus	330	330
Comiphos	144 90	140 20
Comp. Lyon-Alem.	143 80	143 80
Concorde (La)	252 50	252
C.M.P.	7 35	7 85 d
Conte S.A. (Li)	24 50	23 o
Crédit (C.F.B.)	194	....
Créd. Gén. Ind.	215	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	320	314
Créditel	98	96 70
C. Sabl. Seine	107	....
Derblay S.A.	72 80	....
De Dietrich	314	318
Degremont	87	87
Delalande S.A.	126	126
Delmas-Vieljeux	466	471
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 70	116
Didot-Bottin	272	272
Dist. Indochine	310	308
Drag. Trav. Pub.	175	175
Duc-Lamothe	251	251
Dunlop	4 15	4 05
Eaux Bass. Vichy	1145	1135
Eaux Vittel	600	609
Ecco	918	900
Economats Centre	500	482
Electro-Banque	150	153
Electro-Financ.	320	310
Eli-Antargaz	176	....
E.L.M. Leblanc	311	304
Entrepôts Paris	149	156
Epargne (B)	1300	1250 o
Epargne de France	269	265
Epeda-BF	665	665
Escaut-Meuse	216	218
Europ. Accumul.	35 10	36 50
Eternit	235	235
Félix Potin	956	956
Ferm. Vichy (Ly)	134	134
Files-Fourmies	3	3 25 d
Finalens	74 80	75
FIPP	128	....
Fnac	279	279
Focep (Chât. eau)	1520	1530
Foncière (Cie)	149	149
Fonc. Agache-W.	342	66 o
Fonc. Lyonnaise	1040	1040
Foncina	101	97 o
Forges Gueugnon	16 20	16 20
Forges Strasbourg	133 50	134
Fougerolle	128	130
France I.A.R.D.	85 20	96 70 d
France (La)	489	486
Frankel	180	180
Fromageries Bel	247 80	248
From. P.-Renard	205 60	220 50
GAN	670	670
Gaumont	428	430
Gaz et Eaux	705	705
Genvrain	168 10	168 10
Gér. Arm. Hold.	31	30 10
Gerland (Ly)	340	340
Gévelot	36 50	43 50 d
Gr. Fin. Constr.	123 50	124 20
Gds Moul. Corbeil	111	....
Gds Moul. Paris	254	251
Goulet S.A.	306	302 10
Groupe Victoire	345	345
G. Transp. Ind.	100 10	100 10
Huard-U.C.F.	55	54 50
Hutchinson	16 65	17 30
Hydro-Energie	41 70	41 40
Hydroc. St-Denis	75	73
Immindo S.A.	126	126 10
Imminvest	88 50	88 60
Immobail	174 20	176
Immobanque	258 20	261 50
Immob. Marseille	1120	1073
Immofice	245	245
Imp. G.-Lang	2 85	3 60 d
Industrielle Cie	452 10	....
Interbail	206	204
Jaeger	97 30	93 40
Jaz S.A.	42 70	43
Kinta S.A.	460	460
Lafitte-Bail	188	164
Lambert Frères	50	50
Lampes	300	205
La Brosse-Dupont	63 20	....
Lebon Cie	318	320
Lille-Bonnières	240 50	241
Locabail Immob.	296	296 10
Loca-Expansion	114	113
Locafinancière	137	142 50
Locatel	362	338 o
Lordex (Ny)	105	102
Louvre	234	225
Luchaire S.A.	88	88
Magasins Uniprix	68 20	68
Magnant S.A.	49 30	....
Maritimes Part.	85 50	....
Marocaine Cie	20 40	20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	318	297 o
Mic	216	237 d
Mors	192	189
Nadella S.A.	6 75	....
Naval Worms	117 80	115
Navig. (Nat. de)	56 80	....
Nicolas	349	349
Nodet-Gougis	107	102 70
Occident. Part.	27 80	....
OPB Paribas	92	95
Optorg	72	72
Origny-Desvroise	125	126 20
Palais Nouveauté	295	294
Paris-Orléans	95	84 50
Part. Fin. Gest. Im.	144	....
Pathé-Cinéma	89 60	97 80
Pathé-Marconi	60	62 40
Piles Wonder	70	72 80
Piper-Heidsieck	269	269
Porcher	170	174
Profils Tubes Est	9	9 20
Prouvost ex-Lain.R.	33	33
Providence S.A.	273	273
Publicis	488	489
Raff. Souf. R.	187 30	185
Ressorts Indust.	96	96
Ricqlès-Zan	120	120
Ripolin	51 20	....
Rosie (La)	10 50	10 70
Rochefortaise S.A.	115 20	107 30
Rochette-Cenpa	21 50	21
Rosario (Fin.)	108	102 o
Rougier et Fils	66 20	66
Rousselot S.A.	276 40	272
Sacer	34	34
SAFAA	22 50	24 60 d
Safic-Alcan	165	165
SAFT	250	256
Sainrapt et Brice	125	125
Saint-Raphaël	85	86 50
Salins du Midi	228 80	225
Santa-Fé	125	124
Satam	70 10	68
Savoisienne (M)	80	80
SCAC	169	169
Sellier-Leblanc	208 20	205
Semelle Maubeuge	113 80	116
S.E.P. (M)	74 10	79 60 d
Serv. Equip. Véh.	24	23
Sicli	61 10	61
Sicotel	142	144
Sintra-Alcatel	460 50	456
Slavin	108	108 50
Siph (Plant. Hévéas)	145 40	139 60
Siminco	285	285
SMAC Acieroïd	160	162
Sofal financière	335	336
Soffo	169	166
Soficomi	249	248 50
S.O.F.I.P. (M)	92	92
Sofragi	472	468
Sogepal	262	270
Soudure Autog.	112	110
S.P.E.G.	134	136
Speichim	185	177 50
S.P.I.	152 20	152 10
Spie Batignolles	180	172 50
Stemi	248	246
Synthelabo	111	110
Taittinger	390	390
Testut-Aequitas	84	84
Thann et Mulh.	44 10	44
Tissmétal	42	41 50
Tour Eiffel	234	235
Traitor S.A.	110	100 40
Ufimeg	79	....
Ufiner S.M.D.	90 90	90 50
Ugimo	131	131
Unibail	294 50	296
Unidel	83	82
U.A.P.	571	571
Union Brasseries	39 50	38 50
Union Habit.	182	181
Un. Imm. France	160 10	160 10
Un. Ind. Crédit	215	219 50
Union Ind. Ouest	331	330
Unipol	99	89
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	41 20	41 50
Waterman S.A.	197	....
Brass. du Maroc	143	142
Brass. Ouest-Afr.	23 20	23 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	105	....
Akzo	73	73
Alcan Alum.	180	....
Algemeine Bank	741	728
Am. Petrofina	450	465
Arbed	170 20	....
Asturienne Mines	62	....
Bco Pop Espanol	73	80
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	41600	41200
Barlow Rand	54 50	52 50
Bell Canada	121	121
Blyvoor	99	93
Bowater	28 50	....
British Petroleum	42	43
Br. Lambert	205 40	....
Caland Holdings	76	....
Canadian-Pacific	200 10	202
Cockerill-Ougre	17 30	....
Cominco	295	299
Commerzbank	390	350
Courtaulds	11 45	....
Dart. and Kraft	465	471
De Beers (port.)	42	....
Dow Chemical	206	192 60
Dresdner Bank	411	....
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	140	....
Finsider	0 40	....
Foseco	24 50	....
Gén. Belgique	216 10	207
Gevaert	286	286
Glaxo	107 80	106
Goodyear	216	....
Grace and Co	292	....
Grand Metropolitan	38 20	38 30
Gulf Oil Canada	109	104
Hartebeest	427	404
Honeywell Inc.	600	685
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	250	245
Int. Min. Chem	223	222 50
Johannesburg	500	....
Kubota	10 80	10
Latonia	194	....
Mannesmann	469	....
Marks-Spencer	28 20	27
Midland Bank Ltd	42 40	42 50
Mineral-Ressourc.	67	....
Nat. Nederlanden	330	333
Noranda	109	110
Olivetti	10 80	10 90
Pakhoed Holding	119	113
Petrofina Canada	900	....
Pfizer Inc.	516	498
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	6 80	....
Procter Gamble	818	....
Ricoh Cy Ltd	18 05	17 60
Rolinco	640	620
Robeco	640	650
Shell fr. (port.)	58	....
S.K.F. Aktiebolag	152	144
Sperry Rand	214 90	210 50
Steel Cy of Can.	132	130
Stilfontein	110	103
Sud. Allumettes	144	....
Tenneco	225	222 50
Thorn EMI	60 50	....
Thyssen c. 1 000	258	....
Vieille Montagne	500	500
Wagons-Lits	262	256
West Rand	22 40	20

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	745	738
Entrepose	161	155
Far East Hotels	1 76	1 76
Métallurg. Minière	142	145
Novotel S.I.E.H.	900	900
Sarakreek N.V.	200	198 10
Sicomer	130	130 30
Sofibus	221	....
Rodamco	364	362

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	132 10	....
Cellulose du Pin	14 70	16 70 d
Coparex	342	336
F.B.M. (Li)	70	4 o
Iena Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B	156	168
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	160	136 o
Ratier Foc. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	500	503
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	202	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

8/9	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	156 80	148 81
Actions-Investiss.	185 84	177 41
Actions sélectives	213 33	203 66
Audificandi	250 81	239 44
A.G.F. 5000	188 88	180 30
Agfimo	268 09	255 93
Altaï	188 67	180 31
A.L.T.O.	171 83	164 04
Amérique Gestion	330	315 04
Bourse-Investiss.	207 25	197 85
Capital Plus	1047 39	1047 39
C.I.P.	604 34	576 94
Convertimmo	199 33	190 29
Cortexa	669 66	639 29
Credinter	245 31	234 19
Croiss. Immobil.	247 27	236 06
Déméter	53529 13	53389 02
Drouot-France	192 61	183 88
Drouot-Investiss.	421 63	402 51
Energie	179 92	171 76
Epargne-Croiss.	949 28	906 23
Epargne-Industr.	331 88	316 81
Epargne-Inter	439 59	419 66
Epargne-Oblig.	150 97	144 12
Epargne-Unie	577 63	551 44
Epargne-Valeur	249 99	238 65
Euro-Croissance	269 30	257 09
Financière Privée	602 05	574 75
Foncier Investiss.	444 37	424 22
France-Garantie	246 11	241 28
France-Investiss.	274 11	261 68
Fr.-Obl. (nouv.)	346 63	330 91
Francic	177 17	169 14
Fructidor	178 29	170 21
Fructifrance	322 48	307 84
Gestion Mobilière	403 30	385 01
Gest. Rendement	406 74	388 30
Gest. Sél. France	270 47	258 21
I.M.S.I.	253 22	241 74
Indo-Suez Valeurs	443 65	423 53
Ind. française	10268 20	10268 20
Interoblig.	7122 97	6799 97
Intersélect France	198 92	189 90
Intervaleurs Indust.	290 15	276 99
Invest. St-Honoré	443 27	423 17
Laffitte-Expansion	450 53	430 10
Laffitte-France	143 65	137 12
Laffitte-Oblig.	128 39	122 57
Laffitte-Rend.	170 28	162 56
Laffitte-Tokyo	513 79	490 49
Livret portefeuille	324 05	309 36
Mondial Investiss.	229 84	219 42
Multi-Obligations	368 32	351 62
Multirendement	126 84	121 09
Natio.-Epargne	11243 01	11131 69
Natio.-Inter.	676 14	645 48
Natio.-Placements	103173 37	103173 37
Natio.-Valeurs	393 59	375 73
Oblisem	137 85	131 60
Pacifique St-Honoré	284 77	271 86
Paribas Gestion	359 24	342 95
Pierre Investiss.	302 78	289 03
Province Investiss.	217 63	207 76
Rendem. St-Honoré	......	......
Sécur. Mobilière	352 84	336 65
Sél.court terme	11189 76	11106 46
Sélec. Mobil. Div.	238 99	228 15
S.P.I. Privinter	174	166 11
Sélection-Rendem.	147 46	140 77
Sélect. Val. Franç.	155	147 97
S.F.I. fr. et étr.	302 03	288 33
Sicavimmo	337 01	321 73
Sicav 5000	154 83	147 81
S.I. Est	675 34	644 72
Sivafrance	261 23	249 38
Sivam	213 79	204 10
Sivarente	165 24	157 75
Sivinter	233 88	223 28
S.I.G.	517 77	493 73
S.N.I.	753 53	719 36
Sofinvest	309 18	295 16
Sogepargne	295 41	282 01
Sogevar	563 17	537 63
Sogimer	712 96	680 63
Soleil Investiss.	335 13	319 93
U.A.P. Investiss.	233 09	222 52
Unifrance	185 97	177 54
Unifoncier	477 37	455 72
Unigestion	412 22	393 53
Uni-Japon	603 79	576 41
Unirente	1436 02	1388 80
Univar	11387 37	11387 37
Valorem	262 75	250 84
Valrest	110368 44	110258 18
Worms Investiss.	476 61	455

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1778	4,5 % 1973	1985	1958	1932	1930
3220	C.N.E. 3 %	3136	3122	3121	3120 10
300	Agence Havas	310	310	310	305 50
435	Air Liquide	450	440	446	442
330	Als. Superm.	332	332	332	332
68	A.L.S.P.I.	70 50	71	71	69 80
125	Alsthom-Atl.	135	134	133 50	132
820	Amrep	820	820	820	820
160	Applic. gaz	146	146	146	148 50
103	Arjom. Prioux	108	104	104	102 10
830	Aux. Entrepr.	845	842	842	826
445	Av. Dass.-Br.	460	461	461	460
147	Bail-Equipem.	153	153	153	150 10
325	Bail-Investiss.	349	349	349	344
175	Cie Bancaire	184 80	185 10	185 10	186
116	Bazar H.-V.	118	120	119	120
85	B.C.T. Midi B.	87 50	88	88	89 70
200	Béghin-Say	200	200	200	196
435	Bic	436	436	436	436
134	B.I.S.	145 50	146	146	143 50
340	Biscuit (Géné.)	367	374	374	374
990	Bongrain S.A.	1035	1038	1038	1035
645	Bouygues	691	677	680	667
1310	B.S.N.-G.D.	1383	1384	1384	1390
1300	— (obl.)	1350	1340	1340	1340
1420	Carrefour	1480	1435	1420	1420
285	— (obl.)	289	285 80	285 80	286
1230	Casino	1160	1150	1146	1151
630	Cedis	691	677	677	690
29	CEM	28 40	28 10	28 10	28 70
166	Cetelem	170 10	170	170	170
535	C.F.A.O.	556	563	552	550
49	C.F.D.E.	54	53 50	53 50	52 50
173	Charg. Réunis	180	178	178	178
11	Chiers-Châtill.	11 80	11 70	11 70	11 70
120	Ciments franç.	126 60	126 20	126 20	126 20
680	C.I.T. Alcatel	750	722	725	722
516	Club Méditerr.	506	505	508	505
94	Codetel	101	100 50	100 50	99 50
118	Cofimeg	120	120	120	118 80
200	Colas	235	225	225	228
89	Compt. Entrepr.	91	89 60	89 60	89
320	Compt. Mod.	327	329	329	324 50
380	Créd. Foncier	373	374 10	374	374
181	Crédit F. Imm.	187	185	186	182 40
280	Crédit Nat.	294	292 10	292 10	290
75	Creusot-Loire	72 20	72 20	72 20	71
165	Crouzet	161	160	160	160
250	C.S. Saupiquet	262	246 50	246 50	245
700	Damart-Servip	770	778	778	763
790	Darty	844	844	840	828
710	Docks France	756	756	756	756
31	D.M.C.	31 10	30 20	30 20	30 80
1130	Dumez	1115	1080	1088	1100
306	Eaux (Gén.)	308	308	308	306
101	Elf-Aquitaine	107 30	108	108	108
100	— (certific.)	106	106 50	106 50	106 50
605	Essilor	640	645	645	645
175	Esso S.A.F.	186	186	184 80	182
340	Eurafrance	346	349 80	349 80	346
1000	Euromarché	1010	1010	1012	1030
425	Europe n° 1	475	469	469	475

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
560	Facom	571	571	571	560
765	Fichet-Bauche	845	845	845	839
164	Finextel	168 10	168 90	168 90	166 30
125	Fives-Lille	130 20	131	131	131
44	Fonderie (Gén.)	48 50	46 60	46 60	47 20
78	Fraissinet	78	78	78	78
395	Francarep	381	377	377	374
162	Gal. Lafayette	160	158	156	158
245	Gén. d'Entrep.	261	264	264	261 20
1170	Gén. Géophys.	1235	1251	1251	1251
435	G.T. Mars.	400	397	397	392
375	Guyenne-Gasc.	395	392	392	392
465	Hachette	500	488	488	482
335	Hénin (La)	355	350	350	345 10
48	Imétal	58	55	54	55 45
191	Imm. Plaine-M.	188	185	185	185
166	Ind. et Particip.	155 20	155 50	155 50	155 50
700	Inst. Mérieux	750	700	700	700
960	Intertechnique	1020	1020	1020	1010
164	J. Borel Int.	164 30	....	....	....
206	J. Lefebvre	194	193	193	189
137	Jeumont Ind.	145	144	144	141 20
255	Lab. Bellon	255	256	255	254
197	Lafarge-Coppée	201	199 50	199 80	199 50
285	— (obl.)	281	281	281	280
1410	Legrand	1470	1481	1481	1481
730	Lesieur	790	781	781	784
173	Locafrance	183	182	182	182
385	Locindus	398	398	398	394 10
400	Lyonn. Eaux	405	404	404	396
28	Machines Bull	26 30	26 10	26 45	26 10
235	Mais. Phénix	245	244 50	244 50	244 50
1205	Majorette (Ly)	1280	1260	1260	1260
335	Manurhin	316 10	308	308	308
46	Mar. Wendel	46 50	46 80	46 80	47 50
680	Martell	725	722	724	722
675	— (obl.)	698	685	685	685
485	Merlin-Gerin	523	523	523	523
1420	Matra	1570	1578	1580	1547
8	Mét. Nav. D.-N.	8 80	8 85	8 85	8 95
610	Michelin	633	633	632	625
580	— (obl.)	581	585	585	582
625	Midi (Cie)	636	635	636	630
88	Mines Kali (Sté)	92	90	90	90
42	M.M. Penarroya	53 50	52	52	51
745	Moët-Hennessy	753	750	746	745
880	— (obl.)	900	913	913	895
350	Mot. Leroy-S.	344	338	344 70	344 70
53	Moulinex	53 20	53	53	53
330	Mumm	349	332	333	330
140	Navig. Mixtes	152 50	148	148 50	150 10
14 50	Nobel-Bozel	14 30	14 50	14 50	14 50
43	Nord-Est	41 50	41 60	41 60	41 10
190	Nordon (Ny)	200	200	200	200
80	Nouvelles Gal.	88 50	86	85 80	86
375	Occident. (Gén.)	408	408 50	410	411
151	Olida-Caby	163	152	154	150
680	Omn. F. Paris	715	705	705	690
126	Opfi-Paribas	126 20	126	126	126
890	Oréal (L')	910	925	921	915
53	Papet. Gascogne	55 50	55	55	55
135	Paris-France	132 80	131	131	128 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
270	Paris-Réescomp	279	276	276	281 50
98	Pechelbronn	99 50	99 30	99 30	98 30
325	Penhoët	332	332 10	332 10	332 10
370	Pernod-Ricard	385	375 50	376	370 50
101	Pétroles (Fse)	106	104	106	102 10
175	— (obl.)	176	176	176	175 20
25	— (certific.)	27	26 80	26 80	27
34	Pétroles B.P.	37 60	37 20	37 20	37 80
130	Peugeot S.A.	124 80	121	121	121
310	— (obl.)	311 20	312	312	311
71	P.L.M.	82	78 50	79 90	78 60
98	Poclain	98	93	94	94 40
285	Poliet	289	286 10	288	280 50
92	Pompey	92	92	92	92
180	P.M. Labinal	195	192 50	192 50	188 70
675	Presses Cité	700	698	691	700
525	Prétabail Sic.	539	539	539	540
275	Primagaz	276	275	276	271
139	Printemps	135 50	134 50	133 50	131 90
1130	Promodès	1270	1290	1290	1267
290	Radiotechn.	289	285	285	289
76	Raffin. (Fse)	93	86 70	86 50	85
880	Redoute (La)	931	919	916	910
550	Révillon	550	....	....	....
250	Roussel-Uclaf	233	231 10	231 10	231 10
755	Rue Impériale	810	810	810	800
34	Sacilor	35	35 20	35 20	34 70
134	Sade	136 10	139	139	139
880	Sagem	958	965	949	936
126	St-Louis B.	140	138	138	135 30
240	Sanofi	259	255	254	250
345	— (obl.)	356	361	361	361
265	S.A.T.	265 50	269	269	269
25	Saulnes	24 10	24 50	24 50	24 10
47	Saunier-Duval	48 60	48 60	48 80	49
108	Schneider	96 50	94	94	92 20
27	S.C.O.A.	31 50	31 50	31 20	30 90
104	S.C.R.E.G.	100 10	100 10	99 60	100
133	— (obl.)	131	131	131	131
195	Seb	193 50	195	195	192
147	Sefimeg	149	147	147	145 10
745	S.F.I.M.	756	762	762	750
330	Sign. Ent. El.	360	359	359	354
295	Silic	296	296	296	296
171	Simco	173	173	174	169 60
93	Simnor	92	92 10	92 10	92 50
500	Skis Rossignol	516	520	525	530
260	Sogerap	284	290	290	290
120	Sommer-Allib.	120 80	120	120	120
176	Source Perrier	173 50	172 10	172 90	170
275	Talcs Luzenac	285	288	288	284 90
710	Tél. Elect.	775	765	762	751
130	— (obl.)	129	127 10	127 10	127 10
140	Thomson-C.S.F.	123	121	121	123 40
200	— (obl.)	201	200 50	200 50	200 30
1040	T.R.T.	1110	1130	1130	1130
121	U.F.B.	122	124	124	121 70
320	U.I.S.	340	337	337	337
108	U.C.B.	111	110 80	110 80	111
2 50	Usinor	2 79	2 77	2 75	2 75
135	U.T.A.	154	157	157	155
172	Valéo	185	184	183	180 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
109	Vallourec	116	112	112	114 10
1120	V. Clicquot-P.	1227	1180	1185	1157
830	Viniprix	876	860	860	855
173	Amax Inc.	195	188 50	191	190
385	Amer. Express	381	381	381	381
485	Amer. Teleph.	475	467	467	469 90
91	Anglo Amer. C.	100 80	94 40	94 40	94
575	Amgold	636	600	595	588
680	B. Ottomane	700	682	682	695
395	BASF (Akt)	363	350	350	343
380	Bayer	358	351	351	357 90
255	Buffelsfont.	295	284	285	278 50
31	Charter	28 95	27 10	27 30	27 25
290	Chase Manh.	289	283	283	282
188	Cie Pétr. Imp.	191 80	187	187	184 50
37	De Beers	43	39 80	40	39
890	Deutsche Bank	807	780	775	785
70	Dome Mines	83	75 50	76 50	74
181	Driefontein Ctd	200	190	190	186 30
290	Du Pont-Nem.	299	299	296	293 10
960	Elf-Gabon	983	980	980	971
660	Eastman Kodak	694	687	689	687
84	East Rand	106 50	99 20	99	97 20
355	Ericsson	335	331	331	325
234	Exxon Corp.	241	240	237 50	238 60
215	Ford Motors	230	224	224	220
230	Free State	260	250	246	245 50
122	Gencor	145 50	133	134	130 40
186	Gén. Belgique	214	207	207	207
590	Gén. Electr.	638	621	621	612
405	Gen. Motors	402	392	390	397
68	Goldfields	69	65 80	65	65
94	Harmony	107	99 50	101 80	97 50
19	Hitachi	20 50	20 66	20 70	20 40
370	Hoechst Akt.	346	337	337	343

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	43	41	41	41
77	Inco. Limited	86 80	83 80	82	82 30
580	IBM	592	590	588	585
29	Ito-Yokado	28 90	28 25	28 30	28 10
225	ITT	225	217	221	214
34	Matsushita	37 50	36 75	36 60	36 05
610	Merck	640	640	638	635
500	Minnesota M.	527	510	510	513
185	Mobil Corp.	204 50	197	197	194 10
13200	Nestlé	13030	13120	13120	13160
350	Norsk Hydro	354	350	340	350
780	Petrofina	792	786	789	784
430	Philip Morris	459	450	449	447
78	Philips	76	72 40	72 40	72 40
245	Pres. Brand	273	257	256	258 90
230	Président Steyn	265	247 50	247 50	242 60
990	Quilmès	1030	1025	1025	1025
510	Randfontein	550	541	540	538
275	Royal Dutch	274	274 50	275 10	269
64	Rio Tinto Zinc	64 95	63	64	61 80
230	St Helena Co	263 50	245	247	243
285	Schlumberger	310	309 20	307	303 10
58	Shell transp.	59 20	58 70	58 70	57 80
760	Siemens A.G.	743	750	746	741
104	Sony	114 50	112	112	109 80
128	T.D.K.	129 80	126	125 10	125
480	Unilever	473	459	459	....
380	Unit. Techn.	406 50	382	379	378
515	Vaal Reefs	580	580	560	560
245	West Deep	276	258 50	257	258 50
295	West Hold.	327	308	308	302
280	Xerox Corp.	290	286	286 50	283 20
2 05	Zambia Corp.	2 20	2 18	2 19	2 14

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 964	7 033	6 830	7 180
Allemagne (100 DM)	282 050	282 750	275	289
Belgique (100 F)	14 684	14 730	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 800	258 370	251	263
Danemark (100 krd)	80 360	80 560	77	83
Norvège (100 k)	101 800	102 380	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 072	12 128	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 960	9 990	9	11
Italie (1 000 lires)	5	5 017	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	332 220	331 650	320	338
Suède (100 krs)	113 220	113 840	109	118
Autriche (100 sch)	40 130	40 220	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 237	6 259	0 595	6 400
Portugal (100 esc.)	8	8 035	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 617	5 680	5 500	5 780
Japon (100 yens)	2 713	2 715	0 259	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/9
Or fin (kilo en barre)	98000	94000
Or fin (en lingot)	98200	94200
Pièce française (20 fr)	675	670
Pièce française (10 fr)	460	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	597
Pièce latine (20 fr)	570	577
Souverain	720	729
Pièce de 20 dollars	3195	3000
Pièce de 10 dollars	1620	1620
Pièce de 5 dollars	795	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3700
Pièce de 10 florins	621	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1982 a été tiré à 523 774 exemplaires.



DANS « L'EXPANSION »

Le « socialisme à la française » ne nous permet pas de faire face à l'avenir

estime M. Barre

« Dans tous les pays où il y a eu une politique des revenus, celle-ci a échoué », déclare M. Raymond Barre dans une interview que publie notre confrère *l'Expansion*.

De plus, ajoute l'ancien premier ministre, *« ce qui m'a paru être une caractéristique psychologique des Français, c'est leur attachement au maintien de leur pouvoir d'achat »*.

A la question de savoir si le fait de ramener le taux annuel d'inflation à 8 % serait un succès pour le gouvernement Mauroy, M. Barre répond : *« Nous risquons (...) d'avoir un ralentissement des prix essentiellement dû aux contrôles qui se prolongeront pendant plusieurs mois. Ensuite, une reprise de la hausse des prix risque d'être alimentée par trois facteurs internes : un déficit budgétaire très élevé, une création de monnaie servant au financement de ce déficit ou à celui des entreprises nationales, enfin la dépréciation du franc. »*

L'ancien premier ministre poursuit : *« Je ne crois pas que la politique du « socialisme à la française » soit celle qui permette à la France de faire face aux défis de l'avenir. Le pays est engagé sur une voie qui conduit à l'impasse et au déclin. Dans la rude compétition mondiale où nous sommes entrés, ce n'est pas l'intervention massive de l'Etat et la redistribution des revenus et des patrimoines qui permettront à la France de faire face. C'est au contraire tout ce qui favorise l'initiative, la création, la liberté et la responsabilité des citoyens qui doit être mis en œuvre. S'il y a une prise de conscience de la crise, elle est trop cher payée : la politique actuelle fait entrer la France dans l'avenir à reculons (...). J'en tire la conséquence qu'il faut poser en principe que tout ce qui est réalisé ne doit pas être considéré comme irréversible. »*

M. Barre juge en général sévèrement la plupart des grandes réformes socialistes :

● **NATIONALISATION.**

« Cette organisation de l'économie me paraît extrêmement dangereuse car elle met en cause le pluralisme de l'économie et de la société. La nationalisation de la totalité du crédit me paraît particulièrement grave par ses répercussions nationales et internationales en ce qui concerne notamment le rôle de nos banques dans le système financier international. »

● **PROJET SUR LES GRANDES FORTUNES.**

« Quand cet impôt frappe l'outil de production, il a un effet complètement dissuasif sur l'investissement et sur l'emploi. En revanche, il m'apparaît nécessaire de revoir la fiscalité des successions. Ma préférence en ce qui concerne l'impôt sur le capital va à un impôt simple sur les plus-values et à l'impôt sur les successions. »

● **DÉCENTRALISATION.**

« Je réserve (...) mon jugement, mais je considère comme grave d'avoir créé des niveaux d'administration supplémentaires et d'avoir considérablement restreint le rôle des préfets. »

● **LOIS AUROUX.**

« Je partage les vues que M. Bergeron a présentées dans sa très intéressante et très importante interview au Monde *du mois d'août. Certaines choses sont tout à fait acceptables et utiles, comme les précisions apportées sur le règlement intérieur, mais les conseils d'atelier et l'introduction de la politique sur les lieux de travail me paraissent dangereux. »*

Au sujet de l'emploi, M. Barre déclare :

« J'ai toujours dit que la meilleure façon de ruiner l'emploi était d'en faire un objectif central en lui sacrifiant tout le reste. Il faut avant tout assurer la compétitivité d'une économie si l'on veut que le problème de l'emploi se résolve. Nos gouvernants y viennent, mais le détour n'aura pas été productif. »

● **LE FRANC DOIT-IL QUITTER LE S.M.E. ?**

« Je partage entièrement les vues de ceux qui disent qu'une telle décision conduirait à perdre à la fois la contrainte qu'est le taux de change fixe et le symbole politique que constitue, pour la France, sa participation au système monétaire européen, qui a été un grand progrès de la construction européenne. Je ne suis pas favorable au flottement. La seule atténuation que j'apporterai à cette position, c'est qu'il peut y avoir des situations où il est plus important de sauvegarder les réserves de change que de maintenir le taux de change à un niveau qui n'est pas assuré. Alors, la mise en congé temporaire du S.M.E. peut être utilisée, à condition qu'on mette immédiatement en œuvre une politique susceptible de redresser durablement la situation et de revenir dans le système.

» Il ne faut pas utiliser inconsidérément, à plus forte raison gaspiller, les réserves de change. Il faut au contraire préserver nos réserves en or. Celles-ci constituent une garantie pour les emprunts sur le marché international et un facteur d'indépendance. »

Après avoir écarté la possibilité d'un krach financier et d'une grande dépression comme ceux qui se produisirent entre les deux guerres, M. Barre déclare : *« Je pense que le monde retrouvera un rythme de croissance satisfaisant dans l'avenir. »*

MORT DU PEINTRE AMÉRICAIN JACK TWORKOW

Le peintre américain Jack Tworkow, un des derniers survivants de l'expressionnisme abstrait, vient de mourir à Provincetown (Massachusetts). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Jack Tworkow est une figure de l'école new-yorkaise. Né à Biala (Pologne) en 1900, il a treize ans lorsque ses parents émigrent aux Etats-Unis. Il étudie à l'université Columbia puis à la National Academy of Design et à l'Art Student League.

Au début, sa peinture est rattachée à la tradition figurative européenne. La découverte de l'œuvre de Cézanne, aux années 30, donne un sens à sa recherche inquiète. Il croit avoir trouvé le maître à suivre. Mais son amitié avec Willem de Kooning aura tôt fait de le détourner des chemins cézanniens, bien lointains pour un artiste jeté dans la tourmente de la grande dépression des années 30. Comme beaucoup d'autres artistes, Tworkow ne peut alors survivre qu'en participant aux projets de décoration publics du W.P.A. (Work Project Art), lancés lors du New Deal pour aider les créateurs, et stimuler la création américaine. Il s'occupe aussi de théâtre et, à la déclaration de guerre, fait du design industriel.

Jack Tworkow aborde vraiment le territoire de la peinture abstraite après 1945, au moment où naît à New-York l'Abstract Expressionism. L'image n'a pas encore disparu de sa « peinture d'action », selon le mot de son inventeur Harold Rosenberg. Elle est enfouie dans l'entrelacs de l'écriture gestuelle, comme chez Pollock. Et ce n'est qu'après 1952 que l'artiste largue toutes les images pour s'en tenir à une audacieuse peinture faite de couleurs pures prestement agencées dans l'espace du tableau. Son œuvre sera pleinement reconnue par les musées et les collectionneurs dans les années 60. Ce succès tout de même tardif est sanctionné par une chaire d'enseignement à Yale University, au département d'art et d'architecture, qu'il tient de 1963 à 1969.

Par la suite, une sérénité architecturale, presque géométrique, a succédé à l'excitation première du travail libre du pinceau sur la toile où, avant tourné le dos à toute référence au passé, il avait le sentiment de participer à l'élaboration d'une peinture nouvelle pour le Nouveau Monde.

JACQUES MICHEL.

Le dollar et le mark au plus haut à Paris
Le franc reste très faible

Après avoir connu une très vive agitation dans l'après-midi du mercredi 8 septembre, les marchés des changes se montraient un peu moins nerveux jeudi 9 septembre. Le dollar, dont le cours avait bondi à 7,07 F à New-York la veille au soir, a tout de même battu le record historique du 9 août 1982 à Paris, atteignant 7,04 F jeudi en fin de matinée.

Quant au mark, il a été pris d'un vif accès de faiblesse mercredi de l'autre côté de l'Atlantique, les marchés connaissant un moment de panique sur des rumeurs sans fondement, au sujet de difficultés qu'éprouverait la Deutsche Bank, premier établissement d'outre-Rhin, confondue avec la Deutsche British Petroleum et la Bank Für Gemeinwirtschaft (celle des syndicats). La Banque fédérale d'Allemagne et la Banque de France durent intervenir, de même que, dit-on, la Reserve fédérale des Etats-Unis.

Le franc français reste très faible. A Paris, la Banque de France doit intervenir pour empêcher le mark d'atteindre le cours pivot de 2,8339 F, à mi-chemin entre le plancher de 2,7709 F et le plafond de 2,8985 F, nouvelles limites extrêmes de variations au sein du système monétaire européen, fixées lors de la dernière dévaluation du franc en juin. Le franchissement de ce cours pivot résonnerait comme un signal d'alarme auprès des milieux financiers internationaux, comme il l'avait fait en mars 1982.

Pour l'instant, le cours du mark, qui a dépassé un moment 2,88 F mercredi à New-York, est maintenu au-dessous de ce niveau à Paris, aux alentours de 2,8275 F, niveau qui constitue, tout de même, un record historique.

Le franc, en fait, n'est pas vraiment soumis à une attaque en règle, mais est victime d'un sentiment de défiance, diffus et permanent, de la part de l'étranger. Même l'annonce d'un budget de « rigueur » la semaine dernière n'a pas rassuré les milieux financiers internationaux, qu'inquiètent l'augmentation rapide du déficit de la balance des paiements courants français et le gonflement non moins rapide de l'endettement vis-à-vis de l'extérieur. Au surplus, ces mêmes milieux se demandent combien de temps la Banque de France pourra intervenir sans épuiser des réserves qui sont retombées au niveau qu'elles atteignent avant la dévaluation de juin 1982.

Sur le marché de l'or, une très vive agitation continue à régner, le cours de l'once, qui avait frôlé 500 dollars mardi 7 septembre, est retombé au voisinage de 450 dollars pour dépasser encore 500 dollars jeudi matin et revenir aux alentours de 430 dollars.

Les partenaires sociaux actualisent l'accord sur le congé individuel de formation

Douze ans après l'accord paritaire du 9 juillet 1970, base de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle, un nouvel accord, qui sera suivi d'un nouveau projet de loi, doit élargir les conditions d'accès au congé individuel de formation. Les partenaires sociaux devaient se réunir à cet effet pour une ultime séance ce jeudi soir 9 septembre, au siège du C.N.P.F.

Lors des précédentes réunions (*le Monde* du 1er juillet), un certain nombre de points de convergence étaient apparus entre les positions du C.N.P.F. et des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.). Ils portent sur le droit au congé individuel de formation et sur l'information des salariés quant aux plans de formation de l'entreprise.

Selon le texte établi sur la base des propositions du C.N.P.F. — soucieux peut-être de limiter, par la négociation, la portée de la réforme administrative que prépare de son côté M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, — le congé individuel de formation aura un financement spécifique. Les employeurs lui consacreront 0,10 % de leur contribution obligatoire à la formation — qui est de 1,10 % de la masse salariale, — soit 0,90 % pour la formation et 0,20 % prélevés par l'Etat pour l'insertion professionnelle des jeunes. Ce 0,10 % sera versé soit à des fonds d'assurance-formation créés par convention collective, soit à des organismes paritaires agréés par un comité national de coordination institué à cet effet. Le nombre des bénéficiaires pourrait atteindre ainsi 100 000 personnes, contre 50 000 en 1979 et 13 000 en 1980.

Le congé individuel se distingue toutefois, dans ce nouveau texte, du plan de formation des entreprises. Dans ce dernier domaine, le nouvel accord prévoit que la consultation du comité d'entreprise sera renforcée : une commission sera créée dans toutes les entreprises de plus de deux cents salariés (actuellement, le seuil est de trois cents) pour participer à l'élaboration du plan de formation (environ deux millions de bénéficiaires en 1981).

Le projet d'accord prévoit la généralisation de la représentation des syndicats dans les conseils de perfectionnement des A.S.F.O. (associations de formation patronales inter-entreprises, qui contrôlent l'utilisation de 1,10 %). En revanche, les syndicats n'ont pas obtenu d'être représentés au sein des conseils d'administration de ces A.S.F.O., chargés de collecter et de gérer les cotisations des P.M.E.

L'immersion des déchets nucléaires dans l'Atlantique

INCIDENT A BORD D'UN CARGO-POUBELLE

La « bataille navale » qui oppose depuis plusieurs semaines les militants de l'organisation internationale Greenpeace aux différents cargo-poubelles britanniques, néerlandais puis belges, qui déversent des déchets nucléaires dans une fosse atlantique au large de l'Espagne, a connu mercredi 8 septembre un nouvel épisode. Alors que le « Rijnborg » commençait à jeter par-dessus bord les fûts métalliques contenant les résidus radioactifs, l'une des embarcations pneumatiques du « Sirius », le bateau des écologistes, est venue se placer sous les rampes de déversement. Elle a été heurtée par l'un de ces bidons. Dans la confusion qui a suivi — l'embarcation a été entièrement détruite — trois écologistes — un Américain, un Allemand et un Espagnol — sont montés à bord du cargo et se sont perchés sur ses grues auxquelles ils se sont enchaînés, empêchant ainsi la poursuite des opérations.

Le « Sirius » a immédiatement informé le capitaine du « Rijnborg » qu'il s'agissait d'une action non violente. La riposte du « Rijnborg » ne s'est pas fait attendre. Après avoir, sans succès, tenté de déloger les trois hommes, l'équipage a décidé d'en avoir raison par la faim et la soif. Depuis mercredi soir les canots du « Sirius » essayent d'approvisionner leurs compagnons, mais le cargo des éboueurs atomiques est gardé par des matelots armés de matraques. Le « Rijnborg » tourne à toute vapeur autour de la fosse marine pour éviter d'être abordé. Dans la matinée de jeudi 9 septembre, les trois écologistes étaient toujours enchaînés à leurs trois grues au-dessus des soutes ouvertes d'où les fûts radioactifs ne peuvent être remontés.

Cet incident est amplement relaté par la presse espagnole qui accorde une place croissante à l'affaire des immersions. Il est vrai que le gouvernement de M. Calvo Sotelo a, pour la seconde fois, effectué des démarches auprès des autorités néerlandaises, belges et suisses pour protester contre les déversements. Ainsi l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, M. Aguirre de Carcer, a rencontré mardi 7 septembre le ministre belge, M. Léo Tindemans. Les Espagnols demandent, sinon l'interruption de la présente campagne, au moins l'organisation d'une réunion internationale pour étudier d'autres solutions. A noter qu'un bateau scientifique néerlandais, le « Tyro », affrété par l'O.C.D.E., est actuellement sur les lieux pour observer les effets des déversements qui s'effectuent au large de la Galice depuis quinze ans. — (A.F.P.)

UN ANCIEN CONSEILLER DE M. HABRÉ EST NOMMÉ CHARGÉ D'AFFAIRES DU TCHAD EN FRANCE

M. Allam-Mi Ahmad a pris ses fonctions à l'ambassade du Tchad à Paris, mardi 7 septembre, comme premier conseiller chargé d'affaires.

L'ambassadeur, M. Abderahman Moussa, qui avait été rappelé à N'Djamena le 10 août dernier, avait présenté ses lettres de créance le 25 mars 1982.

[Agé de trente-trois ans, M. Allam-Mi est diplomate de carrière. Il a déjà été chargé d'affaires en France d'avril 1979 à juin 1980 avant d'être rappelé par le gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT) de M. Goukouni Oueddei. Ayant rejoint les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, alors regroupées dans l'est du pays, il a été leur porte-parole en Europe sous le nom de guerre d'Affal Ahmed. Avant de prendre en charge l'ambassade du Tchad à Paris, M. Allam-Mi était conseiller auprès de M. Hissène Habré, président du Conseil d'Etat tchadien.]

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* effectuera un séjour en Afrique du 20 au 27 septembre. Il sera successivement l'hôte, en Côte-d'Ivoire, du président Houphouët-Boigny et, au Niger, du président Seyni Khountché.

A Paris

UNE JEUNE FILLE TUÉE ET TROIS PERSONNES GRIÈVEMENT BLESSÉES PAR DES POLICIERS

Leur voiture avait forcé un barrage

Une jeune fille qui allait avoir dix-sept ans au mois d'octobre prochain, Mlle Céline Carré, a été tuée pendant la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 septembre, vers 2 heures du matin, par des policiers d'une unité mobile de sécurité du deuxième district de Paris.

Les faits se sont produits rue Rossini, dans le neuvième arrondissement. D'après la deuxième brigade territoriale, qui a été chargée des constatations matérielles, quatre gardiens de la paix ont voulu procéder au contrôle d'un véhicule, une Renault 30, qui leur paraissait suspecte. Le véhicule a alors forcé le barrage et les policiers ont ouvert le feu, tuant la jeune fille et blessant grièvement les trois autres occupants qui ont été admis dans trois hôpitaux différents à Laennec, à Fernand-Widal et à Beaujon. L'identité des trois jeunes gens n'a pas été révélée. La police précise simplement que l'un d'entre eux était connu pour des vols mais qu'aucun des occupants du véhicule n'était armé. On ignore pour l'instant si le véhicule immatriculé à Paris était volé.

Les quatre gardiens de la paix doivent être entendus par l'Inspection générale des services (I.G.S.) qui a été saisie de l'affaire. On précise, à ce service, que cette opération de contrôle était tout à fait légale.

La polémique stéphanoise

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE DÉMOCRATE SE DÉMARQUENT DES POSITIONS DU P.S. ET DU P.C.

Intervenant dans la polémique que la crise de l'A.S. Saint-Etienne a provoquée parmi les membres du conseil municipal de la cité stéphanoise, M. Pierre Bricout (div. g.), adjoint du maire communiste, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), a notamment déclaré, mercredi 8 septembre, au nom du groupe démocrate de la municipalité : « La crise récente de l'ASSE et, auparavant, celles de l'Olympique de Marseille et du Paris-Saint-Germain, mettent en évidence la nécessité de trouver un statut adéquat aux sportifs professionnels et à leurs clubs qui pourrait s'apparenter à celui des entreprises de spectacles (...). Ce statut est à définir entre les responsables du sport professionnel et les pouvoirs publics et ne doit en aucun cas mêler obligatoirement et systématiquement les élus locaux à la gestion de ces clubs. »

Le groupe démocrate de Saint-Etienne « rejette le projet des élus socialistes qui ferait entrer les municipalités dans la gestion des clubs professionnels sous forme d'économie mixte » et estime que le maire de la ville « n'a parlé une fois de plus qu'en son nom et non en celui de la municipalité ».